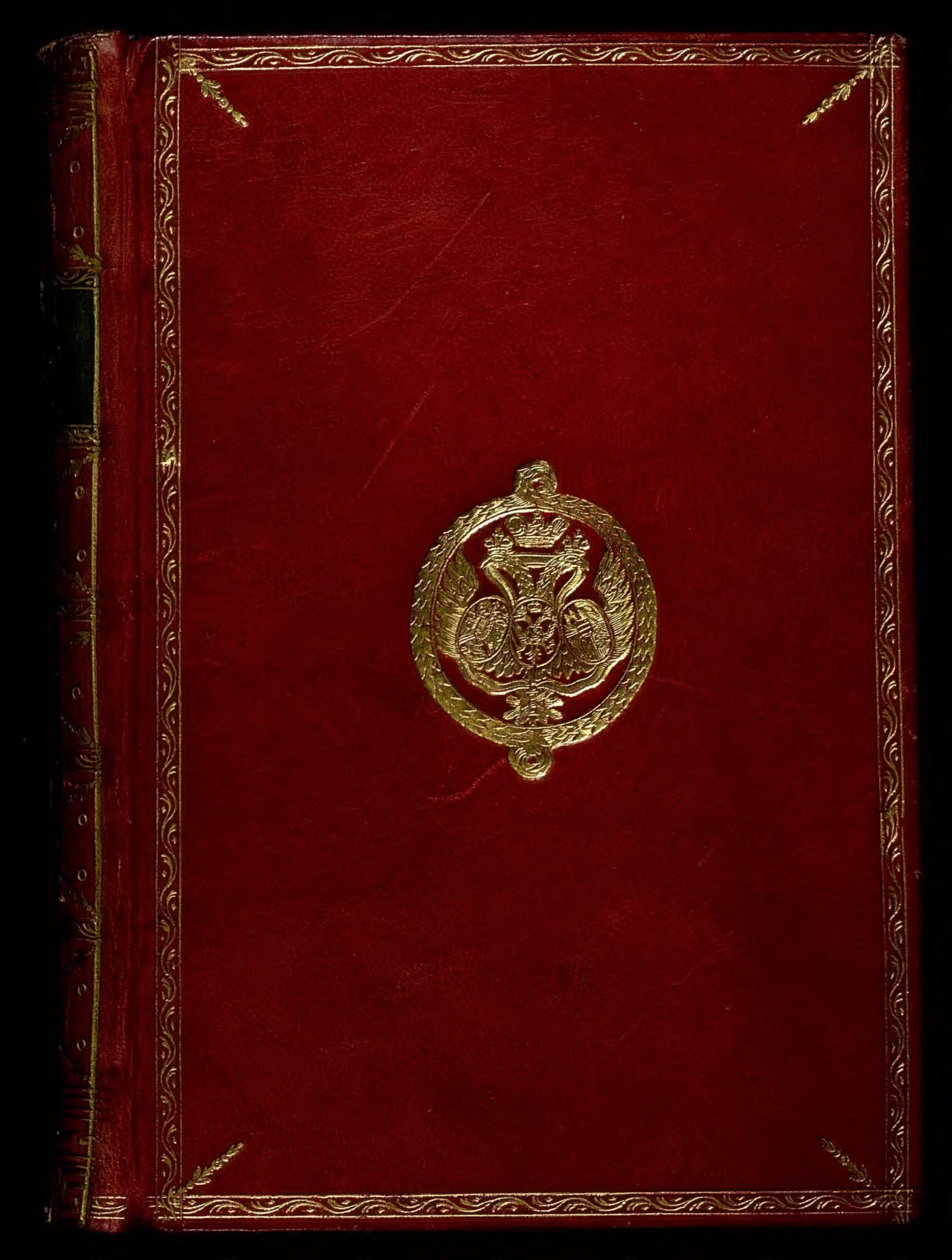
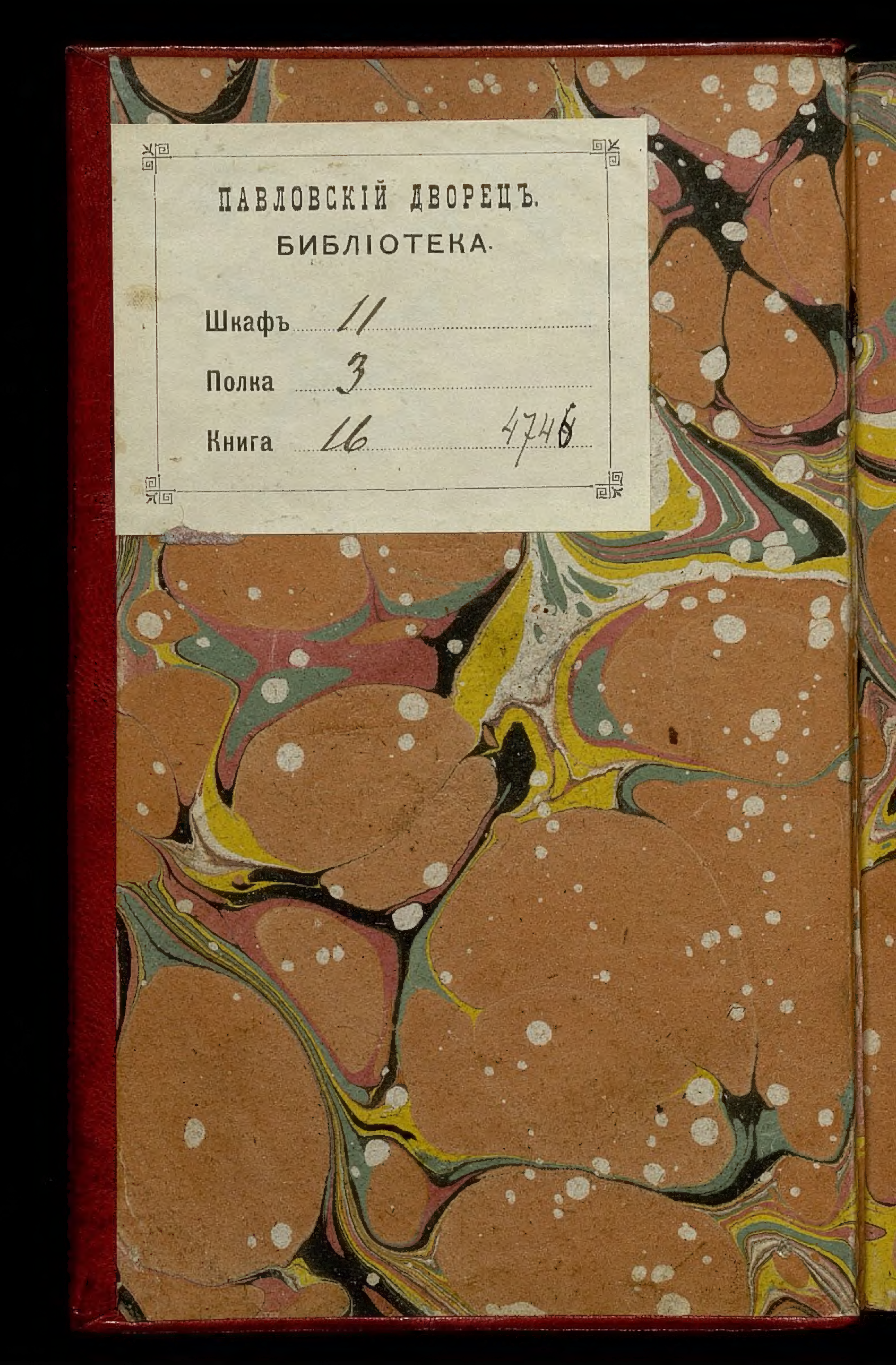
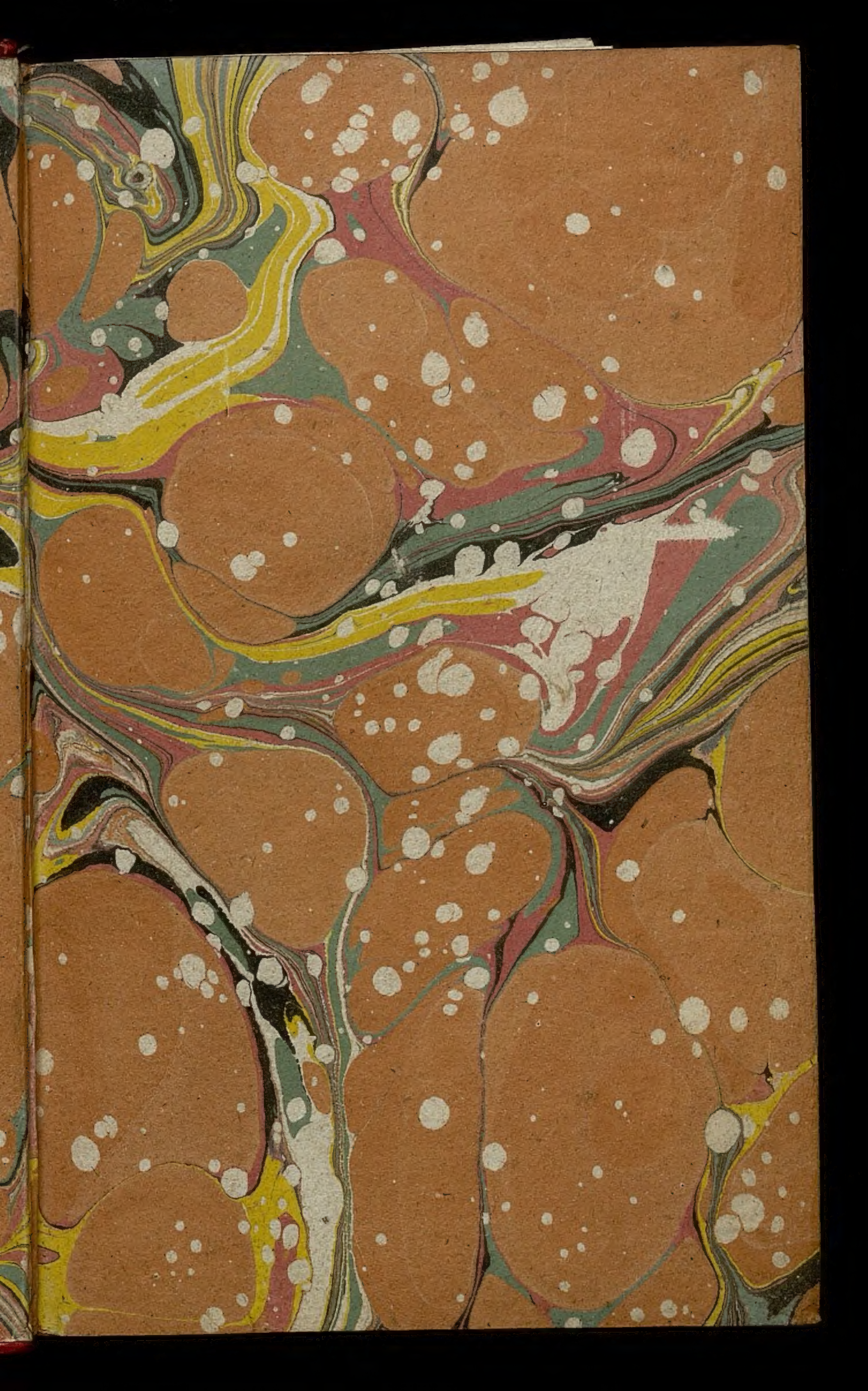






RECHERCHES
HISTORIQUES
SUR LES MAURES,
ET
HISTOIRE DE L'EMPIRE
DE MAROC.

RECHERCHES
HISTORIQUES
SUR LES MAURES,
ET
HISTOIRE DE L'EMPIRE DE MAROC,

PAR M. DE CHÉNIER, chargé des Affaires du Roi auprès de l'Empereur de Maroc.

TOME TROISIEME.



A PARIS,

Chez { l'Auteur, rue des Coutures S. Gervais, N°. 7.
BAILLY, rue S. Honoré, près la Barrière des Sergens.
ROYER, Quai des Augustins.
Et à l'Imprimerie POLYTYPE, rue Favart.

M. DCC. LXXXVII.

Avec approbation & Privilège du Roi.

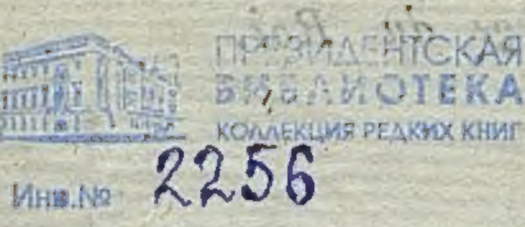


TABLE DES CHAPITRES.

Contenus dans le troisiéme Volume.

Fin de la Table.

ERRATA.

Du troisième Volume.

Pag.	lign.	
31	16	après *Chella*, *lisez* qui renferme.
33	2	de la note, quarante mers, *lisez* meres.
178	2	ont ils, *lisez* ils ont.
210	12	aſſemblée de jour, *lisez* jour d'aſſemblée.
116	13	*Maveros*, liſez *Mavros*.
244	11	le Souverain, *liſez* ce Souverain.
394	14	Ces ſoldats, *liſez* les ſoldats.
436	18	que des, *liſez* que ſes.
478	16	après pour vivre, *liſez* & ils ne connoiſſent.
479	10	doivent de, *ſuprimez* de.



CARTE DE L'EMPIRE DE MAROC

Comprenant

LES ROYAUMES DE FEZ, DE MEQUENEZ ET AUTRES, qui ont été réunis à cet EMPIRE.

Pour servir aux Recherches historiques sur les Maures, et a l'histoire de l'Empire de Maroc.

PAR M. DE CHÉNIER.

Lieues de 20 au Degré: 5 10 20 30

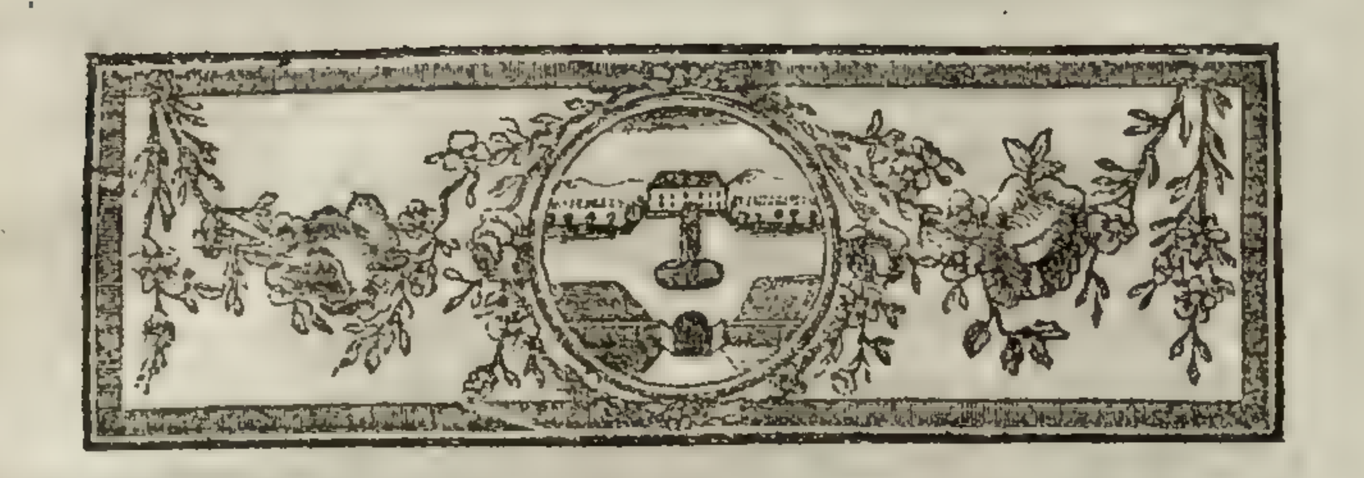
Lieues de 25 au Degré: 5 10 15 20 25 30 35

Longitude du Méridien de l'Isle de Fer.

Longitude Occidentale du Méridien de Paris

ESPAGNE
CADIX
Medina Sidonia
Ronda
Marbella
Lucena
Estepona
Trafalgar
Algezire
Tariffe
Gibraltar
DÉTROIT DE GIBRALTAR
Cap Spartel
Alcasser Seguer
MER MÉDITERRANÉE
Aboran I.
Tanger
M.ts aux Singes
Ceuta
Arzille
Tetouan
de Tetouan
Kerkal
Mezemma
C. Balaal
Tarfokiné
C. de Tres Forcas
C. Hone
Larache
Lucos R.
Penon de Gomera
Albouzeme
Melille
Chasasa
3 Isles
Mejerda
PROV.CE DE RIF
R.me DE TREMESSEN
Alcassar Kibir
Bouesan
Ne d Roma
Tremessen
Vieille Mamore
PROV.CE DE GARET
Lafarin
PROV.CE DE GARB
Teza
Dubudu
Cidi dris
PROV.CE DE FEZ
Maluvia R.
Vanda
la Mamore
Sebu R
FEZ
PROV.CE DE CHAUS
le Petit Atlas
Desert d'Angad
Salé
Rabat
PR. DE BENIHASSEM
MEQUENEZ
Bet R
R.me DE FEZ
Haddaja
Chella
Mansoria
Malul R.
Anafé ou Darbeida
Mediona
PROV.CE DE TEMSENA
Cuerou R.
ROY.
Burgreb R.
PROV.CE
Maluvia R.
Lha R.
BARBARIE
Azamore
Morbeia R.
Ch. neuf
Bulahuan
Tele
Mazagan
PROV DE CHAVOYA
Beni Bessen
Valedia
PROV. DE DUQUEIA
Cap Cantin
Château
PROV.CE DE TEDLA
Ghir R.
VLED DEL GERID
Saffy
PROV. D'ABDA
MAROC
DE MAROC
PROV. D'ESCURA
Atlas
Ziz R.
TAFILET ET SUGULMESSE
Fighig
Tensif R
Hanimed
ROYAUME
Agmet
Terkela R.
Togda R.
Mogodor
PROV. DE HEA
DE CHERMA
TAFILET
SUGULMESSE
PROV.
AFRIQUE
Teftane
Grand
Secora R.
ROYAUME DE
R. de Tafilet
PROV.CE DE SUS
PROV.CE DE DRA
Mouvouna
Secora R.
Ghir R.
Agadir
Climi
S.te Croix
Taroudant
le
Sedrat R.
Hadet
Quiteoa
Tebelbet
Sus R.
Messa
PARTIE D'AFRIQUE
OCÉAN OCCIDENTAL ou ATLANTIQUE
Aguadir-toma
Gezulla
Tinzulin
C. Aqulon
Tabornost
LE ZHARA DESERT
DAHRA
R. Dabra
VLED DE NUN
Tagumader
R. de
Tserin
Cap de Nun

6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
36 35 34 33 32 31 30 29
14 13 12 11 10 9 8 7 6 5 4



RECHERCHES HISTORIQUES SUR LES MAURES.

LIVRE QUATRIEME.

HISTOIRE DE L'EMPIRE DE MAROC.

INTRODUCTION.

L'HISTOIRE des Nations n'eſt, en général, que le tableau des paſſions des hommes; on voit par-tout les mêmes calamités, les mêmes misères, les mêmes horreurs; quelque diverſité dans les événemens, dans les tems & les circonſtances; quelque nuance dans le caractère des peuples, dans les vertus morales, politiques ou militaires,

qui distinguent les conquérans, & qui influent sur le sort des nations, répandent seules sur l'histoire des hommes plus ou moins d'intérêt.

Les bouleversemens que les Maures ont éprouvés après qu'ils ont été repoussés d'Espagne en Afrique, ne présentent aucune variété qui puisse intéresser le lecteur, & déguiser la bassesse de leur esclavage, & la férocité de leurs usurpateurs; c'est un tissu continuel, & presqu'uniforme, de dévastations & de forfaits, qui ne permet pas de se distraire un instant sur les malheurs attachés à l'humanité. Si nous sommes consternés dans Rome par les fureurs de Silla, par les excès monstrueux de Néron, par les extravagances de Caligula, & par les crimes d'Héliogabale, nous partageons les délices du peuple & sa félicité sous l'empire de Titus, de Trajan & de Marc-Aurele; & l'on admire toujours Rome, malgré cet esprit de tyrannie qui la prédominoit. Ce mêlange de vertus & de vices, ce contraste de grandeur & de médiocrité, de violence & de modération, d'orgueil & de générosité, qui ont hâté son élévation, & qui ont précipité sa chûte, répandent sur le tableau de ses révolutions le plus vif intérêt & la plus grande diversité.

Nous avons déja vu ce qu'étoient les Maures dans les siècles reculés, & lors qu'unis aux Arabes

ils ont porté leurs armes triomphantes dans une partie de l'Europe, où ils ont laissé quelques vestiges de leur goût pour les arts. Predestinés de tout tems à l'esclavage & à la tyrannie, nous allons les retrouver dans les déserts d'où ils étoient sortis, & où un concours de circonstances les ont ramenés, tels que *Salluste* les a vus avant l'Ere Chrétienne, *inconstans, perfides & inquiets.* Cette suite d'événemens, aussi rapides qu'étonnans, auxquels ils ont participé dans l'intervalle, n'a fait sur eux aucun changement; ils ont conservé ou repris le même génie, les mêmes mœurs & la même façon de vivre, comme si le sol & le climat, qui donnent aux plantes des propriétés particulières, avoient la même influence sur le caractère des hommes.

J'ai déjà dit, dans le discours préliminaire, que l'histoire de l'empire de Maroc a été d'abord le seul objet de mes recherches; desirant parler des Maures avec plus de connoissance, & donner à mon ouvrage plus d'intérêt & plus de variété, j'ai cru devoir remonter à l'origine de ces peuples, & je me suis laissé entraîner au desir de les suivre dans toutes les révolutions qu'ils ont éprouvées. Après avoir vu, dans les trois précédents livres, cette succession d'événemens qui ont fait varier le poids de leurs chaînes, on les verra dans celui-

ci sous la dépendance absolue des Chérifs de Maroc, sous le joug d'un despotisme rigoureux. Je diviserai ce livre en cinq Chapitres.

On verra dans le premier, l'étendue de l'empire de Maroc, ses provinces, ses villes, ses rades, ses ports, son climat, ses productions, quel pouvoit être son commerce dans les anciens tems, & ses habitans.

Je parlerai dans le second, de la religion & du gouvernement de cet Empire, des loix, des sciences, du langage, du caractere, mœurs & usages de ses peuples.

Dans le troisième, je donnerai une idée des forces militaires & maritimes de l'empire de Maroc, & un apperçu des revenus du Souverain.

Le quatrième Chapitre contiendra, l'histoire des Souverains de Fez, Maroc, Sus, &c. de différentes dynasties, depuis la fondation du royaume de Fez dans le huitième siècle, jusqu'à l'avénement des Chérifs de la maison régnante.

L'histoire des Chérifs de la maison régnante, fait le sujet du cinquième Chapitre.

On verra enfin dans le sixième & le dernier, les relations de convenance & de commerce entre les puissances de l'Europe & l'empire de Maroc.

CHAPITRE PREMIER.

Etendue de l'Empire de Maroc, ses provinces, ses villes, rivières, rades & ports; son climat, ses productions, ses richesses, & ses habitans.

L'EMPIRE de Maroc s'étend depuis le vingt-huitième degré au sud, jusqu'au trente-cinquième & demi de latitude. Sa côte occidentale décline de près de quatre degrés de l'est à l'ouest; je lui suppose deux cents lieues de long de son extrémité nord-est jusqu'au sud; sa largeur, de l'est à l'ouest, peut avoir cinq degrés d'étendue dans la partie septentrionale, & six ou sept dans le centre, elle va en diminuant comme une manche; de sorte que sa plus grande largeur horizontale peut avoir environ cent trente lieues. Cet Empire est borné au nord par le détroit de Gibraltar & la Méditerranée, à l'est par le royaume de Tremecen & le Vled d'Elgérid, au sud par le désert, & à l'ouest par l'océan.

Les Etats du Maroc sont formés de la réunion de plusieurs petits Royaumes, qui se bornoient,

autrefois, à l'étendue d'une province, & qui vivoient entr'eux dans une continuelle division ; subjugués & réunis enfin par les Chérifs, ils ne connoissent plus qu'un Souverain. On comptoit dans le sud de cet Empire les Royaumes de *Sus*, de *Tarudant*, de *Maroc*, de *Tafilet*, & *Sugulmesse* ; dans la partie du nord, ceux de *Fez*, de *Miquenes* & de *Trémecen*. Ce dernier, qui faisoit une partie des dépendances de Maroc, ayant été conquis par les Turcs d'Alger, a été réuni aux domaines de cette Régence.

Le royaume de Maroc comprend aujourd'hui les provinces de *Maroc*, *Escura*, *Ramna*, *Duquella*, *Abda*, *Cherma*, *Hea*, *Sus*, *Dra* & *Gesula*. Celui de Fez comprend celles de *Temsena*, *Chavoya*, *Tedla*, *Beni-Hassen*, *Fez*, *Rif*, *Garet*, *Chaus* & *Algarb*. Plusieurs Auteurs, qui se sont copiés, ont donné d'autres noms à quelques-unes de ces provinces ; mais je me suis conformé à l'usage des habitans, qui doivent mieux savoir que personne le nom de leur pays. Ces provinces d'ailleurs ayant souvent changé de limites, par le déplacement des Tribus, il peut en être résulté de la variation dans les noms.

Outre les provinces qui composent l'empire de Maroc, ce Souverain s'arroge la domination sur le *Vled de Nun*, jusques & y compris le désert

appellé *Zahara*, qui, lui-même, en Arabe, veut dire désert; mais son autorité sur ces provinces est absolument précaire; elle dépend de l'opinion des sujets, & des circonstances momentanées qui la déterminent. Les peuples qui habitent ces déserts, éloignés du centre de l'autorité despotique, vivent en tribus ou petites républiques, & se choisissent eux-mêmes leurs chefs : ils ont pour l'Empereur de Maroc la vénération que leur inspire sa puissance, & l'idée qu'ils ont de sa suprématie comme chef de la religion; ils lui payent ou lui refusent le tribut selon leur gré, n'étant pas possible de les contraindre par la voie des armes, dans un pays aride & très-chaud, où les peuples n'ont point d'habitation fixe, & où une armée auroit de la peine à agir & à subsister. Cette partie de la côte a été appelée *Vled de Nun*, à cause du Cap de Non, qui fut découvert par les Portugais au commencement du quinzième siècle; il fut ainsi nommé, parce que ceux qui le doublèrent les premiers ne revinrent pas.

Tout l'empire de Maroc du côté de l'est, du nord & du sud, est fermé par une chaîne de vallons & de montagnes, qui sont distinguées par le nombre & le nom des tribus qui les habitent; ce n'est guères que depuis l'Arrache jusqu'après *Saffi*, que la partie occidentale forme une sorte de

plaine, qui, dans bien des endroits, a quinze ou vingt lieues de profondeur de l'eſt à l'oueſt.

Provinces de l'Empire de Maroc.

On ne peut pas donner une idée exacte de la poſition géographique de l'empire de Maroc, puiſqu'on ne peut pas voyager dans les provinces de l'intérieur, où les Maures ne ſont point habitués à voir des Européens : d'ailleurs les recherches qui occupent notre curioſité pourroient devenir ſuſpectes à ces peuples ; indifférens ſur tout, ils connoiſſent à peine eux-mêmes l'étendue de leurs provinces, qui varie ſelon l'intérêt & la volonté du Prince, la faveur des Gouverneurs, ou telles autres circonſtances qui tiennent au moment.

Pour donner une idée de cet Empire, je parlerai de ſes provinces maritimes, que j'ai parcourues dans preſque toute leur longueur; comme elles bordent cette côte, elles intéreſſent plus que celles qui ſont dans l'intérieur, dont je parlerai après.

La province la plus ſeptentrionale eſt celle de *Garet*, ſur les bords occidentaux de la Mulluvia, qui ſépare l'empire de Maroc de celui de Trémecen; cette province a environ vingt à vingt-cinq

lieues de long, ayant la Méditerranée au nord, l'Atlas au sud, & la province de Rif à l'oueſt.

La province de *Rif*, qui eſt une des plus grandes, eſt dans cette continuité de montagnes qui font partie du petit Atlas; cette province, dont le terrein eſt pierreux, a celle de *Garet* à l'eſt, la Méditerranée au nord, où ſont l'ancienne Gomera, ainſi que les villes de Melille & Vélès de Pegnon, qui appartiennent à l'Eſpagne, elle a à l'oueſt la province du Garb, & au ſud celles de Chaus & de Fez.

La province du *Garb*, commence au territoire de Tétuan; elle a près d'un degré de l'eſt à l'oueſt juſqu'au Cap Spartel, & près de trente-ſix lieues du nord au ſud; elle eſt bornée au nord par le détroit de Gibraltar, au ſud par la rivière de la Mamore, à l'oueſt par l'océan, & à l'eſt par le royaume de Fez. Cette province n'eſt pas bien féconde du côté du nord: comme elle eſt coupée de vallons, la terre eſt expoſée à ſouffrir dans les grandes pluies, & les récoltes y ſont incertaines; le reſte de cette province eſt très-beau, il eſt arroſé de pluſieurs rivières, & orné de quelques forêts. Léon l'Africain, & tous ceux qui ont écrit après lui, appellent cette province *Aſgar*, ce qui me fait ſuppoſer que c'eſt une erreur d'impreſſion, & que l'on a voulu écrire *Elgarb*, qui veut dire le couchant.

Après la province d'Elgarb, vient celle de *Beni-Haſſen*, que Léon l'Africain, & ceux qui l'ont copié, appellent *Habat*; c'étoit, peut-être, l'ancien nom de cette province, qui aura reçu celui de la tribu qui eſt venue l'habiter. Cette province eſt bornée au nord par la rivière de la Mamore, & s'étend, au ſud, juſqu'à celle de Sarrat, à quatre lieues de Rabat; elle eſt bornée à l'eſt par les provinces de Fez & de Tedla, & à l'oueſt par l'ocean. Cette province eſt aſſez étendue, elle eſt riche & commerçante, & produit des laines de très-bonne qualité.

La province de *Temſena* eſt contigue à celle de Beni-Haſſen; elle s'étend depuis la rivière de Sarrat j'uſqu'à celle de Morbeya; elle eſt bordée à l'eſt par celle de Tedla & de Chavoya; celle de Beni-Haſſen eſt au nord, la mer Océane à l'orient, & la province de Duquella au ſud. Cette province eſt abondante & riche, les vivres y ſont très-nourriſſans & de très-bon goût, & ſon nom ſemble, lui-même, déſigner la pureté de ſon climat & ſa ſalubrité; *Tem-Sena* paroît dériver des mots Arabes *Tamam Séné*, ſeulement un an, ce qui paroît ſuppoſer qu'il ne faut y reſter qu'un an pour ſe bien porter, & tel eſt encore le préjugé du pays. Le bled croit en abondance dans cette province, la qualité en eſt ſupérieure, & ſes épis

ſont ordinairement de ſoixante-dix grains & plus. Il y a dans cette province des forêts d'un eſpèce de cèdre appelé Harar, qui a une odeur réſineuſe; c'eſt un bois dur & incorruptible, qu'on emploie dans la conſtruction des maiſons. Léon l'Africain, par erreur & par quelque conformité de nom, appelle cette province Tremecen, qui eſt le nom d'un Royaume qui n'appartient pas au Maroc; Marmol a copié la même faute en copiant ſon livre.

Après la rivière de Morbeya, qui eſt la limite méridionale de la province de Temſéna, vient celle de *Duquella*, qui s'étend juſqu'aux murs de Saffi. Cette province eſt bornée au nord par celle de Temſena, à l'eſt par celles d'Eſcura, Ramna & Maroc, au ſud par la province d'Abda, & à l'oueſt par l'Océan; elle eſt très-peuplée, riche & commerçante, elle abonde en bleds, & produit beaucoup de laines, dont elle vend une partie, & emploie le reſte dans ſes fabrications, qu'elle conſomme dans les provinces du ſud. Cette province s'étendoit autrefois juſqu'à la rivière de Tanſif; mais celle d'Abda en a été démembrée pour faire le partage de deux frères qui en diſputoient le gouvernement. Les habitans de Duquella ſont, en général, grands & robuſtes; ils ſont commerçans, &, comme l'eſprit d'intérêt influe

infiniment ſur le caractère des hommes, ils ſont plus doux & plus lians que ceux des autres provinces du ſud.

La province d'*Abda*, qui faiſoit une partie de celle de Duquella, commence à la ville de Saffi, & s'étend juſqu'à la rivière de Tanſif, ayant une forme triangulaire. Les habitans de cette province ont un goût décidé pour les armes, & il y en a beaucoup au ſervice de la Cour.

Après la province d'Abda vient celle de *Hea*, qui eſt bornée au nord par la rivière de Tanſif, à l'eſt par la province de Cherma, à l'oueſt par l'Océan, & au ſud par la province de Sus; la province de Hea eſt aſſez commerçante, mais ſes peuples, inquiets & peu civiliſés, ſont ſouvent agités par des diviſions. La province de Cherma, qui eſt entre celle-ci & celle de Maroc, eſt un démembrement de celle de Hea.

Après la province de Hea vient celle de *Sus*, qui a à l'eſt celle de Dra, & une partie de Geſula, l'Océan au couchant, & le Veld de Nun au midi. Cette province, par des relations plus ſuivies avec le ſud, a été autrefois très-commerçante; mais l'Empereur de Maroc, actuellement régnant, ayant fait détruire la ville de Sainte-Croix, cette province n'a plus les mêmes reſſources, elle peut cependant s'en dédommager,

en trafiquant avec les comptoirs des Européens dans le Sénégal.

Les provinces que nous venons de parcourir sont sur les bords maritimes de l'empire de Maroc; comme celles de l'intérieur & de ses extrémités orientales ne peuvent être fréquentées par les Européens, on ne sauroit en parler avec la même précision; je vais les remonter du sud au nord d'après les notions que je me suis procurées.

A l'est de la province de Sus, & au nord du Vled de Nun, sont les provinces de *Dra* & de *Gesulla*, elles sont l'une & l'autre dans le voisinage du mont Atlas, qui, dans cette partie méridionale, vient par sa chûte se perdre presque dans l'Océan.

En remontant au nord, on entre dans la province de *Maroc*, qui est assez étendue; entre cette province & celle de Hea, se trouve la province de *Cherma*, qui est un démembrement de cette dernière. Cette petite province & celles d'Abda & de Duquella sont à l'ouest de celle de Maroc, qui est bornée au nord par la province d'Escura ou l'*Ascora* de Léon l'Africain, & par le mont Atlas à l'est.

Après la province de Maroc vient la province d'*Escura*, qui, avec celle de *Remna*, ne faisoit autrefois qu'un Gouvernement; il aura été divisé

pour pouvoir contenir les peuples avec plus de facilité dans ces pays voisins des montagnes; Ramna & Escura ont la province de Maroc au sud, celle de Duquella à l'ouest, la rivière de Morbeya au nord, & le mont Atlas à l'est.

De la province d'Escura, en remontant au nord, on entre dans la province de *Tedla*, qui s'étend le long de l'Atlas du côté de l'est, & à l'ouest la province de *Chavoya;* cette derniere, habitée par des montagnards, voleurs & inquiets, est bornée à l'ouest par la province de Temsena, & au nord par celle de Beni-Hassen, avec lesquelles elle est souvent en division.

Après les provinces de Tedla & Chavoya, on trouve au nord la province de *Fez*, qui a à l'ouest les provinces de Beni-Hassen & du Garb, le mont Atlas à l'est, & qui s'étend du côté du nord, juqsu'aux provinces de Chaus, Rif & Garet. Les dépendances de la province de Fez sont très-étendues & réunissent plusieurs montagnes infiniment peuplées & assez bien cultivées.

Le *mont Atlas* borde à l'est toutes les provinces occidentales de l'empire de Maroc. Ce mont est formée par une chaîne de hautes montagnes, multipliées à l'infini, & divisées en régions très-bien peuplées, par une multitude de tribus, dont la férocité en interdit l'accès à tout étranger. Je

n'ai pu acquérir fur ces montagnes aucune connoiffance affez exacte pour ofer en parler ; ce que Léon l'Africain en dit eft très-vague, & je ne fais fi l'on doit s'en rapporter à lui, d'autant plus que depuis environ trois fiècles, qu'il dit avoir parcouru cet Empire, il a éprouvé tant de révolutions qu'il a entièrement changé de face. Les montagnes de l'Atlas font, peut-être, ce qu'il y auroit de plus curieux à parcourir pour en connoître exactement l'hiftoire naturelle; le climat de ces montagnes, quoique très-froid en hiver, eft en général très-fain & très-beau, les vallons en font très-bien cultivés ; ils abondent en fruits, ils font variés par des forêts de haute-futaie, & par des fources abondantes qui, réunies à quelque diftance, forment des grandes rivières, qui vont fe perdre dans l'Océan. Selon les rapports des Maures, il y a dans ces montagnes différentes carrières de marbre, de granite & autres pierres précieufes ; il y a des mines, peut-être, mais les peuples qui habitent ces montagnes n'ont aucune idée de ces richeffes, ils confidèrent l'avantage qu'ils ont de pouvoir défendre leur liberté, comme le tréfor le plus précieux de leurs habitations.

A l'eft du mont Atlas, dans une plaine fablonneufe, qui fait partie de l'ancienne Numidie, eft le royaume de *Tafilet*, qui fut conquis par le

Roi *Joseph Abu Teſſiffin*, un des premiers Rois de Maroc. Ce Royaume s'appeloit alors *Sugulmeſſe*; il eſt borné au nord par les montagnes voiſines des royaumes de Tremecen & de Fez, & s'étend au ſud juſqu'à la province de Géſula, ayant le Vled d'Elgérid à l'eſt, & l'Atlas au couchant. La ville de Sugulmeſſe, qui étoit autrefois la capitale du Royaume de ce nom, fait aujourd'hui une partie de celui de Tafilet. On ne peut paſſer de Maroc à cette province, qu'en traverſant le mont Atlas dans ſes extrémités, c'eſt-à-dire, du côté de la province de Sus, ou du côté de celle de Fez; ce dernier chemin eſt le moins chaud, & le plus fréquenté.

Villes, Rivières, Ports & Rades de l'Empire de Maroc.

Je ne me bornerai pas ici à une ſimple deſcription des villes & des ports de l'empire de Maroc; j'ai cru devoir y joindre, pour plus d'utilité, les obſervations relatives à la navigation de la côte, & à la commodité de ſes rivières, de ſes ports & de ſes rades, & au commerce qu'on peut y faire.

La nature a mis une barrière preſqu'inſurmontable à la côte occidentale de l'empire de Maroc,

 par

par les rochers, à fleur d'eau, dont elle eſt hériſſée; une deſcente y ſeroit d'autant plus difficile à exécuter, qu'on ne pourroit pas être aſſuré de la retraite, à cauſe des variations qui réſultent à tout inſtant de l'agitation de la mer, & de la mutation des marées.

Les villes dans cet Empire ne ſont ni grandes, ni nombreuſes, ni bien peuplées : les Deſpotes, jaloux de leur autorité, & toujours préocupés d'un pouvoir ſans bornes, regardent les villes & les places fortes comme des moyens plus propres à inviter à l'indépendance, & à favoriſer les rébellions, que ne le ſont les campemens; auſſi leurs places ſont-elles mal fortifiées, & peu en état de défenſe du côté de la terre.

L'Empire de Maroc eſt ſéparé du royaume d'Alger, du côté du nord, par la rivière Mulluvia, qui vient ſe jetter dans la Méditerranée. L'Empereur n'a aucune place ſur cette côte ſeptentrionale, connue ſous le nom de *Rif*; le peu qu'il en avoit ont été priſes par les Eſpagnols, qui les ont conſervées, telles qu'Alhuſema, Melille & Vélès de Pegnon ou de Gomera.

Melille ou Melela a été une ancienne ville qui paroît avoir été fondée par les Carthaginois; ſon nom annonce que le miel abondoit dans ſes environs. Elle tomba au pouvoir des Goths, qui

l'abandonnèrent lors de l'invasion des Arabes ; elle a été abandonnée de même par les Maures au commencement du quinzième siècle, & les Espagnols s'en emparèrent. Cette place a été assiégée inutilement par Sidy Mahomet en 1774.

Velès de Pegnon ou de Gomera est un château bâti sur un rocher, d'où il a pris son nom ; au bas de cette forteresse, il y avoit anciennement une ville appelée Bedis, qu'on suppose fondée par les Carthaginois ; les Arabes l'ont appelée Belis & Velis, d'où vient le nom de Velès. Ces deux places, environnées de montagnes, couvertes de forêts, se soutenoient par la construction des navires, qu'ils entretenoient à la pêche & à la piraterie, avant que les Espagnols s'en rendissent maîtres ; cette partie de la côte du Rif n'est d'aucune utilité pour la navigation. En la parcourant de l'est, à l'ouest, on trouve la rivière de Boussega, auprès de Tétuan, où les galiotes de Maroc mouillent & hivernent, sous la protection d'un mauvais fort.

A une lieue & demie de la rade, dans l'intérieur des terres, est la ville de *Tétuan*, dans la province du *Garb* ; cette Ville est habitée par des Maures & des Juifs, qui, presque tous, parlent espagnol ; ils sont commerçans, doux & polis ; les environs de cette Ville sont plantés de vignes

& de jardins agréables & bien entretenus ; les fruits y ſont meilleurs & mieux ſoignés que dans le reſte de l'Empire. Léon l'Africain donne encore la fondation decette Ville aux Africains : Tétuan fut embellie, & ſa population augmenta lorſque les Maures furent chaſſés d'Eſpagne ; les Européens, dans ce ſiècle, y faiſoient quelque commerce ; & pluſieurs Conſuls y ont fait leur réſidence juſqu'en 1770 ; mais l'Empereur régnant les à fait retirer, & n'a pas voulu permettre qu'ils s'y établiſſent de nouveau. Cette place a conſervé des relations avec Gibraltar, d'où les navires viennent prendre des rafraîchiſſemens, quand le vent ſouffle dans la partie de l'oueſt, & qu'il ne permet pas d'aller à Tanger. La rade de Tétuan n'eſt sûre que quand le vent ſouffle à l'oueſt ; on peut alors s'y mettre à l'abri ; mais quand le vent eſt tourné à la partie de l'eſt, elle n'eſt pas tenable.

Après Tétuan vient *Ceuta*, qui appartient à l'Eſpagne, il y a un port pour des petits navires ; de-là juſqu'à Tanger, la côte, habitée par les Maures, & hériſſée de rochers, n'eſt d'aucune reſſource pour la navigation ; il y a quelques anſes où des petits bateaux, dans un cas forcé peuvent ſe mettre à l'abri. Cette place, qui, ſelon les apparences, a été bâtie par les Carthaginois, a appartenu enſuite aux Romains, qui y mirent

une colonie ; elle devint après, la métropole des places que les Goths avoient dans l'*Hispania Transfretana* ; elle fut abandonnée aux Arabes & aux Maures par le Comte Julien ; ayant été prise par les Portugais en 1415, elle est restée enfin au pouvoir de l'Espagne.

Tanger, dans la province du *Garb*, est à environ dix lieues de la rade de Tétuan, à l'embouchure occidentale du détroit. Cette place, qui a été occupée par les Romains & par les Goths, fut aussi abandonnée aux Mahométans par le Comte Julien ; les Portugais la prirent en 1471 ; elle fut donnée en 1662 à Charles deux, Roi d'Angleterre, pour la dot de la Princesse Catherine de Portugal. Les Anglois l'ont ensuite abandonnée en 1684, après en avoir détruit le mole & les fortifications. Cette Ville, presque ruinée, a encore quelques batteries, assez en ordre, en face de la baie, mais elles résisteroient difficilement à une attaque un peu obstinée. Au fonds de la baie, du côté de l'est, vis-à-vis des ruines du vieux Tanger, est l'embouchure de la rivière où l'Empereur faisoit hiverner ses galiotes, mais l'ensablement de la Passe rend aujourd'hui cette rivière inutile.

La position de la baie de Tanger a été & sera toujours favorable à la piraterie des Maures, qui, dans le plus rétréci du détroit, peuvent, avec

facilité ſurprendre les navires marchands qui ne ſeroient pas en état de ſe défendre.

La ville de Tanger n'eſt ſuſceptible d'aucun commerce, n'y ayant que peu de productions dans les environs. Les Eſpagnols en retiroient des volailes & quelques légumes, & les Anglois en retirent auſſi des rafraîchiſſement pour Gibraltar.

La baie de Tanger n'eſt pas bien sûre quand les vents ſoufflent dans la partie de l'oueſt; ayant été comblée par les débris du mole & des fortifications, on eſt expoſé à raguer ſes cables & à être entraîné ſur la plage. Le mouillage le plus sûr pour les frégates & pour les gros navires eſt à la pointe de l'eſt, d'où l'on peut mettre à la voile avec facilité, de quelque côté que les vents forcent; cette baie du reſte n'eſt dangereuſe qu'en hiver.

A l'oueſt de Tanger ſe trouve le Cap *Spartel*, qu'il faut doubler pour aller à *Arzille*, qui n'eſt qu'à cinq lieues de Tanger. Cette place bâtie ſur l'embouchure d'une rivière, eſt habitée par des Maures & des Juifs qui ne font aucun commerce. Arzille fut occupée anciennement par une colonie Romaine, elle paſſa, de-là, ſous la domination des Goths, & fut priſe enſuite par les Mahométans; Alphonſe de Portugal, ſurnommé l'*Africain*, s'en empara en 1471, les Portugais

l'ont abandonné à la fin du feizième fiècle.

En courant la côte du côté du fud on trouve, à douze lieues de diftance, la ville de l'*Arrache*; elle eft fur la rivière Luccos, qui eft le *Lixos* des Grecs. Le nom de cette Ville vient du mot arabe *El-Arrais*, qui, veut dire un lieu planté de jardins; peut-être que fes fondateurs ont voulu conferver le fouvenir du jardin des Hefpérides, qu'on a fuppofé dans cet emplacement; les environs de cette place, coupés de bois & de quelques marais, font très-agréables, & elle feroit très-propre au commerce, fa rivière ayant affez de profondeur, & fes environs pouvant fournir bien des retours pour l'Europe.

L'Arrache fut fortifiée par *Muley Naffer*, à la fin du feizième fiècle; elle fut enfuite remife à l'Efpagne en 1610, *Muley Ifmaël* la reprit en 1689. Il refte encore, du côté de terre, un fort régulier, qui a été fait par les Efpagnols, & qui eft très-bien confervé. Le château du côté de la rade a été affez bien rétabli depuis quelques années, & a été renforcé de plufieurs batteries à fleur d'eau.

Les François bombardèrent cette place en 1765, & entrèrent dans la rivière pour y brûler deux corfaires; mais cette entreprife, exécutée avec courage, ayant été contrariée par des obftacles

qu'on n'avoit pas assez prévus, n'eut pas, à beaucoup près, le succès qu'on s'en étoit promis.

Les Européens ont fait quelque commerce à l'Arrache sous le règne de *Sidi Mahomet*, actuellement régnant; mais, par une de ces dispositions dont on ignore les causes, il en a fait retirer tous les établissemens en 1780.

La passe de la rivière de l'Arrache est assez profonde; les gros armemens de l'Empereur y hivernent ordinairement; il y a des magasins pour les agrès des navires, mais il n'y a aucune commodité pour la construction; on y est éloigné des bois qui y sont propres; & le sol, qui n'est que sable, n'est pas assez solide pour établir des chantiers. La rade de l'Arrache n'est pas tenable en hiver, quand les vents fraîchissent dans la partie de l'ouest-sud-ouest; mais on n'a rien à craindre depuis le commencement d'Avril jusqu'à la fin de Septembre.

Depuis l'Arrache jusqu'à la Mamore, sur environ vingt lieues de chemin, par terre, la campagne est variée par divers lacs, par des forêts, & par plusieurs vallons, qui, autrefois, étoient assez peuplés. Dans le dernier, en approchant de la Mamore, on cotoie des lacs d'eau douce, qui ont près de huit lieues d'étendue; ils rassemblent quantité de canards & de poules d'eau. On pêche

dans ces lacs beaucoup d'anguilles; les bateaux dont les pêcheurs se servent sont des espèces de nacelles, faites de roseaux & de jonc, d'environ six pieds de long sur deux de large, où un homme tient à peine, il se sert d'une perche pour gouverner sa petite barque, & il d'arde les anguilles à mesure qu'il les apperçoit. On voit sur les bords de ce lac quelques hospices de *Marabouts* qui sont en vénération de sainteté, & un nombre de campemens de Maures, qui cultivent les terres voisines, qui sont d'un modique rapport. Ce vallon est très-agréable en hiver & au printems, mais en été il est triste, sec & ennuyeux. A l'extrémité méridionale de ce vallon, on trouve un sanctuaire élevé, où il y a des habitations & des jardins; on voit, de-là, serpenter la riviere de Sébou qui vient du côté de Fez, & qui, réunie au Beth, se perd dans l'Océan. Cette rivière, qu'on passe sur des bateaux mal entretenus, est au bas de ce sanctuaire, à une lieue de distance; c'est la limite entre la province du Garb & celle de Beni-Hassen.

Le fort de la *Mamore*, qui est au sud du Sébou, est la première habitation de la province de *Beni-Hassen;* il fut commencé par les Portugais en 1515, & fut détruit en même-temps par les Maures; il fut ensuite rétabli en 1604 par les

Espagnols, sur lesquels *Muley Ismaël* le reprit en 1681. Ce château, qui a dû être à l'embouchure de la rivière de Sébou, s'en trouve éloigné de deux milles par la quantité de sable qui s'est amoncelé; ces ensablemens ont rendu l'entrée de cette rivière difficile & dangereuse, de sorte qu'elle n'est d'aucune utilité pour le commerce & pour la navigation. Il y a dans ce château trente-cinq à quarante familles qui s'entretiennent misérablement du revenu du bac & de la pêche des aloses, qui est très-abondante, dont on fournit tous les environs depuis novembre jusqu'à la fin de Mars.

De la Mamore à *Salé*, il y a cinq lieues; cette place est dans la province de *Beni-Hassen*, sur l'embouchure de la rivière de Salé, formée par la réunion de deux petites rivières, le Buregreb & le Guerou. La rivière de Salé formoit autrefois un port assez considérable où il entroit de gros navires; mais la Barre & la rivière se sont si fort ensablées depuis, qu'il ne peut y entrer de navires de deux cents tonneaux, qu'après les avoir allégés de leur artillerie & de leur lest. Cette Ville fut prise en 1261 par les armes de Don Alphonse dix, Roi de Castille, qui ne la put garder qu'un instant, le Roi de Fez étant venu la reprendre.

Cette place, entourée de murs, a une batterie

de vingt-quatre pièces de canons qui commande la rade, & une redoute qui défend l'entrée de la rivière. On voit au nord de la ville de Salé l'enceinte & les ruines d'une petite Ville inhabitée, que Muley Ismaël a fait bâtir pour y loger les familles des soldats noirs.

Au sud de la rivière de Salé est la ville de *Rabat*; ces deux Villes sont si voisines l'une de l'autre, qu'on ne doit pas les séparer; réunies par les mêmes intérêts, elles ont formé, pendant quelque tems, une espèce de régence gouvernée par ses Magistrats; & ce n'est que depuis trente ans que l'Empereur régnant a détruit cette forme de Gouvernement. Il y a eu anciennement, & par intervalle, nombre d'établissemens Européens à Rabat; c'étoit aussi le séjour de plusieurs Consuls; mais les difficultés de la navigation sur cette rivière & les entraves qui naissent de l'arbitraire du Prince, & du caractère des Maures, ont rebuté les Européens. Rabat est cependant la place la plus propre au commerce de la côte par son voisinage de l'Europe & par la quantité de laines, de cuirs & de cires qu'on pourroit en extraire; cette place d'ailleurs, étant au centre de l'Empire, est à portée de fournir avec plus de facilité aux consommations des importations d'Europe; mais un Gouvernement despotique ne

connoit pour principes que les convenances du moment ; il ordonne, tranche, coupe, & ne discute pas.

On voit à Rabat, sur l'embouchure de la rivière, un château qui fut bâti par Jacob Almonsor, dans le douzième siècle ; ce château a été entièrement détruit par l'Empereur régnant, qui n'a conservé que quelques magasins très-solidement bâtis. Ce château, que j'ai vu avant qu'il fût démoli, renfermoit le palais de Jacob Almonsor, où il y avoit, en petit, toutes les commodités d'agrément & de besoin ; on voyoit sous ce palais une quantité de souterreins voutés à l'épreuve des bombes, où l'on tenoit les munitions. Il y avoit aussi, en face de la rade, un petit fort & une batterie qui défendoient l'entrée de la rivière, & qui ont été ruinés par le tems. Ces batteries ont été rétablies en 1774, sur un plan plus étendu ; mais l'ouvrier qui les a construites (c'étoit un renégat Anglois, très-bon maçon) en a rapproché les embrasures, au point qu'il seroit difficile d'en faire un usage utile ; on a établi d'autres batteries plus bas pour empêcher un débarquement. A peu de distance du château, du côté du sud, on voit, sur la hauteur, un petit fort carré, qui a été bâti par Muley Archid ; ce château, qui est à présent isolé, communiquoit à

celui du nord par un mur, qui servoit de chemin couvert, que l'Empereur régnant a fait abattre.

Jacob Almonsor, ayant desiré se fixer dans la ville de Rabat, & en faire en même-tems une place d'armes pour pouvoir avec plus de facilité passer en Espagne, dont il avoit la souveraineté, fit faire cette enceinte, de près de deux milles, qui existe encore, & qui est fortifiée par des tours carrées; cette enceinte renferme le château, la ville de Rabat (1), & un vaste emplacement où ce Prince fit construire des beaux palais & des jardins agréables, arrosés par des eaux abondantes, qu'il avoit fait venir du voisinage (2). Cette enceinte, ainsi que les Palais & la Ville, furent bâtis par des esclaves Espagnols que ce

---

(1) La ville étoit bâtie alors sur la pente orientale du château de Muley Archid; les maisons, suivant la tradition des Maures, avoient été bâties par des esclaves Espagnols avec peu de solidité, & avec intention de les voir tomber sur les Maures; ce qui arriva en effet. Ces esclaves, en punition, furent mis à mort à la quatrième porte de cette grande enceinte où l'on compte cinq portes, celle de la mer, celle de Maroc, celle du mont, celle de fer, & celle de Chella.

(2) Ces eaux venoient du vallon appelé Tamara, au sud de Rabat, où il y avoit une source saillante à peu de distance de celle qui fournit de l'eau à Rabat.

Prince avoit amenés après sa première campagne.

Ce Prince fit bâtir dans la même clôture une très-grande mosquée, dont il reste encore des ruines; le comble en étoit soutenu par trois cents soixante colonnes de marbre brut; du côté de la face orientale de cette mosquée, il y avoit des logemens pour les desservans, & des portiques, assez bien conservés, qui ont existé jusqu'en 1773. Au côté opposé, faisant face à l'ouest, il y a une belle tour carrée, très-solidement bâtie en pierres de taille, qui a pres de deux cents pieds de haut, qu'on appelle la tour d'*Hassen*. Cette tour a la même forme, les mêmes ornemens, le même escalier, & les mêmes proportions que celles de Séville & de Maroc; &, selon toutes les traditions, elles ont été faites par le même Architecte (1). On voit de cette tour sur l'océan, & on y découvre les vaisseaux d'aussi loin que la vue peut porter; ce monument est parfaitement conservé, malgré le penchant qu'ont les Maures à détruire; l'escalier seul est un peu dégradé, ainsi que l'angle qui est à l'est-sud-est, qui a été emporté par la foudre. A peu de distance de cette tour, du côté du nord, on voit encore les ruines

(1) Voyez la note à fol. 138 du second tom.

d'un mur qui s'eſt pétrifié, ſur lequel il devoit y avoir un château, dans les anciens tems.

Après cette ſuite de révolutions qui affligèrent cet Empire, les Maures acquirent le terrein de cette grande enceinte, & y plantèrent des jardins & des vignes, qui rendoient cet emplacement très-agréable. L'Empereur régnant, malgré trois cents ans de propriété tranſmiſe à pluſieurs générations, revendiqua les prétendus domaines de la couronne, s'appropria ce terrein en 1774, le fit ravager, & y bâtit une Ville pour les ſoldats, qui ont conſervé le nom de Noirs; cette milice ayant été licenciée, la Ville a été abandonnée, & il n'en reſte que les ruines. Ce Souverain, en 1785, a fait commencer dans cet emplacement un palais qu'il ſe propoſe d'habiter, ſi quelque changement dans ſes idées n'éloigne encore l'exécution de ce projet.

Il y a à Rabat & à Salé quelques chantiers pour conſtruire des navires; mais les obſervations faites ſur la difficulté de la paſſe, & les probabilités qu'il y a qu'elle s'enſablera tous les jours davantage, permettent de préſager que cette rivière ne pourra recevoir que des navires à rames.

On ne peut guères fréquenter la rade de Salé que dans la belle ſaiſon, depuis le commence-

ment d'Avril jusqu'à la fin de Septembre. Quand les vents tournent dans la partie du sud-sud-ouest, ce qui n'arrive guères qu'en hiver, cette rade n'est point tenable, on y est exposé à des fréquens dérademens, & les variations de la barre alors ne permettent que difficilement la communication avec la Ville. Le bon mouillage de cette rade est au sud de la rivière du côté de Rabat, & de façon que le navire soit enfourché entre la tour de la mosquée du Château, & celle appelée Hassen, ayant cette dernière au nord. On doit faire attention aux cables, parce qu'il y a sur cette rade une quantité d'ancres abandonnées.

A côté de l'enceinte de Rabat, dans la partie orientale, on voit une petite Ville ruinée, appelée *Chella*; elle renferme plusieurs tombeaux de Maures en vénération; cette Ville elle-même est considérée comme un hospice, & les Mahométans seuls ont la liberté d'y entrer. Dans le Discours préliminaire j'ai hasardé quelques conjectures sur cette Ville, qui peut avoir été la Métropole des colonies Carthaginoises sur la côte occidentale d'Afrique.

A huit lieues de Rabat, on trouve sur la même côte, vers le sud, un mauvais Château appelé *Mensouria*, dans la province de *Temsena*: ce Château fut bâti, dans le douzième siècle, par

Jacob Almonſor, pour donner aſyle, la nuit, aux voyageurs ; les plaines des environs étant habitées par des peuples inquiets & voleurs.

En ſuivant la même côte, on trouve à quatre lieues de Menſouria la rade de *Fédale* ; c'eſt mal-à-propos qu'on a donné le nom d'Iſle à une petite pointe de terre qui avance en mer, qui forme une anſe, & qui peut à peine ſervir d'abri à des petits bateaux. L'Empereur régnant ayant permis, en 1773, l'extraction d'un amas conſidérable de bled raſſemblé dans les matamores (1) des environs de cette rade, profita de cette occaſion pour y faire conſtruire une Ville, & obligea les commerçans, qui voudroient jouir de cette extraction, d'y faire bâtir des maiſons; en conſéquence la ville de Fédale fut commencée dans un emplacement très-gracieux, & fut abandonnée dès que le bled fut enlevé. Telle eſt en racourci l'hiſtoire de Fédale, ville ruinée avant d'être achevée; & telle eſt à-peu-près l'hiſtoire de tout le pays.

Comme cette rade eſt un peu abritée par la côte qui, dans la partie méridionale, prolonge

(1) Les Matamores ſont des puits creuſés en terre, où l'on conſerve le bled pendant long-tems, ainſi qu'on le verra plus en détail à l'article des mœurs & uſages des Maures.

 ſenſiblement

ſenſiblement à l'oueſt, on peut y tenir en hiver; mais en été, pour peu que les vents fraîchiſſent dans la partie du nord-nord-oueſt, on y eſt incommodé par la groſſe mer.

A quatre lieues au ſud de Fédale, on trouve *Anafé*, qu'on appelle aujourd'hui *Dar-Beyda;* il n'y reſte que les ruines d'une Ville qui a été anciennement poſſédée par les Portugais. Cette Ville, habitée par quelques Maures logés ſous des cabanes, eſt ſur une rade très-agréable, & ſur une vaſte plaine, qui ſeroit ſuſceptible de la plus brillante culture.

A quinze lieues d'Anafé ou Dar-Beyda, en ſuivant la côte vers le ſud, on trouve la ville d'*Azamore* dans la province de *Duquella*, ſur la Morbeya (1), & à quelque diſtance de ſon embouchure; cette Ville, qui eſt en dedans de la côte, n'eſt point propre à un commerce maritime, parce que l'entrée de cette rivière eſt dangereuſe. Cette place fut attaquée ſans ſuccès par les Portugais, en 1508; mais elle fut priſe, en 1513, par le Duc de Bragance, & fut abandonnée à la fin du ſeizième ſiècle.

(1) Le vrai nom de cette rivière eſt *Om-arbaym*, qui veut dire quarante ſources ou quarante mers, & c'eſt par l'altération du mot, qu'on l'appelle Morbeya.

A peu de diſtance d'Azamore, & dans une rade très-vaſte, on voit les ruines d'une ancienne Ville appelée *Tite*, que je crois encore une des Villes fondées par ordre du Sénat de Carthage. Il y a tout auprès les ruines de la ville d'*Almédina*, qui a été bâtie par les Maures.

Dans la même rade dont je viens de parler, à quatre lieues au ſud d'Azamore, on voit la ville de *Mazagan*, qui fut bâtie par les Portugais, en 1506, ſous le nom de *Caſtillo Réal*. Sous les murs de cette place, du côté du nord, on a ménagé un baſſin où les petits navires peuvent entrer; mais les gros ſont obligés de mouiller à deux lieues au large à cauſe de la pointe d'Azamore qui s'avance à l'oueſt, & qu'il ſeroit difficile de parer ſi, les vents ſoufflant au ſud-ſud-oueſt, on étoit obligé de dérader. Cette place fut aſſiégée en vain, en 1562, par le Chérif de Maroc; les Portugais l'ont conſervée juſqu'en 1769; l'Empereur régnant l'aſſiégea alors au moment même où la cour de Lisbonne ſe propoſoit de l'évacuer. Les Maures de la province de Duquella, qui faiſoient avec les Portugais un commerce clandeſtin, ont bien du regret que cette place ait changé de maître.

La ville de Mazagan aujourd'hui eſt entièrement ruinée, & preſqu'inhabitée; les Maures

ont enlevé les poutres & les planches des maisons, dont les murs se soutiennent comme par artifice. J'y ai encore vu, en 1781, une citerne, un peu dégradée par les bombes, qui mérite la curiosité des voyageurs par l'élégance de sa construction; on y descend par des escaliers; elle est magnifiquement éclairée, & sa voûte est soutenue par vingt-quatre colonnes très-régulières. Au sud-ouest, & à peu de distance de Mazagan, il y a une vieille tour appellée *Boricha*, d'où vient le nom de Bridja que les Maures confondent avec celui de Mazagan.

Lorsque cette Ville appartenoit aux Portugais, les Maures du sud, qui ne pouvoient faire le voyage de la Mecque, suppléoient à cette dévotion, en venant faire quelques décharges de mousqueterie sur Mazagan, qui appartenoit aux Chrétiens. Un de ces fanatiques ayant été coupé en deux d'un coup de canon que tira la place, ses camarades l'enterrèrent comme un Saint; ils emportèrent le boulet comme un trophée de victoire, & eurent soin à l'avenir de tirer de plus loin.

A douze lieues de Mazagan, en prolongeant la côte, on trouve la ville de *Valédia*; elle est dans une plaine pierreuse où l'on voyage avec peine. Au bas de cette Ville, il y a un bassin

très-vaſte, entouré de rochers, formé par la nature, qui contiendroit plus de mille navires; mais l'entrée de ce baſſin, qui eſt rétrécie, & & qui découvre entièrement à l'oueſt, feroit auſſi difficile que dangereuſe. La côte de Valédia eſt bordée de rochers élevés de près de trente pieds, qui, dans les anciens tems, auront été lavés par la mer; & les Maures habitent dans les cavernes qu'elle a creuſées. Au bas de ces rochers les ſables ramaſſés par le laps du tems ont formé une plaine ſpacieuſe & agréable, où ces Maures cultivent des légumes & des herbages qu'ils débitent dans la province de Duquella, où le manque d'eau rend le jardinage très-rare.

La petite ville de Valédia n'eſt qu'une enceinte de murs qui contient peu d'habitations; ſon nom indique qu'elle a été bâtie ſous le règne de Muley Valid, qui mourut en 1647. A en juger cependant par ſa poſition, on feroit fondé à croire que cette Ville eſt dans le même emplacement où Léon l'Africain place Conte, qu'il dit avoir été bâtie par les Africains à vingt milles de Saffi. Marmol l'a copié de même; mais par quelque conformité de nom, il confond Conte avec le cap Cotres (aujourd'hui cap Spartel) qui eſt à cent lieues plus au nord.

En allant de Valédia au ſud, après avoir

doublé le cap Cantin, on trouve à huit lieues de diſtance la ville de *Saffi*, qui eſt la ſeule de la province d'*Abda*. Cette Ville eſt ancienne, & peut bien être du nombre de celles qui ont été bâties par les Carthaginois. Les Portugais s'en rendirent maîtres en 1508, & l'abandonnèrent, en 1641, après avoir réſiſté aux efforts des Chérifs, qui ne purent s'en emparer.

Saffi a été pendant long-tems le centre d'un commerce ſuivi avec l'Europe. Les François qui y avoient pluſieurs établiſſemens avant la paix, & qui y réſidoient ſur la foi de l'aſyle, en retiroient beaucoup de laines, de cires, de gommes & de cuirs. L'Empereur, actuellement régnant, ayant établi un Port principal à Mogodor, Saffi ne fait plus aucun commerce. Cette Ville a une très-belle rade où les navires peuvent mouiller en toute ſûreté; mais en hiver, quand les vents ſont dans la partie du ſud ou ſud-oueſt, il faut néceſſairement dérader.

Les environs de Saffi ſont triſtes & déſerts, & ils manquent d'eau: les Maures de cette Ville ſont groſſiers, fanatiques, & peu ſociables; ſous prétexte d'un nombre de tombeaux ou hoſpices de Saints qui ſont à l'entrée de cette Ville, les Juifs ne peuvent y entrer que nuds pieds, & on ne permettoit pas aux Chrétiens d'y entrer à

cheval (1). Je ſuis le premier qui, en 1767, après le traité de paix, pendant un an que j'ai réſidé à Saffi, ai ſecoué, avec quelque peine, le joug ridicule auquel les Européens s'étoient aſſervis ; & ce n'eſt que depuis ce tems-là qu'ils jouiſſent de la liberté d'entrer & de ſortir de la Ville à cheval.

A environ cinq lieues au ſud de Saffi, on trouve la rivière de *Tanſif*, qui eſt la borne de la province d'Abda ; cette rivière deſcend du mont Atlas, paſſe près de Maroc, & ſe jette dans l'Océan. On voit ſur l'embouchure de cette rivière, du côté du nord, dans un lieu enſablé & marécageux, les ruines d'une petite Ville que les Maures appelloient Suéra, d'où le mauvais air ou les inondations du Tanſif les auront chaſſés. A l'autre côté du Tanſif, que l'on paſſe à gué, ou bien ſur des radeaux faits avec des outres pleines de vent, aſſujetties à quelques roſeaux, on trouve un Château de forme carrée, qui a été conſtruit du tems de Muley Iſmaël, pour protéger le paſſage de cette rivière dans le tems des révolutions : ce Château ne renferme au-

(1) Cette dévotion ridicule n'aura commencé qu'à la fin du dix-ſeptième ſiècle, puiſque les Portugais, qui ont été maîtres de cette place, ne l'ont abandonnée qu'en 1641.

jourd'hui que peu de familles, & les environs n'en ſont pas cultivés.

Du Tanſif à *Mogodor*, province de *Hea*, il y a dix-huit lieues; ce chemin eſt varié par des vallons aſſez agréables, quoique pierreux, où l'on voit de tems en tems quelque culture. Cette place, que les Maures appelent indifféremment *Suera* ou *Mogodor*, reçoit ſon nom d'un Saint vénéré ſur le pays appelé Sidi *Mogodour*, dont on voit le tombeau à peu de diſtance au ſud de la Ville. Il n'y avoit anciennement à Mogodor qu'un mauvais Château qui avoit été conſtruit par les Portugais, pour aſſurer les communications entre les places qu'ils avoient au ſud de cette côte; ce Château protégeoit en même-tems l'entrée d'un Port formé par un canal qui eſt entre la terre & une petite Iſle. Cette ſituation ayant paru favorable pour en faire une place de commerce, l'Empereur, actuellement régnant, réſolut d'y faire bâtir une Ville; ceux de ſes ſujets qui jouiſſoient de quelques facultés s'empreſsèrent d'y faire conſtruire des maiſons pour complaire à leur maître; les Négocians des différentes nations furent invités à en uſer de même, & l'Empereur leur accorda en dédommagement des exemptions & des rabais ſur les Douanes, qui furent ſolemnellement promis,

& ne furent pas ſcrupuleuſement obſervés.

Cette Ville, qui fut commencée en 1760, eſt entièrement achevée; elle renferme une quantité de maiſons ſolidement & aſſez proprement bâties: les rues de cette Ville ſont alignées, & il n'y en a point dans cet Empire qui ſoit conſtruite avec autant de régularité (1). Cette place, entourée de murailles, eſt protégée de batteries pour la défendre, autant du côté de la mer que du côté de terre, en cas de quelqu'invaſion de la part des Maures du ſud : dans un tel cas cependant, cette Ville, qui n'a point d'eau, & dont la rivière eſt éloignée de demi-lieue, feroit à la diſcrétion de l'ennemi.

L'Empereur régnant a raſſemblé à Mogodor tous les Négocians européens; & c'eſt le ſeul port de la côte, tout éloigné qu'il eſt de l'Eu-

(1) Un Ingénieur François, appelé Cornut, des environs d'Avignon, qui, courant après la fortune, paſſa de Gibraltar à Maroc, comme on va de Caribde en Scilla, jetta les fondemens de la ville de Mogodor. Il fut très-bien acceuilli de l'Empereur, qui deſiroit diſtinguer ſon règne par la fondation d'une nouvelle Ville; mais après avoir ſervi dix ans, cet Ingénieur retourna en France, auſſi pauvre qu'il en étoit parti. Cette Ville a été achevée enſuite par des renégats, & par des Maçons appelés d'Europe.

rope, qui ait avec elle des liaiſons ſuivies de commerce. Cette Ville eſt dans un ſol humide & ſi bas, que, dans les grandes marées, elle forme une preſqu'Iſle. Les environs en ſont triſtes; ce ne ſont par-tout que des ſables accumulés, & quelques déſerts ſauvages, où tout reſpire la ſolitude & l'ennui. Les Européens, en dédommagement, ont une communication plus facile avec les Provinces du ſud, qui, par l'échange de leurs productions contre les importations d'Europe, entretiennent l'activité du commerce de cette place.

Le port de Mogodor eſt formé par un canal qui eſt entre la terre & une Iſle qui a plus d'un mille de long : ce canal a ſon embouchure au nord-oueſt, & ſa ſortie au ſud; il eſt aſſez ſûr pour des navires de moyenne groſſeur; mais il n'a pas, en général, aſſez de profondeur, d'autant plus qu'il ſe reſſerre tous les jours par la quantité de ſables qui s'y accumulent. Le naufrage de pluſieurs navires qui ont péri en hiver dans ce port, par des coups de vent violens, dans la partie du ſud-oueſt, démontre ſon peu de ſûreté, dans la mauvaiſe ſaiſon.

En ſuivant la côte dans la partie du ſud, on trouve, à environ trente-cinq lieues de Mogodor, dans la province de *Sus*, la ville de *Sainte-*

Croix, que les Arabes appelent *Aguadir* ou *Cap d'Aguer*. L'immenſe baie de cette place & les environs ſont très-poiſſonneux. Un Gentilhomme Portugais fit bâtir ſur cette côte une maiſon de bois pour y établir ſa pêche, & s'en fit une propriété : les Maures appeloient cette habitation *el dar del Roumi*, la maiſon du Romain ; le Roi Don Emanuel de Portugal, voyant l'importance de ce poſte pour étendre les conquêtes qu'il avoit faites, & aſſurer celles qu'il méditoit, acheta cet emplacement au commencement du ſeizième ſiècle, & y fit bâtir la fortereſſe qu'on appela Sainte-Croix, qui fut priſe ſur les Portugais en 1536. Cette place a été pendant longtems le centre d'un grand commerce ; & juſqu'en 1773 les nations de l'Europe y ont eu pluſieurs établiſſemens, que l'Empereur fit paſſer à Mogodor après avoir fait démolir les fortifications de Sainte-Croix. Comme le caractère de ce Prince ne permet pas d'aſſeoir ſur ſes réſolutions un jugement fixe, on a ſuppoſé qu'il prit cette détermination dans la crainte que cette place ne fût attaquée par les Eſpagnols lorſqu'il ſeroit occupé du ſiége de Mélille, qu'il entreprit en 1774.

Le port de Sainte-Croix eſt une vaſte & grande baie très-ſûre, qui peut contenir un grand nombre de navires, & qui eſt à l'abri de tous les

vents. La communication de cette place avec le sud, lui donnoit plus de facilités pour le commerce que l'on en n'a sur le reste de la côte.

Après Sainte-Croix il n'y a pas de port fréquenté sur la côte de Maroc. Le pays de Tarudant, qui est au sud de cette place, & qui fait partie de la province de Sus, est la limite méridionale de cet Empire.

Le pays de *Vled de Nun*, qui est immédiatement après la province de Sus, en est séparé par des déserts sabloneux. L'Empereur de Maroc, comme je l'ai observé au commencement de ce Chapitre, s'arroge bien la Souveraineté du Vled de Nun; mais il n'a sur les peuples qui l'habitent qu'une foible autorité. Cette Province vaste, mais déserte, n'a jusqu'au cap Bojador, sur environ soixante lieues de long, aucun port ni aucun mouillage; elle est peuplée d'Arabes de différentes tribus, dont les campemens sont répandus dans l'intérieur des terres susceptibles de quelque culture; dans la partie occidentale, ce ne sont que des plages désertes, bordées de sables & de rochers sous l'eau, sur lesquels la mer vient se briser. L'on est quelquefois entraîné sur cette côte par des courans rapides qui se forment entre la terre & les isles

Canaries; des navires Efpagnols, des Anglois & des François y ont fouvent fait naufrage (1). Dans ces cas malheureux, le fort des équipages ne fauroit être plus déplorable; ils font enlevés & dépouillés par les Arabes de ces cantons, qui, malgré quelque police qu'ils obfervent dans leur brigandage, s'enlèvent réciproquement leurs Efclaves & leurs dépouilles les armes à la main. Ces malheureux font expofés à la faim, à la foif, aux caprices des maîtres, & à toutes les humiliations de la misère; à la honte de l'humanité, ils font vendus & revendus, & plus fouvent troqués contre des chameaux, ou autres beftiaux, dans les marchés de ces déferts. L'Empereur de Maroc emploie bien quelques offices pour faire entrer ces infortunés en fon pouvoir;

(1) Ces accidens de la navigation, qui peuvent dépendre d'un concours malheureux de circonftances, ont été très-fouvent occafionnés par l'ignorance des navigateurs; & on peut s'en convaincre par la dépofition des Mariniers, qui ont furvécu à ces difgraces. On les préviendroit en affujettiffant les Navigateurs deftinés pour la côte d'Afrique, à paffer à l'oueft des Canaries, & fur-tout en faifant obferver avec plus de rigidité les ordonnances pour l'examen des Capitaines, & en établiffant que les navires deftinés à des longs voyages, euffent trois Officiers, le Capitaine compris, en état de commander.

mais la lenteur, & les difficultés que ces recherches & ces négociations éprouvent, occaſionnent toujours des retards qui répandent la plus grande incertitude ſur le ſort de ces malheureux. Une fois au pouvoir de ce Prince, il faut encore les ſolliciter, & les attendre avec patience de ſa juſtice & de ſa généroſité (1).

Dans ces climats méridionaux le Mahométiſme eſt mêlé de plus de ſuperſtitions encore qu'il ne l'eſt parmi les Marocains; l'imagination plus exaltée, en raiſon d'une plus grande chaleur, y multiplie le nombre des fanatiques, qui, ſous le nom de Saints, ſéduiſent la dévotion & la crédulité des peuples. Ils n'ont ni Moſquées ni lieux fixes pour faire la prière; ils prient dans leurs tentes, ou en tel lieu où ils ſe trouvent; & quand ils manquent d'eau, ils ſuppléent aux ablutions avec du ſable, ainſi que cela leur eſt permis par la loi. L'eſprit de pillage tient les peuples de ces climats en mouvement; ils courent les déſerts pour aller juſques dans la Nigritie, où ils enlèvent même des Noirs. Ils règlent

(1) L'Equipage d'un navire de Nantes, deſtiné pour la traite des Nègres, qui périt ſur cette côte à la fin de 1775, ne put être rendu en France que deux ans après.

leur route, & jugent des approches des rivières par le vol de certains oiſeaux.

La province de Vled de Nun, eſt aſſez commerçante : après avoir paſſé les déſerts qui la ſéparent du Maroc, on trouve quelques terres propres à la culture; on y recueille des gommes & des cires de belle qualité. Comme ces peuples, éloignés du centre de l'autorité, vivent dans une ſorte d'indépendance, le luxe a chez eux plus de liberté; & ils font des conſommations aſſez ſuivies de marchandiſes d'Europe, & particulièrement de toiles. Pluſieurs Tribus de ces Arabes ſont plus lians & de meilleure foi que le reſte des Maures; ils commercent à Mogodor, avec réſerve & circonſpection pour ne pas expoſer leurs richeſſes à l'incertude des évèmens. Il eſt probable qu'ils ont des liaiſons plus ſuivies avec les comptoirs du Sénégal, où ils peuvent trafiquer avec plus de liberté; & ce n'eſt que par leur entremiſe que les Maures occidentaux ont des relations avec les peuples de la Nigritie. S'il étoit praticable de former des établiſſemens du côté du cap Bojador, on pourroit faire avec ces Arabes un commerce plus utile; & les navigateurs, qui auroient le malheur de naufrager ſur cette côte, y trouveroient un ſecours plus prompt & plus aſſuré; mais cette idée

eſt ſuſpceptible de trop de difficultés pour qu'on puiſſe s'en occuper.

La côte de Maroc étant ce qu'il y a de plus utile à connoître, je me ſuis permis des détails plus ſuivis ſur cet objet. Les Villes qui ſont dans l'intérieur de l'Empire, ne ſont pas en grand nombre; je les citerai en remontant du ſud au nord.

Villes de l'intérieur de l'Empire de Maroc.

La ville de *Tarudant*, qui eſt dans la province de Sus, eſt preſqu'à l'extrêmité de l'empire de Maroc; c'étoit autrefois la capitale d'un petit Royaume, & c'eſt aujourd'hui le ſéjour d'un Gouverneur de confiance, ou de quelque Chérif parent du Roi. Il y a encore dans cette Province les villes de Climi, Aguadir-Toma, & pluſieurs autres habitations, qui, de même que Tarudant, ſont bâties en pierres & en ciment. Comme cette province n'a point de ports, les Maures portent ſes productions à Mogodor.

Maroc, qui eſt devenue la capitale de l'Empire, & qui lui en a donné le nom, étoit autrefois la capitale du royaume de Maroc, qui ſe bornoit à la rivière *Om-Arbaym* ou *Morbeya* : cette Ville eſt à vingt lieues de la mer, à l'eſt-ſud-eſt de

Saffi, & à peu de diſtance du mont Atlas ; elle a été bâtie dans l'emplacement à-peu-près où les anciens ont placé le *Boccanum emerum.*

Abu-Teſſifin, premier Roi des Maures, de la race des *Morabethoun* ou Marabouts, ſe fixa d'abord à la ville d'Agmet, qui eſt ſur la chûte occidentale du mont Atlas, à peu de diſtance de Maroc. Deſirant fonder la capitale de ſes États dans un emplacement plus agréable, il choiſit le lieu où ſe trouve Maroc, que les Arabes appelent *Marrakeſch*, & les Eſpagnols *Marrueccos.* Ce Prince commença à faire bâtir cette Ville en 1052 ; elle fut continuée par ſon fils & ſon ſucceſſeur Joſeph Ben-Abu Teſſifin, qui y établit ſa Cour. Ses murs très-épais ſont conſtruits d'un ciment compoſé de terre de chaux & de ſable, que l'on met dans des formes où on le bat avec des battoirs ; ce ciment ſe durcit avec le tems, & ſe pétrifie, ſur-tout quand le mêlange en eſt bien fait, & qu'on n'y épargne pas la chaux (1).

(1) Les Eſpagnols font uſage de ce ciment, &, de même que les Maures, ils l'appellent tapia. C'eſt de-là, peut-être, que nous avons pris le mot de taper. C'étoit vraiſemblablement la façon de bâtir des anciens : on voit dans *Tite-Live* que les murs de Sagonte étoient bâtis en mortier fait de terre.

La ville de *Maroc* (1) eſt dans une plaine agréable, plantée de palmiers, ayant à l'eſt le mont Atlas qui fait un très-bel effet. Cette plaine fertile, & ſuſceptible d'une grande culture par l'abondance des eaux, étoit autrefois diviſée en un nombre infini de jardins clos, enrichis par de belles plantations d'oliviers qui ont ſurvécu à la barbarie des hommes. Ces enclos, qui renfermoient les maiſons de campagne des particuliers, & leurs plantations, étoient arroſés par plus de ſix mille ſources, qui, du mont Atlas, venoient rafraîchir & féconder cette plaine. Ces riches propriétés ont été dévaſtées dans les révolutions qui ont précédé & diſtingué le règne de Muley Iſmaël; il n'en reſte plus que les ruines, & à peine, en 1768, avoit-on rétabli le cours de mille deux cents ſources qu'on voit ſerpenter dans cette fertile campagne. La ville de Maroc, expoſée elle-même à la dévaſtation de pluſieurs conquérans, ſucceſſivement pillée & ravagée, n'a conſervé que ſa forme; ſes murs extérieurs,

(1) Il paroît, ſelon Marmol & la Martinière, qu'il y avoit anciennement une Ville appelée Marocco, dont l'hiſtoire Romaine fait mention; Marmol l'appelle Tamaroc; elle étoit ſur le fleuve Morbeya. Cette Ville a été ruinée, & il n'en reſte aucune trace.

qui existent en entier, à quelques dégradations près, représentent une Ville qui a pu contenir trois cents mille ames. L'intérieur de cette capitale n'est aujourd'hui qu'un désert inhabité; les ruines des maisons, entassées les unes sur les autres, y forment presque des vallons où la canaille peut se mettre aux aguets pour voler les passans. Les quartiers qu'on a rétablis sont éloignés les uns des autres, les maisons y sont basses, mal-propres & peu logeables. On aura de la peine à croire qu'une Ville impériale puisse être aussi misérable & aussi déserte; je doute qu'elle renferme trente mille habitans même lorsque la Cour s'y trouve.

Il y a dans l'intérieur de Maroc plusieurs mosquées assez grandes qui n'ont rien de magnifique: on voit à une de ces mosquées une tour pareille à celle qui est à Salé & à Séville, qu'on apperçoit de fort loin. Il y a dans cette Ville plusieurs enclos, presqu'isolés, embellis par des jardins remplis d'orangers; ces enclos renferment quelques pavillons où logent les Princes; ces pavillons, couverts de tuiles vernissées en couleur, se font d'autant plus remarquer, que leur gaieté contraste davantage avec la misère des environs.

On doit mettre au nombre des édifices publics un enclos qu'il y a à Maroc (& c'est de même

dans toutes les Villes de l'Empire), il eſt deſtiné à la vente des étoffes ou autres effets précieux; on l'appelle Elcaiſſeria (1). Ces édifices en Barbarie, n'égalent pas, à beaucoup près, ceux de même genre qu'on voit en Turquie, & qu'on appelle Bezeſtin.

A l'extrémité de la ville de Maroc, & tout près du palais, il y a un faubourg muré d'environ deux milles de tour, qu'on appele la Juiverie; c'eſt-là où habitent les Juifs, ſous la garde d'un Alcaïde, pour empêcher qu'on ne les inſulte. C'eſt dans le même faubourg où ont logé anciennement les Seigneurs & autres particuliers Eſpagnols, qui, par mécontentement ou par d'autres motifs, étoient paſſés au ſervice des Rois de Maroc, & il y a encore un quartier qu'on appelle des Andalous : ce faubourg a été occupé enſuite par plus de trois mille familles de Juifs, ainſi qu'on peut en juger par les débris des maiſons & des ſinagogues. De cette vaſte population, à peine reſte-t-il aujourdhui deux cents familles, expoſées à la tyrannie & à la miſére, qui ont forcé tout

(1) On a déjà vu dans le ſecond tome, à la deſcription de Grenade, ce que c'eſt que *Elcaiſſeria*, qui n'eſt qu'une altération du mot de *Ceſarea*.

le reste à s'expatrier pour aller vivre dans les montagnes ; ils y jouissent de plus de repos, malgré la férocité des peuples qui les habitent.

Le Palais de l'Empereur, à l'extrémité de la ville de Maroc, en face du mont Atlas, est une enceinte très-vaste & solidement bâtie. Les principales portes d'entrée, dont le cintre se termine en pointe, sont en pierre de taille, chargées d'ornemens entrelassés avec symétrie à la façon des Arabes. Cette enceinte réunit différentes cours & renferme plusieurs jardins très-bien entretenus par des Jardiniers Européens ; dans chacun de ces jardins il y a une coupe où l'Empereur se rend pour se reposer, ou pour s'entretenir avec les personnes de sa Cour ; ces coupes sont des édifices carrés sur quarante pieds de face, & un peu moins d'élévation, terminant en pyramide ; elles sont couvertes de tuiles vernissées de différentes couleurs ; l'intérieur de chaque coupe forme une salle ; elle reçoit le jour par quatre grandes portes qui sont aux quatre faces, qu'on ouvre plus ou moins, selon la position du soleil, & à proportion de la fraîcheur qui peut en résulter. Ces salles sont peintes en dedans en couleur & or, dans ce même goût que nous appelons arabesques ; ces ornemens forment des cartouches, où il y a des passages de l'Alcoran ou autres sentences Arabes.

Les meubles de ces appartemens ſont très-ſimples, ils ſe réduiſent à un lit de repos ou un canapé quelques fauteuils, des tables avec des porcelaines & autres ornemens, tout ce qu'il faut pour le thé, des pendules, des armes ſuſpendues aux murs, une aiguière, & des tapis pour la prière.

Le pavillon qui renferme les appartemens où l'Empereur loge avec ſes femmes, eſt dans un des jardins; la diſtribution de ces appartemens eſt aſſez bien entendue, ſelon leur façon de vivre; car le goût des nations à cet égard eſt par-tout ſoumis à leurs uſages & à leurs beſoins. Il n'y a dans ce palais aucun ornement ni aucune recherche en meubles, tout annonce la ſimplicité; on ignore dans ces climats cette foule de jouiſſances & de fantaiſies que l'Europe a adoptées, & que ſon induſtrie, ſon luxe & ſon inconſtance multiplient tous les jours.

L'Empereur régnant, qui a pour la ville de Maroc un goût de préférence, a fait ajouter à ſon palais une nouvelle enceinte, où il a fait bâtir, par des Européens, des pavillons réguliers entourés de jardins; ces pavillons, bâtis en pierre de taille, avec de belles fenêtres, ſont de très-bon goût, & donnent à cette enceinte un air de grandeur & de magnificence, qu'on ne voit pas dans tout le reſte. L'emplacement qui ſépare ces

pavillons de l'ancien palais, forme une vaſte place, entourée de murs, appelée *Méchouar*, où l'Empereur donne, quatre fois la ſemaine, ſes audiences publiques. On arrive à cette enceinte, du côté de la campagne, par une grande porte, qu'on n'ouvre qu'une heure avant le *Méchouar*.

Le mont Atlas, qui borde la plaine de Maroc, & qui en eſt à peu de diſtance du côté de l'eſt, paroît là dans ſa plus grande élévation; ſes vallons, entrecoupés d'arbres & de verdure, qui ſe confondent avec la neige qui eſt ſur le ſommet, font un effet ſingulier & pittoreſque. Cette chaîne de montagnes garantit les environs de Maroc du vent d'eſt, qui ſeroit brûlant en été, tandis que les neiges qui couvrent l'Atlas tempèrent, en même-tems, la chaleur du climat; les nuits y ſont conſtamment fraîches, & ce n'eſt que depuis neuf heures du matin, juſqu'à quatre ou cinq de l'après-midi, qu'on éprouve une grande chaleur; les froids y ſont aſſez ſenſibles en hiver, à cauſe de la neige qui tombe ſur les montagnes, du reſte le climat eſt très-ſain. Le ſéjour de Maroc, cependant, n'eſt point agréable pour les étrangers; les maiſons ſont mal propres, remplies de punaiſes, la fraîcheur, en été, y attire beaucoup de ſcorpions ainſi que des ſerpens, & les moucherons y ſont très-incommodes.

A environ une lieue de Maroc, on trouve la rivière de Tanſif ; qui vient du mont Atlas, & qui va ſe perdre dans l'Océan, à peu de diſtance au ſud de Saffi ; on paſſe cette rivière à Gué dans la belle ſaiſon ; il y a cependant un pont en briques, aſſez long, & mal entretenu, qui a été bâti à la fin du ſeizième ſiècle par les eſclaves Portugais, qui ſurvécurent à la défaite de l'armée de Don Sébaſtien.

Indépendamment des ſources qui viennent du mont Atlas arroſer les campagnes de Maroc, quelques Ecrivains ont parlé, comme d'une merveille, des aqueducs qui conduiſent l'eau à la Ville & aux environs ; ce ne ſont cependant que des conduits ſouterrains, ouverts par intervalle, groſſièrement faits & creuſés dans la terre, ſur quinze ou vingt pieds de profondeur, ſelon l'élévation & le niveau du terrain ; on ne peut refuſer des hommages de vénération à ces premiers efforts de l'induſtrie des hommes, qui ſemblent annoncer les arts ſortant du Chaos ; mais on ne doit pas confondre & comparer ces conduits barbares avec les monumens de même genre, qui annoncent partout le progrès des arts, & la magnificence des Nations.

A peu de diſtance de Maroc, ſur la chûte occidentale du mont Atlas, on voit la ville d'Agmet,

qui a été un inſtant le ſéjour des premiers Rois de Maroc, celle d'Aminey, & pluſieurs mauvais villages habités par des Juifs, qui ont abandonné la capitale pour ſe dérober aux avanies & à la vexation. Le terroir de ces environs eſt très-fertile, ainſi que tous les vallons de cette ſuperbe montagne, habitée par des Brebes, qui ſont preſqu'indépendans.

Après que Muley Iſmaël eut réuni les petits Royaumes qui forment l'Empire de Maroc, il deſira d'avoir deux Villes impériales pour pouvoir plus aiſément contenir les peuples, en paſſant alternativement du ſud au nord; Maroc fut la Ville impériale du ſud, & Miquenès, que ce Prince fit agrandir, fut la Ville impériale du Nord.

La ville de *Miquenès* eſt à l'extrémité de la province de *Beni-Haſſen*, à quatre-vingt lieues au nord de la ville de Maroc, & à vingt lieues à l'eſt de Salé & de l'Océan; le fondateur de cette ville appelé *Maknaſſa* la fit bâtir d'abord dans le fond d'un vallon; mais Muley Iſmaël la fit conſidérablement agrandir dans la plaine qui eſt au couchant. Cette Ville eſt entourée de vallons & de côteaux bien cultivés, ornés de jardins & de plantations d'oliviers, & arroſés par des ruiſſeaux & des eaux abondantes; auſſi les fruits & les légumes y ſont d'un goût excellent; les habi-

tans eux-mêmes, par un peu plus d'urbanité, ſemblent annoncer la température du climat. L'hiver à la vérité y eſt fort incommode par la quantité de boue qu'il y a dans cette Ville & dans les environs, parce que les rues n'en ſont point pavées, & que la terre eſt glaiſeuſe.

La ville de *Miquenès* eſt entourée de murs; le palais même eſt fortifié de deux baſtions, où il y a eu de la petite artillerie; Muley Iſmaël & Muley Abdallah, ont ſouvent réſiſté dans cette Ville aux efforts des Brebes conjurés contre leur tyrannie. On voit du côté de l'oueſt quelques murs de circonvallation, de ſix pieds de hauteur, qui n'étoient vraiſemblablement que des retranchemens pour l'infanterie; les attaques des Brebes n'étant que des courſes ſubites & momentanées, qui n'exigeoient pas une longue défenſe.

Il y a dans *Miquenès*, ainſi que dans *Maroc*, un fauxbourg muré & gardé, deſtiné pour la juiverie; les maiſons y ſont plus propres qu'elles ne ſont à Maroc, les juifs y ſont en plus grand nombre, & peuvent tirer meilleur parti de leur induſtrie, parce que les Maures de Miquenès ont plus d'aiſance, &, qu'étant plus voiſins de l'Europe, ils ſont plus recherchés que ceux de la partie du ſud.

On trouve, à côté de la juiverie, un autre

faubourg, clos & abandonné, qu'on appele la ville des Nègres; Muley Ismaël la fit bâtir pour y loger les familles de noirs dont il composa ses milices; cette ville est inhabitée, il n'en reste que les murs, & il en est de même de toutes celles qui ont été destinées au même usage dans le reste de l'Empire.

A l'extrémité de la Ville, du côté du sud-est, on voit le palais de l'Empereur qui a été bâti par Muley Ismaël, & sur son plan (1). L'emplacement de ce palais est très-vaste, il renferme plusieurs jardins très-bien entretenus, & arrosés par des eaux abondantes. J'ai parcouru ce palais par ordre de l'Empereur, car on n'y entre pas autrement; il y a un grand jardin dans le centre, entouré d'une galerie vaste & assez régulière, soutenue par des colonnes, qui donne entrée & communication aux appartemens; ceux des femmes, qui sont aujourd'hui bien moins peuplés qu'ils n'étoient sous Muley Ismaël, sont très-vastes, ils aboutissent à une chambre commune, bâtie sur une chaussée, qui partage le grand jardin, d'où les femmes sont à portée de voir à

(1) Ce palais a été beaucoup dégradé par le tremblement de terre qui détruisit Lisbonne, le premier Novembre 1755.

travers une jaloufie de fer. A mefure qu'on change d'appartemens, on trouve par intervalles, des cours régulières, pavées en carreaux de marbre blanc & noir; il y a dans le milieu de ces cours, un baffin en marbre, fur lequel s'élève une coquille ronde, du centre de laquelle on voit faillir une fource, qui retombe en cafcade dans le baffin. Ces fontaines font en nombre dans ce palais; elles fourniffent au fervice intérieur, & fervent aux ablutions, que les fcrupules des Mahométans ont multipliées, ou bien à celles qui précèdent la prière, qu'ils font au lieu où ils fe trouvent, excepté le vendredi, qu'ils font obligés d'aller à la mofquée.

Les palais des Rois Maures, font d'autant plus fpacieux, que leurs appartemens ne font compofés que d'un rez-de-chauffée; ce font de grandes pièces longues & étroites, qui ont dix-huit à vingt pieds de haut; elles font très-peu ornées, & reçoivent le jour par de grandes portes à deux battans, qu'on ouvre plus ou moins, felon le befoin. Les appartemens font toujours éclairés par une cour carrée qui eft dans le centre, & prefque toujours entourée d'une colonnade.

On fait à Miquenès, ainfi qu'à Fez, des carreaux & des briques en fayance, verniffés de différentes couleurs; on s'en fert pour paver les

appartemens & lambriſſer les murs, ce qui donne aux maiſons un air de fraîcheur & de propreté, qu'elles n'ont pas dans le reſte de l'Empire.

Les Maures de Miquenès ſont plus liants que ceux de la partie du ſud; ils font politeſſe aux étrangers, & les invitent dans leurs jardins, qui ſont aſſez bien entretenus. Le ſexe dans cette partie de l'Empire eſt très-beau; les femmes y ſont très-blanches, elles ont de beaux yeux noirs & de belles dents; j'en ai vu quelquefois prenant le frais ſur leurs terraſſes; elles ne ſe cachent pas des Européens, mais s'il paroît un Maure elles ſe retirent bien vîte.

Il y a à Miquenès, ainſi qu'à Maroc, un hoſpice de Religieux Récolets Eſpagnols, qui a été fondé depuis plus de cent ans, par la munificence des Rois d'Eſpagne, pour le ſoulagement ſpirituel & temporel des eſclaves Chrétiens. Ces deux hoſpices ſont conſidérés dans le pays, autant par la conduite régulière des Religieux, que par le bien qu'ils font aux pauvres auxquels ils fourniſſent des remèdes gratuitement. Comme leur charité entraînoit des abus, parce que les Maures, qui aiment les remèdes qu'ils ne paient pas, en uſoient indiſcrètement, ſans obſerver aucun régime, le frère Apothicaire compoſa une tiſane avec de l'eau, du miel & quelques ſimples, dont on ne

refuse à personne, & qu'on appèle tisane de Chérif; les Maures ont recours à ces Religieux dans leurs maladies, ce qui les a exposés à des dégoûts quand les succès n'ont pas été heureux.

Outre les villes de Maroc & de Miquenès, qui sont deux Villes impériales, celle de *Fez* est encore une des principales de l'Empire; elle devroit même précéder ces deux capitales, en ce qu'elle est plus ancienne, & qu'elle a donné son nom à la première Monarchie d'Afrique, après que les Maures eurent embrassé le Mahométisme; c'est la seule Ville de l'Empire, d'ailleurs, qui a été distinguée par son goût pour les sciences, & par l'industrie de ses habitans.

La ville de *Fez*, capitale du Royaume du même nom, fut bâtie, à la fin du huitième siècle, par *Edris*, descendant de *Mahomet* & d'*Ali*, dont le père, après s'être dérobé à *Médine* aux proscriptions du Calife *Abdallah*, se retira dans l'extrémité de l'Afrique, & fut proclamé Souverain par les Maures. Sidy Edris, ayant succédé à la couronne de son père, fit bâtir, en 793, la ville de Fez; il y fit construire une mosquée où son corps fut enterré, & cette Ville, dès-lors, fut pour les Maures un asyle & un objet de dévotion. Dans ces premiers momens de ferveur, qu'inspire un culte nouveau, on fit bâtir à Fez une mosquée

plus grande encore, qu'on appela Carubin, parce qu'elle fut bâtie par les Arabes de Cairoan; c'eſt un des plus beaux édifices qu'il y ait dans l'Empire & peut-être en Afrique. On bâtit ſucceſſivement pluſieurs autres moſquées à Fez, auxquelles on joignit, ſelon l'uſage des Mahométans, des colleges & des hôpitaux; & cette Ville fut dans une ſi grande vénération, que lorſque le pélerinage de la Mecque fut interrompu dans le quatrième ſiècle de l'Hégire, les Mahométans occidentaux y ſuppléoient en allant à Fez, tandis que les orientaux alloient à Jéruſalem.

Après que les Arabes ſe furent étendus dans l'Aſie, dans l'Afrique & dans l'Europe, ils portèrent à Fez le peu de connoiſſances qu'ils avoient acquiſes des ſciences & des arts, & cette Capitale, réunit aux écoles de religion, des académies où l'on recevoit des leçons de philoſophie, de médecine & d'aſtronomie; cette dernière dégénéra inſenſiblement, l'ignorance accrédita l'aſtrologie, compagne fidelle de la ſuperſtition, qui enfanta à ſon tour l'art de la magie & de la divination.

Fez, où l'on accouroit de preſque toute l'Afrique, & où les Mahométans alloient par dévotion, fut bientôt le rendez-vous des provinces voiſines; l'afluence des étrangers y introduiſit le goût du plaiſir, qui eſt un atrait de plus pour le voya-

geur ; le libertinage ſuivit de près, &, comme ſes progrès ſont plus rapides dans les pays chauds, Fez, qui étoit l'école des ſciences & des mœurs, fut bientôt l'aſyle de tous les vices. Les bains publics, que la ſanté, la propreté & l'uſage rendoient néceſſaires, reſpectés par tout comme des lieux ſacrés, étoient devenus des rendez-vous, où les hommes s'introduiſoient habillés en femmes ; les jeunes gens, ſous le même déguiſement, la quenouille à la main, couroient les rues après le ſoleil couché, pour attirer les étrangers dans leurs hôtelleries, qui étoient moins des lieux de repos que des maiſons de proſtitution.

Les uſurpateurs qui ſe diſputèrent le royaume de Fez après le dixième ſiècle, diſſimulèrent ces abus, ils ſe contentèrent d'aſſujettir les maîtres des hôtelleries à fournir un nombre de cuiſiniers pour les armées ; c'eſt à cette tolérance que la ville de Fez doit ſon premier éclat, & une partie de ſes richeſſes : comme le ſang y étoit beau, & que les habitans y étoient atrayans, les Africains y couroient en foule, &, par le renverſement des loix & des mœurs, le vice lui-même y étoit devenu une reſſource politique. Le même eſprit, les mêmes goûts, la même dépravation exiſtent encore dans le cœur de tous les Maures, mais le libertinage n'eſt point autoriſé ; il porte-là, comme

ailleurs, cette empreinte de honte, qui le fait rougir quand il se montre à découvert.

Les Mahométans Andalous, ceux de Grenade & de Cordoue, passèrent à Fez dans les différentes révolutions dont l'Espagne fut agitée; ils y portèrent des usages nouveaux, de nouvelles connoissances, & peut-être quelques nuances de civilisation. Les Maures Espagnols portèrent, de Cordoue à Fez, la façon d'apprêter & de teindre en rouge & en jaune les peaux de chèvre & de mouton, qu'on appeloit alors cordouans, & que nous appelons maroquins, de la ville de Maroc, où cette teinture est moins parfaite. On y établit également la première fabrication de bonnets de laine drapés, dont les Orientaux & les Maures font usage (1). On fabrique à Fez des gazes, des étoffes de soie, de belles ceintures brochées or & soie; & l'on s'apperçoit, par le peu qui s'y fait, qu'on y feroit encore mieux si l'industrie étoit encouragée.

On a conservé à Fez quelque goût pour l'étude, & on y parle mieux Arabe que dans le reste de

(1) On appelle ces bonnets ou calotes, en Turquie, *Fez*; ce qui prouve que c'est dans cette Ville qu'ils ont reçu leur nom. Les Tunisiens ont perfectionné cette fabrication, qu'on a imitée en France, mais avec moins de succès.

l'Empire ; les Maures riches envoyent leurs enfans aux écoles de Fez, où ils sont mieux instruits qu'ils ne le seroient ailleurs. Léon l'Africain rapporte qu'il y avoit de son tems un prix attaché à la meilleure pièce de vers que les écoliers faisoient à la louange de Mahomet; & l'on concouroit pour ce prix le jour de la naissance du Prophète. Clenard, que j'ai cité dans le discours préliminaire, passa à Fez, en 1540, pour s'y perfectionner dans l'arabe; il dit qu'il y avoit nombre de gens de lettres, que dans les écoles on donnoit des leçons de grammaire, & que le reste des études avoit rapport à la religion & aux cérémonies; il ajoute qu'il n'y a pas de marchands de livres à Fez, mais que le vendredi, dans certains tems de l'année, on en faisoit un encan à la grande mosquée, & que les Maures les marchandoient sans avoir envie d'en acheter.

Léon l'Africain a donné dans le seizième siècle une description de la ville de Fez, que Marmol a fidellement copié; & il semble que c'est d'après ces Ecrivains, que les faiseurs de relations & les personnes qui voyagent de leur cabinet, en ont parlé. Léon l'Africain, né à Grenade, fut élevé à Fez, & ayant été pris sur mer fort jeune, il fut conduit à Rome; le peu de connoissances qu'il avoit, & son peu de goût, car le goût ne s'ac-

quiert que part l'habitude de voir & de comparer de beaux modèles, ne lui permirent pas d'appercevoir toutes les beautés de cette Capitale, &, préocupé des impreſſions qu'il avoit conſervées de Fez, il en fit une deſcription brillante. Cette Ville, que j'ai parcourue avec la plus grande liberté, eſt une des plus agréables de l'Empire : mais les détails minutieux que fait Léon l'Africain ne ſauroient fixer l'attention d'un obſervateur. La moſquée de Carubin eſt le ſeul monument remarquable, & on ne peut pas le voir en liberté; on voit dans cette Ville des hôtelleries aſſez commodes, elles ont deux ou trois étages avec des galleries donnant ſur une cour, qui eſt toujours au centre, & qui éclaire les appartemens; les maiſons n'ont en dehors aucune apparence; les rues ſont mal pavées, & ſi étroites, que deux cavaliers, dans bien des endroits, ne ſauroient paſſer de front; les boutiques, mal ornées, ne ſont pas plus grandes que des échopes, il y a de la place autant qu'il en faut pour un Maure ſédentaire, toujours aſſis, avec ſes paquets autour de lui, qu'il fait voir aux paſſans. Cette Ville, qui, dans les ſiècles reculés, a pu fixer l'attention des voyageurs, n'eſt préférable aux autres villes de cet Empire que par ſa ſituation, par ſes écoles, par ſon induſtrie, & par un peu plus d'urbanité. Les

Maures de Fez, cependant, quoique plus polis que les autres, ſont vains, ſuperſtitieux & intolérans; les ſaints qu'ils diſent être enterrés dans ſon enceinte, ſont pour eux un prétexte pour prohiber aux Chrétiens & aux Juifs l'entrée de cette Ville, & il faut un ordre du Souverain pour y être admis.

La ſituation de Fez eſt remarquable par ſa ſingularité; elle eſt, dans le fonds d'un vallon, entouré de côteaux, qui a la forme d'un entonnoir aplati par le bas; le vallon qui borde la hauteur eſt diviſé en jardins plantés d'arbres de haute tige, d'orangers & de toutes ſortes de fruitiers; une rivière qui ſerpente dans ce vallon, & qui l'arroſe en divers ſens, fait aller dans ſa pente un nombre de moulins, & donne de l'eau abondamment à tous les jardins & à preſque toutes les maiſons. Il faut deſcendre long-tems, en tournant au tour de ces jardins, pour arriver dans la Ville, qui eſt au centre, & qui réunit dans cette vaſte enceinte un terrein très-agréable par ſa variété.

Les jardins de Fez, vus du bas de la Ville, forment un amphithéâtre des plus gracieux; chaque jardin avoit autrefois ſa maiſon, où les habitans alloient paſſer l'été; ces habitations ont été détruites dans les tems des guerres civiles, &

dans les révolutions dont les environs de Fez ont été le théâtre, & il y a peu de particuliers qui les aient rétablies. J'ai été logé, par ordre du Prince *Muley Ali*, fils aîné de l'Empereur, dans un de ces jardins où j'étois avec agrément; ce Prince me fit donner une fête dans un autre emplacement où la rivière paſſe auſſi au milieu du jardin, dans un canal bordé d'une allée d'arbres, & ſous un pavillon bâti avec goût; ces ſituations agréables par-tout, le ſont encore plus dans les climats chauds, où les eaux ſont plus rares & plus néceſſaires. La ſituation de la Ville de Fez, cependant, ne ſauroit être ſaine; des vapeurs humides y rendent l'air peſant en été, & les fièvres y ſont aſſez communes.

Toujours prêts à changer de maître, les habitans de Fez, dans les révolutions, ſe rendent au premier conquérant qui s'approche de leur Ville; ils prétendent avoir reçu ce privilège de leur fondateur; privilège illuſoire pour une Ville, & qui ne ſert qu'à démontrer la lâcheté des habitans ou la difficulté que l'on a de la défendre; celle de Fez à la vérité eſt ſituée de façon à ne pouvoir réſiſter à aucune attaque, ſans s'expoſer à une entière dévaſtation.

Sur la hauteur du vieux Fez, dans une plaine ſuſceptible d'une riche culture, Jacob Ben-Ab-

dallah, de la race de Beni-Mérins, fit bâtir, dans le treizième ſiècle, le nouveau Fez, qui eſt contigu au vieux, & qui, par ſa ſituation, le tient en reſpect. Cette Ville, qui eſt bien ſituée, & en bon air, renferme quelques vieux palais, où logent les Princes, fils de l'Empereur; ce Souverain l'habite lui-même quand il veut, mais il préfère le ſéjour d'un palais iſolé que Muley Abdallah, ſon père, a fait bâtir à une demi-lieue de cette ville. Le nouveau Fez eſt habité par quelques familles de Maures, mais il y a encore un plus grand nombre de Juifs qui trafiquent dans le vieux Fez, à travers les humiliations que les habitans leur font éprouver, & dont ils ſe dédommagent dans le commerce qu'ils font avec eux.

Sur le chemin de Fez à Miquenès, en ſe détournant ſur la gauche, on trouve dans un vallon la ſource de la rivière Raçalema, qui traverſe la ville de Fez; elle ſort d'un rocher élevé à huit à dix pieds au-deſſus du niveau, qui donne toujours un carré d'eau d'environ trois pieds cubes, & ne peut en donner d'avantage; de ſorte que, quelqu'abondantes que ſoient les pluies, dans le court eſpace que cette rivière doit parcourir, elle n'eſt ſuſceptible d'aucun accroiſſement; il réſulte delà, qu'elle ne fait aucun ravage dans la ville, quoique, par la forme du vallon, elle ne puiſſe

y couler qu'en se précipitant. Cette rivière, dans son cours, mouille les remparts du nouveau Fez, & fait tourner une roue de vingt-quatre pieds de diamètre, qui porte dans la ville l'eau nécessaire aux habitans, aux palais des Princes, & aux arrosages; cette roue est garnie tout autour d'un nombre d'ailerons qui sont poussés par le courant de la rivière; elle a par intervalles des vuides qui puisent l'eau, & à mesure qu'elle tourne elle la verse dans un bassin qui est au haut du mur; cette façon d'élever les eaux est aussi simple que peu dispendieuse, mais je ne la crois applicable qu'aux rivières peu susceptibles d'accroissement, & qu'autant qu'il y auroit une proportion entre l'élévation du terrein & le volume d'eau qu'il faudroit y porter.

Il y a de Fez à la mer environ trente lieues d'une heure, & de Fez à Miquenès neuf lieues, de très-beau chemin; c'est une plaine agréable, coupée par quelques petites rivières qu'on passe sur des ponts, & par plusieurs ruisseaux d'arrosage; elle est entourée de coteaux inhabités qui seroient très-propres à une abondante culture, & formeroient l'aspect le plus gracieux. On voit, avec douleur, dans ces climats, que des terroirs riches & fertiles sont en friche, tandis que dans les pays montueux de l'Europe, les hommes sont

contraints de lutter contre les obſtacles de la nature pour pouvoir ſubſiſter. Comme les eaux abondent dans cette partie de l'Empire, & que le climat eſt tempéré, les légumes y ſont tres-délicats; on y cultive du riz, qui n'a ni le blanc, ni le goût de celui du Levant, & on y receuille toute ſorte de fruits, même des ceriſes, qui ne viennent pas en maturité dans le reſte de l'Empire.

La communication entre Fez & Miquenès eſt établie avec plus de commodité qu'il n'y en a dans bien des pays policés : on trouve à toutes les heures du jour des mules ſellées & bridées, qu'on remet en arrivant au lieu du dépôt; ces mules ont un entre-pas prompt qui ne fatigue point, & dans les grands jours, on va de Miquenès à Fez, & de Fez à Miquenès dans un jour, quoiqu'il y ait, d'une place à l'autre, neuf lieues d'une heure chacune, que les bonnes mules font dans ſix heures.

A l'extrémité occidentale de la plaine de Fez, & à la vue de Miquenès, On voit la montagne de *Zaaron*, où il y a un village conſacré à la dévotion des Mahométans; il renferme le ſanctuaire de *Sidi Edris*, le même qui vint de Médine à la fin du huitième ſiècle, qui introduiſit le mahométiſme, & fut le premier Souverain dans cette partie de l'Afrique; ce ſanctuaire eſt un aſyle

assuré pour les malfaiteurs, & les Souverains de Maroc l'ont toujours respecté.

Après Maroc, Miquenès & Fez, qui sont les Villes principales de l'intérieur de cet Empire, il ne reste à parler que de la ville d'Alcassar-Quibir.

Alcassar-Quibir, à l'extrémité orientale de la province du Garb, est une petite Ville à trois lieues à l'est de l'Arrache, sur la rivière Lucos; elle est séparée d'Arzille par une suite de vallons & de plaines, dans l'une desquelles Don Sébastien, Roi de Portugal, perdit la bataille & la vie en 1578. La ville d'*Alcassar* est entourée de jardins où l'on receuille quantité de mauvais fruits; la rivière Lucos fait en hiver bien des ravages dans les environs de cette Ville, par ses débordemens, & il arrive souvent qu'il y a deux pieds d'eau dans les maisons.

Cette Ville, bâtie dans le douzième siècle, doit son origine à un événement intéressant. L'Empereur *Jacob Almonsor*, qui étendit sa puissance en Afrique, & jusques sur les Etats Mahométans d'Espagne, étoit campé dans les plaines de cette Ville à prendre le plaisir de la chasse; une nuit s'étant égaré, il attendoit le retour du jour, auprès d'un arbre, quand il vit venir un pêcheur qui se rendoit à sa cabane. Le Roi s'annonça à

lui comme un écuyer du Prince qui s'étoit égaré, & le pria de le conduire au camp; le Pêcheur s'excusa sur le mauvais tems, & sur le risque qu'il y avoit dans un lieu coupé de marais, & pria, sans façon, l'Ecuyer de partager avec lui sa cabane & un mauvais repas. Le lendemain ils se mirent en chemin, & ayant rencontré les gardes, qui étoient à la découverte, *Almonsor* se fit connoître, & demanda à son hôte quelle récompense il desiroit : *Sire*, lui dit le Pêcheur, *je voudrois, au lieu d'une cabane, avoir une maison, que je pusse offrir à un chasseur égaré, si l'occasion s'en présentoit.* L'Empereur fit bâtir, dans le même lieu, un beau palais, où il alloit passer le tems de la chasse, & le Pêcheur en fut le concierge; les grands de la Cour s'empressèrent de faire bâtir des maisons auprès, & ce fut bientôt une petite Ville; elle contient aujourd'hui près de mille familles, & a conservé son nom d'*Alcassar Quibir*, qui veut dire grand palais, pour la distinguer d'*Alcassar Séguer*, ou petit palais, que ce Prince fit bâtir aussi sur les bords du détroit de Gibraltar.

La ville d'Alcassar Quibir fut assaillie par les Portugais en 1503; mais le nombre de Maures qui vinrent à son secours les força de renoncer à cette conquête.

Outre ces quatre Villes de l'intérieur de l'Em-

pire, il y a quelqu'autres places du côté du ſud, qu'on n'eſt pas à portée de voir, & dont on ne ſauroit déterminer les poſitions.

A l'extrémité du royaume de Fez, dans la province de Chaus, près de la rivière Mulluvia, il y a une Ville murée, appelée *Dubudu*, ſur une hauteur entourée de fertiles vallons. Cette ville, qu'on ſuppoſe avoir été bâtie par les anciens Africains, étoit conſidérable dans le ſeizième ſiècle, quand la maiſon de Merini régnoit à Fez; elle ne renferme aujourd'hui que peu de familles, une garniſon & un Alcaïde de confiance pour garder la frontière.

Entre Fez & la province de Rif, on trouve le château de *Teſa*, qui eſt dans une ſituation agréable, entouré de beaux vallons; cette ville, qui anciennement étoit peuplée, n'a, comme la précédente, que peu d'habitans, un Gouverneur & quelques ſoldats.

Il y a, dans preſque toutes les provinces, des châteaux murés, ſans artillerie, où logent les Bachas, ou Gouverneurs de province; il en eſt beaucoup plus encore qui ſont inhabités, & qui tombent en ruine. Celui de Médiona, dans la province de Temſena, à deux journées de Salé, eſt habité par quelques Maures & par des familles de Juifs, qui y fabriquent des haiques, & des tapis

communs : à quelque diſtance de-là, on vient d'en conſtruire un nouveau pour contenir les montagnards de Chavoya, qui font ſouvent des ravages dans la campagne.

Un des plus remarquables par ſa ſituation, par la réſiſtance dont il ſeroit ſuſceptible, & par la recherche qu'on y a mis, c'eſt le château de *Bulahuan*, dans la province de *Duquella*, ſur les bords du Morbeya; ce château eſt dans un emplacement aride & ſauvage, ſur le ſommet d'une élévation impoſante, de plus de deux cents pieds de haut; cette pyramide forme un angle arrondi, bordé par cette grande rivière, qui, par ſa profondeur & ſa rapidité, inſpire une ſorte d'horreur.

Ce château a été bâti, à la fin du treizième ſiècle, par *Muley Abdulmomen*, premier Roi de la race des *Moahedins*; Mais Muley Abdallah, fils de Muley Iſmaël, y a fait beaucoup d'agrandiſſemens; & dans les différentes révolutions qui ont agité ſon règne, il y a été ſouvent aſſiégé par les Maures des provinces du nord, qui étoient révoltés contre lui. Ce Prince fit ménager, à grands frais, des ſouterrains pour aller prendre de l'eau à la rivière; mais comme on ne pouvoit ſe mettre à l'abri de la mouſqueterie, il fit venir de l'eau des montagnes voiſines par des conduits, dont on voit encore les ruines ſur le chemin de

Bulahuan à Maroc. J'ai logé dans ce château en 1781, malgré la résistance de quelques Noirs à qui la garde en étoit confiée; les appartemens en sont longs & élevés, la vue des terrasses s'étend à perte de vue sur les plaines immenses de Duquella, qu'on ne voit avec plaisir que quand elles sont vertes, car on marche une journée entière sans voir un arbre. Auprès de ce château il y a un village; on en voit un autre avant de passer la rivière, qui contiennent chacun environ deux cents maisons ou masures couvertes de chaume, bâties en éclats de pierre, placés les uns sur les autres, à sec & sans ciment. Ces deux villages, habités par des Maures, sont exempts d'impôts, & sont assujettis à donner les secours nécessaires au passage de la rivière. La situation isolée de ce château, exposé à tous les vents, & l'aridité du vallon où il se trouve, inspirent une sorte d'horreur; mais on voit, avec autant de plaisir que d'étonnement, dans la profondeur, sur les bords de la rivière, des jardins très-bien entretenus, avec des arbres fruitiers & des treilles, & il y a dans chaque jardin un levier avec un sceau, pour puiser à la rivière l'eau pour arroser; c'est chez les peuples barbares, qui n'ont aucune idée des arts, qu'on est à portée d'appercevoir, avec plus de précision, la distance qu'il y a entre les

nations, & l'ascendant de la nécessité sur l'industrie des hommes. On est encore dans le cas de s'en mieux convaincre au passage de cette même rivière, où l'on n'a pour tout bac qu'un radeau, qu'on compose à l'instant, d'outres pleines de vent, attachés à des roseaux avec des cordonnets faits de feuilles de palmiste; plusieurs Maures à la nage soutiennent, & aident, de leurs épaules, ce frèle radeau, que la rapidité des courants fait dériver d'environ un mille dans un instant (1); on transporte sur ce radeau les voyageurs & leurs effets, & les bestiaux, chassés par les muletiers, passent à la nage. En Septembre 1781, les eaux étant basses, à cause des chaleurs, je passai à gué cette rapide rivière, ce qu'on n'avoit pas fait depuis vingt-cinq ans.

Les Empereurs de Maroc passent ordinairement la Morbeya au-dessus de Bulahuan, dans un lieu moins rapide, sur un pont qu'on établit à l'instant : il est formé de deux gros cables d'osier, qui sont arrêtés par des gros piquets aux deux bords de la rivière; on passe dans ces cables plu-

---

(1) On voit, dans Tite-Live, qu'à la seconde guerre Punique, quand Annibal se rendit d'Espagne en Italie, une partie de son armée passa le Rhône, le Thesin & le Pô, sur des peaux de chèvres remplies de vent. *Tite-Live.*

ſieurs pieux, fort près les uns des autres, d'environ cinq pieds de long, & on répand enſuite ſur ces pieux ſix pouces de terre ou de gazon; ce pont, par ſon propre poids, s'appuie, dans le centre, ſur le courant de l'eau, & ne fait qu'un foible effort, d'autant plus que l'Empereur n'y paſſe qu'avec peu de monde.

Il me reſte à parler du Royaume de Tafilet, dont je ne ſaurois donner une idée exacte, parce que les Européens n'y vont pas; ce Royaume s'étend le long du mont Atlas du côté de l'eſt. Ses habitations ſe réduiſent à environ quinze cents maiſons iſolées, dont pluſieurs ont une tour pour ſe défendre; chaque maiſon eſt dans un enclos qui renferme des jardins, des terres cultivées & des plantations de palmiers; l'enſemble forme une campagne variée & agréable, coupée de pluſieurs rivières & ruiſſeaux, qui viennent de l'eſt du mont Atlas, & qu'on emploie aux arroſages. Les dattes, qui ſont d'une petite eſpèce, mais très-délicates, ſont la richeſſe & la nourriture des gens du pays, ils en donnent même à leurs chevaux. Par un ancien uſage, peut-être, & malgré les préceptes de la loi, on fait à Tafilet de l'eau-de-vie de dattes très-forte, dont bien des Chérifs font un uſage ſi immodéré, que le vin ne fait ſur eux aucune ſenſation.

Tafilet eſt le ſéjour d'une population de Chérifs, dont le plus grand nombre ſont pauvres; ils s'occupent de leurs terres & de leurs jardins; &, toujours diviſés entr'eux, l'eſprit de pillage y arme ſans ceſſe le fort contre le foible. La ville de Tafilet, qui a donné le nom à ce Royaume, ſous les Chérifs de la race régnante, n'eſt pas une Ville ancienne; ce nom a été formé du mot de *fileli*, qu'on donnoit aux habitans de ces contrées; on déſignoit de même les étoffes & les tapis qu'on y fabriquoit. Il y a, dans le même territoire, la ville de *Sulgumeſſa*, qui paroît avoir été connue des Romains : Léon l'Africain dit qu'elle s'appeloit anciennement *Meſſa*, qui vouloit dire victoire; & qu'un Général Romain y ayant pourſuivi & vaincu les Numides, fit rétablir cette Ville, & lui donna le nom de *Sigillummeſſæ*, le ſceau de la victoire, d'où l'on a fait Sugulmeſſe.

Climat & Terroir de l'Empire de Maroc.

Le climat de l'Empire de Maroc eſt en général aſſez tempéré, il eſt ſain, & n'eſt pas auſſi chaud que ſa poſition permet de le ſuppoſer; la chaîne de montagnes, que forme l'Atlas du côté de l'orient, défend cet Empire des impreſſions du vent d'eſt

qui embraseroit la terre, s'il étoit fréquent. Le sommet de ces montagnes est toujours couvert de neige & il y en tombe en si grande quantité en hiver, qu'il est souvent arrivé que les Brebes, qui en habitent les vallons, y ont été ensevelis. Les sources abondantes qui coulent de ces montagnes, répandent la fraîcheur dans le voisinage, ce qui rend les hivers sensibles, & tempère en même-temps les chaleurs de l'été; tandis que, du côté de l'ouest, la mer, qui prolonge la côte du nord au sud, rafraîchit également les terres par des brises régulières, qui ne varient presque jamais dans la belle saison. Dans l'intérieur des terres, à quelque distance de la mer, la chaleur est si grande, que les petites rivières tarissent en été; mais comme dans les pays chauds les rosées sont abondantes, les nuits y sont toujours fraîches.

Les pluies sont assez régulières en hiver dans le climat de Maroc, elles sont mêmes abondantes, parce que l'atmosphère n'est point chargé de nuages, comme dans les pays septentrionaux; les pluies qui viennent par intervalles sont favorables à la terre, & lui donnent plus de fécondité. En Janvier, la campagne est couverte de verdure & émaillée de fleurs; en Mars, on moissonne les orges, mais on ne moissonne les bleds que dans

le courant de Juin. Tous les fruits sont précoces dans ce climat, & dans les années de prompte maturité, les vendanges sont faites au commencement de Septembre; j'y ai mangé du raisin, passablement mûr, le 30 Mai, mais c'est un cas extraordinaire.

Quoi qu'il y ait en général plus d'uniformité & moins de variations dans les climats chauds que dans les climats septentrionaux, les premiers ne laissent pas d'être exposés aux intempéries des saisons; les pluies trop abondantes y sont souvent un obstacle aux moissons, & la sécheresse y a de plus grands inconvéniens encore, en ce qu'elle multiplie la procréation des sauterelles. Cette plaie fatale, qui a si souvent désolé les pays chauds, fait quelquefois, dans l'empire de Maroc, des ravages affreux; les sauterelles y viennent de la partie du sud, elles s'étendent dans la campagne & s'y multiplient à l'infini, lorsque les pluies du printemps ne sont pas assez abondantes pour détruire les germes qu'elles déposent sur la terre. Les grandes sauterelles, qui ont près de trois pouces de long, ne sont pas celles qui font le plus de ravages; comme elles volent, elles cèdent à l'impulsion du vent, qui les précipite dans la mer ou dans des déserts sabloneux où elles périssent de faim ou de lassitude. Les jeunes saute-

telles, qui ne peuvent pas voler, ſont les plus malfaiſantes; elles ſont de la groſſeur d'un tuyau de plume d'oye, ſur quinze lignes de long; elles rampent dans la campagne en ſi grande quantité, qu'elles ne laiſſent pas un brin d'herbe ſur leurs traces, & le bruit qu'elles font en la dévorant les annonce même à quelque diſtance. Les dévaſtations des ſauterelles font augmenter le prix des commeſtibles, & occaſionnent ſouvent des famines, mais les Maures s'en dédommagent en quelque façon, en ſe nourriſſant eux-mêmes de ces inſectes : on en porte des quantités prodigieuſes dans les marchés, ſalées & fumées comme le hareng ſaur. Elles ont un goût huileux & rance, auquel on a de la peine à s'accoutumer, mais les gens du pays les mangent avec plaiſir.

Les hivers, dans l'empire de Maroc, ne ſont point rigoureux, & l'on peut ſe diſpenſer de ſe chauffer; le thermomètre, dans les plus grands froids, ne baiſſe guère qu'à cinq degrés au-deſſus de la glace, &, dans une longue réſidence, je ne l'ai jamais vu plus bas que deux degrés & demi. On n'éprouve pas dans ces climats les inégalités qu'on éprouve à Paris, où l'on voit quelquefois, au mois de Juin une variation de vingt-quatre degrés dans vingt-quatre heures; cette variation à Salé, ſur la côte occidentale, fait la différence

précise de l'hiver à l'été. Les plus longs jours à Maroc ne sont que de quatorze heures, & les plus courts par conséquent de dix.

Le terroir du Maroc est très-fertile, la terre, légère & sabloneuse sur la côte occidentale, a en elle-même des sels qui suffisent à sa fécondité. C'est à ces sels, ainsi qu'aux rosées abondantes, qu'on doit attribuer une humidité presque corrosive, qui, sans faire une impression sensible sur les corps, expose promptement à la rouille l'acier, le fer & les métaux, même les clefs & les ciseaux qu'on porte dans la poche, ce qu'on n'éprouve pas dans les climats septentrionaux. Le terrein le plus fertile est dans l'intérieur du pays; celui qui borde la côte occidentale est en général pierreux & léger; il seroit plus propre au vignoble & aux oliviers qu'à la culture du froment. On brûle tous les ans, avant les pluies de Septembre, les chaumes que l'on laisse assez longs; cette préparation & les excrémens des bestiaux, qui sont tous les jours au pâturage, sont le seul engrais que la terre reçoive; elle exige peu de travail, & son labour se réduit à la grater si superficiellement, que le soc de la charrue enfonce à peine de six pouces; aussi voit-on que dans quelques provinces, par économie, on se sert de socs de bois. C'est sans doute par une disposition

dans l'ordre de la nature, que la population eſt en général moins abondante dans les climats chauds, où les hommes ſont peu portés au travail, & où la terre en exige moins.

Fruits, Productions & Mines.

L'empire de Maroc peut ſe ſuffire à lui-même, autant par l'abondance & la nature de ſes productions, que par le peu de beſoins qu'exigent la température de ſon climat & l'éducation des Maures. C'eſt dans la fécondité de ſon ſol que conſiſtent ſes richeſſes ; ſes grains, ſes fruits, ſes troupeaux, ſes lins, ſes ſels, ſes gommes & ſes cires, ſuffiſent non-ſeulement à ſes beſoins, mais leur ſuperflu pourroit être encore un objet immenſe de commerce & d'échange avec les nations. Cette maſſe de productions feroit un tréſor inépuiſable pour cet Empire, ſi ſon Gouvernement étoit fondé ſur des loix ſtables, & ſi les ſujets y jouiſſoient du droit de leurs propriétés & du fruit de leur travail.

Le bled rend ſouvent à Maroc ſoixante pour un ; quand il ne rend que trente, c'eſt une récolte médiocre : comme l'exportation de cette denrée eſt génée par la loi du Prince, & par les préjugés d'une religion intolérante, qui ne permet

pas de céder aux infidèles ſon ſuperflu; & que les propriétés d'ailleurs ſont entièrement précaires, chaque particulier n'enſemence guères qu'en raiſon de ſes beſoins. Il réſulte de-là que, quand les récoltes ſont inſuffiſantes par le ravage des ſauterelles, ou par l'intempérie des faiſons, ces peuples ſont expoſés à une misère dont l'Europe n'a aucune idée, parce que l'adminiſtration chez elle obvie avec prévoyance à tous ſes beſoins; d'ailleurs une convenance d'intérêts, la confiance établie ſur la foi des nations policées, & l'obligation où elles ſont de ſe ſoulager réciproquement dans des cas auſſi urgents, rend les ſecours plus prompts & plus actifs qu'ils ne ſauroient l'être dans des Gouvernemens arbitraires, où tout eſt ſubordonné aux caprices du Souverain & à la loi du moment.

Les Maures, naturellement pareſſeux, s'occupent peu de la culture de leurs fruits; les oranges, citrons, & fruits à écorce, dont les arbres exigent peu de ſoin, viennent en plein champ, & il y en a des plantations magnifiques, qu'on a ſoin d'arroſer pour les rendre plus fertiles; les vignes, qui produiſent de très-bon raiſin, ſont plantées juſques vers le trente-troiſième degré, comme celles de nos provinces Méridionales, & ont la même vigueur; mais à Maroc, où elles produi-

ſent un raiſin gros & délicieux, elles ſont élevées, en forme des treilles, à cinq & ſix pieds au-deſſus de terre, pour en éviter la réverbération; &, comme on eſt obligé de les arroſer, le peu de vin qu'on y fait ne ſe conſerve guères.

Les figues ſont très-bonnes dans une partie de cet Empire; mais à meſure qu'on aproche du ſud, à peine ſont-elles mûres qu'elles ſont pleines de vers; la chaleur du jour & les roſées de la nuit contribuent peut-être à cette prompte corruption. Les melons, par la même raiſon, ſont rarement mangeables, ils n'ont qu'un inſtant de maturité, qui paſſe ſi rapidement, qu'on a de la peine à le ſaiſir. On cultive les melons d'eau dans tout l'Empire, & il eſt des provinces où ils ſont très-bons. Les abricots, les poires & les pommes abondent aſſez dans les environs de Fez & de Miquenès, où les eaux ſont moins rares, & le climat plus tempéré; mais dans la plaine, qui prolonge la côte occidentale, ces fruits délicats ſont très-médiocres, ils ont peu de jus & peu de goût, & les pêches n'y muriſſent pas.

La plante qu'on appèle en Europe raquète, ou le figuier de Barbarie, abonde beaucoup dans l'Empire de Maroc, on en entoure les vignes & les jardins, parce que ſes feuilles épaiſſes & épineuſes, qui ſe multiplient à l'infini, forment des

haies impénétrables ; il ſort de ſes feuilles un fruit couvert d'une écorce épineuſe, qu'il faut dépouiller avec attention : ce fruit eſt douceâtre & plein de petits pepins très-durs ; les Eſpagnols l'appellent *Touna*, ce qui permet de ſuppoſer qu'ils auront reçu cette plante de *Tunis* ; & comme elle aura paſſé d'Andalouſie chez les Maures occidentaux, ils appèlent ce fruit *figue de Chrétien*, tandis que l'Europe, à plus juſte titre, l'appelle *figue de Barbarie*.

Les oliviers abondent dans presque toute la côte, mais plus particulièrement au ſud : les plantations en ſont alignées, & forment des allées d'autant plus agréables, que ſes arbres ſont gros, bien arrondis, & élevés en proportion ; on a ſoin de les arroſer pour qu'ils conſervent mieux leur fruit. On pourroit faire des extractions d'huile très-abondantes de cette côte, ſi les impôts étoient ſixes & modérés ; mais la variation que les droits d'extraction ont éprouvée, a fait négliger cette culture, au point que l'huile, que le pays produit, ſuffit à peine à ſa conſommation. En 1768 & 1769, il fut exporté de Mogodor & de Sainte-Croix près de quarante mille quintaux d'huile à Marſeille, & dix ans après elle coûtoit trente ſous la livre ; c'eſt ainſi que, par les vices du gouvernement, on voit quelquefois des peuples

expofés à la difette dans le fein même de l'abondance.

Depuis la province de Duquella jufqu'au fud de cet Empire, il y a des forêts d'arganiers : c'eft un arbre épineux, d'une forme irrégulière, qui produit une efpèce d'amande très-dure, couverte d'une écorce corrofive comme celle des noix ; fon fruit confifte en deux amandes âpres & amères, d'où l'on extrait une huile précieufe pour la friture. Pour faire ufage de cette huile, il faut la purifier fur le feu, où on l'enflamme jufqu'à ce qu'elle s'éteigne d'elle-même ; le feu en confume les parties les plus graffes & les plus corrofives, & elle perd entièrement de fon âpreté. Quand les Maures font cette récolte, ils amènent leurs chèvres fous les arganiers ; & à mefure qu'on en abat les fruits, elles ont foin d'en développer l'écorce, qu'elle mangent avidement.

On trouve déjà dans la même province l'arbre qui produit la gomme fandaraque, ainfi que la gomme tranfparente ; mais ce dernier produit plus de gomme, & de plus belle qualité à mefure qu'on avance plus dans le fud, où la chaleur des jours & les rofées de la nuit rendent peut-être la fécrétion des végétaux plus pure & plus abondante.

On fait dans la province de Sus, entre le vingt-

cinquième & trentième degré, une récolte d'amandes, qui ne varie guères à cauſe de la douceur du climat, mais l'eſpèce en eſt petite, ce qui provient de ce qu'on ne ſoigne nullement les arbres, qui s'abâtardiſſent avec le tems.

Il y a beaucoup de palmiers dans les provinces méridionales du Maroc, mais les dattes y mûriſſent difficilement; il n'y en a guères de bonnes que dans la province de Sus & du côté de Tafilet, où elles ſont encore plus délicates à cauſe de l'éloignement de la mer.

Du côté de Salé & de la Mamore, il y a des forêts de chênes qui produiſent des glands de près de deux pouces de long; ils ont le goût des chataignes, & ont les mange cruds ou cuits; ces fruits s'appellent bellotes; on en envoye à Cadix, où les dames Eſpagnoles en font beaucoup de cas.

L'Empire de Maroc produit encore beaucoup de cires; mais depuis que l'Empereur en a gêné l'extraction par une augmentation de droits, les campagnards ont beaucoup négligé l'entretien des rûches.

Le ſel abonde dans cet Empire, & il eſt des lieux, ſur la côte, où il ne coûte que le ſoin de le ramaſſer. Indépendamment des ſalines où il ſe forme par l'évaporation de l'eau douce, il y a dans le pays des mines & des lacs d'où l'on en tire

quantité, on en porte même à Tombut, d'où il paſſe dans l'intérieur de l'Afrique.

Les Maures ne cultivant leurs terres qu'en raiſon de leurs beſoins, les deux tiers de l'Empire, au moins, ſont en friche; on y voit croître abondamment le *doum*, éventail ou palmier ſauvage, dont ces peuples, que la néceſſité rend induſtrieux, retirent une grande utilité; les Bergers, les Muletiers, les Conducteurs de chameaux & les voyageurs en ramaſſent les feuilles, &, chemin faiſant, ils en font des treſſes & des cordonnets, dont ils forment des corbeilles, des chapeaux, des *chouaris*, ou grandes beſaces pour tranſporter les grains, des cordes, des licols, des ſangles & des couvertures pour les bâts. Cette plante, dont on ſe ſert auſſi pour chauffer les fours, produit un fruit douceâtre & réſineux, qui mûrit en Septembre & Octobre, il a la forme d'un raiſin, dont chaque grain a un noyau; ce fruit eſt aſtringent, il a la propriété de tempérer les effets des fruits aqueux & laxatifs dont ces peuples en été font un uſage immodéré. La Providence, qui veille à tout, a répandu dans ces déſerts cette plante ſauvage, pour ſuppléer à une infinité de beſoins, qui ſeroient onéreux à des peuples pauvres.

Comme les Maures ne connoiſſent pas la ſource

des richeſſes que leurs ancêtres ont poſſédées dans les anciens tems, ils prétendent qu'il y a dans cet Empire des mines d'or & d'argent, que les Empereurs ne permettent point d'exploiter, pour ôter à leurs ſujets le moyen de ſecouer la dépendance. Il eſt aſſez probable que les montagnes de l'Atlas renferment des richeſſes qu'on ne connoît pas, mais il n'y a aucune notion qui conſtate qu'on en ait retiré de l'or & de l'argent en nature. On connoît quelques mines de fer dans la partie du ſud, mais leur exploitation eſt expoſée a tant de dépenſes, que ces peuples aiment encore mieux employer le fer étranger, malgré l'impôt énorme qui en double le prix. Il y a aux environs de Sainte-Croix des mines de cuivre qui, non-ſeulement ſuffiſent à la conſommation bornée qu'on peut en faire dans un Empire où l'on a peu de beſoins, on en exporte même dans l'étranger; & l'extraction en ſeroit plus conſidérable, ſi les droits en étoient modérés; car les impôts partout ſont des entraves qui nuiſent à l'induſtrie des hommes & à la proſpérité des Etats.

Après avoir vu que la vraie richeſſe de l'empire de Maroc conſiſte dans l'abondance des productions de néceſſité, & dans l'ignorance des beſoins ſuperflus, on eſt encore plus curieux de ſavoir d'où venoit l'or & l'argent que les Maures avoient

accumulé dans les premiers tems, & quelle a été la source de ces trésors, dont les Chérifs, après le quinzième siècle, ont encore dissipé quelques restes, & qui s'est anéantie insensiblement. Comme l'obscurité des tems ne présente rien de positif sur cet objet, qu'il me soit permis de hasarder des conjectures, qui semblent avoir quelque probabilité.

Idees sur le Commerce des Maures dans les premiers tems.

On ne connoît pas précisément les liens de commerce & de communication qui ont existé dans les premiers tems entre les Maures qui habitoient les bords de l'Afrique, & les peuples de l'intérieur, & l'on doit, à cet égard, se borner à des probabilités. Il est vraisemblable que les Carthaginois, qui étoient les plus habiles & les plus éclairés des peuples qui ont dominé en Afrique, aussi jaloux d'acquérir des richesses que d'étendre leur puissance, furent les premiers qui, après avoir formé des établissemens sur ses bords pour en rapprocher les communications, durent établir des caravanes pour échanger les objets de leur industrie, contre l'or & les productions de l'intérieur du pays. Les éléphans, qui faisoient la force des armées dans ces anciens tems, sem-

blent prouver que les communications avec l'intérieur de l'Afrique, d'où l'on retiroit ces animaux redoutables, étoient plus aiſées qu'elles ne le ſont aujourd'hui. Il peut ſe faire que ces déſerts fuſſent moins arides, & qu'ils fuſſent rafraîchis par des ſources plus multipliées, dont le tems ou d'autres cauſes, peut-être, auront détourné le cours. Le deſſechement ou le déplacement de ces rivières, aura éloigné de même les peuplades qui vivoient ſur leurs bords, & aura ſéparé les divers habitans de l'Afrique, par des déſerts que l'aridité du ſol & le défaut de ſubſiſtances n'auront plus permis de franchir avec la même facilité.

Indépendamment de ces cauſes naturelles, qui tiennent à la chaîne des révolutions, que le tems opère journellement ſur le globe, celles que l'eſprit & les mœurs des hommes ont éprouvées, doivent avoir influé ſur les changemens qu'il y a eus dans le commerce des nations. Les progrès de la navigation, au quatorzième & au quinzième ſiècle, ont dû changer le mouvement du commerce de l'Afrique, & le ramener inſenſiblement du centre ſur les bords occidentaux qui avoiſinent l'équateur, où les François, les Portugais, les Hollandois & les Anglois, à l'envi les uns des autres, formèrent ſucceſſivement des établiſſemens. Les grands fleuves de l'Afrique, qui vien-

nent ſe perdre dans ces parages, raprochèrent toutes les extrémités, & l'Europe reçut alors, dans ſes ports (1), la poudre d'or, l'ivoire, l'ambre gris, le poivre de Guinée & autres productions du centre de l'Afrique, dont les nations, qui en habitent les bords, avoient eu juſques-là la jouiſſance excluſive, & qui ſont devenues pour elles des objets de luxe. Les premiers ſuccès de cette découverte excitèrent l'ambition de l'Europe, qui ne prévoyoit pas alors les diviſions & les maux qui devoient en réſulter. A la vue de nos navires, cependant, les Nègres eurent un preſſentiment de leur ſort, ils n'osèrent y entrer par la crainte des Blancs, qui, juſques-là, leur avoient été inconnus, ils crurent voir des maîtres & non pas des amis; mais les careſſes que les Normands leur firent, & quelques bagatelles qu'ils leur préſentèrent, leur donnèrent de la confiance. Peuples malheureux ! auriez-vous pu craindre que ces dé-

(1) On voit dans la Martinière, que les premières expéditions pour la côte de Guinée furent faites en 1364 par des Armateurs de Dieppe, & qu'elles eurent les plus heureux ſuccès juſqu'en 1410, que les guerres civiles qu'il y eut en France firent négliger ce commerce naiſſant : alors les Portugais, maitres des Iſles du Cap Verd, formèrent des établiſſemens ſur la Côte d'Or.

monſtrations d'amitié, que quelques frivolités, propres à amuſer votre ignorance, ſuffent les gages d'une prochaine ſervitude? A peine le nouveau monde fut-il découvert qu'il fut dépeuplé, par la politique bizarre ou féroce de ſes conquérans: on y porta des Nègres dans les premières années du ſeizième ſiècle, & on ſeroit effrayé par l'énumération de ceux qu'on y a tranſportés depuis; peut-être faudra-t-il un jour rappeler de l'Amérique le reſte de ces générations pour repeupler les déſerts de l'Afrique, quand l'avarice de l'Europe les aura entièrement dévaſtés. Qu'on me pardonne ces réflexions, qui m'ont un peu écarté de mon ſujet.

Les Maures, après la deſtruction de Rome & de Carthage, n'ayant eu, juſques vers le quatorzième ſiècle, aucune liaiſon de commerce avec l'Europe, durent ſe borner à celles qu'ils avoient avec les peuples du centre de l'Afrique, avec leſquels ils échangeoient leurs productions reſpectives; ils y portoient vraiſemblablement des étoffes faites de leur laines, des peaux de mouton (1), des toiles, du bled, du ſel, & des fruits ſecs.

---

(1) Les peaux de mouton en laine ſervent de ſiége & de matelas parmi ces peuples; on doit obſerver que dans l'in-

En échange de ces productions, qui ne coûtoient que quelque travail, & dont la consommation étoit peut-être fort étendue, ils en retiroient de la poudre d'or, de l'ivoire, de la malaguette ou poivre de Guinée, & des Esclaves. Telle doit avoir été ce me semble la première source des richesses de l'Empire de Maroc. Les Maures qui habitent les bords de l'Afrique, auroient encore, à peu de chose près, les mêmes ressources, s'il y avoit la même facilité dans les communications; ceux de Maroc, qui sont le plus près du centre, sont peut-être ceux qui, depuis trois siècles, en profitent le moins, ou par une suite des révolutions que leur Empire a éprouvées, ou parce que le Gouvernement arbitraire ne donne à l'industrie & au commerce aucune liberté. Les liaisons que ces peuples entretiennent lentement aujourd'hui avec Tombut, & avec les contrées qui, de proche en proche, avoisinent le Niger, servent de fondement à mes conjectures sur le commerce de ces peuples dans les anciens tems, & dont les Maures mordernes n'ont aucune idée. Il semble que ceux de Tunis & de Tripoly, qui sont gou-

térieur de l'Afrique les moutons sont couverts de poil au lieu de laine, tandis que les hommes ont de la laine au lieu de cheveux.

vernés sur d'autres principes, retirent plus d'utilité de leurs liaisons avec le voisinage du Niger; aussi font-ils de tems en tems des expéditions en Egypte, en Asie & à Constantinople, où ils portent des Noirs & des Négresses, tandis que ceux de Maroc en retirent à peine pour leur service.

Ces conjectures sur le commerce des Maures dans les premiers tems, permettent d'entrevoir quelle a été alors la source de leurs richesses. On verra dans le chapitre sixième, quelles sont à présent les relations de commerce entre l'empire de Maroc & les nations d'Europe.

Habitans de l'Empire de Maroc.

Les habitans de l'empire de Maroc, connus sous le nom de *Maures*, sont composés de la réunion des nations Africaines & Arabe, formées en tribus, dont on ne connoît qu'imparfaitement l'origine; ces Tribus, étrangères l'une à l'autre, & toujours divisées par des haines ou des préventions, s'allient rarement entr'elles (1). Il paroît

(1) On croit appercevoir encore parmi ces peuples, malgré l'éloignement des tems, ces aversions qu'avoient les unes pour les autres les familles de la postérité de Canaan, dont les Maures eux-mêmes doivent avoir tiré leur origine, ainsi que cela a été observé dans le discours préliminaire.

vraiſemblable, ainſi que je l'ai obſervé dans le diſcours préliminaire, que la plupart de ces *Caſtes*, qui occupent le territoire du Maroc, ont été repouſſées de l'orient à l'occident de l'Afrique, dans les différentes révolutions qui onr agité cette partie de la terre; elles auront ſuivi les drapeaux de leurs chefs, dont elles ont conſervé le nom; & c'eſt par-là qu'on les diſtingue, ainſi que les contrées qu'elles habitent. On appèle ces tribus aujourd'hui *Caſiles* ou *Cabiles*, du mot arabe *Kobeila*; & elles ſont en ſi grand nombre, qu'il n'eſt pas poſſible de les connoître toutes; on compte dans les provinces du Nord les *beni-Garir*, *beni Guernid*, *beni-Manſor*, *beni-Oriegan*, *beni-Chelid*, *beni-Juſeph*, *beni-Zaruol*, *beni-razin*, *beni-Gebara*, *beni-Buſeibet*, *beni-Gualid*, *beni-Yeder*, *beni-Gueiaghel*, *beni-Guaſeval*, *beni-Guamud*, *&c.* du côté de l'eſt *beni-Sayd*, *beni-Teuſin*, *beni-Ieſſetin*, *beni-Buhalel*, *beni-Telid*, *beni-Soffian*, *beni-Becil*, *beni-Zequer*, *&c.*; plus au ſud, ſont les *beni-Fonſecara*, *beni-Aros*, *beni-Haſſen*, *beni-Mager*, *beni-Baſil*, *ben-Seba*, & un nombre infini d'autres (1). Les dépendances d'Alger,

(1) On doit obſerver que le mot *ben*, qui veut dire fils, s'emploie ordinairement pour exprimer les deſcendans d'une famille; *beni-Haſſen*, *beni-Juſeph*, ſignifient par conſéquen

Tunis & Tripoli, ſont également diviſées par un nombre infini de ces tribus, qui ſont de toute ancienneté, & qui n'ont elle-mêmes aucune idée de leur origine.

On doit diviſer les différentes tribus, qui forment la population de cet Empire, en deux claſſes principales, qui ſont les Brebes & les Maures; je ne m'étendrai pas ici ſur le nom de Brebes, que les Montagnards ont reçu & conſervé. J'en ai parlé dans le diſcours préliminaire, où je n'ai pu me livrer qu'à des conjectures, vu l'incertitude où l'on eſt ſur l'origine de ces peuples, & ſur l'époque de leurs déplacemens.

Les Brebes, ainſi que les Maures, lors de l'invaſion des Arabes Mahométans, auront adopté la religion de Mahomet, analogue à leurs mœurs & à leurs principaux uſages; mais ils ſont peu inſtruits, & ils ne n'obſervent fidèlement de cette religion, que l'averſion qu'elle inſpire contre les cultes étrangers. Le mahométiſme n'a point effacé les habitudes & les anciens préjugés de ces peuples, car ils mangent du ſanglier, & dans les quartiers où il y a du vignoble ils boivent du

---

deſcendans d'*Haſſen*, deſcendans de Joſeph. Par une excluſion plus générale, les Maures appellent les hommes *ben-Adem*, deſcendans d'Adam.

vin, attendu, disent-ils, qu'ils le font eux-mêmes; pour le mieux conserver, dans la partie méridionale du mont Atlas, ils le mettent dans des vases de terre & dans des barrils faits d'un tronc d'arbre creusé, dont le couvercle est enduit de poix, & le déposent dans des souterreins, & même dans l'eau. Dans la province du Rif, du côté du nord, ils le font un peu cuire, ce qui le rend moins fumeux & moins sujet à enivrer; & peut-être croient-ils, alors, en pouvoir concilier l'usage avec l'esprit de la loi.

Isolés dans leurs montagnes, les Brebes y entretiennent leur ressentiment contre les Maures; confondus avec les Arabes, ils les regardent comme des usurpateurs. Ils contractent aussi dans ces asyles une férocité de caractère & une force de corps, qui les rend plus propres à la guerre & à tout genre de travail, que ne le font en général les Maures de la plaine; l'indépendance dont ils font profession, donne même à leur phisionomie plus de caractère; mais il faut être habitué à voir ces nations pour s'en appercevoir. Soumis aux Empereurs de Maroc par préjugé de religion, ils secouent le joug de son autorité quand il leur plaît; retranchés dans leurs montagnes, il est difficile de les attaquer & de les vaincre.

Les Brebes ont une langue particulière, & ils

ne s'allient abſolument qu'entr'eux ; il y a parmi ces peuples des Tribus ou Cafiles très-puiſſantes par leur nombre & par leur courage, comme ſont les *Gomera*, du côté du Rif; les *Gayroan*, du côté de Fez; les *Timour*, le long du mont Atlas, depuis Miquenès juſqu'à Tedla; les *Chavoya*, depuis Tedla juſqu'à Duquella; & les *Michboya*, qui ſont depuis Maroc juſqu'à la partie du ſud; l'Empereur de Maroc tient auprès de lui les enfans des principaux des ces Tribus, comme des otages de leur fidélité.

Les Brebes ne ſont point diſtingués par leurs habits; ils ſont toujours habillés de laine, comme les Maures, &, quoiqu'ils habitent les montagnes, ils portent rarement des bonnets. Ces montagnards, ainſi que leurs femmes, ont de très-belles dents, & annoncent une vigueur qui les diſtingue des autres Tribus : ils vont aſſez ordinairement à la chaſſe des lions & des tigres, les mères ſont même en uſage de faire porter à leurs enfans un ongle de tigre ou un morceau de cuir de lion ſur la tête, elles croient qu'ils acquièrent par-là de la force & du courage; c'eſt par la même ſuperſtition, ſans doute, que les jeunes femmes ont attention de faire porter ces amuletes à leurs époux.

J'ai obſervé dans le diſcours préliminaire, que les *Brebes* & les *Chellu*, ayant une langue qui

leur eſt commune, & que les Maures n'entendent pas; ils doivent avoir eu la même origine, malgrè la différence qu'il y dans leur façon de vivre. Ces derniers ſont à l'extrémité de l'Empire du côté du ſud, leur population n'eſt pas, à beaucoup près, auſſi nombreuſe que celle des Brebes, & ils ſont moins féroces qu'eux; ils ne s'allient pas avec des Tribus étrangères, &, quoiqu'ils aient adopté bien des ſuperſtitions, ils ſont fidèles obſervateurs de leur religion.

Après les Brebes, dont la population eſt très-conſidérable, je parlerai des Maures, dont le plus grand nombre ſont répandus dans la campagne, & les autres habitent les villes.

Les Maures de la campagne vivent ſous des tentes; ils déplacent tous les ans leurs campemens pour laiſſer repoſer leurs terres, & aller chercher des paturages plus frais, mais ils ne peuvent ſe déplacer ſans en prévenir leur Gouverneur. Ces compagnards, ſemblables aux anciens Arabes, ſont entièrement tournés du côté de la vie champêtre; leurs campemens, qu'on appèle Douhars, compoſés de pluſieurs téntes, forment un croiſſant, un peu fermé par les bouts, ou bien ils ſont ſur deux lignes parallèles, & leurs troupeaux, au retour du paturage, occupent le centre; on ferme quelquefois, avec des fagots d'épi-

nes, l'entrée du Douhar, qui n'a pour toute garde qu'un nombre de chiens, qui aboyent sans cesse à l'approche d'un étranger. Chaque Douhar a un chef subordonné à un Officier de plus haut grade, qui a sous son administration un nombre de campemens; & plusieurs de ces divisions, en sous ordre, sont réunies sous le gouvernement d'un Bacha, qui aura souvent mille Douhars dans son département.

Les tentes des Maures sont d'une figure conique, elles n'ont guères plus de huit à dix pieds d'élévation dans le centre, sur vingt à vingt-cinq pieds de long; elles ont, comme celles de la plus grande antiquité, la figure d'un navire renversé, qu'on verroit par la quille. Ces tentes sont fabriquées d'un cordonnet composé de poil de chèvre, de laine de chameau & de feuilles de palmier sauvage, ce qui fait qu'elles rejettent l'eau, mais, de loin, elles font un très-mauvais effet à cause de leur couleur noire.

Les Maures qui sont campés, vivent dans la plus grande simplicité, c'est le tableau fidèle des habitans de la terre dans les premiers siècles du monde; l'éducation, la température du climat, & la rigueur du Gouvernement, y diminuent les besoins des peuples, qui trouvent, dans leurs terres, le lait & la laine de leurs troupeaux, tout

ce qu'il faut pour leur nourriture & leurs vêtemens. Ces campagnards sont en usage d'avoir plusieurs femmes; ce luxe est moins sensible chez les peuples qui ont peu de besoins, il tourne même à l'économie des sociétés, parce que les femmes sont chargées de tous les soins domestiques. Sous des tentes, assez mal fermées, elles sont occupées à traire leurs vaches pour le besoin journalier, & lorsque le lait abonde elles font du beurre; elles trient leur bled, leur orge ou leurs légumes, & font journellement leur farine avec un moulin composé de deux pierres rondes de dix-huit pouces de diamettre, celle de dessus, qui a une manivelle, est fixée & tourne autour d'un axe, qui tient à celle qui est en bas; elles font chaque jour leur pain, qu'elles font cuire, tant bien que mal, entre deux plats de terre, &, assez souvent, sur la terre échauffée par le feu. Leur manger ordinaire est le couscoussou; c'est une pâte faite avec leur farine en forme de petits grains, dans le goût des pâtes d'Italie; on fait cuire ce couscoussou à la vapeur du bouillon, dans un plat profond, troué par le fond comme une passoire, & ce plat s'emboîte dans la marmite, où l'on fait bouillir la viande; le couscoussou, qui est dans ce plat profond, se ramollit & se cuit lentement à la vapeur du bouillon

avec lequel on a ſoin de l'humecter & de le nourrir de tems en tems. Ce manger, très-ſimple, eſt en même-tems nourriſſant; on le trouve même agréable, quand on a ſurmonté les préventions que chaque nation conſerve pour ſes uſages, & deſquelles on ne ſe guérit qu'à force de vivre avec les hommes. Les Maures du commun mangent le couſcouſſou au lait ou au beurre, ſans y mettre beaucoup de choix; mais les perſonnes qui ſont à leur aiſe, comme les Gouverneurs de province ou leurs Lieutenans, qui vivent dans le centre de leur campemens, le font nourrir d'un bouillon ſucculent, fait avec un mêlange de mouton, de volaille, de pigeons ou de hériſſons, & le font arroſer enſuite avec du beurre frais. Ces Officiers reçoivent les étrangers dans leurs campemens avec cette cordialité que Jacob & Laban marquoient à leurs hôtes; à leur arrivée ils font tuer un mouton, qu'on met tout de ſuite à la broche; ſi on n'en a pas une à portée, on en fait une de bois, & ce rôti, cuit à un feu très-vif, ſervi dans un plat de bois, a une belle couleur & très-bon goût. Je me ſuis ſouvent trouvé a de pareils repas, dont je reſpectais la ſimplicité; je me croyois tranſporté en ſonge ſous la tente des Patriarches.

Les femmes, ſous leurs tentes, préparent encore leurs laines, les filent, & en font des étoffes

ſur des métiers, ſuſpendus dans la longueur des tentes (1); ils ſont formés d'un liteau d'une aune & demie de long, auquel les fils de la chaîne, d'une part, ſont attachés; elle tourne de l'autre ſur un rouleau de même longueur, qui eſt fixé en bas par des poids qui la tiennent tendue; cette chaîne eſt paſſée dans des liſſes qui la font croiſer à volonté; au lieu de navettes, ces femmes font paſſer la trame avec leur doigts à travers la chaîne, &, avec un peigne de fer à manche, elles preſſent cette trame pour donner à leur étoffes quelque conſiſtance. Chaque pièce, qu'on appèle *haïque*, a environ cinq aunes de long ſur une aune & demie de large, on ne lui donne ni foulage, ni teinture, ni aprêt; cet haïque, qui fait tout l'habit des Maures campagnards, n'a point de couture, il n'eſt ſuſceptible ni de façon, ni de mode; on le lave quand il eſt ſale, le Maure en eſt enveloppé nuit & jour; c'eſt le modèle vivant des draperies des anciens.

Les Maures de la campagne ne s'habillent que

(1) Ces atteliers ſont ceux dont on ſe ſert à la campagne, mais les Tiſſerans des villes ont des métiers comme les nôtres. Chaque particulier achète au marché de la laine filée, & fait faire à ſa fantaiſie les étoffes propres à ſes habits.

de leurs lainages, & ne portent ni chemiſes, ni caleçons; la toile, parmi ces peuples, eſt un uſage de luxe, qu'on ne connoît qu'à la Cour & à la Ville. Toute la garde-robe d'un Maure de la campagne, qui eſt à ſon aiſe, conſiſte en un haïque pour l'hiver, un autre pour l'été, une cape, une calote rouge, & une paire de pantoufles; les gens du commun, à la campagne comme à la ville, portent une eſpèce de tunique de laine blanche, griſe ou rayée, qui va juſqu'à mi-jambe, avec des grandes manches & un capuçon; elle reſſemble à l'habit des Chartreux.

L'habit des femmes de la campagne ſe borne également à un haïque, aſſujetti par une ceinture; les plis de l'haïque, qui couvrent la gorge & les épaules, ſont attachés avec des agraffes d'argent. Le ſeul luxe dont les femmes de la campagne ſont très-jalouſes, ce ſont de boucles pour les oreilles, qui ſont des grands croiſſans, ou anneaux d'argent, des bracelets & des anneaux pour le bas des jambes; elles portent ces joyaux dans toutes leurs occupations, moins par vanité que parce qu'elles ne connoiſſent point l'uſage des caiſſes ni des armoires pour les enfermer. Les femmes portent auſſi des colliers en petits grains de verre de couleur, ou bien en clous de girofle, enfilés à un cordon de ſoie.

Outre ces ornemens, les femmes de la campagne, pour être plus belles, font imprimer sur leur visage, sur leur col, sur leur sein, & sur presque tout leur corps, des fleurs & des ornemens; on fait ces empreintes avec des modèles garnis de pointes d'aiguilles dont on pique légèrement la peau, & on passe dessus une couleur bleue, ou bien de la poudre à canon pulvérisée, dont l'impression ne s'éfface plus. Cet usage, qui est très-ancien, qui a été connu de nombre de nations, qu'on connoit en Tartarie, dans toute l'Asie, dans les parties méridionales de l'Europe, & peut-être sur tout le globe, n'est pas cependant général à toutes les tribus des Maures; il en est dont les femmes ont sur le front, ou sur le menton une croix perlée aux quatre bouts, ou bien la même croix tenant à une chaîne dessinée au tour du col, tombant sur la gorge. Il est probable que ces Tribus descendent de celles qui étoient autrefois sous la dépendance des Chrétiens d'Afrique, & qui, pour se soustraire à la taxe que payoient les Maures, faisoient imprimer une croix sur leur figure pour passer pour Chrétiens. Cet usage, qui, dans le principe, servoit à distinguer la religion des Tribus, ou à se reconnoître entr'elles, sera devenu ensuite un ornement; parce que

l'habitude en aura effacé l'origine (1).

Les Maures de la campagne regardent moins leurs femmes comme des compagnes que comme des esclaves destinés au travail : au labourage près, elles sont occupées de tout ; encore puis-je dire, à la honte de l'humanité, que dans des quartiers pauvres, on voit une femme à côté d'une mule, d'un âne ou d'un autre animal tirer la charrue pour labourer la terre. Quand les Maures déplacent leurs douhars, tous les hommes, assis par terre, formant un cercle, & accoudés sur leurs genoux, font la conversation, tandis que les femmes démontent les tentes, en font des fardeaux, les chargent sur leurs chameaux ou sur leurs bœufs ; les vieilles emportent ensuite quelques paquets avec elles, & les jeunes portent leurs enfans sur leurs épaules, suspendus avec des langes qu'elles ceignent autour du corps. Dans la partie la plus méridionale, les femmes sont chargées encore de soigner les chevaux, de les seller, de les brider ; le mari, qui dans ces climats est toujours despote, commande, & ne semble fait que pour être obéi.

(1) Sur les informations exactes que j'ai été curieux d'en prendre, les Castes, qui suivent cet usage, sont venues du côté de Tunis ; ce qui semble justifier mes conjectures.

Les femmes de la campagne marchent ſans être voilées ; elles ſont halées, & n'ont pas préciſément de prétention à la beauté. Il eſt cependant des quartiers où elles mettent un peu de rouge ; elles teignent par tout leurs cheveux, leurs pieds & le bout de leurs doigts, avec une herbe appelée *hénna*, qui fait une couleur de ſafran foncé ; cet uſage doit être ancien parmi les peuples d'Aſie ; Abu Becre teignoit ſes ſourcils & ſa barbe de la même couleur, & pluſieurs de ſes ſucceſſeurs l'ont imité ; un reſpect religieux peut avoir introduit cet uſage, & les femmes enſuite en ont fait un ornement ; il paroît, cependant, plus vraiſemblable, que l'uſage de ſe peindre la barbe & les cheveux & celui de s'épiler & de ſe raſer la tête dans les pays chauds, n'a été, dans le principe, qu'une affaire de propreté, comme, dans d'autres pays, on ſe peignoit le corps pour ſe préſerver des inſectes ou pour ſe garantir des impreſſions de l'air.

Les Mariages des Maures qui vivent ſous les tentes, & ceux des Maures des villes, que l'on verra en ſon lieu, ſe reſſemblent aſſez ; ceux des douhars ſont en général plus gais & plus brillans, on a même ſoin d'inviter les étrangers qui paſſent, pour les faire contribuer à la fête ; c'eſt moins une politeſſe qu'une affaire d'intérêt.

Les Tribus répandues dans la campagne s'allient ordinairement entr'elles, il eſt aſſez rare qu'il y ait des mariages entre deux Tribus étrangères; ces peuples étant toujours diviſés par des préventions qui ſe perpétuent, ou qui, foiblement aſſoupies, renaiſſent à l'occaſion d'un chameau égaré, ou de la préférence d'un pâturage ou d'un puits. On a vu parmi ces Tribus, des mariages, qui, bien loin de cimenter la bonne harmonie, ont donné lieu à des ſcènes tragiques, dont on n'a point d'idée ailleurs; des maris égorgés par leurs femmes, ou des femmes égorgées par leurs maris pour venger des querelles nationales, entre les Tribus qui leur ont donné naiſſance.

Les enfans, quelque nombreux qu'ils ſoient, ne ſont point à charge, on les occupe jeunes aux détails domeſtiques; ils gardent les troupeaux, ils apportent du bois, ils aident au labourage & aux moiſſons. Le ſoir, au retour du travail, tous les enfans du Douhar ſe raſſemblent dans une tente commune où l'Imam, qui ſait à peine épeler, leur fait lire quelques leçons de l'Alcoran, tranſcrites ſur des planches, & les inſtruit de leur religion à la lueur d'un feu de paille, de brouſailles & de bouſe de vache deſſéchée au ſoleil. Comme la chaleur eſt plus ſenſible dans l'intérieur des terres, on y voit ſouvent les enfans des deux

ſexes aller tous nuds, juſqu'à l'âge de neuf ou dix ans.

Les Douhars, répandus dans la campagne, & toujours voiſins de quelque ruiſſeau ou de quelque ſource, ſont les hôtelleries où les voyageurs viennent prendre aſyle; il y a ordinairement une tente pour les recevoir, s'ils n'en portent pas avec eux. On trouve à s'y pourvoir de volaille, de lait, d'œufs, & de tout ce qu'il faut pour les chevaux; au lieu de bois à brûler, on ſe ſert aſſez communément de fiante de vache deſſéchée au ſoleil, qui, mêlée avec le charbon qu'il faut porter, fait une braiſe très-vive; les ſels qu'il y a dans les alimens, dans les pays chauds, donnent à cette bouſe une conſiſtance qu'elle n'a peut-être pas dans les climats ſeptentrionaux (1). On fait la garde auprès des tentes des voyageurs pour éviter tout embarras, ſur-tout quand ce ſont des Européens, parce que l'opinion de leur richeſſe pourroit tenter l'avidité des Maures, naturellement voleurs.

Il y a, pour les chemins, une police très-judi-

(1) Il eſt des endroits où l'on conſerve celle du mois de Mai, qui, en l'obſervant ſans prévention, eſt une coction des herbes & des fleurs dans leur force, & on en donne l'extrait aux malades en guiſe de thé.

 cieuſe,

cieuſe, adaptée au caractère des Maures & à leur façon de vivre; les Douhars ſont reſponſables d'un vol qui aura été fait dans leur voiſinage, & à la vue de leurs tentes; ils ſont non-ſeulement obligés de payer, mais c'eſt encore, pour le Souverain, une occaſion pour exiger des contributions proportionnées à leurs facultés (1). Pour tempérer la rigueur de cette loi, les Douhars ne ſont tenus que des vols qui ſe font de jour, ceux qui ſe font après le ſoleil couché ne ſont pas à leur charge, puiſqu'ils ne peuvent ni les voir, ni les empêcher; il réſulte de cette police, que l'on ne ſe met en route qu'au ſoleil levé, & qu'on doit s'arrêter avant qu'il ſe couche.

Pour faciliter l'échange des beſoins reſpectifs, il y a tous les jours dans la campagne, excepté le vendredi, qui eſt le jour de prière, un marché public dans les divers quartiers de chaque province; les Maures des environs s'y raſſemblent

---

(1) On voit dans l'hiſtoire, que chez les Egyptiens quand on trouvoit un cadavre aſſaſſiné, noyé ou mort par quelque accident, la Ville voiſine étoit obligée de faire embaumer le mort & de pourvoir à ſes funérailles avec magnificence. Cette loi, qui annonce la religion des Egyptiens pour les morts, avoit peut-être auſſi pour principe politique la ſureté des voyageurs.

pour vendre & acheter des beſtiaux, du bled, des légumes, des fruits ſecs, des tapis, des haïques, & enfin toutes les productions du pays. Ce marché, qu'on appèle *Soc* en arabe, reſſemble à nos foires de village; le mouvement des gens qui vont & qui viennent, donne une idée plus juſte de la façon de vivre des Maures, que ce qu'on voit dans les villes. Il eſt de règle, que les Alcaïdes, qui commandent aux environs, ſe rendent à ces marchés, avec des ſoldats, pour veiller à la tranquillité, étant aſſez ordinaire de voir éclater dans ces rendez-vous les rancunes que les Tribus conſervent quelquefois entr'elles; la diſſolution du *Soc* dans ces querelles, ce qu'on appèle en arabe *rompre* le *Soc*, inſpire de l'inquiétude, parce que c'eſt toujours le préſage de quelques mouvemens ſéditieux. Les bords de ces marchés ſont occupés ordinairement par des bateleurs, des chanteurs, des danſeurs & autres baladins qui font danſer des ſinges pour amuſer les badauts; on voit d'un côté des barbiers ou chirurgiens à qui on mène les malades de la campagne, pour les guérir des foulures, des entorſes ou autres accidens; je me ſuis ſouvent amuſé de ces tableaux en voyageant; j'ai vu des hommes, des jeunes femmes, qui, pour des engorgemens d'humeurs, maux de tête ou autres incommodités,

ſe faiſoient faire des ſcarifications légères & ſymétriques, les hommes à la tête & les femmes autour de l'ovale de la figure & fort près des cheveux, ou bien ſur les épaules, ſur les bras ou ſur les jambes; ces cicatrices légères & régulières ne déparent pas, mais il faut du tems pour qu'elles ſe diſſipent. Ce traitement feroit incompatible avec les uſages & l'éducation de l'Europe, où l'on ſacrifie ſouvent la ſanté aux agrémens & aux plaiſirs. Sans prononcer ſur la différence des uſages, il paroît qu'une douleur rhumatiſmale à l'épaule ou ailleurs, peut ſe guérir plus radicalement par ces légères inciſions que par des tranſpirations ou par d'autres moyens, qui peuvent étendre l'humeur ou la renfermer ſans la guérir; c'eſt une réflexion que j'ai haſardée & qu'on me pardonnera, je ne ſuis pas aſſez inſtruit en médecine pour qu'elle puiſſe tirer à conſéquence.

Les Maures de la campagne n'ont aucune idée des uſages des autres nations; on croit voir les hommes dans les premiers ſiècles de leur origine: bornés à la vie rurale, ils s'occupent de leurs terres & de leurs moiſſons, & paſſent le reſte du tems à ne rien faire. Habitués à la fatigue, il en eſt beaucoup, parmi eux, qui ſervent de couriers; &, malgré leur avarice, ils ſont aſſez fidèles & exacts. On ne peut ſe faire une idée de la ſtupidité

de ces campagnards : j'en ai vu un attendre ses dépêches dans un appartement où il y avoit une glace, & voyant sa propre figure à travers, il crut que c'étoit un courier qui attendoit aussi des lettres dans un autre appartement ; ayant demandé où alloit ce courier, on lui répondit, en badinant, qu'il alloit à Mogodor, hé bien, dit-il, nous irons ensemble; il en fit la proposition au camarade qui gesticuloit comme lui dans le miroir, & qui ne répondoit pas ; il étoit prêt à se facher, quand il vit figurer, dans la même glace, une personne qui entroit dans l'appartement ; etonné de son erreur, il eut bien de la peine à se persuader, malgré ses yeux & ses doigts, qu'on pût se voir, disoit-il, à travers une pierre (1).

Dans une maison où je logeois à Saffi, il vint deux Montagnards, curieux de voir des Européens chez eux ; après avoir parcouru la maison, ils ne savoient comment descendre l'escalier par où ils étoient montés, dont la pente à la vérité n'étoit pas douce ; ils prirent enfin le parti de s'asseoir, sur la première marche, & en s'appuyant des pieds & des mains, ils se laissoient

(1) Les Maures n'ont pas de mots pour exprimer glaces & vitres, parce qu'ils n'en font aucun usage.

gliſſer d'une marche à l'autre. On ne ſera point étonné que des Montagnards, accoutumés à courir dans des lieux eſcarpés, ſoient embarraſſés pour monter ou deſcendre un eſcalier, quand on obſervera que cette régularité dans les degrés, ſymétriquement meſurés, exige une ſorte d'habitude, & tel Montagnard eſt auſſi embarraſſé pour deſcendre un eſcalier, que nous le ſerions nous-mêmes à deſcendre les montagnes qu'il arpente. Il n'en eſt aucun parmi ces gens-là qui ſoit ſuſceptible d'aucune idée de peinture ou de deſſin; ils ne voient dans un tableau que la variété des couleurs, ſans en appercevoir l'ordre & le plan; ils n'apperçoivent dans les eſtampes qu'une confuſion d'objets, & ce n'eſt qu'à force d'application qu'ils peuvent en déméler le détail; ils ſont à cet égard dans le cas où ſeroit un aveugle de naiſſance, à qui on montreroit un tableau au moment qu'il pourroit jouir de la vue.

Les Maures qui habitent les Villes ne diffèrent des autres que par un peu plus d'urbanité, & un extérieur qui annonce plus d'aiſance; ils ont avec ceux de la campagne une même origine. Les habitans des Villes cependant tirent vanité de n'avoir aucun mêlange avec eux; mais les révolutions & les bouleverſemens qu'a éprouvés cet Empire, détruiſent toutes ces idées, & ne

permettent d'admettre aucune diſtinction entre les Maures de la campagne & ceux des Villes. Celle que font à cet égard quelques Écrivains, qui donnent le nom d'Arabes aux habitans des Villes, & le nom de Maures à ceux de la campagne, me paroît ſans fondement; les premiers, par une ſorte de vanité, auront accrédité cette opinion; mais elle eſt d'autant plus déplacée qu'ils donnent eux-mêmes aux habitans de la campagne le nom d'*Alarbes*, qui n'eſt qu'une altération du mot Arabes. De tous les habitans de la Mauritanie, les Brebes & les Chellu, dont j'ai parlé dans le Diſcours préliminaire, ſont les ſeuls, à ce qu'il me paroît, qui ne ſe ſont point mêlés; mais parmi les habitans des Villes & des campagnes, on ne peut pas plus diſcerner un Arabe d'un Maure que ſi, après le mélange des nations qui ont ſuccédé à l'Empire de Rome, on vouloit diſtinguer en France un Franc d'un Romain, d'un Gaulois ou d'un Goth.

La ſeule probabilité qui pourroit juſtifier l'opinion de ceux qui croient que ce ſont les Arabes qui habitent les Villes, c'eſt que les vainqueurs auront eu le droit & la liberté de choiſir. Du reſte, la plupart des Villes de cet Empire ſont plus anciennes que l'invaſion des Arabes, qui étoient eux-mêmes accoutumés à vivre ſous la

tente ; il eſt même apparent que les premières Villes auront été bâties par les Colonies des Carthaginois, & que l'uſage de les habiter & de les étendre ne ſera devenu plus général que long-tems après, à meſure que les Maures ont eu plus de liaiſons avec les Mahométans Eſpagnols, & plus particulièrement lors de l'expulſion de ces derniers. Ayant plus de luxe & plus de moyens peut-être, les Mahométans d'Eſpagne auront préféré le ſéjour des Villes où ſe trouvent encore un nombre de familles qui ſe vantent de deſcendre des Mahométans Andalous, & qui en ont conſervé les noms comme *Bargas*, *Peres* (1), *Medina*, *Moreno*, *Merino*, *Toledano*, *Probe*, *Marſil*, *Eſcalant*, *Aragon*, *Lovares*, *Valenciano*, *Meudon*, *Santiago Barciano*, & autres : il en eſt même qui ont conſervé les titres de leurs propriétés à Grenade, à Cordoue, Séville, &c.

(1) M. de Voltaire, dans ſon Eſſai ſur les Mœurs des Nations, chapitre 152, a cru que Pérès, qui étoit Amiral ſous Muley Iſmaël, étoit un renégat Eſpagnol ; c'eſt une famille de Maures Andalous. On doit obſerver que les noms eſpagnols que les Maures & les Juifs venus d'Eſpagne ont conſervés, ne ſont pas toujours des noms de famille, mais des noms patronimiques ou d'adoption, qui marquent la dépendance où étoient ces Maures ou ces Juifs de la maiſon dont ils portent le nom.

& qui ont peut-être encore la clef de leur maison. Je ne crois pas que la différence un peu marquée entre les Maures des Villes & ceux de la campagne, remonte beaucoup au-delà de cette époque ; elle ne change rien à leur origine, elle rentre dans mes idées, & ne sert qu'à les confirmer, puisqu'on a pu voir, dans le détail des révolutions des Mahométans en Espagne, que ces mêmes Mahométans n'ont été qu'un mélange d'Arabe-Maures qu'il est impossible de distinguer.

Les maisons des Maures ont, en général, peu de commodités, parce que leurs besoins ne sont pas multipliés par les fantaisies; ces maisons n'ont guères qu'un rez-de-chaussée & il en est bien peu qui aient un premier étage; presque toutes sont d'une forme carrée, elles ont dans le centre une cour, souvent ornée de colonnes, qui donne l'entrée & le jour à quatre principales chambres qui forment les faces du carré. Ces maisons n'ont point de fenêtres, puisqu'elles ne prennent jamais jour sur la rue ; chaque chambre a une très-grande porte à deux battans, dans l'un desquels il y a un guichet, & ces portes servent en même-tems pour donner jour aux appartemens ; ces maisons n'ayant guères plus de seize pieds d'élévation, elles sont à l'abri du vent, & en été elles sont assez fraîches. Les appartemens

des Maures ſont médiocrement meublés : ils ne connoiſſent point les tapiſſeries ; leurs meubles ſe réduiſent à des nattes, des tapis, quelques chaiſe, une caiſſe, une table & un lit, qui, dans ſa longueur, prend la profondeur de la chambre, & eſt caché par un rideau. Les maiſons des Maures ſont toutes couvertes de terraſſes, qui ont environ quinze pouces d'épaiſſeur, compoſées en terre & en ciment.

Les habitans des Villes, par économie & par eſprit de paix, n'ont qu'une femme, & il eſt rare qu'ils en augmentent le nombre ; ils ont des eſclaves Négreſſes, dont ils peuvent faire leurs concubines ; mais leur averſion pour cette couleur, que les blancs ont par-tout conſacrée à l'oppreſſion, les en tient éloignés pour n'avoir point d'enfans mulâtres. Il eſt áſſez ordinaire, à la vérité, de voir des Maures dans les Villes, en commerce de galanterie avec des femmes Juives, qui ſont en général belles ; & leurs maris, qui par-là jouiſſent d'une protection plus immédiate, ſont d'autant plus complaiſans que leur ſituation eſt entièrement précaire.

Les Maures ſont peu recherchés en habits, la rigueur du Gouvernement éloigne tout eſprit de mode, & ne donne au luxe aucune liberté ; ne pouvant conſerver leurs richeſſes qu'en les

cachant, ils ſont attentifs à ne faire aucune démonſtration d'aiſance qui pût éclairer l'avîdité du Gouvernement. *Il faut que tu ſois bien riche*, diſoit un Chérif à un Maure, qui, pour conſerver les murs de ſon jardin, les avoit fait blanchir avec de l'eau de chaux.

Nous avons déja vu ce que ſont les habits des Maures campagnards : la garde-robe de ceux qui habitent les Villes ne diffère pas de beaucoup ; ils ont, comme les autres, un haïque & une cape plus ou moins fins, & ils ont de plus une cape de gros drap d'Europe, bleu foncé, pour l'hiver ; ce qui les diſtingue encore des Maures campagnards, c'eſt une chemiſe & un caleçon de toile, avec une ſurveſte de toile de coton en été, & de drap en hiver, qu'ils appelent caſtan. La cape blanche ou bleue, qui ſemble deſtinée à la mauvaiſe ſaiſon, & qui s'appele *bernus*, eſt en même-tems de cérémonie, & les perſonnes de la Cour ne ſe préſentent jamais devant le Souverain ſans porter cette cape avec le ſabre & le ganger (1) en bandoulière ; il eſt vraiſemblable, vu la nature de ce Gouvernement, que le ſujet ne ſe préſente devant ſon Souverain

(1) Le ganger eſt un poignard droit, & plus ſouvent recourbé d'environ un pied de long & deux pouces de large.

dans un tel coſtume, qui eſt celui d'un voyageur, que parce qu'il doit être toujours prêt à recevoir & à exécuter les ordres de ſon maître. Quelques habitans des capitales, ou les perſonnes les plus immédiates du Prince, portent ſur leurs habits une chemiſe de toile de Cambray, batiſte ou autre, ſemblable à celles que nos dames, dans la rapidité de leurs modes, ont adoptées, avec une ceinture par-deſſus, & ils s'enveloppent de leur cape ou de leur haïque.

Comme les Maures ſont dans la néceſſité de déguiſer leur aiſance, ils ne font aucun uſage de bijoux, il en eſt peu qui aient une bague, une montre ou une tabatière d'argent; l'uſage du tabac en poudre ne s'eſt même introduit chez eux que depuis quinze à vingt ans. Il eſt aſſez ordinaire de leur voir à la main un chapelet; auquel ils n'attachent aucune idée de dévotion; ils s'en ſervent cependant pour réciter, un nombre de fois dans le jour, le nom de Dieu; après ces momens de prière, ils jouent avec leur chapelet, il leur ſert de contenance (1), comme l'éventail à nos Da-

(1) L'uſage eſt le même parmi les Mahométans orientaux, avec cette différence, que ceux-ci mettent à ces chapelets une ſorte d'élégance & de recherche, que les Maures ne connoiſſent pas.

mes. Le chapelet nous eſt venu d'Aſie, peut-être même l'avons-nous reçu des Arabes; comme il y en avoit peu parmi eux qui ſuſſent lire l'alcoran, ils ſuppléoient à cette dévotion en prononçant un nombre de fois le nom du Créateur; le même motif vraiſemblablement l'a fait adopter dans nos prières.

Les femmes des Maures des villes ſortent peu, & ne ſortent que voilées; les vieilles ſe cachent avec un ſoin ſcrupuleux, mais celles qui ont quelqu'intérêt à être vues ſont plus indulgentes, particulièrement pour les étrangers, car elles ſe cachent ſoigneuſement des Maures. Comme elles ſont voilées, leurs maris ne les connoiſſent pas dans les rues; il eſt même impoli, parmi eux, de chercher à voir les femmes qui paſſent; il faut convenir que les uſages des Nations ſont bien variés.

Il y a de très-belles femmes parmi les Maures, ſur-tout dans l'intérieur de l'Empire; dans la partie du Nord, elles n'ont pas, à beaucoup près, la même grace & la même beauté; on ne ſauroit en donner une raiſon phyſique, à cauſe des tranſmigrations qu'il y a eu entre les différentes Tribus de l'Empire, dont on ignore l'origine & les filiations; ces Tribus ne s'alliant qu'entre elles, les races ſe conſervent & ne changent pas.

Comme les femmes ſont plutôt formées dans les climats chauds, elles vieilliſſent avant le tems; c'eſt vraiſemblablement par cette raiſon que la poligamie a été généralement adoptée dans ces climats, parce que les femmes y perdent plutôt les agrémens de la jeuneſſe, & que les hommes en conſervent plus long-tems les facultés.

Les femmes, parmi les Maures, ne ſont pas en général très-réſervées; le climat, qui influe infiniment ſur le tempérament, y rend le libertinage plus général & plus aiſé; là, comme ailleurs, il a ſes agrémens & ſes peines; le vice du ſang y fait cependant moins de ravages & couve plus lentement parmi ces peuples, autant à cauſe de la chaleur du climat que de la ſobriété dans leur façon de vivre. Dans la partie du ſud, les femmes ſont en général plus belles; on les dit ſi réſervées où ſi ſurveillées, que leurs parens mêmes n'entrent ni dans leurs maiſons, ni dans leurs tentes; mais telle eſt la contradiction parmi les peuples, il eſt des Tribus dans ces mêmes provinces où l'on regarde comme un exercice d'hoſpitalité d'offrir une femme à un voyageur, peut-être même y a-t-il des femmes qui ſe conſacrent à cette dévotion, comme à un acte de bienfaiſance; car on ne ſauroit peindre toutes les nuances qui font varier l'opinion des hommes,

& tous les écarts dont leur imagination eſt ſuſceptible.

Les femmes des Maures qui habitent les villes, ſont là, comme ailleurs, plus occupées de leur parure que celles de la campagne; mais comme elles ne ſortent guères qu'un jour de la ſemaine, elles ſe parent rarement. Ne pouvant pas recevoir d'hommes en viſite, elles ſont dans leurs maiſons, occupées de leur ménage, dans le deshabillé le plus libre, n'ayant ſouvent que leur chemiſe & une autre chemiſe plus groſſière par-deſſus, avec une petite ceinture, leurs cheveux treſſés, un bonnet ſur la tête, & ſouvent rien. Lorſqu'elles s'habillent, elles ont une ample & belle chemiſe de toile, brodée en or ſur le ſein, un caftan, riche en étoffe, en drap, ou en velours brodé en or; leur tête eſt entourée d'un ou deux bandeaux de gaze rayée, or & ſoie, que l'on noue par derrière, & dont les pointes, confondues avec les treſſes des cheveux, retombent jusqu'à la ceinture; il en eſt qui mettent par-deſſus un ruban d'environ deux pouces de large, brodé en or ou en perles, qui ceint le front en forme de diadême. Elles portent ſur leur caftan une ceinture en velours cramoiſi, brodée en or, avec une boucle d'or ou d'argent, ou bien des ceintures en étoffe brochée, des fabriques de Fez. Les femmes

portent des pantoufles jaunes ; elles ſont en uſage de porter des eſpèces de bas de toile fine, un peu larges, qui ſont attachés au-deſſous du genou & à la cheville du pied, ſur lequel ils retombent en ſe pliſſant; ces bas ſont moins faits pour parer la jambe que pour la groſſir, car l'embonpoint eſt une des règles de la beauté parmi les femmes des Maures. Elles ſe donnent des ſoins infinis pour devenir graſſes; on les nourit, quand elles ſont nubiles, de mets préparés en ballotes, dont on leur donne une quantité chaque jour ; enfin, on prend les mêmes ſoins parmi les Maures pour engraiſſer une jeune femme, qu'on ſe donne dans nos climats pour engraiſſer les volailles. La raiſon de cet uſage vient peut-être de ce que par la nature du climat, & la qualité des alimens, les habitans ſont naturellement ſecs. Ce qu'on appèle en Europe une taille ſvelte, une jambe fine, ſeroient des imperfections dans cette partie de l'Afrique, & peut-être dans l'Afrique entière, tant il y a de contraſte dans le goût & les préjugés des nations.

Les Maures donnent à leurs femmes des bijoux en or, en argent, en perles; il en eſt peu qui aient des pierreries, c'eſt un luxe qu'on ne connoît pas; elles ont des bagues, des boucles d'oreilles en or ou en argent, en forme de croiſſant,

de cinq pouces de circonférence, & de la grosseur du bout du petit doigt; pour habituer l'oreille à cet usage, après qu'elle a été percée, on y introduit un petit rouleau de papier, qu'on grossit tous les jours, & on parvient enfin à y loger un noyau de datte, qui est de la rondeur de la boucle. Elles ont des bracelets en or & en argent massif, & des anneaux d'argent qu'elles mettent au bas des jambes; j'en ai vu même d'assez pesans: il est quelques jeunes gens parmi les Chérifs ou Nobles, qui portent à une oreille un anneau d'or ou d'argent de quatre à cinq pouces de circonférence, mais cet usage est plus général parmi les esclaves noirs des personnes un peu distinguées. Tous ces ornemens, dont les femmes sont très-jalouses, ont été d'abord les premiers signes de l'esclavage, que les hommes ont insensiblement ornés pour en rendre le joug plus attrayant. l'Europe, qui a reçu ces signes de l'Asie, les a embellis des richesses de la nature & des ornemens de l'art, au point que les boucles d'oreille & les bracelets, qui ont été d'abord des marques de dépendance, n'ont servi qu'à mieux prouver ensuite l'empire que les Dames ont pris sur nous.

On ne connoît pas l'usage du fard parmi les femmes des Maures, & il en est peu qui mettent du rouge; il est plus ordinaire de leur voir teindre

 les

les ſourcils & les paupières, ce qui donne à leur phiſionomie un peu de dureté & aux yeux beaucoup plus de feu. Elles peignent avec ſymétrie leurs pieds, la paume de la main & le bout de leurs doigts avec de l'henna, qui fait une couleur de ſafran. Le jour qu'elles vont ſe promener ou faire des viſites, elles s'enveloppent dans un haïque propre & fin, qui remonte ſur la tête, & elles s'en entourent le viſage de façon à voir ſans être vues. Quand elles voyagent, elles mettent des chapeaux de paille pour ſe garantir du ſoleil; il eſt même des cantons dans cet Empire, où les femmes prennent leur chapeau pour aller faire des viſites, ce qui ſera particulier aux tribus venues du ſud, qui ont conſervé leurs habitudes, car les Maures ne changent point les uſages qu'ils ont une fois adoptés (1); ils ne ſont nullement ſuſceptibles de cette mobilité de modes qui ſe

(1) Le chapeau, qui eſt commun aux hommes & aux femmes parmi les Maures qui voyagent, nous eſt venu d'Afrique; les Eſpagnols, qui l'ont reçu avant nous, & qui, en raiſon du climat, en conſervent, tant qu'ils peuvent, les aîles abattues; lui ont donné le nom de *ſombrero*, qui fait de l'ombre. Nous ne l'avons appelé chapeau que parce qu'il a ſuppléé au capuchon de notre ancien habit, que nous appelions chapel.

ſuccèdent avec rapidité en Europe, & qui ſont particulièrement en France, un objet, plus onéreux qu'utile peut-être, d'induſtrie & de circulation.

Entre les Maures & les Juifs qui partagent la population de l'empire de Maroc, il y a une claſſe intermédiaire d'hommes qui, comme les amphibies, ſemblent tenir à deux élémens; je veux parler des *renégats*, ceux qui ont renoncé à leur religion pour embraſſer le mahométiſme. Dans cette claſſe de ſujets, il en eſt un très-grand nombre qui étoient Juifs d'origine; les Maures n'ont pour eux aucune conſidération, & les Juifs en auroient moins encore, s'ils pouvoient librement leur faire connoître leur averſion. Ces apoſtats ne s'allient qu'entr'eux, &, comme en Eſpagne un vieux Chrétien ſe garde bien de donner ſa fille à un nouveau converti, de même un Maure de vieille tige croiroit ſe méſallier en prenant un renégat pour gendre. Les familles des apoſtats Juifs ſont en grand nombre, on les appèle Tournadis (1); n'ayant aucun mêlange avec les Maures, leur ſang n'a point dégénéré, & l'on reconnoît preſqu'à la figure les deſcendans de ceux

---

(1) Du mot eſpagnol *tornadiſo*, qui déſigne celui qui a changé de religion; *Covarrubias teſoro de la lengua caſtillana.*

qui ont anciennement embrassé le mahométisme. Les renégats Chrétiens sont en petit nombre ; ce ne sont guères que des fugitifs des présides d'Espagne ou des disgraciés, qui, par inconduite ou par désespoir, passent d'un état malheureux à la situation la plus déplorable ; il n'en est aucun qui ne se soit repenti de s'être fait Maure, & qui n'ait cherché à s'échapper, ce qui est difficile.

Pour terminer ce qui concerne les habitans du Maroc, il me reste à parler *des Juifs*, dont la population a été très-considérable dans cet Empire. Lorsqu'ils furent proscrits d'Espagne & de Portugal, il y en passa un nombre infini, qui se répandirent dans les villes & dans les campagnes; & je ne doute pas, à en juger par leur propre rapport & par l'étendue des quartiers qui leur étoient assignés, qu'il n'y en ait eu plus de trente mille familles, dont il reste à peine aujourd'hui la douzième partie ; le reste a changé de religion, a succombé à la misère, ou s'est éloigné de la vexation & de la tyrannie des avanies & des impôts. Les Juifs ne possèdent ni terres, ni jardins; ils ne pourroient jouir tranquillement de leurs fruits ; ils ne peuvent porter que des habits noirs, & ils ne leur est permis de passer, que nuds pieds, auprès des mosquées, ou dans les rues où il y a des sanctuaires. Le moin-

dre des Maures ſe croit en droit de maltraiter un Juif; & celui-ci ne peut ſe défendre, parce que la loi & le juge ſont toujours en faveur du Mahométan. Malgré cet état d'oppreſſion, les Juifs ſe tirent aſſez bien d'affaire vis-à-vis des Maures; comme ils ont l'eſprit tourné au commerce & au brocantage, ils profitent avec adreſſe de leur ignorance dans les marchés qu'ils ſont enſemble. Il en eſt beaucoup parmi eux qui achètent les productions du pays & les revendent; d'autres ſont courtiers, d'autres ont avec l'Europe des relations de commerce, pluſieurs ſont marchands, Orfévres, Tailleurs, Armuriers, Menuiſiers, Maçons. Plus induſtrieux, plus adroits, & plus inſtruits que les Maures, les Juifs ſont employés, par l'Empereur, dans la perception des douanes, dans la fabrication des monnoies, dans toutes les affaires qui ont trait aux achats & ventes que ce Prince contracte avec les Européens, ainſi que dans toutes ſes négociations avec les Cours de l'Europe. On voit que dans cette eſpèce d'adminiſtration momentanée, & dans le mouvement de leurs intrigues, ils peuvent faire quelque bien & beaucoup de mal; & ils arrangent les choſes de façon qu'ils gagnent ordinairement à l'un & à l'autre: de ſorte que ſi les Juifs ſont vexés, ils trouvent, dans les reſſources

de leur induſtrie, les moyens de ſe dédommager de leurs humiliations.

Les femmes des Juifs, dans cet Empire, ſont en général bien faites, belles, & blanches; elles ont de très-beaux yeux; elles ſont portées à la parure, & ont une inclination d'autant plus décidée pour la galanterie, que, parmi les gens du commun, les maris ſont un peu plus qu'indulgents; cela n'empêche pas qu'il n'y ait dans cette nation des familles qui vivent très-régulièrement.

Comme dans l'Empire de Maroc les Juifs habitent des quartiers ſéparés, ils obſervent leur religion avec aſſez de liberté. Il ſemble même que ceux de ces contrées ont multiplié leurs uſages ſuperſtitieux par la communication qu'ils ont eue avec les nations étrangères, depuis la deſtruction de leur empire. Leurs Rabins, qui remédient à tout par des prières, entretiennent ces erreurs au lieu de les déraciner : jouiſſant des immunités eccléſiaſtiques qui leur ſont accordées par la loi, ces Docteurs ſont exempts des impoſitions nationales qui ſont payées par la communauté; cette exemption, qui multiplie le nombre des Rabins, rend le fardeau des impôts plus lourd pour les gens de travail, qui n'ont ni commerce, ni capitaux; tandis que les Rabins, engraiſſés pour ainſi dire

de la misère publique, font le commerce & s'occupent d'affaires d'intérêt.

Dans l'Empire de Maroc, les Juifs parlent arabe & favent tous l'hébreu, par le rapport qu'il y a entre ces deux langues, qui naiffent l'une de l'autre ; par-tout ailleurs, l'hébreu eft la langue favante que le commun des Juifs ignore, & qui n'eft connue que des Rabins. Il en eft dans l'Empire de Maroc, parmi ces derniers, qui, fans avoir connoiffance de la langue Efpagnole, ont confervé l'habitude de traduire dans cette langue, en la lifant, une bible écrite en hébreu, ils y habituent de même leurs écoliers ; quelqu'extraordinaires que foient ces efforts, il eft ridicule de fatiguer la mémoire des enfans, d'une étude qui ne peut avoir aucune utilité.

Les Juifs, qui, à travers les perfécutions, ont porté par tout leur culte & leurs ufages, obfervent à Maroc, plus fcrupuleufement qu'ailleurs, ceux qu'ils pratiquoient anciennement, à la mort de leurs parens : le dernier inftant chez eux, eft annoncé par des cris & des lamentations, auxquels des pleureufes à gages viennent fe joindre, & elles chantent avec une forte de mefure, marquée par le battement des mains, qui met une gradation à la douleur ; les parentes du mort, en s'arrachant les cheveux & en fe fouffletant, s'uniffent aux

accords de ce lugubre concert, qu'on répète le jour de l'enterrement. Les Juifs observent ensuite six jours de deuil rigoureux, où ils vont nuds pieds & où ils ne peuvent ni se raser, ni changer d'habits; le septième jour, les cris & la musique recommencent, ainsi que le premier du onzième mois, qui est le dernier du deuil. Dans ces cérémonies funèbres, les pleureuses chantent des sentences analogues à la vie & à la mort, & quand elles sont en état d'improviser, elles riment en chantant l'éloge du défunt.

Animaux de l'Empire de Maroc.

Il y a dans l'empire de Maroc des animaux domestiques, ce sont les mêmes espèces qu'on voit en Europe, & des animaux féroces qui sont particuliers à ces climats; je parlerai d'abord des premiers.

Comme les Maures sont des peuples pasteurs, leur richesse consiste dans leurs troupeaux; il y en a de nombreux dans cet Empire, & ils le seroient encore davantage si les propriétés étoient respectées, & si le commerce y jouissoit de plus de liberté. La qualité des laines sur cette côte est généralement bonne; elle seroit même susceptible de beaucoup de perfection, si l'on mettoit plus

de choix dans les espèces, ainsi que dans les pâturages. Les Maures emploient une partie de leurs laines aux étoffes dont ils font leurs vêtemens & leurs tapis, & vendent l'excédent aux étrangers. On ne voit presque pas de brebis noires dans l'empire de Maroc; c'est par cette raison, peut-être, que tous les Maures sont habillés de blanc: on voit en Espagne, par la raison contraire, des populations entières à la campagne, habillées de couleur fauve & obscure, parce que les troupeaux sont plus variés, & que les brebis noires y sont en très-grand nombre.

Les bœufs abondent assez dans cette partie de l'Afrique, mais l'espèce en est petite; les Anglois, à travers les entraves que la politique du Roi de Maroc fait intervenir, en font une extraction suivie pour l'entretien de leur garnison de Gibraltar; & les Maures en font des salaisons, pour leur ménage, qu'ils conservent d'une année à l'autre. Les cuirs de bœuf en poil sont pour eux un objet considérable de commerce, & il en passe des quantités prodigieuses à Marseille.

Les chameaux font une partie des richesses des Maures; cet animal exige peu, &, quoique lent, il travaille beaucoup; les Maures les font servir ainsi que les bœufs, pour le labourage, mais plus ordinairement pour le transport de leurs

denrées ou autres objets de commerce d'un bout de l'Empire à l'autre. Le chameau eſt un animal docile que l'on fait agenouiller de ſes quatre jambes pour le charger avec plus de facilité ; il porte ſix à huit quintaux, ſuivant qu'il eſt plus ou moins vigoureux. Les Campagnards s'en ſervent auſſi pour voyager ; ſon pas eſt lent & peſant, & ſon trot eſt inſupportable ; un chameau emporte ſouvent une famille entière avec tout ſon déménagement. Le Calife Omar voyageoit ſur un chameau, portant avec lui ſes proviſions.

On eſt revenu de l'erreur où l'on a été que le chameau s'adoſſoit à ſa femelle pour engendrer ; cet animal, naturellement tranquille, eſt inquiet dans ſes amours ; après avoir tourmenté la femelle pour qu'elle s'accroupiſſe ſur ſes genoux, il ſe met dans la même ſituation, en faiſant, avec ſa langue écumante, un bourdonnement déſagréable ; il eſt conformé de façon que la partie qui ſert à la génération, ridiculement diſproportionnée, forme une eſpèce d'angle, qui paroît ſe détendre & agir par des mouvemens élaſtiques.

Les Maures de la campagne mangent volontiers du chameau ; ſa viande a un goût fade, & fait un bouillon blanchâtre qui ne plaît pas à l'œil ; ſon lait eſt ſain, frais & léger ; on en boit habituellement dans le ſud, & les malades, affectés

de la poitrine, en usent pour se rétablir. Cet animal est précieux dans les climats chauds & dans les terreins sabloneux ; la sole de son pied est un cartilage endurci, qui ne sauroit long-tems résister dans les pays humides & pierreux ; d'ailleurs cet animal, par sa conformation, peut rester plusieurs jours sans boire ni manger : avant de partir pour un voyage, on donne au chameau une portion d'orge abondante ; il rumine cette nourriture chemin faisant, elle est dans son estomac comme un dépôt auquel il a recours dans le besoin ; il conserve de même l'eau dans un récipient formé de plusieurs véssies, & ne fait regorger que ce qui lui est nécessaire pour se désaltérer.

Les chevaux abondent dans l'empire de Maroc ; & l'espèce en est généralement bonne ; ils sont élevés de façon à résister à la fatigue, au chaud, au froid, à la faim & à la soif. Les beaux chevaux y sont cependant très-rares ; on n'est pas aussi curieux chez les Maures que chez les Arabes de conserver les races & de les améliorer : l'Empereur a des haras dans différentes provinces ; quelques Gouverneurs, empressés de lui plaire, en ont aussi, mais ce genre d'industrie n'est pas généralement encouragé ; la sortie des chevaux, d'une part, est prohibée, tandis que l'Empereur de l'autre a un droit de propriété sur ce qu'il y a

de mieux, ce qui éloigne les particuliers de s'occuper d'un ſoin, qui devient infructueux. On monte les chevaux très-jeunes, dans cette partie de l'Afrique, & on les mène rudement; on les exerce à courir bride abattue, & on les arrête tout court, ce qui fait que la plupart ſont eſtropiés, & qu'à l'âge de ſept ans ils ont preſque fait tout leur ſervice.

Dans la partie du ſud, où les Maures ont un peu plus de liberté, parce qu'ils ne ſont pas ſurveillés avec la même attention, on eſt plus jaloux de perfectionner les races, auſſi les chevaux y ſont-ils plus beaux. Les Maures, dans ces quartiers, ne montent guères que des jumens; elles ſont plus légères, elles ne henniſſent pas, & ſont plus propres à un coup de main, pour des peuples toujours agités par des diviſions. Les jumens & les poulains ſont accoutumés à entrer la nuit dans les tentes; ils dorment pèle mèle avec les enfans, & ſe tournent avec attention, en évitant de leur faire du mal; cette façon d'élever ces animaux, fait qu'ils contractent de l'affection pour leurs maîtres, & ils aiment beaucoup à en être careſſés.

Les Maures ſont un uſage aſſez habituel de *mules*; on s'étoit même appliqué à les multiplier, ſous le préſent régne, la ſortie en ayant été per-

miſe pendant quelque temps (1). Ces animaux ſont d'un uſage journalier pour les voyages & pour les tranſports ; ils ſont plus forts que les chevaux, ils n'exigent pas les mêmes ſoins, & ils ſe contentent de peu de nourriture. La cavalerie parmi les Maures ne ſe ſert que de chevaux, mais les particuliers montent les mules de préférence ; ils y mettent même beaucoup de choix, & les accoutument à un entrepas qui ne fatigue point, & qui eſt très-prompt ; celles de Fez ſont les plus belles & les plus diligentes, & il y en vient beaucoup du côté de Tunis.

La volaille abonde dans l'empire de Maroc ; mais l'eſpèce en eſt très-médiocre ; les pigeons y ſont excellents, & il y en a de fort gros ; les perdrix abondent, mais elles n'ont point de goût ; on y voit très-peu de bécaſſes, en revanche il y a beaucoup de bécaſſines dans la ſaiſon. Les lièvres y ſont généralement bons & de moyenne grandeur ; on ne voit des lapins que dans la partie du nord, depuis l'Arrache juſqu'à Tétuan.

Il y a dans l'empire de Maroc des Daims, des

(1) Les Anglois en ont fait des exportations aſſez ſuivies pour l'Amérique depuis 1765 juſqu'à 1775 ; mais l'augmentation du droit de ſortie & les révolutions de l'Amérique, ont interrompu ce commerce.

chevreuils, des gazelles, des renards, & nombre d'animaux connus en Europe; mais, en général, ces eſpèces ne ſont pas bien abondantes, parce qu'on les chaſſe, ou que les bêtes féroces les détruiſent inſenſiblement.

Les lions & les tigres ne ſont pas rares dans quelques quartiers de cet Empire, ils ſe tiennent dans des forêts ou des vallons voiſins des rivières; ces animaux ne s'éloignent guères de leurs repaires, à moins qu'ils ne ſoient provoqués par la faim; mais ils trouvent toujours à vivre, en détruiſant les jeunes ſangliers, qu'on trouve dans ces forêts, ou en enlevant les vaches & les moutons qui viennent paître dans le voiſinage de leurs retraites. Ce qu'on appèle tigres, dans cette partie de l'Afrique, ne ſont que des léopards; on n'y connoît pas le tigre royal.

Les Maures, & particulièrement ceux des montagnes, chaſſent volontiers aux lions & aux tigres, qu'ils vont attendre, avec leurs fuſils, dans le voiſinage des abreuvoirs; pour plus de ſûreté, ils montent ſur des arbres pour les tirer au paſſage, portant avec eux des haches pour ſe défendre contre les tigres, qui grimpent avec facilité; j'ai connu un Maure, de moyenne taille, qui avoit tué, pour ſa part, vingt-un lions. Quand les Maures veulent prendre les lions en vie, ils ſont

des foſſes profondes, où ils mettent de la viande, & couvrent la foſſe avec de la feuillée répandue ſur des roſeaux; le lion, attiré par l'apât, tombe dans la foſſe, & ſe prend dans des lacets; il eſt cependant plus ordinaire de les prendre dans des trapes de bois qui ſe ferment d'elles-mêmes quand le lion y eſt entré. Lorſqu'on eſt forcé de camper dans des lieux où l'on voit paroître des lions, on fait des feux pour les éloigner; il eſt ſouvent arrivé que ces animaux, approchant des campemens ont enlevé des mules au pâturage; un des noirs d'une Princeſſe, qui s'étoit écarté pour ſe dérober au travail, & dormir à ſon aiſe, fut une fois dévoré par un lion.

Les Maures de la campagne font bien des contes, qui confirment ce que l'on dit dans tous les pays de la généroſité de cet animal. On m'a aſſuré qu'un Brebe, qui étoit allé à la chaſſe du lion, s'étant enfoncé dans la forêt, rencontra deux jeunes lionçeaux qui vinrent le careſſer, ce chaſſeur s'arrêta avec ces petits animaux, & en attendant le père ou la mère il ſortit ſon déjeuner, qu'il partageoit avec eux; la lionne étant arrivée ſans que le chaſſeur s'en fût apperçu, celui-ci n'eut ni le tems, ni peut-être le courage, de prendre ſon fuſil; après avoir regardé quelque tems cet hôte, qui fêtoit ſes petits, la lionne

s'en alla, & revint peu de tems après avec un mouton à sa gueule, qu'elle offrit à l'étranger; le Brebe, affilié dans cette famille, saisit l'occasion de faire un bon repas, il écorcha le mouton, fit du feu, en fit rôtir une partie, & donna les entrailles à manger aux petits; le lion vint à son tour, &, respectant les droits de l'asyle, il ne marqua aucune férocité; le lendemain l'hôte, ayant achevé ses provisions, s'en alla, & renonça à la résolution de tuer ces animaux, dont il avoit éprouvé l'hospitalité; il caressa les petits pour prendre congé d'eux, & le père & la mère l'accompagnèrent généreusement jusqu'à la sortie de la forêt.

Cet animal, noble & fier, dont les anciens ont fait le Roi des animaux, n'attaque point les hommes qui l'attendent, & le regardent sans crainte, à moins qu'il ne soit affamé; il peut se faire que, par la température du climat, ou parce qu'ils sont libres, ces animaux soient moins féroces en Afrique qu'ils ne le sont en Europe, dans les ménageries où ils sont renfermés; il est même des quartiers où, selon le rapport des Maures, les femmes & les enfans les éloignent des habitations en criant après eux.

L'empereur de Maroc conserve dans ses ménageries, qui ne sont que des fosses ouvertes, vastes

& profondes, des tigres & des lions, autant par magnificence que pour envoyer aux Souverains de l'Europe; les Juifs, qui ſont chargés de leur porter journellement la nourriture, entrent & ſortent avec familiarité, & gouvernent ces fiers animaux avec un roſeau. J'ai eu quelque tems un jeune tigre chez moi, qu'un Gouverneur de province m'avoit donné, il étoit dans une grande cage, & les gens de la maiſon jouoient avec lui ſans qu'il fît aucun mal..

De tous les animaux féroces, le ſanglier eſt celui qui abonde le plus dans les forêts de cet Empire; cet animal fait pluſieurs portées dans l'année & fait nombre de petits, qui ſervent de pâture aux lions; quand le lion apperçoit dans la forêt une laie avec pluſieurs marcaſſins, il ſe traîne ſur ſon ventre & décrit un grand cercle, où il ne laiſſe qu'un petit paſſage, & il ſe tapit tout auprès; la laie, avec ſes petits, voulant ſe retirer, fait le tour du cercle que le lion a décrit, & repouſſée par l'odeur qu'il a répandue, elle ſort enfin, avec précipitation, par le ſeul intervalle qui n'en eſt point infecté, & le lion, qui eſt tout près, s'empare de la proie. Il y a des exemples que de vieux ſangliers ont éventré des lions, mais on doit regarder ces cas particuliers comme des exceptions, & non pas comme une règle, qui

 puiſſe

puiſſe donner au ſanglier aucune ſupériorité.

Les habitans de la campagne, & ceux des montagnes, ne font aucune difficulté de manger du ſanglier, quoiqu'il ſoit défendu par la loi, ainſi que du lion; la chair de ce dernier, qui m'a paru nerveuſe, doit être très-coriace; l'odeur en eſt ſi forte, qu'un chien, à qui j'en ai une fois préſenté, recula de peur au moment qu'il la flairoit.

CHAPITRE DEUXIEME.

Religion, Gouvernement, Loix, Sciences, Langage, Mœurs & Uſages des Maures.

Religion de l'Empire de Maroc.

La religion des Maures eſt le mahométiſme, obſervé avec plus de rigidité peut-être, ou altéré par des uſages ſuperſtitieux, que ces peuples auront conſervés de leurs anciens cultes, ou qu'ils peuvent avoir reçus des autres nations.

Les Maures ſuivent la tradition de l'Imam *Abdallah Melki* ou *Melec*, qui a été un des quatre commentateurs de l'Alcoran; ils ont le même reſpect pour les ouvrages d'*Abu-Abdallah Mahomet*

Ben-Ismaël el-Boccari, qui a receuilli & réduit en systême les traditions orales de *Mahomet.*

L'Afrique a produit plus de réformateurs & d'enthousiastes que les autres Etats Mahométans; il en est résulté, parmi les Maures, une infinité de superstitions, que l'ignorance & la crédulité des peuples ont confondues avec la religion. Quoique les Mahométans occidentaux, & les Turcs, observent le même culte, quant au fonds, ils différent un peu quant à la pratique. Outre la mosquée où les Maures font leurs prières, ils ont des chapelles ou confréries consacrées à des dévotions particulières, où ils se rendent régulièrement tous les soirs, & psalmodient des passages de l'Alcoran ou des prières qu'ils ont composées; ils chantent en enterrant les morts, & ont à leurs saints la dévotion la plus superstitieuse : comme les Turcs n'ont pas ces cultes particuliers, qui semblent étrangers au mahométisme, il est à présumer que les Maures auront adopté ces usages des Morabéthoun, qui, sans être Dervichs, étoient liés, par plus d'austérité, à l'observation de leur culte; peut-être aussi qu'ils ont apporté ces usages d'Espagne.

On voit dans tous les Etats Mahométans, des Religieux ou Dervichs, consacrés par quelque vœu, qui, sous un voile de perfection & sous des

décorations bizarres, se répandent par-tout, & abusent de la crédulité publique; comme les Turcs d'Europe n'inclinent pas en général pour ces institutions monastiques, les grands, parmi eux, par politique & par respect pour l'opinion des peuples, reçoivent ces hipocrites, mais il en est peu qui leur marquent de la confiance. A mesure qu'on pénètre dans le centre de l'Asie, & qu'on approche de l'Arabie & de l'Egypte, où l'enthousiasme & l'esprit de superstition semblent fermenter avec la chaleur, les hospices de ce qu'on appèle sanctons, sont plus multipliés & plus accrédités; il en est qui se mortifient par des macérations, mais la plupart sont des vagabonds, dont le peuple respecte les momeries. On a enfin pour eux la même vénération que parmi les Maures.

La sainteté, dans cette partie de l'Afrique, est une profession des plus distinguées, & peut-être des plus lucratives; c'est un héritage de famille, qui passe du père au fils, & quelquefois du maître au valet; un Saint dit avec confiance qu'il est Saint, comme un Tailleur dit qu'il est Tailleur: le nombre en est d'autant plus grand, que les idiots, les imbécilles & les fous, sont reconnus pour Saints; il est cependant vrai qu'à l'égard de leurs prétendus miracles, ce ne sont jamais les

ſots qui les font. La maiſon, l'hoſpice & le territoire d'un Saint accrédité, car ils ne le ſont pas tous également, eſt un aſyle inviolable : ces aſyles, connus de tous les tems, qui n'ont été dans le principe qu'une retraite contre la tyrannie & l'oppreſſion, ont inſenſiblement étendu leurs privilèges ; les deſpotes du Maroc, n'écoutant qu'un pouvoir arbitraire, les ont quelquefois violés, mais, intéreſſés à entretenir les peuples dans leurs préjugés, ils les reſpectent preſque toujours.

Ces Saints, dont les hoſpices ſont infiniment multipliés, n'ont pas tous le même don ; les Maures invoquent les uns pour des maladies, ils adreſſent leurs vœux à d'autres pour la fertilité de leurs terres, ou pour le ſuccès de leurs entrepriſes ; il en eſt auxquels les femmes font des neuvaines pour avoir des enfans ; ce ſont même ceux qui ſont les plus invoqués, & qui font le plus de miracles ; d'autres, ont des charmes contre les ſorciers, contre la piquure des ſerpens, & autres inſectes vénimeux, ils jouent avec eux, & j'en ai vu qui mangeoient des ſcorpions. Il eſt une ſecte dans le ſud, qu'on appèle *Benhaiſſa*, deſcendant de Joſué, qui, dans leur dévotion farouche, s'agitent, danſent, ſautent, &, dans l'ivreſſe de leurs extaſes, qui dégénèrent en fu-

reur, ils ſe jettent, écumans, ſur ce qu'ils trouvent, & le mettent en pièces; on raconte qu'une troupe de ces Maniaques déchira une fois un âne à belles dents, & le mangea tout crud. La vénération des peuples pour ces forcénés eſt incroyable, ils les careſſent & les amadouent pour les tranquilliſer dans ces momens de frénéſie. Cependant ce ſont les Saints les plus tranquilles qui inſpirent le plus de dévotion; il en vient ſouvent dans les villes, qui font leur entrée à cheval, précédés d'un drapeau, & ſuivis d'une multitude de gens à pied, qui courent en foule à leur rencontre, c'eſt à qui pourra en approcher; le Saint porte la main ſur la tête des Maures, qui viennent baiſer ſes habits, & qui, par-là, ſe croyent abſous de leurs péchés.

On conçoit aiſément combien un gouvernement rigoureux, qui inſpire toujours l'agitation & la crainte, contribue à accréditer la ſuperſtition parmi les Maures; leur ame timide cède néceſſairement à toutes les foibleſſes dont elle eſt ſuſceptible; auſſi les voit-on aller, avec des offrandes, à cinq & ſix journées loin de leurs habitations, invoquer quelque Saint accrédité, pour mériter, par ſon interceſſion, les graces du Souverain, ſa confiance, ou quelques biens temporels. Les Maures de la campagne ne manquent jamais, après la

récolte, d'aller, en pélérinage, visiter le Saint auquel ils ont le plus de dévotion ; ils lui portent les prémices de leurs fruits comme un hommage de leur reconnoissance.

Les Prêtres, les Juges, tous les savans dans la loi, toutes les personnes instruites, ainsi que les Chérifs ou les nobles, sont, parmi les Maures, en opinion de sainteté. Leur vénération s'étend même jusques sur les Prêtres des Chrétiens, & plus particulièrement sur les Religieux que l'Alcoran désigne par l'habit grossier qu'ils portoient dans les premiers siècles du mahométisme (1).

Les fous, les idiots, les imbécilles, passent, dans l'esprit de ces peuples, pour être agités de l'esprit divin ; il en est qui, profitant adroitement de ce préjugé, ont l'attention de faire les fous pour être mieux soignés ; mais il y a une quantité

(1) L'Alcoran ayant été redigé dans le septième siècle sous le Califat d'Omar, ce Calife recommanda la vénération pour les Religieux qui étoient alors à Jérusalem, qu'il désigna par l'habit grossier dont ils étoient vêtus. On a supposé que ce devoit être les Franciscains, qui sont en possession de la garde du sepulchre ; mais c'étoient des Moines Grecs sans doute, dont les Franciscains de l'ancien tems avoient imité l'habit, ceux-ci n'ayant été fondés que dans le douzième siècle.

d'innocens que les Maures affiftent de bonne foi, & pour lefquels ils ont une charité qui leur fait honneur.

La fainteté étant une profeffion parmi les Maures, tout fon art confifte dans la recherche des moyens d'abufer de la crédulité des peuples. Dans le nombre des Saints que j'ai connus; car il faut, autant qu'on peut, avoir des amis dans tous les états, il y en avoit un, très-fenfé & très-judicieux en fociété, qui, en public, affectoit de fe livrer à toutes les extravagances d'une imagination déréglée, & l'on regardoit les faillies qu'il fe permettoit comme des infpirations: il paffoit fouvent les jours & les nuits à imiter le bruit du canon & le fifflement des bombes, ce que les Maures regardoient comme des préfages en bien ou en mal; & la moindre altération dans les faifons, dans les tems, & dans le cours des évènemens les plus ordinaires, juftifioit ces ridicules prédictions. Cet impofteur adroit, qui avoit d'ailleurs des vertus morales, faifoit quelque bien; & les Maures de la campagne, qui le regardoient comme un infpiré, lui réfervoient une partie de leurs profits, & lui portoient fcrupuleufement les prémices de tous leurs fruits. Quoique je n'euffe aucune part à fes miracles, il partageoit quelquefois avec moi fes aubaines; & je l'ai fouvent

plaiſanté ſur l'art & la ſageſſe qu'il mettoit à faire le fou.

On ne finiroit pas, ſi on vouloit raconter toutes les ſupercheries d'un nombre d'impoſteurs que les Maures vénerent, ſous des idées de ſainteté ; il en eſt parmi eux qui ſont en effet des gens de bien qui inſpirent de la confiance, & qui paroiſſent de bonne foi, mais le plus grand nombre mériteroient d'être punis, par l'abus qu'ils font de la crédulité des peuples. Il y en avoit un à Tétuan qui, ayant rencontré un jour les femmes ſortant du bain, après quelques mouvemens convulſifs, s'empara d'une des plus jeunes, & eut commerce avec elle au milieu de la rue; ſes compagnes, qui l'entouroient, faiſoient des cris de joie, & la félicitoient ſur ſon bonheur ; le mari lui-même en reçut des viſites, tant la contrariété & les bizarreries de l'opinion ont de pouvoir ſur l'eſprit des hommes. A peu de diſtance de Saffi, il y a ſur le chemin l'hoſpice d'une Sainte qui, pendant ſa vie, s'etoit dévouée au ſervice des paſſans ; & cette dévotion eſt le ſeul titre de la vénération qu'on lui conſerve. Par ce contraſte ſingulier, qui par-tout a fait varier la façon de penſer des nations, on a quelquefois vu la corruption des mœurs conſacrée à des idées de religion ; on a vu, ſous un aſpect de piété, les

mêmes temples élevés à la débauche ainsi qu'à la vertu.

Les hospices des Saints dans cet Empire sont en très-grand nombre ; il en est même qui ont de vastes possessions, dont l'asyle est inviolable par l'ancienneté de leurs titres (1). Dans l'enceinte de ces domaines on dissimule presque l'autorité du Souverain; on n'y respècte que le Saint auquel l'asyle est consacré. Dans la partie du sud, où l'imagination des hommes est plus disposée à l'enthousiasme, ces hospices sont encore plus multipliés ; on y a pour les Saints une plus grande vénération, & on porte l'austérité, jusqu'à ne pas permettre aux chrétiens & aux Juifs d'approcher de leurs sanctuaires. Cette dévotion superstitieuse y a même tant d'ascendant, qu'il étoit d'usage, dans le tems des révolutions, d'y voyager sous la sauve-garde d'un Saint; on étoit protégé, & à l'abri de toute insulte. C'est par le même préjugé qu'il s'en glisse toujours quelqu'un à la suite des Cafiles ou caravanes des voya-

(1) Le respect pour les sanctuaires est de la plus haute antiquité ; on voit dans l'histoire, qu'*Alaric*, devenu maître de *Rome*, enjoignit à ses soldats d'épargner le sang de ceux qui se seroient refugiés dans quelque sanctuaire.

geurs; on les conſidère comme un préſervatif contre tout fâcheux accident, & ils vont d'une partie de l'Empire à l'autre ſans qu'il leur en coûte rien.

Les habitations des Saints ſont toujours à côté du ſanctuaire ou du tombeau de leurs ancêtres, que l'on a ſoin d'orner; il y en a qui ont tout auprès, des arbres, des jardins ou des terres cultivées, & ſur-tout quelque ſource ou quelque puits. Je me ſuis trouvé une fois en voyage dans la partie du ſud, au commencement d'Octobre, par un tems extrêmement chaud, tous les puits & les ruiſſeaux de la campagne étoient à ſec, & nous n'avions de l'eau ni pour nous, ni pour nos chevaux; après nous être donnés bien des ſoins inutiles, nous allâmes faire hommage à un Saint, qui fit d'abord bien des façons pour laiſſer approcher des infidèles; mais ſur la promeſſe qu'on lui fit de lui donner douze ou quinze liv., il s'humaniſa & nous donna de l'eau à diſcrétion, en nous vantant beaucoup ſa charité, & ſur-tout ſon déſintéreſſement.

Dans la montagne d'Askrou, à quelque diſtance de Fez, il y a un Saint que les Brebes & & les Juifs réclament avec la même dévotion; l'opinion commune eſt que c'eſt un Juif qui fut enterré dans cette partie de l'Afrique, long-tems

avant le mahométiſme. Les femmes des Brebes & des Juifs, qui deſirent avoir des enfans, ont la dévotion d'aller à pied au haut de cette montagne, où eſt l'hoſpice du Saint. Auprès de ce ſanctuaire il y a un laurier qui, depuis pluſieurs ſiècles, renaît de ſa propre tige, ce qui perſuade facilement, à des peuples ſuperſtitieux, que ce Saint doit avoir une vertu prolifique.

La diſpoſition où ſont ces peuples de ſe laiſſer ſéduire par des idées ſuperſtitieuſes, leur donne non-ſeulement de la dévotion pour leurs Saints, mais encore elle leur inſpire de la vénération pour les Maures qui ont fait le pélérinage de la Mecque, & qui, par-là, ſemblent avoir acquis quelque perfection. A leur retour ils vont au-devant d'eux, avec empreſſement, & le jour de l'entrée d'un pélérin eſt même une fête pour la famille de l'*Hagi*; c'eſt ainſi qu'on appèle les Mahométans qui font le voyage de *la Mecque*, parce que cette Ville, conſacrée à leur dévotion, eſt dans la province d'*Hagias*. Lorſqu'un Maure, qui vient de la Mecque, rentre dans la ville où il fait ſa réſidence, précédé de quelques tambours & hautbois, & ſuivi de ſes parens & amis, il donne l'accolade à tous ceux qu'il rencontre; quoique ce ne ſoit ſouvent qu'un manant, il prend ce jour-là un air de gravité hypocrite, qui en impoſe à

un peuple avide de merveilles, qui court en foule pour l'embraſſer, & participer à ſes vertus. La vénération pour les Hagis eſt ſi grande chez les Maures, qu'elle s'étend même aux animaux; un chameau, qui a fait le voyage de la Mecque, eſt fêté & entretenu ſans travail, ayant le pâturage franc par-tout où il veut aller.

Le pélérinage de la Mecque eſt un précepte de la religion de *Mahomet*, duquel on peut ſe diſpenſer ſous le plus léger prétexte; mais comme les Mahométans attribuent à ce voyage religieux la rémiſſion de tous les péchés, les plus ſcrupuleux ſont empreſſés de le faire. Ce voyage eſt encore plus méritoire pour les Mahométans occidentaux que pour les autres, par les peines auxquelles ils ſont expoſés en traverſant l'Afrique dans toute ſa longueur. La caravane ſe raſſemble à Fez, avec beaucoup d'apprêt, c'eſt de-là qu'elle fait ſon départ (1); elle traverſe le petit Atlas pour ſe rendre aux environs de Tunis, où elle renouvelle ſes proviſions; elle en fait de même à Tripoli, & elle y prend quelque repos. La caravane,

(1) Le tems du départ n'eſt pas fixe, il varie avec les fêtes des Mahométans. Il ſuffit d'être rendu au Caire vers le Radan. La caravane part trente jours après, & arrive à *la Mecque* avant le *Corban*, ou la fête des ſacrifices.

s'achemine enſuite par les déſerts de Barca, à travers des ſables mouvans, qui changent à tous les vents, & qui ne laiſſent aucune trace. Quand les vents ſoufflent dans la partie du ſud ou de l'eſt, la caravane eſt expoſée à ſouffrir, parce que ces vents, qui parcourent des plaines brûlantes, donnent une chaleur étouffante; forcée de s'arrêter, elle fait de ſes chameaux une eſpèce de barrière, à l'abri de laquelle les voyageurs, couchés par terre, ſe garantiſſent de ce vent dangereux. Les chameaux ſont les ſeuls animaux qui puiſſent réſiſter à ce pénible voyage, par la facilité avec laquelle ils ſupportent le travail, la faim & la ſoif, on en a toujours de ſurnuméraires pour ſuppléer à ceux qui périſſent en chemin; ces accidens ſont des aubaines pour quelques Maures peu à leur aiſe, qui ſont toujours à la ſuite de la caravane, car les pauvres, qui ont auſſi des péchés à expier, courent à la Mecque pour en être abſous; quand un chameau ne peut plus aller, on l'abandonne à ces Paraſites, qui le tuent, l'éventrent tout de ſuite, pour boire, avec avidité, l'eau qui ſe trouve encore dans les veſſies de ſon eſtomac (1), le font cuire & le mangent.

(1) Voyez ce qui a été dit ſur la conformation du chameau, fol. 138.

Comme les *fêtes* ont un rapport intime avec la religion, je dirai deux mots de celles des Maures. Les Mahométans orientaux n'ont pas, à beaucoup près, autant de fêtes que les Chrétiens, mais les Mahométans occidentaux les ont multipliées, & en sont plus zélés observateurs que les Ottomans; on voit en général par-tout, que les peuples qui jouissent de moins d'aisance & de moins de liberté, sont ceux qui, par une sorte de compensation, sont le plus avides de fêtes. Les Turcs ne solemnisent que trois jours la Pâque du Beyram, qui vient après leur carême, & le même nombre de jours celle du Corban, qui vient soixante-dix jours après. Les Mahométans célèbrent cette fête, qui veut dire oblation, ou fête des sacrifices, en immolant un ou plusieurs moutons par famille, qu'ils ont soin de distribuer aux pauvres. L'Empereur de Maroc la célèbre hors de la ville pour qu'il y ait plus de monde, rassemblé & conserver l'usage où étoient les Maures de prier en rase campagne, quand ils embrassèrent le mahométisme : il envoie, par un cavalier, le mouton égorgé à son palais, & s'il palpite encore en arrivant, on l'interprête à bonne augure. Comme ce n'est qu'un usage superstitieux, on n'en connoît ni l'origine, ni le motif. Les deux fêtes dont je viens de parler,

font les feules que les Mahométans orientaux obfervent avec quelqu'éclat, & le peuple fe difpenfe de travailler pendant ces trois jours; les Maures, parce qu'ils font, ou plus dévots, ou moins portés au travail, célèbrent chacune de ces fêtes huit jours; ils en ufent de même à l'anniverfaire de Mahomet, qu'ils appèlent miloud, & à la fête du nouvel an, qu'ils célèbrent dix jours après fon renouvellement. Cette dernière eft confacrée, parmi eux, aux aumônes, comme elle l'eft parmi nous aux étrennes; on voit ce jour-là, chez les Maures, beaucoup de gens empreffés de recevoir, mais ceux qui font en état de donner fe tiennent enfermés par économie.

L'aumône & *l'hofpitalité*, dont *Mahomet* a fait un point de religion, ne s'obfervent pas avec la même générofité parmi les Maures que parmi les Turcs; on ne voit que très-peu de mendians chez les Turcs, & l'on y diftribue l'aumône de façon à ne pas les multiplier. L'exercice de l'hofpitalité y eft fi régulièrement obfervé, que leur maifon eft ouverte à l'heure du repas à ceux qui veulent en profiter; on en ufe bien de même chez les Maures, parmi les gens un peu diftingués; mais cet ufage n'eft pas auffi général, parce que, dans le vrai, les moyens & les befoins ne font pas les mêmes.

Les Mahométans semblent avoir sur les autres religions l'avantage d'une plus grande résignation aux décrets de la Providence ; ils sont moins sensibles que les autres hommes aux vicissitudes de la fortune, à la perte de leurs biens & de leurs places. Cette modération dans les peines semble prouver en effet une plus grande soumission aux volontés de l'Etre Suprême, & la persuasion intime où ils sont que tous les évènemens de la vie, sans exception, sont déterminés par ses décrets invariables. Malgré cette doctrine, qui semble devoir être un préservatif contre les superstitions, les Mahométans, & particulièrement les Maures, y sont entièrement livrés ; il est de l'intérêt même de leurs Prêtres d'entretenir ces foiblesses pour augmenter leur considération & accréditer leurs amulettes contre les maladies, les maléfices, & l'influence des êtres & des esprits ; ces amulettes sont des passages de l'Alcoran, cousus entre deux morceaux de maroquin, de forme ronde, carrée ou triangulaire, qu'ils portent sur eux, qu'ils font porter à leurs enfans, & même à leur bestiaux, pour prévenir les mauvais présages ou les fâcheux accidens. C'est avec la même confiance que les Maures invoquent le Saint auquel ils ont dévotion pour se garantir de quelque danger. Ces peuples peuvent avoir adopté ces superstitions avant

 ou

ou après le mahométiſme auquel elles ſont non-ſeulement étrangères mais elles paroiſſent même incompatibles avec la loi de la prédeſtination. L'opinion des hommes eſt variée par tant de nuances, qu'il eſt impoſſible de les démêler toutes, & d'en expliquer les contradictions.

Gouvernement de l'Empire de Maroc.

Le Gouvernement du Maroc eſt le plus abſolu qu'on puiſſe imaginer; il n'eſt ſubordonné à aucun principe invariable qui gêne la volonté du Souverain, & qui puiſſe ſervir de baſe à la confiance publique. Aſſuré de la ſoumiſſion aveugle des peuples, le deſpote y réunit tous les pouvoirs; tout dépend de ſa volonté arbitraire, il fait la loi, il la change, & la fait varier ſuivant ſon caprice, ſa convenance & ſon intérêt. C'eſt-là où le pouvoir ſuprême ſe joue de tout, & ſemble n'avoir rien à craindre.

Le ſujet dans cet Empire n'a rien à lui, pas même ſon opinion, ni ſon exiſtence; ſon maître le dépouille de ſon bien & de ſa vie quand il lui plaît, il n'en eſt que le dépoſitaire. La fortune & le ſort des hommes, dans un Gouvernement, auſſi deſpotique, n'ont rien d'aſſuré, la richeſſe y eſt elle-même un crime capital, dont le del-

pote punit le possesseur au gré de son avarice & de sa volonté.

Il peut y avoir en Asie des Gouvernemens aussi arbitraires & aussi despotiques que celui de Maroc, mais il ne sauroient l'être d'avantage. Le Grand-Seigneur, que l'on regarde comme un Prince absolu, ne l'est pas à tous égards ; gêné lui-même par les loix de l'état, il n'a de droit sur la vie & sur le bien d'un particulier, que par le concours de ces mêmes loix : elles servent de fondement en Turquie à la puissance souveraine, mais ce sont aussi les bornes où elle vient échouer. Si le Sultan peut faire mourir les personnes attachées à l'administration, c'est qu'il est d'institution que les Ministres de l'Etat sont ses esclaves, & qu'il a par conséquent sur eux pouvoir de vie & de mort ; la punition de leurs malversations & la confiscation de leurs biens au bénéfice du Fisc, consolent le peuple, & sont considérées comme des actes de justice, que le despote doit quelquefois à la vengeance publique, & toujours à sa tranquillité ; d'ailleurs le fisc est le bien de tous, & n'est pas celui du Prince.

Le Grand-Seigneur n'a pas le pouvoir de faire saisir, au bénéfice du fisc, l'héritage d'un Visir, ni celui d'aucun particulier, s'il est substitué à des mosquées ; leurs biens, à titre de possession

ou de reversion, sont sacrés & inviolables par une loi revêtue du sceau de la religion; & le despote qui oseroit la violer, cesseroit d'avoir, à la souveraineté, un droit que les peuples ne respectent, qu'autant que la loi le reconnoît légitime. Le corps des gens de loi à Constantinople, qui réunit le sacerdoce à la jurisprudence, oppose une barrière insurmontable à l'arbitraire du Souverain, c'est la balance du pouvoir; ce corps législatif influe sur les opérations civiles & politiques, il décide de la guerre & de la paix, & le sort du Sultan a quelquefois dépendu de ses résolutions & de ses caprices : à Maroc, la volonté du Souverain ne connoît point de bornes, le despote fait, à son gré, la guerre & la paix; ses décisions ne sont point subordonnées à un Conseil ou à un Divan, elles dépendent de sa convenance & de sa volonté; il fait ce qu'il lui plait.

Le Despote à Maroc ne prendra pas d'autorité la femme de son voisin, il ne violera pas ouvertement les observations légales; ce seroit intervertir l'ordre de toutes choses, & anéantir son pouvoir : ces peuples esclaves ne voyant dans le Souverain que l'organe de la Divinité, tout seroit perdu si le despote cessoit de respecter les préjugés reçus, qui sont les liens sacrés de la

confiance publique, puiſqu'en déchirant ce bandeau il renverſeroit toute ſa puiſſance.

Dans ce Gouvernement rigoureux, le ſujet, qui compte pour rien, aime à être ignoré, & ſe dérobe à la préſence du maître; les Princes & les Rois, que la Providence n'a mis au-deſſus des autres hommes que pour veiller à leur bonheur, qui par-tout excitent l'amour & la confiance, n'inſpirent à Maroc que la crainte & la terreur.

L'Empereur de Maroc n'a point de Miniſtres chargés de l'adminiſtration de ſes Etats; on conçoit aiſément qu'il ne peut même y en avoir dans un Gouvernement ſubordonné à la volonté arbitraire du Souverain. Ce Prince croiroit affoiblir ſon pouvoir, s'il tranſmettoit à quelqu'un de ſes eſclaves une portion de ſon autorité; il voit tout par lui-même, il s'occupe, avec le même intérêt, du rétabliſſement de l'ordre dans une province, ou de quelque détail domeſtique, & ſes réſolutions, toujours déterminées ſur les convenances du moment, varient néceſſairement au gré des circonſtances.

Toutes les perſonnes qui ſont au ſervice du Deſpote, ne ſont à Maroc que les organes & les inſtrumens de ſes volontés; leurs emplois n'ont rien de fixe ni de ſuivi; l'un achève ce que l'autre a commencé; l'on expédie, dans le même jour,

des ordres ſouvent contradictoires, & celui qui les reçoit ne ſait lequel il faut exécuter.

Les ſecrétaires & les agens du Prince, qui ſont en grand nombre, n'ont ni état, ni émolumens; les voyages & les petits debourſés qu'ils font pour le ſervice ſont entièrement gratuits, & le Souverain s'en remet à leur adreſſe ſur les moyens de s'en dédommager.

Les Princes Maures n'ont pas les mêmes idées que les Princes d'Europe ſur l'obſervation de leur parole; ils regardent, peut-être, ce reſpect, que les Rois & les hommes doivent à leurs engagemens, comme une borne à l'autorité ſuprême. *Me prends-tu pour un infidèle*, repliquoit un Empereur de Maroc à un étranger, *pour être eſclave de ma parole? Ne ſuis-je pas le maître d'en changer quand il me plaît?* C'eſt avoir de la ſouveraineté une idée abuſive, que de ſuppoſer qu'on puiſſe la dépouiller de ce qu'elle a de plus ſacré (1).

Ce qu'on appèle en Europe la Cour, c'eſt-à-dire, le centre de l'adminiſtration de l'Etat, s'exprime

(1) Jean, Roi de France, devenu priſonnier des Anglois, à la journée de Poitiers, en 1356, aima mieux retourner en Angleterre que de violer ſa promeſſe. Ce Prince diſoit, *que ſi la foi & la vérite étoient bannies du reſte du monde, elles devroient ſe trouver dans la bouche des Rois.*

à Maroc par *magasin*; par la même raison, on appèle *magasini* toutes les personnes attachées au service du Souverain. On entend par *magasin* (1), un lieu fermé & respecté; & telle a dû être la Cour, par distinction, parmi des peuples errans qui habitoient sous des tentes. Les principaux Officiers attachés au service du Souverain, qu'il distingue par le nom de *Sabo*, ami ou compagnon, ont les charges domestiques du palais, comme c'étoit du tems de Mahomet; Abdallah, son beau-père, avoit soin de son oreiller, de son curedent & de ses souliers. Ces charges, à la Cour de Maroc, ne sont qu'honorifiques, elles approchent ceux qui en sont revêtus de la personne du Prince, & les graces qu'ils en obtiennent en font tout le revenu.

En quelque lieu de son Empire que l'Empereur de Maroc se trouve, il donne, quatre fois la semaine, des audiences publiques, pour rendre la justice; c'est ce qu'on appèle faire le *méchouar*

(1) Le mot de magasin n'est qu'une altération des mots arabes-*mal-hasne*, lieu à déposer les richesses; *hasne*, seul, exprime le trésor du Prince. Il est vraisemblable que c'est des Arabes que nous avons pris nous-mêmes le mot de magasin, que nous avons adapté au lieu destiné à serrer des effets.

Dans ces fonctions, dont l'institution respectable ne sauroit être plus digne des Rois & des sujets, ce Prince est à cheval, à l'ombre d'un parasol, porté par un de ses Ecuyers, & c'est à Maroc la seule marque distinctive de la royauté; il est entouré des principaux Officiers qui approchent sa personne, & d'un nombre de soldats armés. C'est-là où l'on apperçoit l'ascendant de l'opinion, & tout le pouvoir du despotisme; les Janniffaires & tous les Soldats, à la Cour du Grand-Seigneur, sont désarmés; & sans cette précaution les révolutions seroient très-fréquentes à Constantinople; les Janniffaires, qui ont exécuté de grandes choses, y connoissent l'étendue de leur pouvoir; mais à Maroc des soldats esclaves ne connoissent que le pouvoir de leur maître.

Tous les Sujets, sans exception, qui ont à se plaindre ou à représenter, ont la liberté d'assister au *méchouar* ou audience publique; on annonce dans ces mêmes fonctions les couriers qui sont expédiés au Souverain, on lui rend compte des dépêches, il sait dans un instant ce qui se passe dans ses Etats, & il donne les ordres nécessaires aux Alcaïdes, aux Secrétaires ou autres Officiers, qui sont toujours à sa suite pour exécuter ses volontés. La justice dans ces audiences s'administre promptement, & en présence du maître,

dont les arrêts font fans appel. J'étois à l'audience publique à Miquenès, en Juillet 1775, lorfque l'Empereur fit affommer, à coups de bâton, un Gouverneur de la province du Rif, après il lui fit couper les mains, & fit jetter fon corps dans la campagne (1). Ce Prince, tout agité, defcendit de fon cheval pour baifer la terre, & faire hommage à Dieu de cet acte de juftice; quand il fut remonté à cheval, il me fit approcher, & me donna une audience affez longue.

Comme l'Empereur de Maroc reçoit dans ces audiences publiques les vifites des Miniftres, des Confuls, des Négocians ou autres étrangers, les affaires s'y traitent publiquement; on fait paffer par écrit, ou par des perfonnes de confiance, ce qui peut exiger de la difcrétion, fi tant eft qu'on doive y compter, dans une Cour où l'on n'a d'autre fyftême que l'intérêt & la convenance du moment. Perfonne n'eft admis aux audiences publiques, fans un préfent proportionné à fes facultés, ou à la nature des commiffions & des

(1) Ce Gouverneur fut puni comme traitre; il avoit été fufpecté d'avoir quelqu'intelligence avec le Gouverneur de Melille, pendant le fiége de cette place, & il avoit manifefté enfuite une défobéiffance marquée aux ordres du Souverain.

circonſtances; les étrangers ſont auſſi dans l'uſage de faire quelques libéralités à toutes les perſonnes attachées au ſervice du Prince. Il arrive même ſouvent que ces perſonnes font naître, à tout inſtant, des meſſages, vrais ou faux, de la part du Souverain, pour multiplier ces contributions. Les Maures ſont moins expoſés à ces petites vexations, dont l'uſage a fait une loi, mais ils ne ſe préſentent pas ſans offrir un hommage de leur ſoumiſſion; les Gouverneurs des provinces préſentent de l'argent, des eſclaves, des chevaux & des chameaux; les particuliers donnent des haïques, des tapis, des toiles ou autres effets; tel pauvre Maure offre un vieux cheval, un chameau, deux moutons, une chèvre, trois poules ou une douzaine d'œufs.

L'uſage reſpectable où eſt le Souverain d'admettre tout le monde à ſon audience, & d'y rendre publiquement la juſtice, eſt un temperament à la rigueur du gouvernement, & une conſolation pour des ſujets toujours expoſés à l'oppreſſion : il ſert de frein aux abus d'autorité qu'ils pourroient éprouver de la part des Gouverneurs des provinces & des villes; ce ſont les ſeuls à qui le Souverain, en raiſon de leur éloignement, confie un pouvoir aſſez étendu, & le deſpotiſme paſſe ainſi du maître à l'eſclave.

Les Gouverneurs ou Bachas, ont exclusivement la police de leur gouvernement; ils ont soin d'en accroître le revenu par des moyens d'autorité, ou en tirant parti des altercations que l'esprit d'inquiétude fait intervenir parmi les sujets. Quand ces Bachas ont ramassé des richesses, l'Empereur a soin de les en dépouiller, c'est un acte de justice qui tourne au bénéfice du trésor; l'argent, dans ce Gouvernement, est le crime & la rémission du coupable.

Loix & Administration de la Justice.

Il n'y a point dans l'Empire de Maroc un code de loix, & le code Religieux supplée au code civil; la science de la Jurisprudence s'y réduit à l'application des principes réunis dans l'Alcoran & dans ses commentateurs, & à la connoissance pratique des décisions que l'on acquiert dans les jurisdictions. Il y a dans les villes & dans les campagnes des Cadis & des Gouverneurs pour administrer la justice, & des Notaires ou Talbes pour passer les actes & tout ce qui concerne la sûreté des propriétés, ce qui est assujetti à des droits modérés.

C'est pardevant le Cadi de chaque ville, ou de chaque quartier de la province, que sont portées

les affaires litigieuſes qui concernent les propriétés, les ſucceſſions & toutes les diſcuſſions d'intérêt ; les parties plaident elles-mêmes ou, plus ſouvent, par Procureur ; mais les procédures ne ſont point embrouillées par des formes, elles ſont peu compliquées & de peu de dépenſe. Le Cadi, aſſiſté de quelques gens de loi, confère ſur le fonds & ſur les circonſtances de la diſcuſſion, & juge d'après les avis. Les ſentences du Cadi ſont toujours fondées ſur la loi, dont l'Alcoran a tracé les principes, ou ſur les uſages qui, en matière de diſcuſſion, ſuppléent à la loi. Si les parties ne ſont point ſatisfaites du jugement, elles ſont libres d'en appeler pardevant l'Empereur, ce qui arrive très-rarement; outre que dans les pays pauvres les procès ne ſont jamais aſſez intéreſſans pour pouvoir ſupporter des dépenſes, les Maures préfèrent la ſentence du Cadi, ou un accommodement, tel qu'il ſoit, au jugement arbitraire qui réſulte de l'autorité ; d'ailleurs la politique de ces peuples eſt de dérober autant qu'ils le peuvent, leurs facultés à la connoiſſance d'un maître abſolu, qui, pour concilier les parties, pourroit, au grè de ſa volonté, garder l'huitre ſans leur en rendre les écailles.

Les Gouverneurs des villes n'ont rien à voir aux affaires litigieuſes; ici l'autorité tient la place

de la loi ; leur jurifdiction, dépouillée de procédures & de formalités, s'étend fur la police des villes & des chemins, fur l'ordre dans les marchés, le prix des denrées, les querelles, les vols, les batteries, & enfin fur tout ce qui a quelque rapport à la fûreté publique. Les jugemens des Gouverneurs font toujours arbitraires ; ce font en général quelques baftonades diftribuées, à tort & à travers au coupable & à l'innocent, quelques jours de prifon, que l'on rachette avec de l'argent, & enfin des peines pécuniares, qui font moins proportionnées au délit qu'à l'aifance du coupable, à l'opinion du Juge ou à fa convenance. Il réfulte que les Maures riches font rarement punis avec éclat, quand ils font compromis dans quelque mauvaife affaire ; & on voit affez, en parcourant le monde, qu'on a par-tout la même indulgence.

Il eft rare de voir les Maures fe battre entre eux ; dans leurs différens, ils s'infultent & fe querellent, mais ils ne fe frappent pas ; il eft d'ufage parmi eux de châtier celui qui a frappé le premier, pour punir la voie de fait, fans que cela puiffe préjudicier à fes droits pour le fonds de fa prétention.

Quoique dans les Etats du Maroc on ait pour les perfonnes inftruites une confidération perfon-

nelle, le corps légiſlatif n'a ni le pouvoir, ni l'exiſtence qu'il a chez les Turcs; les gens de loi n'influent en rien ſur le Gouvernement, il n'y a aucun pouvoir intermédiaire entre le Souverain & les ſujets, entre le maître & l'eſclave. Si les Empereurs de Maroc ont conſulté quelquefois les perſonnes éclairées dans la loi, c'eſt pour mettre une apparence dans les formes, & donner à leurs déciſions plus de validité. Cette formalité, du reſte, n'eſt point requiſe à Maroc, mais elle eſt indiſpenſable en Turquie, où le Mufti doit donner ſon avis ſur tout ce qui intéreſſe l'Etat.

Comme les gens de loi chez les Maures n'ont pas la conſidération qu'ils ont chez les Turcs, les Juges ſont plus gênés dans l'exercice de leur miniſtère; ils ſuivent aveuglément les expreſſions de la loi, & n'oſeroient prendre ſur eux de la modérer ou de l'étendre; auſſi ne voit-on pas chez les Maures, comme on voit ſouvent chez les Turcs, des jugemens diſtingués par la ſagacité du Juge, ou par la prudence avec laquelle il ſuit les règles de l'équité, & s'écarte, quand il le faut, de la rigueur de la juſtice.

Il y a un nombre d'anecdotes parmi les Turcs qui prouvent le bon ſens, la juſteſſe & la pénétration des Juges dans leurs déciſions, ainſi que leur dextérité dans les moyens de faire valoir leurs

plaçes, qui ne ſont que des fermes annuelles ; les exemples, parmi les Maures en ſont plus rares & moins marqués : en revanche, on voit parmi eux des Gouverneurs très-adroits, & on ne peut rien ajouter à la ſubtilité avec laquelle ils veillent à tout ce qui concerne leur adminiſtration : on raconte divers traits d'un Gouverneur de Fez, qui méritent d'être cités, puiſqu'ils ajoutent quelques nuances au caractère national. Une jeune femme mariée avoit un amant, qu'elle voyoit avec myſtère ; celui-ci, plein de jalouſie, ayant lieu de ſoupçonner ſa fidélité, l'étrangla une nuit, & la jetta dans la rivière ; ſon corps, entraîné par le courant, fut porté ſur un moulin où ſes cheveux s'embarraſsèrent dans la roue, le meunier, s'en étant apperçu, alla, tout effrayé, avertir le Gouverneur, qui lui ordonna de garder le ſilence, & de lui apporter, dans un ſac, la tête de cette femme. Le Gouverneur fit mettre cette tête dans une chambre, & fit appeler les femmes qui ſervent aux bains, pour découvrir qui elle étoit ; il recommanda le ſecret à ces femmes, qui, dans ce pays-là, ne ſont pas toujours exactes à l'obſerver ; il alla tout de ſuite voir le mari, & lui parla de ſon épouſe ; --- elle eſt chez ſon père depuis hier, lui dit le Maure ; --- il convien-droit de s'en informer, répliqua le Gouverneur ;

étant allés ensemble chez le père, celui-ci dit que sa fille étoit en effet venue la veille, mais qu'elle s'en étoit retournée au même instant. Le Gouverneur amena alors l'époux chez lui, & lui montra la tête de sa femme, que ce dernier reconnut; il lui recommanda de dissimuler sa douleur, &, ayant reconduit l'époux dans sa maison, il demanda à voir tous les habits de sa femme; les prenant un à un, il s'informoit à l'époux si c'étoit lui qui les avoit présentés; tout fut reconnu par le mari, à la réserve d'une riche ceinture en étoffe brochée en or & soie, de la fabrique de Fez. Le Gouverneur emporta cette ceinture, & fit appeler les Fabricans pour savoir qui l'avoit faite, sous prétexte qu'il en vouloit une pareille; l'ouvrier, qui n'en avoit fait que trois, déclara les personnes qui les avoient achetées; &, par ces détours, ménagés avec adresse & sans y mettre d'éclat, il parvint à connoître l'amant qui l'avoit présentée. Celui-ci ayant été appelé par le Gouverneur, avoua son crime, & intéressa cet Officier à garder le secret, en lui portant trois mille ducats (valant vingt mille livres), mille pour lui, mille pour l'époux, & mille pour le père; le Gouverneur donna au père une portion telle que la loi l'alloue, & ne donna rien a l'époux, le tenant quitte de l'amende qu'il méri-

toit pour n'avoir pas ſurveillé la conduite de ſa femme; leçon qu'on ne peut bien apprécier que chez les nations où les femmes ſont eſclaves, & où le nom d'époux eſt ſynonyme à celui de maître.

Une aventure de même genre, ayant coûté la vie à une autre jeune femme, un balayeur, bien payé, en emporta, de grand matin, ſur ſon âne, le corps, coupé en morceaux, parmi les immondices de la ville; en paſſant devant le Gouverneur, le balayeur ſalua avec un air embarraſſé, qui donna du ſoupçon à cet Officier, devant qui le même homme paſſoit tous les jours ſans rien dire. Ce Gouverneur, ſe doutant de quelque choſe, appela ce balayeur, l'interrogea avec quelque ſévérité, & découvrit le motif de ſon embarras, dont il tira parti.

Ce même Gouverneur ayant fait appeler chez lui trois jeunes gens, accuſés d'avoir volé des pigeons, d'une eſpèce rare; en leur faiſant ſigne de s'aſſeoir, *quand on nie d'avoir volé des pigeons*, leur dit-il, *il faudroit du moins avoir l'attention de n'en pas porter les plumes ſur la tête*; un des trois accuſés, qui étoit dans cet âge où l'on ne ſait pas diſſimuler, porta la main ſur ſon bonnet pour en ſecouer les plumes, & ce mouvement fut un indice du vol, qu'il ne déſavoua pas.

On voit que dans ce mélange de gens groſſiers,

 chez

chez qui l'inſtinct ſemble ſuppléer à la raiſon, il ne laiſſe pas de s'y trouver des hommes auſſi intelligens, auſſi ruſés, & plus adroits peut-être, que chez les peuples civiliſés. D'ailleurs, l'art de connoître les hommes ne tient pas préciſément à l'éducation; c'eſt le fruit de l'expérience & de la réflexion; or, les hommes qui ſont les moins diſtraits, par la diſſipation, par le goût du plaiſir, ou par le deſir d'acquérir des connoiſſances, ont, peut-être, à cet égard, plus d'avantage que les autres.

Sciences des Maures.

Les ſciences & les arts ne proſpèrent qu'avec la liberté, & ne peuvent avoir aucun encouragement dans un gouvernement deſpotique. Les Maures, qui ont reçu la religion & la langue des Arabes, ſemblent n'avoir participé à aucune de leurs connoiſſances; unis & confondus avec les Maures d'Eſpagne, qui ont cultivé les arts & ont vu naître Averroès, & nombre de grands hommes; voiſins, dépendans, ou élèves de la ville de Fez, dont on a vanté les Académies, & qui a produit elle-même des Ecrivains, ils n'ont conſervé aucune trace du génie de leurs ancêtres. On ne voit pas que les révolutions, qui ont bouleverſé les Empires, aient influé ſur le caractère

des nations ; les Grecs, ſubjugués par les Turcs, ont perdu la liberté, mais ont ils conſervé leur génie, s'ils étoient libres, on verroit renaître les beaux ſiècles de la Grèce, des Hiſtoriens, des Philoſophes, des Généraux ; les hommes, de même que les plantes, ne dégénèrent que quand on ceſſe de les cultiver. Je ne ſais ſi l'on doit s'en prendre à l'influence du climat, ou aux effets qui réſultent des vices du Gouvernement, mais les Maures en général me paroiſſent moins ſuſceptibles d'énergie & de vertu que les autres hommes.

Les Maures n'ont aucune idée des ſciences ſpéculatives ; ſemblables aux anciens Arabes, ceux qui liſent parmi eux, & c'eſt le très-petit nombre, ne liſent guères que les livres de leur religion. Leur éducation ſe borne à apprendre à lire & à écrire, &, comme c'eſt preſque l'apanage des ſavans, les Prêtres & les Talbes parmi eux ſont les ſeuls dépoſitaires des connoiſſances humaines. Dans les écoles, les Maures occupent leurs enfans à lire & à réciter environ ſoixante leçons priſes de l'Alcoran, qui, pour plus d'économie, ſont écrites ſur des petites planches ; ces leçons, une fois dans la mémoire, l'écolier eſt ſenſé en ſavoir aſſez pour ſortir de ſes claſſes. On le promène alors, dans la ville, à cheval, ſuivi de ſes camarades, qui chantent ſes louanges ; c'eſt pour lui

un jour de triomphe, pour les écoliers un motif d'émulation, pour le maître un jour de fête, & pour les parens une occasion de dépense; car, dans tous les pays, il n'est point de fête sans procession, il n'en est pas où l'on ne mange.

A Fez, où l'on a conservé quelques idées d'urbanité, on reçoit un peu plus d'instruction dans les écoles; & les Maures, un peu à leur aise, y envoyent leurs enfans pour s'instruire dans l'arabe, & dans la connoissance de la religion & des loix. Ils y prennent aussi quelque goût pour la poësie, que les anciens Arabes avoient non-seulement consacrée à célébrer les événemens, mais encore ils étoient en usage de parler en vers dans leurs assemblées, ou dans les visites de cérémonie. La langue Arabe, d'ailleurs, par sa fécondité, par son énergie, & par les sens figurés dont elle est susceptible, est peut-être plus propre à la poësie qu'aucune langue vivante.

Les Maures sont assez dans le goût de rimer & de chanter tous les événemens; on pense en général que cet usage n'a été introduit parmi les nations policées que par des motifs politiques, pour distraire les peuples & les amuser; mais il est plus naturel de penser que, dans l'origine, on n'a eu d'autre but que d'instruire, des événemens historiques, une multitude de citoyens qui

ne ſavoient pas lire. Ceux d'entre les Maures qui ſont un peu lettrés, s'amuſent entr'eux à ſe propoſer des énigmes joliment verſifiées; celui qui les devine doit employer les mêmes rimes dont s'eſt ſervi celui qui les compoſe, comme ſi c'étoit une réponſe à une queſtion.

De toutes les ſciences qui ont été connues des Arabes, la médecine & l'aſtronomie ſont celles qu'ils ont le plus cultivées; elles ont mérité cette préférence en raiſon de leur utilité; l'art de conſerver la ſanté & de régler la culture des terres, ſelon l'ordre des ſaiſons, ont dû déterminer partout les premières recherches de l'eſprit humain. Les Maures, qui ont régné en Eſpagne, ſe ſont appliqués à cultiver ces connoiſſances, & ils y ont laiſſé après eux bien des manuſcrits qui ſont autant de monumens précieux de leur génie; ces tréſors ne ſeront pas toujours enfouis, & peut-être parviendront-ils un jour à la poſtérité.

Les Maures modernes ont infiniment dégénéré, ils n'ont même aucune diſpoſition aux ſciences; ils connoiſſent la propriété de quelques ſimples, mais comme ils n'agiſſent pas par principes, & qu'ils ignorent les cauſes & les effets des maladies, ils font preſque toujours de leurs remèdes une fauſſe application. Leurs Médecins ordinaires ſont leurs Talbes, leurs Fakirs, leurs Saints, aux-

quels ils ont une ſuperſtitieuſe confiance. La fièvre, maladie habituelle des pays chauds, occaſionnée par l'uſage des crudités, de la mauvaiſe nourriture, & par le contraſte journalier du chaud & de l'humide, eſt miſe, par ces ignorans, au nombre des maléfices; le démon, ſelon eux, eſt cauſe de ces criſes de froid & de chaud; le délire, qui eſt une ſuite de l'agitation, ne ſert qu'à confirmer leur erreur, & le malade meurt, parce qu'on ne lui donne que des ſecours qu'on ſuppoſe miraculeux, & qu'on ignore la marche de la nature. En parcourant l'hiſtoire du monde, on voit par-tout l'influence des eſprits, & le pouvoir qu'ils ont conſervé ſur les nations les moins éclairées; ce n'eſt qu'à force de penſer & de perfectionner ſes connoiſſances, que l'Europe eſt enfin parvenue à éloigner ces idées ſuperſtitieuſes de ſorcellerie, de magie & d'enchantement; & ce n'eſt guères que dans les extrémités qu'elles conſervent encore quelqu'empire ſur l'imagination des hommes.

La petite-vérole, qu'on dit nous être venue d'Aſie ou d'Afrique, que l'on ne connoiſſoit pas enfin avant les Croiſades, eſt la ſeule maladie peut-être, pour laquelle les Maures n'invoquent pas les Saints; elle vient tout naturellement, & fait très-peu de ravages, à cauſe de la tempéra-

ture du climat, & de la frugalité de ces peuples. On connoît l'inoculation dans l'intérieur du pays, mais on la pratique avec moins d'aprêt qu'on n'en met chez les Grecs modernes, qui l'ont adoptée, & d'où elle a paſſé en Europe. On n'obſerve cependant l'uſage de l'inoculation que dans les montagnes, parmi les Brebes, & du côté du ſud parmi les Chellu (1), chez qui l'uſage n'en eſt pas ſi général. On peut conclure, de-là, que la petite-vérole étoit connue en Afrique avant l'invaſion des Arabes, & que la méthode de l'inſertion (2) doit être plus ancienne dans ces climats que le mahométiſme; parce que, quelque puiſſant que ſoit l'aſcendant de la religion, elle ne détruit que très-lentement les préjugés & les

(1) J'ai obſervé, en ſon lieu, que les Brebes & les Chellu ont eu la même origine, puiſqu'ils ont conſervé la même langue; mais ces derniers, par leur communication avec les peuples du ſud, peuvent avoir varié leurs uſages.

(2) On aſſure que la petite-vérole n'étoit connue ni des Grecs, ni des Romains; & on croit, en général, qu'elle n'a été connue en Europe qu'après l'invaſion des Arabes, d'où quelques Médecins ont conclu que, n'étant pas une maladie particulière à nos climats, on pourroit s'en délivrer en coupant toute communication avec les lieux infectés, & en purifiant les hardes qui auroient ſervi aux malades.

usages des peuples. Dans les villes, où le mahométisme s'observe avec plus de scrupule, on ne prend aucune précaution contre les ravages de cette maladie; cette prévoyance est incompatible avec la religion de Mahomet, qui laisse au destin le soin d'agir & de prévoir; & c'est sans fondement que M. de Voltaire a avancé dans ses mêlanges littéraires, que les Turcs font inoculer leurs enfans. L'incertitude que presentent les effets de l'inoculation, & les inconvéniens qui peuvent en résulter, ont fait naître en Europe une diversité d'opinions, qui a répandu des doutes sur une pratique si intéressante pour l'humanité. L'inoculation, cependant, ne peut que s'accréditer en France, depuis que Sa Majesté a dissippé les craintes d'une nation distinguée par son amour pour ses Rois, en éloignant du Trône ce venin contagieux, qui a si souvent répandu dans les familles le deuil & les regrets.

Quoique les Maures n'aient aucune connoissance de la médecine, & qu'ils soient peu portés pour les arts, la nécessité les a rendu industrieux; il en est parmi eux qui se sont enhardis à faire l'opération de la taille pour l'extraction de la pierre, maladie connue dans le pays. J'en ai vu une qu'on venoit d'extraire, grosse comme un petit œuf de pigeon, hérissee de différentes

pointes ; on frémit à la vue des inftrumens dont fe fervent ces opérateurs, ils fe réduifent à un mauvais rafoir & à un crochet, groffièrement fait, qui reffemble à un clou recourbé.

L'aftronomie, dont les Arabes nous ont donné les premières connoiffances, qu'ils doivent eux-mêmes aux habitudes d'une vie errante, eft entièrement ou prefqu'entièrement ignorée des Maures ; quoiqu'ils aient confervé la même façon de vivre, il en eft très-peu parmi eux, s'il y en a, qui aient des idées conféquentes du mouvement des aftres, & qui foient en état, par des principes, de déterminer la régularité de leur cours ; il leur feroit impoffible, par la même raifon, de calculer les éclipfes, qu'ils interprêtent toujours à mauvais augure. Celle qu'il y eut le 24 Juin 1778, fut totale & centrale à Salé ; j'avois eu foin de l'annoncer pour ménager la frayeur des peuples ; &, pour en mieux obferver les circonftances, j'allai la voir à la campagne, où bien des gens nous fuivirent ; à mefure que l'immerfion s'avançoit, les curieux intimidés difparurent l'un après l'autre pour retourner en ville, & nous ne reftâmes qu'avec deux foldats de garde, qui paliffoient, & dont la frayeur augmentoit à mefure que le foleil perdoit de fa clarté. Au moment où l'immerfion fut totale, nous entendîmes des

cris lamentables des femmes & des enfans, qui croyoient que c'étoit la fin du monde; & ce ne fut qu'avec le retour de la clarté que les esprits reprirent quelque confiance. Il n'est pas extraordinaire que des peuples qui n'ont aucune théorie du mouvement circulaire des astres, soient consternés d'un phénomène qui semble renverser l'ordre de la nature; par tout, les peuples superstitieux croient voir dans ces événemens le présage de quelque calamité. Comme les Maures sont hors d'état de raisonner sur les causes de ce phénomène, ils croient que le soleil ou la lune sont au pouvoir d'un dragon qui les engloutit, & ils font des prières pour que cet astre soit délivré de ce cruel ennemi.

Quoique les Maures aient conservé la façon de vivre des anciens Arabes, ils ont été moins occupés qu'eux de s'instruire des connoissances astronomiques; aveuglés par l'ignorance & la superstition, il se sont livrés avec plus d'avidité à l'astrologie, science imaginaire, consacrée à la foiblesse & à la séduction. Cet art chimérique, qui a fait tant de progrés à Rome, malgré les édits des Empereurs, devoit en faire de plus grands encore parmi des peuples stupides & ignorans, toujours agités par la crainte des maux présens, & par l'esperance d'un avenir plus heureux. Com-

pagne de l'aſtrologie, la magie s'eſt introduite dans ces climats, & les Talbes, dans la partie du ſud en font une étude ſuivie ; ils l'emploient avec ſuccès pour ſéduire la crédulité des Maures, & les abuſer par leurs rêveries & leurs propos artificieux.

Langage des Maures.

Les Maures de l'empire de Maroc, ainſi que tous ceux des bords ſeptentrionaux de l'Afrique, parlent arabe ; mais cette langue eſt plus altérée à meſure qu'on s'éloigne davantage de l'Aſie qui a été ſon berceau. Le mêlange qu'il y a eu parmi les peuples d'Afrique, & les tranſmigrations fréquentes que les Maures ont éprouvées pendant une ſuite de ſiècles, ont fait perdre à la langue arabe de ſa pureté, en ont vicié la prononciation, ont banni l'uſage de bien des mots, & en ont introduit d'étrangers ſans la rendre plus féconde. La prononciation des Africains, cependant, paroît plus douce à l'oreille, & moins gutturale que celle d'Egypte.

De toutes les langues vivantes, l'arabe eſt ſans contredit une des plus étendues ; depuis les bords occidentaux juſqu'aux bords orientaux de l'Océan, ce qui ſuppoſe environ deux mille lieues de continent de l'oueſt à l'eſt, on ne parle pas

d'autre langue, & on peut encore ſe faire entendre avec elle dans le Mogol & dans une partie de l'Inde. Le fonds de l'écriture eſt le même à Maroc & au Caire; mais comme il y a chez les Maures des lettres & des expreſſions qui différent, les Arabes orientaux, qui s'entendent avec les Maures dans la converſation, malgré les vices de la prononciation, ont réciproquement quelque peine à lire leurs écrits.

Il y a une différence ſenſible, parmi les Maures, entre l'arabe des Savans & des gens de la Cour, & celui que parle le commun du peuple; cette différence eſt plus ſenſible encore dans les Provinces du ſud ou de l'eſt, & parmi les Maures répandus dans les déſerts, où l'arabe eſt plus altéré par le mêlange des Tribus étrangères.

Les Brebes & les Chellu, qui, comme je l'ai dit, ſemblent avoir la même origine, puiſqu'ils ont conſervé le même dialecte, parlent une langue que les Maures n'entendent pas, & qui ſemble n'avoir avec la leur aucune analogie; je n'oſerois dire ſi c'eſt la Punique ou la Numide, mais ces peuples écrivent leur langue en caractères arabes. J'ai cru devoir raſſembler ici quelques mots de ces langues, où l'on verra le rapport intime entre le Brebe & le Chellu, & le peu de connexion de ces deux langues avec l'arabe.

COMPARAISON

Entre la Langue Arabe du Maroc, & la Langue des Brebes & des Chellu.

	Arabe du Mar.	*Brebe.*	*Chellu.*
Dieu,	Allah, Rabbi,	Allah, Rabbi,	Allah, Rabbi.
Monde,	Dounié,	Dounit,	Dounit.
Ciel,	Sema,	Aguena,	Aguelna.
Soleil,	Chems,	Thafokt,	Thafokt.
Lune,	Kamar,	Aiour,	Aiour.
Étoiles,	Nejoun,	Yzheran,	Yzheran.
Terre,	Hard,	Achal,	Aqual.
Mer,	Baar,	Baar,	Baar.
Eau,	Ma,	Aman,	Aman.
Feu,	Afia,	Tafit,	Taquat.
Boire,	Chereb,	Iſſou,	Iſſou.
Manger,	Coul,	Itcn,	Itch.
Dormir,	Requot,	Guan,	Guan.
Veiller,	Feik,	Ionquir,	Oureignan.
Jour,	Naar,	Souhaſs,	Haſſal.
Nuit,	Leil,	Iad,	Iad.
Homme,	Ragel,	Argaz,	Argaz.
Femme,	Mara,	Tamtot,	Tamgart.
Père,	Bou,	Ibbas,	Babbas.

	Arabe du Maroc.	*Brebe.*	*Chellu.*
Mère,	Imma,	Imma,	Imma.
Enfant,	Iſſir,	Herba,	Haial.
Roy,	Soultan,	Aguellid,	Aguellid.
Prince,	Cherif,	Cherif,	Cherif.
Eſclave,	Abd,	Iſmak,	Iſmak.
Sujet,	Raya,	Rait,	Rait.
Vivant,	Ait,	Idert,	Iſſout.
Mort,	Mout,	Imout,	Imout.
Chameau,	Gemel,	Grouns,	Haram.
Cheval,	Haoud,	Hais,	Hais.
Bœuf,	Tor,	Ayougou,	Azguer.
Mouton,	Qbech,	Izimer,	Izimer.
Lion,	Sba,	Izem,	Izem.
Tigre,	Nemer,	Agouerzem,	Agouerzem.

NOMBRES.

	Arabe du Maroc.	*Brebe.*	*Chellu.*
Un,	Ouaed,	Ian,	Ian.
Deux,	Tnein *ou* Juz,	Sin,	Sin.
Trois,	Tleta,	Querad,	Querad.
Quatre,	Arba,	Arba,	Qouz.
Cinq,	Kemſa,	Kemſa,	Cemouf.
Six,	Setta,	Setta,	Sediſe.
Sept,	Saba,	Saba,	Sa.
Huit,	Temenia,	Temenia,	Tem.
Neuf,	Tſaeud,	Tſaeud,	Tza.
Dix,	Achara,	Achara,	Meraon.

Les Brebes comptent les jours de la ſemaine comme les Maures, &, ainſi qu'eux, ils ſe ſervent de mots arabes. Les Chellu comptent les jours de la ſemaine de la même manière, mais ils s'expriment en Chellu; les uns & les autres déſignent les mois de l'année comme les Maures & les Arabes, & comptent à la même époque, c'eſt-à-dire, à l'année de l'Hégire.

L'Alcoran, & les livres de prières des Brebes & des Chellu, ſont en langue arabe; leurs actes, écritures & titres de propriété, ſont dans la même langue, écrits par leurs Talbes ou gens lettrés.

Caractère, Mœurs & Uſages des Maures.

On ne peut conſidérer le joug rigoureux, ſous lequel les Maures gémiſſent, ſans avoir pour eux quelque commiſération; mais quand on les obſerve de plus près, on ſent réfroidir ce ſentiment qu'inſpire l'idée de leur ſervitude. La nature du gouvernement à la vérité, qui, ſans changer totalement le caractère des nations, influe infiniment ſur leur façon de penſer, eſt une des cauſes morales de la férocité de ces peuples, de leur ignorance, & de leur lâcheté. Un deſpotime rigoureux avilit trop l'ame pour qu'elle ſoit ſuſceptible ni de courage, ni d'aucune élévation.

Ces esclaves ne connoissent que la volonté du maître; ils n'ont aucune idée de liberté, & ils ont même perdu l'usage des mots pour exprimer sentiment & honneur, qui semblent n'appartenir qu'aux ames fières & libres. Moins sensibles que les autres hommes, ils ne sont ni patriotes, ni parens, ni amis fidèles; ils ont en général les défauts qui contrastent avec la bonne foi; ils ne s'aiment point entr'eux, & sont encore moins portés pour les étrangers.

Il semble que les Maures, ainsi que tous les peuples des climats chauds, soient plus disposés à la servitude que les peuples septentrionaux; éloignés du travail, par l'influence du climat & par le défaut de besoins, ils manquent en général de vigueur, & n'ont point cette énergie de caractère qui conduit aux grandes idées, aux grands crimes, aux grandes vertus. Cet état d'engourdissement les entretient dans une ignorance stupide, qui est elle-même le soutien du despotisme; car il semble en général que les gouvernemens en approchent plus ou moins, en proportion de la liberté ou de la disposition que les peuples ont à s'instruire.

Les Maures, par la nature du sol ou par la qualité des alimens, sont naturellement maigres; le libertinage, auquel ils se livrent de bonne-

heure, contribue beaucoup à les énerver, ce qui les rend mous, lâches & pareſſeux; ils ont de l'agilité & point de vigueur, ils ſupportent plus conſtamment les fatigues de la courſe que les peines du travail. Ils ſont aſſez bien de corps; ils ont des traits réguliers, de beaux yeux, de belles dents, mais ce ſont des phiſionomies ſans ame & ſans expreſſion. Le découragement de ces peuples eſt peut-être moins l'effet du phyſique que du moral; c'eſt à la même cauſe qu'on doit attribuer cet air mélancolique & triſte qui leur eſt particulier; tout annonce chez eux l'empreinte de l'eſclavage & de l'oppreſſion.

Ces peuples, naturellement avares, ſont portés à accumuler, & à cacher leurs richeſſes. Comme ils ont la même croyance que nous ſur la création du monde, malgré qu'ils en aient défiguré les circonſtances; un de leurs Ecrivains, pour peindre leur avarice, a fait une allégorie, auſſi judicieuſe que morale. *Adam*, dit cet Ecrivain, *après avoir mangé du fruit défendu, honteux de ſa nudité, alloit ſe cacher à l'ombre des arbres qui ornoient le paradis; les arbres, d'or & d'argent, refuſèrent leur ombre au père des hommes; Dieu leur en ayant demandé la raiſon, c'eſt, dirent les arbres, parce qu'Adam a trangreſſé vos commandemens; vous avez bien fait*, dit le Seigneur, & *, pour récompenſer*

votre fidélité, je veux que les hommes désormais soient vos esclaves, & qu'ils fouillent dans les entrailles de la terre pour vous chercher. La passion dominante des hommes, justifie cette ingénieuse allégorie; mais l'avarice des Maures semble la justifier encore davantage; l'or & l'argent ne sont pas, chez eux, la mesure des besoins ni l'emblême des passions, mais presque un objet de culte.

Il n'y a entre les Maures ni amitié, ni confiance : ils sont insensibles à ces douces impressions que le sentiment fait sur les ames honnêtes; ils ne connoissent que les passions féroces, qui portent la division dans les familles & le trouble dans les sociétés. Toujours poussés par l'envie, ils se rendent entr'eux de mauvais offices, & cherchent à se dépouiller réciproquement de leurs biens; l'intérêt est le nœud secret de leurs liaisons & de leurs haines. Forcés de cacher leur argent pour pouvoir le conserver, ils meurent souvent sans dévoiler leur secret, dans la crainte où ils sont qu'une femme, un fils, un frère, ne hâtent leur mort, pour s'emparer plutôt de leurs richesses.

Quoique les Maures ne jouissent pas de leur aisance, ils n'en sont pas moins avides, & ils sont très-ingénieux à exciter la générosité des étrangers. Comme ils n'aiment que l'argent, ils n'ont de prédilection pour personne, celui qui

donne c'eſt l'ami (1). En général, on ne doit pas craindre les ennemis chez les peuples qui mettent un prix à l'amitié, & qui n'agiſſent que par intérêt.

L'eſprit d'avidité qui domine les Maures les rend ſouples, ruſés, & plus pénétrans que leur extérieur groſſier ne paroit l'annoncer; peu occupés d'eux-mêmes, ils ſavent étudier avec diſſimulation le caractère des perſonnes à qui ils ont à faire, & ſont aſſez adroits à déguiſer le leur; peu délicats dans leurs procédés, ils employent tous les moyens pour parvenir à leurs fins; & un homme en place, à cet égard, ne mérite pas plus de confiance qu'un ſimple particulier. J'ai entendu parler d'un Gouverneur de ville, qui alloit régulièrement prendre ſon thé chez un étranger, & lui emportoit adroitement ſes cuillers; on a vu réclamer l'intervention d'un autre pour retrouver un vol, qui ſe retrouva en effet, mais il n'en fut pas moins perdu pour le propriétaire, qui avoit

(1) Un jeune Maure offroit un jour à mes domeſtiques de recevoir autant de coups de bâton qu'ils voudroient lui en donner, à raiſon de vingt-quatre pour une blanquille, qui vaut 3 ſols 4 deniers; ce n'étoit que la première offre, peut-être auroit-il fait meilleur marché, s'ils avoient eu l'inhumanité de jouer avec lui.

ſacrifié en ſus un préſent fait à ce Gouverneur pour intéreſſer ſes bons offices. Il eſt aſſez ordinaire à ces Alcaïdes de partager les aubaines des domeſtiques & des ſoldats, qui ſont ſous leurs ordres, & ceux qui ne font que partager ſont honnêtes. Ce que je dis regarde le général, & n'empêche pas qu'il n'y ait des particuliers qui mettent de la généroſité dans leurs procédés; mais qu'on ne s'y trompe pas, il y a toujours quelque nuance de Maure.

Les gens du peuple, les campagnards ſur-tout, ſe volent entr'eux avec beaucoup d'adreſſe; ils profitent des nuits obſcures & orageuſes pour approcher des Douhars, & enlever ce qu'ils peuvent; ils quittent leurs habits, marchent nuds, à quatre pates, &, en cas de ſurpriſe, ils s'échappent facilement.

Les voleurs, parmi les Maures, ne ſont pas intrépides, mais l'adreſſe & la ruſe chez eux ſuppléent au courage. J'en citerai deux exemples: il y a dans la ville de Maroc un enclos muré, qu'on ferme toutes les nuits, appelé Alcaiſſeria, où les Marchands ont leurs magaſins & leurs effets; un voleur s'étant apperçu qu'il y avoit dans cet enclos un puits ſec, qu'on pouvoit faire communiquer avec un autre puits qui étoit hors de l'enceinte, entreprit d'ouvrir, petit à petit, un

conduit souterrain ; son projet exécuté, il entra de nuit dans l'Alcaisseria, enfonça la boutique du plus riche Marchand, auquel il emporta, en argent ou en effets, huit ou dix mille liv. ; le jour étant venu, on s'apperçut du vol, & on en rendit compte à l'Empereur, qui ordonna d'arrêter tout ce qui se trouveroit dans l'Alcaisseria de gens sans aveu. Sur cet ordre, on arrêta, & on conduisit au Souverain plusieurs Maures de mauvaise mine, que ce Prince menaça de faire tous périr, s'il n'avoit aucune nouvelle du vol dont ils étoient ou coupables ou complices ; celui qui avoit fait le vol, qui, par événement, se trouvoit du nombre, s'avança, & se prosternant aux pieds de l'Empereur, *Seigneur*, dit-il, *c'est moi qui suis coupable, faites de moi ce que vous voudrez ; c'est assez du crime que j'ai fait, je ne veux pas avoir à me reprocher encore la mort de ces Musulmans.* L'Empereur, étonné de la générosité de ce fripon, loua son scrupule, & lui ordonna de remettre ce vol à six gardes, auxquels il le confia. Le voleur les ramena dans l'Alcaissera, & leur dit qu'il avoit caché le vol dans le puits, & offrit de l'aller prendre & de le rapporter ; il descendit en effet, &, profitant de la communication qu'il avoit pratiquée avec le puits voisin, il s'évada. Les Gardes s'étant lassés d'appeller & d'attendre,

un d'eux descendit dans le puits, & s'apperçut du tour que le voleur avoit joué; on en rendit compte à l'Empereur, qui ne put s'empêcher d'en rire.

Un autre voleur, qui avoit été condamné à être pendu par les aisselles dans un chemin, avoit auprès de lui son épouse qui se lamentoit. Desirant se distinguer encore par quelque tour de son métier, il appela avec instance un muletier, qui passoit avec deux mules chargées; *ami*, lui dit-il, *ayes pitié de mon épouse & de mes enfans, aides-les à retirer d'une citerne les effets que j'y ai cachés;* le muletier refusa, disant que c'étoit un vol, & que s'il étoit pris il seroit puni; *hé bien*, dit le patient, *si tu veux nous servir, je t'en donne la moitié;* le muletier consentit alors à cette bonne œuvre, & alla, avec la femme, au lieu indiqué, il se lia avec une corde pour descendre dans la citerne, la femme abandonne la corde & le Muletier, & lui enlève ses mules chargées.

Le vol à Maroc n'est point puni de mort; les punitions sont assez arbitraires, & dépendent du moment & des circonstances qui peuvent aggraver le délit; la punition ordinaire pour un voleur de grand chemin, c'est de faire couper la main ou le pied, ainsi que le pratiquoient les Arabes avant Mahomet. J'ai vu un voleur, à qui,

après plusieurs fautes, l'Empereur avoit fait couper les deux mains, & il voloit encore, n'ayant plus, disoit-il, d'autre moyen pour gagner sa vie.

Par esprit d'intérêt, les Maures sont naturellement portés au jeu; mais comme il est défendu par la religion de Mahomet de jouer de l'argent, la police a soin de surveiller les joueurs. Le seul jeu que les Maures jouent publiquement c'est celui des échecs, qui intéresse assez par lui-même pour ne pas y mettre d'autre prix. Les Maures de la campagne connoissent peu l'usage des cartes, ils jouent au jeux de hasard avec des osselets, en guise de dez, & leurs pantoufles leur servent de cornets.

On ne connoît parmi les Maures que les besoins de première nécessité, qui ne sont pas bien étendus dans les climats chauds; ce n'est que dans l'intérieur de leur maison & dans le secret du ménage, que ces peuples peuvent se donner quelqu'aisance, qu'ils ont soin de cacher extérieurement. Il résulte de-là, que les Maures sont peu industrieux; l'industrie, toujours à la suite du luxe & de l'abondance, ne se développe avec liberté que loin de l'oppression. D'ailleurs, dans les pays méridionaux, les hommes sont peu portés au travail; la chaleur y engourdit les corps & dis-

..., peut-être, le feu de l'imagination, si nécessaire à l'invention & à la perfection des arts.

Ceux que l'on professe chez les Maures sont encore dans leur naissance, aussi y voit-on les ouvriers travailler avec moins d'outils & moins de commodités que les nôtres. Un Orfèvre vient travailler au coin d'une cour, où il établit dans un instant son atelier. Il porte dans un sac son enclume, son marteau, son soufflet, ses limes & ses creusets; son soufflet est une peau de bouc, à l'extrémité de laquelle il met un bout de roseau, qu'il tient d'une main, & de l'autre, il presse le sac, par des mouvemens égaux, & par ce moyen il allume & entretient son feu. On voit la même simplicité dans les ateliers des autres ouvriers; ces peuples ne sont pas assez occupés de leur industrie pour en perfectionner les moyens: la nature, qu'on voit encore chez eux, presque dans son développement, n'en inspire que plus de vénération; c'est en comparant ce germe naissant des arts qu'on apperçoit avec plus d'étonnement encore les distances, & la gradation des progrès qui conduisent à la perfection.

Comme les professions des hommes sont subordonnées à leurs besoins, on ne connoît chez les Maures que les professions utiles; celles de luxe & d'agrément y seroient entièrement superflues.

Le peu de complication qu'il y a dans les reſſorts de l'adminiſtration, occupe peu de monde aux affaires publiques, & il y a dans l'état des hommes une grande conformité. Les Gouverneurs des provinces & des villes, jaloux des graces de la Cour, tiennent leurs enfans auprès du Souverain: ils ſont employés, ſelon leurs talens, aux détails du ſervice, aux meſſages & aux commiſſions du Prince; ce ne ſont point des places fixes, ce ſont des fonctions momentanées, domeſtiques, & plus ou moins orageuſes, ſelon le caractère du Souverain, & l'uſage qu'on fait de ſa confiance. Dans ces Gouvernemens rigoureux, où les courtiſans ne ſont jamais que les organes des paſſions du maître, l'honneur & la probité ſont rarement des titres de recommandation.

Les particuliers, qui jouiſſent de quelqu'aiſance, ne mettent pas volontiers leurs enfans au ſervice du Prince, pour ne pas compromettre leur fortune, & ne pas s'expoſer aux conſéquences qui peuvent réſulter de l'indiſcrétion ou de l'inexpérience des jeunes gens; ils préfèrent de les faire étudier pour en faire des Talbes ou des Juges, s'ils ont du talent, de leur confier un fonds pour commercer, ou bien de les occuper du revenu de leurs jardins & de leurs terres; ce ſont en général les principales occupations des Maures. Ces peuples

marient leurs enfans jeunes, pour les fixer plutôt au travail, & les détourner de la dissipation; ils les font indifféremment Marchands, Navigateurs, Tisserans, Tanneurs, Cordonniers, &ç.; personne parmi eux, n'a honte d'exercer une profession utile : le Cadi & le Gouverneur de la ville marient leur fille avec ce qu'on appèle un artisan, sans rougir de cette alliance ; le vendredi qui est le jour de la prière, tous les habitans d'une ville, habillés de la même étoffe & de la même couleur, sont à peu-près égaux. Dans les Gouvernemens absolus d'ailleurs, où le despote est tout, & où les sujets ne sont qu'un tas d'esclaves, les distances entre les hommes sont plus rapprochées; ce sont des nuances imperceptibles, que la confiance momentanée du maître fait appercevoir ou disparoître. L'Empereur de Maroc, d'un Bacha fait un soldat, & d'un soldat un Bacha (1); j'ai connu un Gouverneur de place déposé par le Souverain, & condamné à balayer les rues dans la ville qu'il avoit gouvernée; ces bisarreries de la fortune sont fréquentes dans les gouvernemens arbitraires, où l'autorité passe rapidement du

(1) Les Maures appèlent Bacha un Gouverneur de Province, qu'on appèle Pacha en Turquie; c'est peut-être chez ces derniers une transposition du P pour le B.

maître à l'efclave, & s'anéantit de même, elle ne laiffe qu'une empreinte paffagère, dont on n'a pas le tems de s'enorgueillir. Il eft peu de Gouverneurs de province qui n'aient éprouvé les viciffitudes de ce Gouvernement orageux; une fois dépouillé de fes biens, un Officier eft remis en place & reprend fa confidération; c'eft un pécheur abfous, qui, par l'abandon de fes richeffes, fe lave de fes iniquités.

Les Maures ont en général très-peu d'amufemens, leur vie fédentaire dans les villes n'eft guères diftraite que par le foin de leurs jardins, qui font plutôt des jardins de rapport que d'agrément; ils font prefque tous plantés en orangers, citroniers & cédras fymétriquement rangés, & en fi grande quantité, qu'on croit être dans des forêts; les Maures y vont, mais rarement, avec de la mufique, parce que l'état de fervitude ne fe concilie pas avec le goût du plaifir. Les gens de Fez font les feuls, qui, par une éducation particulière, ou par une organifation plus délicate, font entrer la mufique dans leurs amufemens.

On n'a pas dans ces climats, comme en Turquie, des cafés publics (1), ou l'on va s'entrete-

(1) Nos cafés, qui n'ont été qu'une imitation de ceux de Turquie, font plus beaux & plus vivans; à Conftantinople,

tenir des nouvelles du jour; les Maures, au lieu d'aller dans les cafés, vont chez les Barbiers, qui, dans tous les pays, se sont arrogés le droit de débiter des nouvelles; leurs boutiques sont entourées de bancs où s'asseyent les chalans & les oisifs; & quand la place est prise, ils s'accroupissent à terre comme des singes. Il arrive souvent dans les villes des Bateleurs & des Danseurs, autour desquels le peuple s'assemble & s'abonne pour peu de chose; il y a encore une autre espèce de charlatans qui sont des Historiens ambulans; le peuple qui ne sait pas lire, & qui, par-tout, est avide d'entendre des choses extraordinaires, est d'autant plus assidu à ces rendez-vous, que l'Historien, qui ne peut fournir à une longue carrière, ne reste guères plus de huit jours dans le même lieu.

L'amusement ordinaire dans les villes où il y a des soldats, ainsi qu'à la campagne, c'est ce que les Maures appèlent jouer à la poudre; c'est un exercice militaire, qui plaît d'autant plus à ces peuples, que, par la constitution de leur gouvernement, ils sont tous soldats ou faits pour

---

où la police ne veille qu'à la tranquillité publique, les cafés sont assujettis à des dimensions bornées, ils ne peuvent contenir que peu de monde.

l'être, ils ont tous des armes & des chevaux. C'eſt en courant la poudre, que la joie ſe manifeſte dans les fêtes publiques ou particulières; un détachement de cavalerie ſe partage en deux, qui ſe tiennent à quelque diſtance; ils entrent en lice les uns après les autres, de quatre en quatre, & ſe tirent des coups de fuſil à poudre. Tout l'art de cet exercice eſt de pouſſer le cheval au galop aſſez près du détachement oppoſé, l'arrêter tout court, en tirant le coup, pour faire volte face, charger ſon fuſil, & revenir à la charge; tandis que le détachement qui a été attaqué, fait de ſon côté la même manœuvre; les Maures ſe plaiſent beaucoup à cet amuſement, qui n'eſt que l'imitation de leurs évolutions militaires (1). Muley Yezit, un des enfans de l'Empereur régnant, qui a paſſé ſa jeuneſſe avec les troupes, & qui y a contracté un goût décidé pour les armes, eſt très-adroit à ces exercices, je l'ai vu tirer trois coups de ſuite en courant au galop, une carrière de cent cinquante à deux cens pas; il part du but

(1) Il ſemble que les Arabes ont introduit en Eſpagne l'exercice appelé *Juego de Cagnas*, que les Eſpagnols ont adapté à leurs uſages. Les Maures à leur tour peuvent avoir renoncé à cet exercice que les Turcs appèlent *Gerid*, du moment que les lances ont été remplacées par les fuſils.

ayant un fusil à sa main, un autre en travers sur la selle, & le troisième en équilibre sur sa tête; il tire le premier fusil en partant, le donne à un soldat qui court à côté de lui, il prend le second qu'il tire & le donne de même, pour prendre le troisième, qu'il tire en achevant sa carrière; tout cela se fait en aussi peu de tems qu'il en faut pour le penser. C'est-là le seul passe-tems des Maures dans les fêtes, dans leurs mariages, & dans toutes leurs réjouissances : le seul honneur que l'on fait aux Ministres, aux Consuls, & à tous les étrangers, c'est de faire courir la poudre à leur arrivée; il y a toujours quelque danger à ces amusemens, par l'imprudence avec laquelle les Maures se conduisent, & il est arrivé quelquefois des accidens malheureux.

Les Maures, par leur tempérament, ou par les circonstances morales & physiques de leur éducation, sont moins sensibles que nous à la douleur; ces hommes, presque nuds, toujours exposés aux impressions de l'air, acquièrent une roideur dans les fibres qui les rend moins délicats, & qui dégénère enfin en impassibilité, tels que ces plantes sauvages, qui ne craignent pas l'injure des saisons. J'ai vu souvent dans leurs évolutions militaires, des soldats renversés avec leurs chevaux se relever sans avoir une foulure; leur corps,

n'étant point gêné dans leurs habits, ſe prête plus facilement à tous les mouvemens, & ils ont peut-être, à cet égard, plus d'avantage que nous. L'Empereur de Maroc a fait ſouvent couper la main à des voleurs qui, renvoyés tout de ſuite, ramaſſent leur main à terre & ſe mettent à courir; ces éxécutions, qui ne ſont jamais annoncées ni préparées, ſe font avec le couteau du premier Maure qui ſe trouvera préſent, qui exécute lui-même, tout gauchement, les volontés de ſon maître. Un galant, accuſé par un mari d'avoir été ſurpris avec ſa femme, fut condamné par l'Empereur à recevoir une baſtonade, qui lui fit oublier ſa maîtreſſe pour quelque tems. Le mari ayant été abſent, fut averti à ſon retour que l'amant avoit repris ſes aſſiduités; il alla de nouveau ſe plaindre à ſon maître, qui lui fit remettre l'accuſé, & ordonna de le punir, de façon à ne pouvoir plus lui donner de l'inquiétude; à l'inſtant le mari prit ſon couteau, & rendit le galant plus malheureux encore qu'Abailard. J'ai connu l'infortuné qui ſubit cet arrêt rigoureux; il perdit en ſus ſa barbe, qui tomboit inſenſiblement, & ne gagna à tout cela qu'un embonpoint ſuperflu. Après ces amputations barbares, on met, pour tout appareil, du goudron ſur la plaie & rien de plus; c'eſt, comme on dit, le remede à

tous les maux. On se doute bien que l'esprit de galanterie ne percera que difficilement chez les Maures, & qu'ils sont encore bien éloignés de l'Europe dans cette partie de la civilisation. Je crois pouvoir conclure cependant, comme je l'ai avancé, que ces peuples sont moins sensibles à la douleur qu'on ne l'est dans nos climats; on ne sauroit douter qu'une éducation un peu austère n'endurcisse le corps & ne fortifie le tempérament, tandis que trop de mollesse dans la façon de vivre ne sert qu'à l'affoiblir.

En général, les Maures sont peu recherchés dans le manger, leur cuisine est simple & frugale; ils font le matin un déjeûner, avant que d'aller à leurs affaires; le véritable repas c'est celui qu'ils font le soir après le soleil couché. Leur manger ordinaire est le coucousson dont j'ai déjà parlé; ils font aussi quelqu'étuvée en bœuf, mouton ou volaille, & ils mangent du rôti, mais ces recherches ne sont que pour les occasions extraordinaires, & parmi les gens qui jouissent de quelque aisance. Ces peuples ne connoissent point l'usage du linge, ni des cuillers & des fourchettes; comme leur coucoussou n'est point liquide, & que, quoique nourri au bouillon il reste sec, en le prenant avec la main ils en font une espèce de ballote, qu'ils portent à la bouche avec adresse.

Après le repas, ils ſe lèchent les doigts, & s'eſſuyent à leurs habits, qu'ils font laver quand ils ſont ſales; ceux qui ont des eſclaves noirs à leur ſervice les font approcher, & ſe frottent les mains à leur tête, ou ſi dans le moment il ſe trouve quelque Juif préſent, ſes habits ſervent d'eſſuie-main aux Maures.

Ceux qui ſont à leur aiſe, tuent tous les ans, en Mai ou en Juin, un bœuf ou un taureau engraiſſé, dont ils font ſécher la viande, qu'ils conſervent une année ou environ. Ils la coupent en morceaux, qui ſont comme des liſières de deux pouces d'épaiſſeur, ils font ſécher cette viande au ſoleil pendant quelques jours, puis ils la font frire dans le beurre ou dans l'huile, & la mettent dans des pots, que les gens à leur aiſe rempliſſent de beurre pour mieux conſerver cette eſpèce de ſalaiſon.

Les Maures ſont très-amateurs du thé, ainſi que du ſucre; ils en achètent bien peu, mais ils ſont très-jaloux qu'on leur en donne; ils auront reçu des nations du Nord l'uſage de cette boiſſon, qui n'eſt pas lui-même fort ancien. Ces peuples aiment le thé, ſans doute, parce qu'il échauffe; car il ne me paroît pas compatible avec leur façon de vivre frugale, & leur tempérament ſec; il eſt naturel que l'uſage en ſoit plus ſalutaire dans les pays

 froids

froids où la viande est plus grasse, & où l'on fait un usage habituel de beurre, de laitage & de bière. Les Maures aiment moins le café que le thé ; mais en général ils aiment tout ce qu'on leur donne, il est reçu en proverbe, parmi eux, qu'il vaut mieux vinaigre donné, que du vin qu'on achete.

Il est d'usage parmi les Maures de rentrer chez soi après le soleil couché ; ils ne se servent dans leurs maisons que de lampes ou de bougies de cire jaune ; le suif n'y est point connu, & la chaleur en rendroit l'usage trop dispendieux. Il semble même, d'après *Bochart*, que c'est de l'Afrique que nous avons pris l'usage de brûler de la cire ; & que c'est de la ville de Bugie, près d'Alger, que nous avons donné le nom de bougies à nos chandelles de cire.

Les Maures, & tous les Mahométans, comptent l'année en mois lunaires ; elle est d'onze jours plus courte que l'année solaire ; au moyen de quoi trente-deux ans deux mois & quelques jours, font la révolution de trente-trois ans lunaires. Pour faire cependant leurs calculs astronomiques, & régler l'heure de leurs prières à la variation des saisons, les Maures suivent l'année solaire, qu'ils comptent selon le vieux style, c'est-à-dire, onze jours après nous.

Ils comptent les jours de la ſemaine par premier, ſecond, &c. depuis le dimanche juſqu'au ſamedi; ils ont reçu cette façon de compter des Hébreux, qui doivent être plus anciens que les Arabes, & qui, ſelon l'ordre de la création du monde, fêtent le ſeptième jour; car le nom de ſabat n'exprime en hébreu que le nombre ſept, que nous avons conſervé, à quelqu'altération près. Les Mahométans fêtent le vendredi; parce, qu'avant Mahomet, les Arabes avoient déjà conſacré ce jour à la prière, & lui avoient donné le nom, d'aſſemblée de jour; ce que ce Légiſlateur ne voulut point changer, par reſpect pour un uſage accrédité.

Les Maures ſe marient jeunes; les filles, parmi eux, ſont nubiles à treize ans; il leur eſt permis d'épouſer quatre femmes, ſans être gênés ſur le nombre des concubines, ce ſont les facultés qui en décident. Dans les Villes, comme je l'ai déjà obſervé, la plupart des Maures n'ont qu'une femme, par raiſon d'économie, & par eſprit de paix; la pluralité des femmes n'étant qu'une affaire de luxe, chacun en proportionne le nombre à ſon état & à ſon aiſance. Dans quelques endroits on ne donne point de dot à la mariée, c'eſt le mari qui paie; cet uſage aura été tranſmis de Laban, qui obligea Jacob à le ſervir quatorze ans avant

de lui donner sa fille. L'usage le plus général cependant est de donner une dot ; quand le mari répudie sa femme, il rend le double ; en cas de mort du mari, la femme reprend sa dot ; & un huitième sur les biens. Tous les enfans ont le même droit aux biens du père & de la mère ; mais les enfans des concubines n'ont qu'une demi-portion : on ne regarde pour bâtards parmi ces peuples, que les enfans qui naissent d'une femme publique ; on leur donne le surnom d'*Harami*, qui qui veut dire enfant de péché. On emploie la même expression pour désigner un homme méchant, ainsi qu'un espiègle ; c'est le ton & l'occasion qui font la différence.

Comme les femmes ne participent pas à la société, l'inclination ne détermine pas les mariages, ce ne sont jamais que des convenances de famille ; & ce n'est que par la mère, que le fils ou la fille sont informés du caractère & des agrémens de la personne qu'on leur destine. Quand les parens sont d'accord on prépare la fête ; car c'est ordinairement dans les pays pauvres que les mariages se font avec le plus d'éclat. Peu de jours avant la nôce, on promène le fiancé, à cheval, dans la ville, au son de quelques tambours & hautbois, accompagné de plusieurs amis, qui, par intervalles, tirent des coups de fusil : le jour de

la nôce on promène encore le marié à l'entrée de la nuit, mais avec plus de train & plus de cérémonie; il porte ce jour-là une cape rouge, un sabre en bandoullière, son visage est presque couvert par un voile, pour le dérober aux mauvais présages; il a autour de lui plusieurs jeunes gens, dont un lui donne de l'air avec un mouchoir; il est, comme l'Empereur, entouré de sa cour, &, dans cette cérémonie, on lui en donne même le titre; pendant cette marche, la mousqueterie redouble ses décharges, jusqu'à ce qu'il soit rentré chez lui. Alors la mariée sort de la maison de son père dans le même ordre; elle est assise dans une espèce de cage carrée ou octogone, qui a environ douze pieds de tour, portée par une mule; cette cage, élevée en pyramide, est ornée de gazes & étoffes de differentes couleurs. La jeune mariée est escortée par un nombre de parens & voisins, les uns avec des torches, les autres avec leurs fusils, dont ils font de fréquentes décharges; arrivée à la porte de l'époux, les parens l'introduisent chez son mari, en observant qu'elle ne touche point le seuil de la porte en entrant; alors le père, la mère & les parens se retirent, il ne reste de hors que quelques Paranymphes qui tiennent des propos gais, & chantent des vers

libres, analogues au moment (1). Il eſt d'uſage que ces femmes reçoivent les preuves de la conſommation du mariage, qu'elles portent en chantant chez les parens de l'épouſe. La virginité eſt une condition ſi eſſentielle à la validité du mariage, parmi ces peuples, que, ſi la preuve n'en exiſtoit pas, le mari ſeroit en droit de renvoyer ſa femme; il eſt aſſez ordinaire, cependant, qu'on ſupplée à la gêne de cette formalité, pour ſe débarraſſer un inſtant plutôt du train que font les chanteuſes. Le même uſage s'obſerve dans la Nigritie, la preuve même doit être expoſée au public le lendemain du mariage: on ſent combien ces loix ſont ſages dans les pays chauds, où le climat influe davantage ſur la corruption des mœurs; la vertu a moins à combattre dans les climats tempérés, & ce n'eſt guères que le luxe

(1) Pluſieurs uſages des Maures leur ſont particuliers, & n'ont rien de commun avec le mahométiſme; il eſt probable qu'ils les auront adoptés des nations qui ont dominé en Afrique. On voit que dans leurs mariages, les Romains obſervoient que l'épouſée, en entrant, ne touchât point le ſeuil de la porte: de même, au moment où l'épouſe étoit au pouvoir de l'époux, on chantoit à Rome des vers libres, qu'on appeloit FESCININI, de la ville de FESCENIA, où l'on inventa les vers nuptiaux.

& le goût de la diſſipation qui y ont rendu le libertinage plus général.

Après le mariage, les Maures donnent des repas, à la campagne, aux parens & amis (1); chacune des deux familles fait tuer un bœuf qu'on a eu ſoin d'engraiſſer, ce qui, joint à une proviſion de légumes, fournit abondamment à la fête. On ne ſe marie guères qu'après la récolte, & ſon abondance, qui décide du plus ou moins de facultés, rend, à la campagne ſur-tout, les mariages plus ou moins nombreux.

Les mariages des Campagnards ſe font avec les mêmes aprêts, & ſont plus bruyans encore quand les mariés ne ſont pas du même Douar, parce qu'alors il y a une double cavalcade & beaucoup plus de train. On n'a pas les mêmes ſcrupules ſur les preuves qui tranquilliſent les époux, parce qu'il arrive ſouvent que le mariage eſt conſommé avant qu'on ſonge à le conclure.

Indépendamment des familles de ſoldats originaires de Noirs, qui en ont inſenſiblement perdu la couleur, mais qui en ont conſervé le nom, il y a, dans l'Empire de Maroc, un nombre d'au-

(1) Les Maures ont un proverbe qui dit, que les Chrétiens mangent leur bien en procès, les Juifs à l'obſervation de leurs fêtes, & les Maures à leurs mariages.

tres familles de Noirs & de Négresses, qu'on transporte de la Nigritie par les provinces du sud, qui sont destinés à l'esclavage domestique. Les Maures sont libres de vivre avec leurs Négresses, mais les gens comme il faut sont très-réservés là-dessus, pour ne pas exposer leurs enfans à être confondus avec les Noirs. Le nom de Noir & d'Esclave, qui est synonyme parmi les Maures, porte un caractère de dépendance & d'humiliation, qui est incompatible avec leurs idées; il est étonnant que des peuples qui n'ont pas la liberté de penser, & qui ne sont distingués de leurs esclaves que par la couleur, aient tant d'aversion pour ces idées de servitude.

Les Maures sont dans l'usage de marier leurs Noirs avec leurs Négresses, &, après quelque tems de service, ils leur donnent la liberté; on voit par-là que les peuples cultivateurs sont plus humains envers leurs esclaves que les peuples commerçans, & que les Noirs sont plus heureux chez ce qu'il nous plaît d'appeler nations barbares, qu'ils ne le sont dans nos colonies. Les Maures, sans les maltraiter, les occupent à la garde de leurs troupeaux, au travail des terres, & au service de la maison, pour un tems limité; ils dépeuplent une partie de l'Afrique pour en peupler une autre; l'Europe, au contraire, dévaste

l'Afrique pour avoir du ſucre, du café, pour ſe procurer des jouiſſances arroſées du ſang & des larmes des humains. Elle ſacrifie, à des beſoins de convention, des générations entières, auxquelles nous tenons par les liens de l'humanité, & dont nous ne ſommes éloignés que par la couleur; comme ſi une nuauce de plus ou de moins ſur la peau devoit déterminer l'idée réciproque que nous avons de nous-même. L'opinion des nations ſur cette couleur, ſemble tenir à des anciens préjugés: les Orientaux ont attaché au noir des idées ſiniſtres; les Grecs modernes ſe ſervent indifféremment du mot *maveros*, pour exprimer un noir ou un homme malheureux; un Oriental, qui a fait une faute, dit, avec honte, qu'il eſt noir; la mer noire elle-même n'a reçu ce nom que par ſes fréquents naufrages; & les Turcs qui attribuent à cette couleur un mauvais augure, ne voient le noir qu'avec répugnance; les Européens l'ont conſacré au deuil & à l'habillement des Miniſtres de la Religion & de la Juſtice, qui, par leur état, renoncent au luxe des habits.

Les Noirs, qu'on conſidère comme eſclaves, parmi les Maures, même après avoir été affranchis, vivent de leur travail; ils n'ont point de capitaux qui tentent l'avidité du Gouvernement, ils s'allient entr'eux, ils ſont d'une gaieté ſingulière;

& aiment beaucoup à rire & à babiller. Leurs fêtes semblent assez dépendre des saisons ; ils les passent à se divertir, à chanter & à danser avec une justesse étonnante ; ils ont conservé chez les Maures leurs goûts & leurs usages particuliers ; car dans la Nigritie, le plus élégant & le plus aimable du village, c'est celui qui invente la danse la plus gaie & la plus grotesque. Les Noirs, dans cet Empire, observent la religion de Mahomet, presque sans la connoître, mais ils y ajoutent régulièrement l'adoration du soleil, qui est le premier objet de leur culte.

Le mariage des Noirs qui habitent l'Empire de Maroc, ressemble assez à ceux des Maures ; toutes les cérémonies qui y ont rapport sont suivies de la musique, & précédées de quelques drapeaux faits avec des mouchoirs de gaze au bout d'un roseau. Ils se marient après la récolte, & quand ils sont assurés de leur subsistance, qui, dans les premiers âges du monde, a dû être la base de l'institution des sociétés. La première cérémonie qui précède le mariage des Nègres, est de porter au moulin la provision de bled pour une année, on y va en chantant, avec des tambours & des castagnetes ; deux jours après, on va recevoir la farine avec les mêmes cérémonies ; les meubles de la maison, qui consistent en une nate, deux

peaux de mouton en laine, pour s'asseoir, une lampe, un pot à huile, & quelques pots & plats de terre, le tout valant à peine deux louis, sont portés avec la même suite; de sorte que la musique fait la plus forte dépense de ces fêtes. Il n'y a pas aux mariages des Noirs le même train qu'à ceux des Maures, mais il y a plus de vraie gaieté; d'ailleurs les Négresses ne se voilent pas comme les femmes des Maures; il en est parmi elles qui mettent du rouge, ce qui, sans les embellir, augmente la vivacité de leurs yeux.

Les Maures, jaloux de conserver leurs grains, gardent leurs champs aux approches de la récolte pour en écarter les oiseaux; c'est par le même motif qu'ils ne tuent pas les oiseaux de proie qui veillent à la garde de leurs moissons. Les recherches que nous avons mises à nos goûts & à nos besoins, nous ont fait adopter une façon de penser toute opposée; nous mettons à prix la tête des oiseaux de proie, pour conserver des perdrix qui ravagent nos récoltes; nous craignons de manquer de gibier & non pas de bled.

Après la moisson, les Maures sont dans l'usage d'enfermer leur bled dans des matamores, qui sont des puits creusés en terre, où le bled se conserve long-tems. On voit dans *Bochard* que cet usage est très-ancien, & il a dû être général dans les

pays chauds, habités par des peuples errants (1). Pour garantir le bled de l'humidité, on garnit de paille les côtés de ce puits, à mesure qu'on le remplit, & on le couvre de même quand la matamore est pleine; on la ferme ensuite avec une pierre, sur laquelle on met un monceau de terre, en forme pyramidale, pour écarter l'eau en cas de pluie. Les pères, parmi les gens aisés, sont dans l'usage de remplir une matamore à la naissance d'un enfant, & de la vuider à son mariage. J'ai vu du bled conservé de même pendant vingt-cinq ans; il avoit perdu de sa blancheur; il est à présumer aussi que son germe devoit être émoussé, & qu'en le semant il n'auroit produit que du bled avorté. Quand, par des motifs de convenance ou par ordre impérial, les Maures sont contraints de changer d'habitation, ne pouvant emporter leurs grains avec eux, ils laissent sur les matamores des signaux avec des pierres amoncelées, qu'ils ont ensuite peine à retrouver; ils sont dans l'usage alors d'observer la terre au soleil levant, & à mesure qu'ils voient s'exhaler une vapeur plus épaisse, ils reconnoissent la matamore, sur laquelle l'attraction du soleil a un effet plus mar-

(1) Bochard, *Geographia Sacra.*

qué, en raiſon de la fermentation du bled qu'elle renferme.

Ce n'eſt pas ſeulement le bled que les Maures de la campagne dépoſent en terre pour en conſerver le ſuperflu; l'oppreſſion & la méfiance font qu'ils enterrent leurs richeſſes, n'ayant ni meubles, ni commodités pour les ſouſtraire à la connoiſſance de leurs parens. Il y a peut-être plus d'argent caché en terre dans l'empire de Maroc, qu'il n'y en a dans la circulation; & il y en a beaucoup de perdu, parce que les propriétaires, comme je l'ai dit ailleurs, craignent de le découvrir à l'avidité de leurs ſucceſſeurs.

Dans les révolutions qu'il y a eues à l'avénement des Chérifs, qui ſont aujourd'hui ſur le trône, il y a eu pluſieurs émigrations exécutées avec tant de promptitude, que les Maures, qui n'avoient ni le tems, ni la facilité d'enlever leur argent, ſe contentoient de marquer, avec des pierres, ou autres renſeignemens incertains, l'endroit où ils l'avoient caché, dans le deſſein de venir le reprendre; mais, ſurpris par la mort ou découragés par l'éloignement, pluſieurs ont perdu ce qu'ils avoient. Ceux qui ſavoient écrire, & c'eſt le plus petit nombre, déſignoient avec plus de préciſion le lieu du dépôt, & leurs enfans venoient le recouvrer. Ces révolutions, dans les

campemens de cet Empire, accréditèrent dans le ſud une eſpèce d'impoſteurs, qu'on regardoit comme des ſorciers; c'étoient des fourbes inſtruits, qui, là comme ailleurs, profitoient de l'ignorance de ceux qui ne l'étoient pas. Tout l'art de ces charlatans étoit vraiſemblablement de ſavoir lire, & de trouver par ce moyen les dépôts déſignés dans les écrits qu'on leur confioit; les Maures ont confondu cet art avec la magie, dont les Talbes des Tribus qui habitent le ſud, où l'imagination s'exhalte avec plus de liberté, font une étude ſuivie.

On regarde comme ſuperſtition, parmi les Maures, la répugnance qu'ils marquent quand on tue les cigognes, puiſqu'ils diſent que c'eſt péché; une ſorte de régularité qu'elles mettent aux criaillemens qu'elles font dans le jour, & le mouvement de leur corps, qui reſſemble en quelque façon à celui que font les Mahométans quand ils prient, peuvent bien avoir attaché à la conſervation de ces animaux des idées ſuperſtitieuſes; il eſt naturel de croire, cependant, que la conſervation des cigognes a eu, dans le principe, un motif légitime, en ce qu'elles détruiſent les ſerpens, les crapaux, les ſauterelles, & autres inſectes malfaiſans. Dans les premiers tems, les hommes ſimples ont regardé comme péché tout ce qui étoit

défendu, tout ce qui bleſſoit l'ordre de la police; & les convenances de la ſociété; les Maures eux-mêmes s'en tiennent aveuglément à ce qui leur eſt preſcrit, ils regardent la loi du Prince comme un précepte religieux.

Comme on ne tue pas les cigognes en Barbarie, on croit que c'eſt par cette raiſon qu'elles y abondent; il eſt vraiſemblable qu'elles s'y plaiſent auſſi, à cauſe de la quantité de ruines, de maſures, & de terreins incultes, où ces animaux trouvent plus facilement leur aſyle & leur nourriture. Les cigognes, dans cet Empire, diſparoiſſent régulièrement à la fin de l'été, & reviennent à la fin de Janvier; le défaut & le beſoin de ſubſiſtance, ſont ſans doute les motifs naturels de ce changement régulier. Les campagnes voiſines du Niger, inondées en Juin, Juillet & Août par le débordement de cette rivière, qui, par une même cauſe, éprouve les mêmes effets que le Nil (1), doivent être pleines d'inſectes, qui servent de pâture à ces animaux; elles reviennent enſuite au nord de l'Afrique, où les pluies régulières de Novembre, Décembre, & du reſte de

(1) Le débordement de ces deux rivières, ſelon la Martinière, eſt cauſé par des pluies qui abondent entre la ligne & le tropique, depuis le mois de Juin juſqu'en Septembre.

l'hiver, rempliſſent les Marais, & les peuplent de nouveaux inſectes.

Les Maures, de même que tous les Mahométans, regardent comme une irrévérence contraire à l'eſprit de la religion, d'enſevelir les morts dans les moſquées, & de profaner le Temple du Tout-Puiſſant par la corruption de nos corps. Dans les premiers ſiècles de l'Egliſe, les Chrétiens ont eu la même piété, & ont donné eux-mêmes l'exemple du reſpect qu'ils avoient pour les Temples conſacrés à leur culte; mais une dévotion mal dirigée, mêlée de ſuperſtition & de vanité, l'intérêt lui-même, cet eſprit contagieux qui s'eſt mêlé à tout, ſans reſpecter les Autels, a inſenſiblement perverti les idées des hommes. Les cimetières des Mahométans ſont preſque tous hors des villes; les Souverains ont leur ſépulture dans des hoſpices iſolés dans le voiſinage des moſquées, qu'ils ont fait bâtir, où dans tel lieu qu'ils auront déſigné. Ces tombeaux ſont de la plus grande ſimplicité; ces peuples n'imitent pas à cet égard l'oſtentation de l'Europe, où l'on élève des monumens à l'orgueil des vivans plutôt qu'à la mémoire des morts.

Tous les Mahométans enterrent les morts aux heures indiquées pour la prière; le mort, qu'on ne garde dans la maiſon que quand il expire après

le soleil couché, est transporté de jour à la mosquée, d'où il est emporté par ceux qui s'y rendent pour prier; par esprit de piété, chacun s'empresse de le porter à son tour. Les Maures chantent à leurs enterremens, usage qu'ils ont, peut-être, imité des Chrétiens d'Espagne, car les Mahométans orientaux ne chantent pas; ces peuples n'ont aucune couleur consacrée au deuil, la douleur de la perte de leurs parens, est un sentiment intérieur qui n'est exprimé par aucun signe. Les femmes vont régulièrement, le vendredi, pleurer & prier sur la sépulture des morts, dont le souvenir intéresse leur tendresse.

Les Maures sont dans l'usage de faire des feux à la Saint Jean, & sont encore moins en état que nous d'en donner la raison. Je me suis trouvé à Fez le jour de la Saint Jean, vieux style, que les Maures observent dans les usages qui leur sont communs avec nous; un Maure, un peu instruit, à qui je demandai le motif des feux qu'on avoit allumés, me dit que c'étoit *el-ansaïa*, par un à bref, ce qui signifie en arabe le compagnon ou le défenseur, & semble désigner Saint Jean précurseur & compagnon de Jésus, sans donner d'autre raison des feux qu'on faisoit ce jour-là. L'origine de ces feux paroît être de la plus haute antiquite; il est vraisemblable que dans les anciens tems ce

 n'aura

n'aura été qu'un ſigne pour annoncer aux peuples la plus haute élévation du ſoleil, la ſaiſon de l'été, la maturité des grains, ou le tems où l'on pouvoit aller ſe baigner, ſans craindre pour la ſanté. L'uſage où l'on eſt dans quelques-unes de nos provinces méridionales, de jetter de l'eau ſur les paſſans le jour du feu, ſemble juſtifier cette dernière conjecture. J'ai vu à Salé, où la récolte eſt déjà faite à la Saint Jean, qui, chez les Maures, répond au cinq Juillet, les jeunes gens faire un pavillon en roſeaux & en paille, qu'ils font flotter ſur la rivière, & y mettent le feu en nageant & en folatrant tout au tour, ce qui me paroît réunir les deux motifs auxquels je crois cet uſage conſacré, qui ſont d'annoncer le ſolſtice d'été, & le tems propre à ſe baigner (1). La fête de Saint Jean, que, par événement, l'Egliſe a placée dans le même tems, a effacé inſenſiblement chez les Chrétiens ces premières idées, & les peu-

(1) M. Court de Gebelin, dit *que ces feux s'allumoient au moment que l'année commençoit; & que la première de toutes les années, la plus ancienne dont on ait quelque connoiſſance, s'ouvroit au mois de Juin, de-là le nom de ce mois Junior. Qu'après une ſuite d'années, les ſolſtices ne faiſant plus l'ouverture de l'année, par une ſuite de l'habitude, on continua l'uſage des feux dans le même-tems.* Monde primitif, allegor. orient. premier tableau.

ples ont attaché à une inſtitution de police, des idées de dévotion qui ne ſont ni fondées, ni conſéquentes.

CHAPITRE TROISIEME.

Forces Militaires & Maritimes de l'Empire de Maroc, & revenus de ce Souverain.

Forces Militaires.

Dès que l'ambition, la religion & les autres intérêts qui ont diviſé les hommes, eurent armé les nations les unes contre les autres, chacune dut fournir des ſoldats pour ſa défenſe, & l'uſage où ſont les Rois d'avoir toujours des troupes ſur pied, n'eſt pas bien ancien.

Les grandes levées de ſoldats que les Rois de Maroc ont d'abord faites pour protéger leur religion & maintenir leur ſouveraineté en Eſpagne, n'ont été formées que par un zèle fanatique, ou par eſprit de pillage; ces Souverains n'avoient point de troupes à leurs ordres, ni peut-être des revenus ſuffiſans pour les ſoudoyer, & c'eſt au défaut de concert entre les Rois & les Sujets,

qu'on doit attribuer les premières révolutions qui divisèrent cet Empire, qui en multiplièrent les Souverains, & exposèrent ces peuples inconstans à changer si souvent de maître.

On voit qu'après le douzième siècle, les états conquis par Jacob Almonsor se divisèrent de nouveau; ces peuples, plus aguerris, se choisirent des chefs, &, dans ces mouvemens d'indépendance, chaque province, & presque chaque ville, comptoit ses Rois. La puissance de ces petits Etats, toujours agités, ne pouvoit résister aux efforts d'un conquérant ambitieux; il y eut de nouvelles révolutions au commencement du dix-septième siècle, & ce ne fut que sous Muley Archid & Muley Ismaël que l'empire de Maroc prit une nouvelle forme, & acquit plus de consistance. Ces Princes associèrent à leur sort & à leur fortune quelques Montagnards déterminés, des Noirs attirés du sud; & cette foule de petits Souverains, sans considération, sans forces & sans défense, furent d'abord subjugués.

Après que Muley Ismaël eut affermi son autorité, il contraignit les provinces à lui fournir les troupes qui devoient la faire respecter; mais ces soldats cultivateurs, qui n'agissoient jamais que par crainte, & que l'intérêt & le désespoir pouvoient révolter, n'inspiroient aucune confiance à

un Prince aussi ambitieux. Desirant avoir une milice, qui n'eut d'autre intérêt que celui de sa gloire, il fit venir du sud une quantité de familles de Noirs, pour en former & multiplier ses légions; instruits dans l'art de la guerre, sous un assez long règne, ces Noirs ont servi avec succès pour affermir les fondemens du despotisme, &, à la mort de ce Prince, on en comptoit près de cent mille qui avoient servi sous ses drapeaux.

La foiblesse des successeurs de Muley Ismaël, accrut la puissance de cette soldatesque, qui, maitresse du trône & de l'Empire, étoit devenue aussi odieuse aux Souverains qu'aux sujets. Après avoir été la victime de leur inconstance & de leur avarice, Muley Abdallah sentit la nécessité d'affoiblir cette milice turbulente; il sema la division entre les Noirs & les principales Tribus de Maures, & ces premiers furent enfin sacrifiés à la haine & à la vengeance des provinces, à la politique barbare du despote & à son repos. Pour balancer le pouvoir des Noirs, qui avoient survécu à ces divisions, ce Prince forma des détachemens soudoyés, de Montagnards & autres Castes éloignées, qui étoient autant d'ôtages de la fidélité de ces Tribus; &, indépendamment de ces légions enregimentées, chaque province, au besoin, étoit obligée de fournir un contingent

de troupes armées & entretenues. Par cette ſage diſpoſition, le deſpote eut toujours auprès de lui aſſez de troupes, pour ſe prémunir contre l'inſubordination des provinces, tandis que, d'autre part, il trouva dans les levées qu'elles ſoudoyoient, les ſecours néceſſaires contre la mauvaiſe volonté des ſoldats, qui, toujours diviſés par les préventions, qui tiennent à la couleur, à l'origine & aux préjugés, n'étoient jamais aſſez unis pour devoir rien craindre de leur intelligence.

Tel a été, & tel eſt encore, le plan militaire de l'empire de Maroc; c'eſt moins l'effet d'une opération politiquement combinée, que le réſultat de ce concours d'événemens qui, dans toutes les conſtitutions, après avoir tout bouleverſé, ramène inſenſiblement les choſes à leur place, de même qu'on voit ſuccéder le calme après le choc des tempêtes, qui ſembloient devoir tout engloutir.

Les changemens qu'il y a eus dans les tems & les circonſtances, ont donné lieu à de nouvelles réformes. Il reſtoit il y a dix ans cinquante mille Noirs à la ſolde du Prince; l'Empereur régnant, qui a vu que l'entretien de cette milice devenoit un fardeau dans des momens où la misère publique a rendu les moyens trop onéreux, s'eſt déterminé, pour prévenir tous les événemens;

de désarmer ces soldats, de les licencier, & de les confiner dans les extrémités opposées de son Empire. De ces cinquante mille Noirs, il n'en a conservé pour sa garde, qu'environ cinq à six mille, des Chefs desquels il connoît la fidélité; il a auprès de sa personne un plus grand nombre encore d'autres soldats afidés; mais je doute que ce Prince ait, en tout, plus de quinze à dix-huit mille hommes à sa solde, dont une partie est toujours occupée dans les provinces éloignées, à protéger la perception des droits.

Ce ne sont pas, cependant, vingt mille soldats qui constituent les forces militaires de l'Empire de Maroc : presque tous les Maures, quoique cultivateurs, sont soldats, ou peuvent l'être, dans un cas de nécessité; il n'en est point qui n'ait un cheval, un sabre & un fusil, & qui ne marche au premier ordre du Prince. Lorsque l'Empereur a besoin de troupes, sur sa demande chaque province fournit, & entretient un nombre d'hommes, en proportion de sa population & de ses facultés; mais ces levées extraordinaires ne sont tenues de servir que lorsque la terre n'exige point de travail; c'est-à-dire, après les semailles, jusques aux moissons, & dans l'intervalle qu'il y a entre les moissons & la préparation des terres : l'Empereur ne donne à ces troupes des

provinces, que des gratifications, à sa volonté, qui ne sont jamais d'nne grande valeur.

On doit considérer que cet Empire, n'ayant point à craindre de ses voisins, le Despote n'a pas besoin de nombreuses armées; un détachement de quatre à six mille hommes, qui marche avec lui, suffit pour maintenir le bon ordre dans ses états, & pour inspirer la crainte dans les provinces occidentales de son Empire, où la nature n'a rien fait pour la défense des peuples, & où l'agriculture & l'esprit de commerce leur inspirent du goût pour la tranquillité. Quand les Tribus, qui habitent le voisinage des montagnes, marquent de l'insubordination, dix à douze mille hommes de plus, dont les provinces font la levée, suffisent pour les remettre dans leur devoir. Ces expéditions se réduisent ordinairement à ravager les campagnes & détruire des malheureux, qui n'ont souvent ni de l'argent pour se racheter, ni des armes pour se défendre; ces incursions sont d'autant plus fréquentes dans l'empire de Maroc, que la crainte y tient toujours les esprits dans un état de fermentation; c'est un feu qui couve & qui renaît de ses cendres sans produire jamais de grands effets, par l'avilissement où sont ces peuples, & par le peu d'intelligence qu'il y a

parmi ces différentes Tribus, toujours divisées entr'elles.

Comme les forces militaires des Etats sont en raison de leur population & de leur peu de progrès dans les arts; je pense qu'il y auroit plus de soldats, en proportion, dans l'empire de Maroc, que dans nos gouvernemens Européens, en exceptant les nations où l'éducation des peuples est entièrement tournée du côté des armes. La population de cet Empire, n'est pas proportionnée à son étendue, dont les deux tiers, peut-être, sont sans habitations & sans culture; je doute que cette population excède six millions d'hommes, ni qu'elle soit au-dessous de cinq. Quoique ces peuples soyent naturellement portés à la vie champêtre, leur imagination, nourrie des révolutions dont leurs ayeux ont toujours été agités, les entretient d'idées militaires, ils en font même une partie de leurs amusemens; & je regarderois comme très-aisé à l'Empereur de Maroc, d'avoir deux & trois cens mille hommes sur pied, s'ils lui étoient nécessaires. Il est vrai que des armées aussi nombreuses auroient de la peine à se soutenir dans un pays dévasté par sa propre misère; elles dissiperoient promptement, & s'anéantiroient faute de subsistances. Il ne seroit guères possible d'ailleurs de mettre des corps aussi nom-

breux en mouvement, & d'en retirer un ſervice utile, dans un pays ouvert, où il n'y a point de places fortes pour former des magaſins, pour protéger une retraite, ou pour rallier une armée qui auroit été défaite. On ne doit pas ſuppoſer, à la vérité, que cet Empire ſoit dans le cas de faire de pareils efforts, tant qu'il n'aura rien à craindre de ſes voiſins; il n'en ſeroit pas de même ſi la puiſſance d'Alger, changeant de conſtitution & de principes, s'occupoit de projets ambitieux & cherchoit à étendre ſon Empire, ce qui me paroît difficile à exécuter, quoique les préventions qu'il y a entre ces deux états permettent de le craindre (1). Il paroît être de la ſaine politique du Gouvernement d'Alger, de ne point étendre ſa puiſſance; c'eſt aſſez pour lui de contenir une multitude de Tribus de Maures, qui ne ſupportent ce joug étranger qu'avec répugnance; cette régence d'ailleurs ceſſeroit de conſerver ſa force & ſon ariſtocratie, ſi elle étendoit ſon Empire. Si les Maures étoient ſuſceptibles d'union, & de quelque courage, il ſeroit plus facile, peut-

(1) Comme la Régence d'Alger eſt une puiſſance militaire compoſée de Turcs, que les Maures regardent comme des uſurpateurs, il y a toujours des préventions entre cette Régence & la Cour de Maroc.

être, aux Chérifs de Maroc de s'étendre ſur les domaines d'Alger, qu'aux Algériens de conquérir ſur ceux de Maroc. Dans l'état préſent des choſes, on ne doit préſager aucun changement dans ces deux Empires ; mais ſi les Turcs éprouvoient jamais des revers en Europe, il ſeroit à craindre que les Régences de Barbarie ne devinſſent de nouveau l'aſyle de la marine & de la ſoldateſque Ottomane, ce qui pourroit expoſer les bords de la Méditerranée, à quelque nouvelle révolution.

Les troupes ſoudoyées par l'Empereur de Maroc, qu'on peut regarder comme les ſoldats de ſa garde, & qui, dans ce moment, n'excèdent pas dix-huit mille hommes, ſont formées par diviſions ; elles ſont diſtinguées par leurs Tribus, les Noirs, les Ludaya, les Gayoran & autres, ayant chacune leurs drapeaux & leur ſignal de ralliement. Ces diviſions ſont compoſées d'un nombre de compagnies de cent hommes l'une ; chaque compagnie a ſon Chef, qu'on appèle centenier ; celui-ci a ſous ſes ordres deux Officiers, qui en commandent cinquante, & cinq bas Officiers, qui ont chacun dix hommes ſous leur commandement. Ces troupes ne connoiſſent de la diſcipline militaire, que la ſoumiſſion à leurs Chefs, mais elles n'ont aucune préciſion dans leurs mouvemens.

On désigne à Maroc les soldats enrégimentés ou de la garde du Prince, par le nom d'*al Boccari* ou *Sidi Boccari*, parce que c'est sous les auspices de ce Commentateur de l'Alcoran, que Muley Ismaël consacra ses premières légions, en leur faisant prêter serment. Son livre, déposé sous une tente au centre de l'armée, est le signal de ralliement des troupes, & comme le gage de leur fidélité. Les Carthaginois avoient de même, auprès de la tente du Général, le tabernacle sacré, où l'armée entière dirigeoit sa dévotion.

L'Empereur de Maroc a très-peu d'infanterie à son service : la cavalerie fait toute la force de ses armées, mais cette cavalerie, qui n'agit jamais qu'en désordre, ne pourroit pas résister au choc de celle des Européens; il n'y a aucune uniformité pour les hommes ni pour les chevaux; l'Empereur régnant avoit voulu mettre quelque distinction dans les habits, mais cette mode n'a point prévalu. Les Maures sont bons cavaliers; ils résistent à la faim, à la soif, à la fatigue & au mal-être; ils ont les qualités propres à faire de bons soldats, mais ce ne sont point des soldats.

Les armées des Maures se forment ordinairement en croissant, dont toute la force est dans le centre; l'artillerie s'y trouve aussi; tout l'art, dans les attaques, consiste à faire mouvoir les

détachemens qui forment les pointes, de façon à pouvoir investir l'ennemi, le mettre entre deux feux, & l'exposer en même-tems à celui de l'artillerie.

Quand une armée est en marche, on est peu occupé à Maroc de ses approvisionnemens; elle campe ordinairement près d'une rivière ou de quelque source, & les provinces voisines du camp ont ordre d'établir des marchés aux environs pour que chacun, en payant, trouve tout ce qui lui est nécessaire: si ces provinces ne sont pas abondamment pourvues, il faut abandonner une entreprise; dans les années de sécheresse, on a souvent vu l'Empereur abandonner une expédition faute de pâturages, ou faute d'eau pour les chevaux.

L'on ne fabrique pas dans l'Empire de Maroc, toutes les armes nécessaires à la guerre; l'Empereur régnant, desirant établir des fonderies de canons, fit venir, de Constantinople, il y a environ quinze ans, des Canoniers & des Fondeurs; mais il renonça à cet établissement, autant à cause de la dépense, que parce qu'il craignit que ses sujets ne pussent s'en prévaloir contre son autorité. Ce Prince se borna à établir, à Tétuan, une fabrique de bombes, pour tirer parti d'une quantité de débris de canons dont on n'eût su que faire.

Ce Souverain s'eſt procuré, depuis quinze à vingt ans, plus de ſoixante mortiers de divers calibres, & plus de deux cens canons, qu'il a reçus de la généroſité des Cours, ou qu'il a fait acheter par des particuliers. Ce Prince, dans le même-tems, a fait exercer quelques élèves dans l'art de faire manœuvrer les canons & de diriger les bombes; mais des élèves ne ſont jamais maîtres, quand ils n'agiſſent que par routine, & qu'ils ne ſont pas ſuſceptibles des principes qui peuvent la perfectionner.

On fait dans l'Empire de Maroc tous les fuſils qui y ſont néceſſaires; on ſe ſert du fer de Biſcaye, qui eſt plus facile à travailler & à polir que celui du Nord; ces fuſils, chargés de fer, ſont d'environ ſix pieds & demi de long, ce qui les rend très-lourds; ils fatiguent le ſoldat, & ils portent bas; leur platine eſt ſûre & ſolide, mais elle eſt dure & un peu lente.

On fait également dans l'Empire, les ſabres dont les Maures ſont uſage, & auxquels ils employent auſſi le fer de Biſcaye; il eſt là, tout comme ailleurs, des pays où la qualité des eaux donne à la trempe plus de perfection.

On fait auſſi de la poudre à canon dans l'Empire de Maroc, mais on y reçoit le ſoufre d'Europe; cette poudre, qu'on n'a pas l'art de puri-

fier, eſt ordinairement graſſe, au point, qu'à la quatrième ou cinquième décharge, l'amorce ne prend pas, ou bien elle rallentit le coup. La mauvaiſe qualité de cette poudre la rend ſuſceptible d'humidité, & on ne peut la conſerver longtems.

Forces Maritimes de l'Empire de Maroc.

On n'eſt pas mieux inſtruit des forces maritimes de l'Empire de Maroc avant & après le dixième ſiècle, que de ſes forces militaires. On voit, ſans en connoître le détail & ſans pouvoir en déterminer les circonſtances, que du tems de Jacob Almonſor & après lui, il a été fait pluſieurs armemens conſidérables pour tranſporter des troupes en Eſpagne, & profiter des diviſions qui la déchiroient. Il ſemble que les forêts qu'il y avoit alors dans la partie ſeptentrionale de la côte, étoient d'une grande reſſource pour les conſtructions; mais comme la marine, après les efforts maritimes, qui épuisèrent Rome & Carthage, ne faiſoit que renaître, on ne doit pas ſe faire une grande idée de l'état où elle étoit alors dans ces contrées.

Il eſt probable que l'expulſion des Maures d'Eſpagne, & les révolutions que l'Empire de Maroc a eſſuyées, après cette epoque, détournèrent un

instant toutes les idées de navigation; ces Etats, baignés par la Méditerranée & par l'Océan, se bornèrent à la pirâterie, qui, après la conquête de Ceuta, d'Arzille & de Tanger, par les Portugais, ne pouvoit pas faire de grands progrès. Ce ne fut qu'après que ces dernières places furent abandonnées, & que le commerce maritime eut pris quelqu'accroissement en Europe, qu'elle fut encouragée sous le régne de Muley Ismaël.

La rivière de Salé, qui sert de port aux villes de Salé & de Rabat, étoit alors plus navigable qu'elle ne l'est aujourd'hui; il en sortoit de gros navires, quoique grossièrement construits. Ces Saletins, formant une espèce de République, feudataire de Muley Ismaël, adonnés au commerce & à la course, devinrent redoutables à l'Europe commerçante, & leur nom a conservé l'impression de la crainte qu'ils ont inspirée, & dont le souvenir s'efface tous les jours.

Muley Ismaël recevoit des Corsaires de cette Régence, dix pour cent sur le produit de chaque prise, & sur cent esclaves il en avoit dix : les galliotes qui croisoient dans le détroit appartenoient seules à ce Prince; un vieux Corsaire, que j'ai connu, & qui étoit Mousse dans ces anciens tems, m'a assuré que ces galliotes n'avoient point de canons, qu'elles étoient lestées de galets

ou cailloux de rivière, qui faisoient toute la force de leurs armemens; qu'approchant à rames, des navires marchands, qui, alors étoient eux-mêmes assez mal armés, elles faisoient pleuvoir une si grande quantité de pierres sur le navire qu'elles attaquoient, que les équipages étoient obligés de se cacher, & elles s'en emparoient. On voit dans les histoires que l'usage de la fronde est très-ancien parmi les Maures, ainsi que parmi les habitans des *Isles Baléares*, aujourd'hui *Majorque* & *Minorque*, puisque dans les guerres que les *Romains* & les *Carthaginois* eurent ensemble, les Maures étoient opposés à ceux des *Isles Baléares*, avec lesquels ils combattoient à armes égales.

Muley Ismaël gardoit les esclaves par magnificence; il les occupoit à l'édifice de ses palais, & les sacrifioit à ses caprices & à sa férocité. Sous Muley Abdallah, Salé & Rabat conservèrent leur gouvernement municipal; & la course, assujettie aux mêmes impôts, eut les mêmes succès; mais ce Prince se réserva les esclaves qu'il payoit à l'armateur à cinquante piastres chacun. Cruel comme son père, Muley Abdallah en fit périr beaucoup dans ses fureurs, mais il consentit de traiter de leur rançon.

L'Empéreur régnant, qui n'a point hérité de la férocité de ses ancêtres, après avoir privé cette

Régence, de ses richesses, de ses privilèges & de son indépendance, voulut que la course se fît pour son compte ; & considérant la rédemption des esclaves comme une ressource de plus pour ses revenus, il les traita avec plus d'humanité. Ce changement, dans les mœurs du Gouvernement & dans l'administration de la ville de Salé, a favorisé la navigation commerçante de l'Europe ; l'intérêt, qui est le véhicule le plus puissant dans les entreprises périlleuses, n'excite plus le courage des Salétins, qui, privés du bénéfice de la course, sont plus empressés à en éviter les dangers.

Dans les premières années de son règne, ce Souverain fit construire à Salé des armemens de vingt-six jusqu'à trente-six canons, parce que le tremblement de terre qui détruisit Lisbonne, le premier Novembre 1755, donna à la passe de la rivière près de trente pieds de profondeur à haute marée : mais l'ensablement faisant tous les ans de nouveaux progrès, il a fallu mesurer les armemens à la difficulté des moyens.

Ces gros armemens inspirèrent quelqu'inquiétude, & ne firent aucun mal ; construits lourdement & sans proportions, ils ne marchoient pas, & ils périrent enfin par l'inexpérience des Commandans. La pirâterie, dans ces instans, n'eut que

de foibles ſuccès, d'autant plus que la France & l'Eſpagne étant en guerre contre l'Angleterre, les navires marchands, qui ne naviguoient pas ſous convoi, étoient en état de ſe battre. La paix faite en 1763, redonna à la courſe des Salétins des nouvelles reſſources; ils ſurprirent dans la Méditerranée quelques navires Provençaux, qui, ſe croyant chaſſés par des corſaires Algériens, craignoient de ſe défendre. Ils eurent les mêmes ſuccès dans l'Océan, & dans deux campagnes ils s'emparèrent de plus de quinze navires, dont dix étoient François. Un Capitaine *Motard*, Ponentois, eſt peut-être le ſeul qui fit une réſiſtance trop honorable pour ne pas en conſerver le ſouvenir; n'ayant que quatre canons & vingt-quatre hommes, quelques paſſagers compris, il eut le courage de défendre ſa liberté à la portée du piſtolet, contre *Reys Salah*, qui paſſoit pour un brave, & qui commandoit un Schabek de vingt-quatre pièces de canons & cent trente hommes d'équipage; Motard ſe rendit, à la veille d'être coulé bas, après avoir perdu une partie de ſon monde, & avoir tué, ou mis hors de combat, plus de quarante hommes au Corſaire.

Après que *Sidy Mohamed* eut fait la paix avec les principales nations de l'Europe, il fit marcher ſes armemens en eſcadre, pour entretenir ſa ma-

rine & lui donner quelque considération. Cinq de ses frégates ou Schabek, qui revenoient de Tunis en Septembre 1773, furent rencontrées à la hauteur du Cap Spartel par le *Chevalier Acton* (1), qui commandoit une petite frégate Toscane; quatre de ces navires, ayant été dispersés & mis en désordre par quelques volées de la frégate, *Reys Laschmi Misteri*, de Rabat, qui étoit de l'avant, eut le courage de se présenter sous la batterie du chevalier, autant pour dégager ses conserves, que pour leur donner le tems de se rallier & de se réunir à lui; mais les Salétins ne furent point du même avis, il firent porter sur l'Arrache, & deux d'entr'eux, pour y arriver plutôt, échouèrent sur la côte: après un léger combat, Reys Laschmi Misteri, fut forcé de se rendre, & fut conduit à Livourne. Dans cette journée, le *Chevalier Acton*, avec une petite frégate de Toscane anéantit une partie des forces maritimes du Maroc; les armemens des grandes puissances de l'Europe n'avoient jamais eu une pareille rencontre.

---

(1) C'est le même qui passa à la Cour de Naples, quelque tems après, & à qui le Roi des Deux Siciles confia l'administration de la marine, & ensuite celle de la guerre.

Sidi Mahomet (1) n'a guères que six à huit frégates de deux cens tonneaux de portée, percées pour quatorze & dix huit canons de six, & une douzaine de galliotes. Ce Souverain a un nombre de matelots classés; ils reçoivent une modique paie, qui même n'est point fixe, ce qui fait que ses sujets sont peu portés pour la mer, & qu'ils n'y servent qu'avec répugnance. Le choix des Commandans est moins déterminé sur l'opinion de leur intelligence, que sur celle qu'inspirent leurs facultés; le Souverain ne confie guères ses armemens qu'à des gens riches, qui puissent répondre des événemens, au moyen de quoi ses commandans partent toujours tard, arrivent de bonne heure, & évitent tout ce qui pourroit compromettre leur fortune & leur repos.

Quoique les forces maritimes de l'Empereur de Maroc ne soient pas bien considérables, la position des états de ce Prince, ayant Tanger & Tétuan aux deux embouchures d'un détroit qui rapproche les liaisons de commerce entre les qua-

(1) On donne à tous les Princes en arabe, le titre de Muley, qui veut dire Seigneur & Maitre; l'Empereur régnant, par respect pour le nom du Prophête, qui est le sien, s'est fait appeller Sidi, qui a la même signification que Muley, mais il est plus respectueux.

tre parties du globe, donnera toujours quelqu'avantage à sa marine, en ce que ses navires à rames, en station dans un passage aussi rétréci, sont à portée de mesurer leurs mouvemens, & d'être sûrs d'une retraite.

Revenus de l'Empereur de Maroc.

L'Empereur de Maroc étant le maître absolu de tout ce qui est dans ses états, il semble inutile & superflu de vouloir apprécier ses revenus, puisqu'ils dépendent de sa volonté. Pour rendre cependant le joug plus léger & encourager le travail de ses esclaves, en leur conservant des idées de propriété, ce Despote se borne aux impôts prescrits par l'Alcoran, sauf les innovations que les tems & les usages ont introduites, & que la soumission des peuples a fait respecter.

Les impositions désignées dans l'Alcoran, & que les Arabes ont exigées des peuples cultivateurs, se réduisent à la dixme sur la production des terres & des troupeaux. Cette imposition, qui est le tribut le plus ancien, le plus naturel & le moins à charge au cultivateur, suffisoit dans ces premiers tems, où le Souverain ne soudoyoit pas des troupes, que la défense des propriétés, l'intérêt de la religion, l'esprit de fanatisme & l'avi-

dité du pillage, réunissoient sous ses étendarts. Cet impôt fut le même, quand les divers Etats du Maroc s'érigèrent en monarchies, parce que ces Souverains n'avoient ni assez de besoins, ni assez d'autorité pour exiger de plus fortes contributions; les revenus des Rois de Maroc, dans ces tems éloignés, ne devoient pas être bien considérables; & c'étoit un fardeau léger pour des peuples qui étoient d'autant plus riches, qu'ils avoient peu de besoins. Il est vraisemblable, d'ailleurs, que le commerce intérieur, cet échange de productions respectives, qui a d'abord raproché les nations, avoit peut-être alors plus d'activité qu'il n'en a aujourd'hui, & qu'il y avoit des communications plus suivies entre les peuples qui habitoient l'intérieur de l'Afrique & ceux qui sont sur les bords. Les histoires, les relations, les contes que les vieillards du pays se transmettent, qu'ils répètent à leur enfans, & dont ils amusent leur avidité, parlent de la poudre d'or que les Maures recevoient de Tombut & des autres contrées du sud, voisines du Niger; ils échangeoient ces effets contre des productions qui ne coûtoient que quelque travail, & qui étoient pour eux une source de richesses. Les guerres, les révolutions, l'arbitraire du Gouvernement, les établissemens des Européens sur la côte d'Afrique, ou d'autres

causes peut-être, ayant donné au commerce un autre cours, les Etats du Maroc n'ont plus les mêmes ressources.

On ne peut pas douter d'abord, que ces transports d'or n'aient fait une partie du commerce intérieur de l'Afrique, avant que la côte eût aucune relation directe de commerce avec l'Europe, quand on considére les richesses immenses que Carthage avoit acquises, & les efforts qu'elle fut en état de faire, pendant plus de cinquante années de guerres. Après ces grandes révolutions, les différentes Tribus de Maures durent entretenir ces communications, mais avec plus de lenteur & moins de succès, par la variation qu'il y eut dans les moyens jusqu'à la fin du quinzième siècle; & il est assez apparent que ce n'est guères qu'à cette époque, ainsi que je l'ai déjà observé, que les progrés de la navigation donnèrent aux trésors de l'Afrique de nouveaux débouchés.

On doit être étonné, cependant, de voir ce qui restoit encore de richesses entassées dans les montagnes de l'Empire de Maroc, par celles dont s'empara Muley Archid dans les premiers mouvemens de sa férocité, &, ensuite, par la quantité de ducats d'or, du tems de Muley Ismaël, que quelques familles riches avoient conservé, & dont elles ont caché les restes à l'avidité de ses

ſucceſſeurs. L'Empire étoit, ſans contredit, plus riche dans ces anciens tems, parce que la ſûreté des propriétés, & plus de liberté dans l'induſtrie, répandoient une plus grande aiſance parmi les peuples. Muley Iſmaël lui-même, pendant un long régne, a entretenu beaucoup de troupes, a été toujours en mouvement, & a fait beaucoup de bâtiſſes, ſans augmenter les anciens impôts & ſans en créer de nouveaux; &, après cinquante-quatre ans d'un régne conſtamment agité, il a laiſſé près de cent millions à l'épargne.

Les Juifs, qui étoient les fermiers des douanes ſur toute la côte, donnoient annuellement à ce Souverain, pour le prix de la ferme, une ſelle de cheval, dont le bois étoit couvert en plaques d'or; les boucles, les étriers & la garniture de la bride, étoient du même métal; & en ſuppoſant que ces objets réunis employaſſent trente ou quarante marcs d'or, ce ne feroit jamais que vingt-cinq ou trente mille livres. Le corps des Juifs, qui étoit alors dix fois auſſi nombreux qu'il eſt aujourd'hui, payoit, pour toute redevance, une poule & douze pouſſins d'or, artiſtement travaillés à lames à jour, & l'intérieur en maſtic de couleur; c'étoit moins une impoſition onéreuſe, qu'un hommage que les Juifs devoient à ce Souverain; ce genre de travail, lui-même, qu'on vante

beaucoup, & qu'on ne connoît plus, prouve que le pays étoit plus riche, & que l'induſtrie des ouvriers étoit excitée par une plus grande aiſance; tout démontre enfin qu'on étoit familier avec l'or à Maroc il y a cent ans, tandis qu'aujourd'hui un débiteur, qui a mille écus à payer, n'aura pas ſouvent un ducat d'or dans ſa caiſſe. Ce qu'il y avoit de plus heureux encore pour les peuples, c'eſt que les ſubſiſtances étoient à très-bas prix; le bled étoit à moins de ſix livres l'équivalent du ſetier de Paris (1); les cultivateurs, qui en portoient dans les villes, retiroient l'argent de ce qu'ils avoient pu vendre au marché, & abandonnoient ce qui reſtoit à ceux qui vouloient le prendre; car dans les pays où il n'y a pas de beſoins, on ne peut pas dire qu'il y ait des pauvres. Un Maure de la campagne, qui a tout ſon néceſſaire, excepté les ſouliers & le ſavon pour laver ſon haïque, à la veille d'une fête, portoit au marché environ ſix quintaux de bled ſur ſon chameau, & s'en retournoit content quand il rapportoit, en retour, deux paires de babouches ou ſouliers, une pour ſa femme, une pour lui, & deux livres de ſavon pour laver leurs

---

(1) Que j'eſtime du poids de deux quintaux & demi ou environ.

habits ; le tout coûtoit à peine huit livres, qui leur ſuffiſoient pour ſe faire remarquer à une nôce.

Je ne parcourrai pas les variations qu'il peut y avoir eu pendant un ſiècle ſur les revenus de l'Empire, & je n'en diſcuterai pas les cauſes ; il ſemble, en général, qu'à meſure que les reſſources ſont devenues inſuffiſantes, les Souverains ont voulu y ſuppléer par des moyens forcés, qui ont détourné inſenſiblement tous les canaux de commerce, ont ralenti tous les reſſorts de l'induſtrie, & ont contribué à augmenter l'oppreſſion & la misère des peuples. Je me bornerai à donner une notion vague des revenus actuels de l'Empereur de Maroc, & de la façon de les percevoir.

Je diſtinguerai les revenus de ce Prince en anciens & nouveaux. Les anciens ſont la dixme des productions de la terre & des troupeaux, la capitation ſur les Juifs, le bénéfice ſur les monnoies, les impoſitions & taxes arbitraires, &, enfin, la douane ſur le commerce étranger.

La dixme, ſur la production des terres & des troupeaux, eſt un droit naturel, d'autant moins onéreux parmi les Maures, que le cultivateur le paie en nature & non ſur l'eſtimation ; celui qui a receuilli dix meſures en paie une, ſans qu'on ſoit fondé de le faire payer ſur la proportion d'une récolte plus abondante, ce qui, pour des

pays barbares, eſt un modèle de juſtice, & ſeroit un exemple à ſuivre pour tous les Etats. La perception de cette dixme devient d'autant plus aiſée que les Maures campagnards, qui ſont tous réunis au centre de leurs terres, ſont aſſez exacts a ſe ſurveiller pour prévenir toute contravention à la loi & aux droits du Souverain (1). Comme cette dixme ſe paie en effectif ſur le produit des denrées, laines, &c., l'Empereur a dans les capitales des provinces, des magaſins pour renfermer ces revenus, qu'il fait revendre après en avoir prélevé ce qui eſt néceſſaire pour l'entretien de ſes maiſons, de ſes ſoldats & matelots, auxquels il fait ſouvent diſtribuer du bled & de l'orge.

Le bénéfice ſur la monnoie eſt un revenu qui ſeroit très-modique, vu le peu de mouvement qu'il y a, dans cet Empire, dans la circulation des eſpèces; mais le Souverain s'en dédommage par les alliages; & c'eſt au point, que la piaſtre d'Eſpagne, qui, dans la proportion du titre de

(1) La perception d'un pareil impôt auroit en Europe les mêmes facilités, & de plus grandes encore, parce qu'on pourroit l'affermer aux Communautés, ainſi que l'obſerve, très-judicieuſement, M. de Vauban, dans ſon *projet de la Dixme Royale*, qui vieillit tout les jours, & qui n'en eſt pas moins précieux.

Paris, vaut environ cinq livres ſept ſous, convertie en monnoie du pays, rend à ce Souverain environ ſept livres dix ſous. Il réſulte de-là, qu'il convient de porter de l'argent à Maroc, & qu'il ne ſauroit convenir d'en exporter.

La taxe ſur les Juifs à titre de tribut ou de capitation, eſt un impôt ancien qui, ainſi que cela a été obſervé, étoit aſſez modéré. Les Juifs paient aujourd'hui dix fois plus qu'ils ne payoient il y a cent ans; & leur population eſt peut-être réduite au dixième de ce qu'elle étoit alors, de ſorte que les impoſitions ſur cette nation, dans le cours d'un ſiècle, ſont montées dans la proportion d'un à cent.

Les taxes arbitraires, ou impoſitions caſuelles ſur les provinces & les particuliers riches, forment un revenu qui, n'ayant rien de fixe, & ne dépendant jamais que de l'occaſion & des circonſtances, ne ſauroit être évalué. Le motif de ces taxes ſe préſente à tout inſtant, quand un Prince réunit la volonté d'acquérir au pouvoir qu'il a de le faire : on voit par-tout dans les Etats deſpotiques, qu'il en eſt de ces moyens deſtructeurs comme des ſources & des mines, elles tariſſent à force de les épuiſer.

La douane d'entrée & de ſortie ſur le commerce étranger, eſt un droit ancien qui a été

imposé par tous les Souverains du Maroc. Quelque forte que soit cette imposition, quand on l'a une fois payée à l'entrée, on peut transporter les marchandises dans toutes les parties de l'Empire, sans être assujetti à de nouveaux droits. On paie la douane d'entrée, dans les Etats de Maroc, en effets, elle semble, par-là, moins onéreuse; mais on sent qu'elle est encore plus avantageuse au Prince, qui revend, avec bénéfice, le produit de l'impôt. Le revenu des douanes dans les anciens tems n'aura pas été d'une grande ressoure dans cet Empire, parce que le commerce maritime n'avoit pas acquis encore une grande activité, & que les révolutions fréquentes qui l'ont bouleversé ont été autant d'obstacles à la navigation de la côte, & à la confiance des commerçans. Ce revenu n'a été considérable que dans les premières années du régne de Sidi Mahomet, autant parce que le commerce de ses Etats a été susceptible de quelqu'accroissement, que parce que ce Prince, qui dirige ses résolutions sur les convenances du moment, a successivement augmenté le taux de ses douanes; il en est résulté, ce qui arrive par-tout, qu'à mesure que les impôts augmentent, le commerce doit nécessairement diminuer. Ce Prince a fait dans ses Etats plus qu'on ne feroit, peut-être, dans un pays conquis

qu'on feroit à la veille d'abandonner.

Le defir ou le befoin d'augmenter les revenus de l'Etat, a encore déterminé l'Empereur régnant à introduire de nouveaux impôts, qui ont un peu indifpofé les efprits; parce qu'une nation pauvre, qui tient à fes habitudes, qui eft gênée dans fon induftrie & dans l'échange de fon fuperflu, ne fupporte de nouvelles charges qu'avec impatience. Ces nouvelles impofitions portent fur une ferme de tabac, dont les fermiers de l'Empereur ont le privilège exclufif; un droit de tant par charge fur tout ce qui entre & qui fort des villes, & fur les bacs au paffage de rivières; un droit de marque fur toutes les étoffes de laine qui paroiffent aux marchés, ainfi que fur tous les travaux d'orfevrerie; l'Empereur charge les Gouverneurs des villes de ces perceptions, fous une redevance fixe, qui laiffe rarement du bénéfice à l'acquéreur.

Ces impofitions nouvelles, qui font moins onéreufes dans les pays où les fujets les retrouvent dans l'encouragement & l'activité de leur induftrie, étant confidérées parmi les Maures comme des innovations contraires à l'efprit de la loi, ont prefque caufé à Miquenès, en 1778, un foulèvement, dont l'irréfolution des chefs & l'abattement des peuples ont fufpendu les effets.

Dans l'état d'épuisement où se trouve l'Empire de Maroc, tous ces impôts réunis suffisent à peine à ses dépenses; & il reste si peu à mettre en économies que le trésor de ce Prince, qui avoit été considérable autrefois, épuisé par un concours de circonstances, se trouvoit réduit, en 1782, à environ deux millions de ducats, ce qui suppose douze ou treize millions de livres (1). Tel est l'état d'un Empire que la nature a enrichi de ses dons, & qui, après avoir été désolé par les passions des hommes, suffit à peine à ses besoins.

Nous allons voir enfin, dans le chapitre suivant, l'histoire des Souverains qui ont gouverné cet Empire, & celle des révolutions qui l'ont exposé aux ravages de l'oppression, dont les traces, bien loin de s'effacer, semblent devoir se renouveller avec les générations.

---

(1) Le ducat courant du pays est évalué à 6 liv. 13 sous 4 den. de France.

CHAPITRE QUATRIEME.

Histoire des Souverains de Fez, de Maroc, Sus, &c. De différentes dynasties, depuis la fondation du Royaume de Fez, jusqu'à l'avénement des Chérifs de la Maison régnante.

APRÈS que les Arabes se furent emparés de la Mauritanie, & y eurent introduit leur religion, elle fut quelque tems subordonnée aux Lieutenans des Califes. L'éloignement de ces Souverains, qui, pour étendre leurs conquêtes avoient successivement porté leur trône de Médine à Damas, à Cufa & à Bagdat, changea bientôt l'ordre des choses, & affoiblit insensiblement leur autorité; les généraux Arabes, d'Afrique, profitèrent de ces circonstances pour favoriser leurs projets ambitieux, ils y excitèrent quelque mouvement à la fin du huitième siècle, & aspirèrent eux-mêmes à la souveraineté. Les descendans de *Mahomet*, que la vénération des peuples appeloit à la puissance souveraine, suscitèrent de nouvelles factions; les *Edrissites*, qui prirent leur nom d'*Edris*, fils d'*Abdallah*, descendant d'*Aly*, gendre de *Mahomet*, furent les premiers; il paroît, selon

ſelon d'*Herbelot*, que leur dynaſtie fut exterminée par les Fatimites, qui prétendoient deſcendre d'*Ali* & de *Fatime*, fille de *Mahomet;* cette dernière, dont le fondateur prit le ſurnom de Méhédi, Directeur des fidèles, eut quelques ſuccès en Egypte, mais ſa domination ne dura qu'un inſtant en Mauritanie, qui fut expoſée à bien des révolutions. Cette partie de l'Afrique fut gouvernée enſuite par quatre dynaſties principales, les *Morabethoun*, les *Moahédins*, les *Benoumerins*, & deux différentes familles de Chérifs.

L'Afrique, étant au pouvoir des Arabes depuis le commencement du huitième ſiècle, fut gouvernée par les Lieutenans du Calife *Walid* & de ſes ſucceſſeurs, juſqu'à l'an 739 de l'Ere chrétienne ; Yezid, Lieutenant du Calife *Omar ſecond*, qui gouvernoit alors, étant mort à Cayroan, Abul-Hagès, qui avoit été Lieutenant du Calife *Abdelmelek*, profita de cette circonſtance pour ſoulever les peuples; s'étant mis à leur tête il ſe rendit maître du pays, entra juſques dans le nord de la Mauritanie, &, malgré tous les efforts de *Gualid*, ſe fit reconnoître Commandant des fidèles. Il paroît vraiſemblable que *Gualid* étoit le Chef de la principale Tribu, qui occupoit alors le Rif dans le petit Atlas, où eſt encore la Caſile de *Beni-Gualid;* ce Cheik, qu'on conſidéroit comme Roi,

s'oppoſa, autant qu'il put, à l'invaſion de ces étrangers, dans un pays qui a été de tout tems très-bien défendu par la nature.

Il paroît, par les Auteurs Eſpagnols, que les vexations des Arabes dans le nord de la Mauritanie, & les contributions qu'ils exigeoient des Maures donnèrent lieu à bien des émeutes, auxquelles les Noirs, qui habitoient les déſerts au ſud de Maroc, prirent intérêt. Le Calife, prévenu de ces troubles, envoya un renfort conſidérable de cavalerie, qui ne fut d'aucune utilité; les Arabes & leurs chevaux ayant été effrayés par cette multitude d'hommes noirs, qui, étant preſque nuds ſur leurs chevaux, annonçoient plus de férocité, & inſpiroient plus de crainte. Ces ſéditions furent de mauvais exemple pour l'Eſpagne, où les Arabes & les Maures, comme nous l'avons vu, furent également agités par des diviſions; Abul-Hagès, ayant été tué dans celles qu'il y eut en Afrique, ſon fils ſe mit à la tête des Africains occidentaux, & la révolte ne fut appaiſée qu'après qu'il fut lui-même tué, en combattant contre l'armée du Gouverneur d'Egypte.

Ce fut dans le même-tems que le Calife *Abdallah*, concurrent du Calife *Abdelmeleck*, qui s'étoit rendu maître de l'Hégias, voulant aſſurer le Califat à ſon fils *Mahomet Méhédi*, fit périr,

à *Médine*, tous les parens d'*Ali*, & n'oublia qu'un vieillard, descendant d'*Hassan*, fils d'*Ali*, gendre de *Mahomet*, dont la Providence protégea la postérité; un des enfans de ce vieillard eut la tête coupée, l'autre, appelé *Edris*, qui étoit tout jeune, eut le bonheur de s'échapper, & passa, en 768, dans la Mauritanie pour se dérober à la persécution. *Edris* s'établit à Tiulit, dans la montagne de *Zaaron*, entre *Fez* & *Miquenès*, & s'y conduisit avec tant de prudence, qu'il mérita la confiance des peuples; pleins de respect pour ses vertus, ils voulurent vivre sous ses loix & embrasser sa religion. L'arrivée d'*Edris*, ses exemples, sa conduite & ses leçons, répandirent les premières impressions du mahométisme dans ces contrées, où cette religion, qui avoit une grande analogie avec les mœurs des Maures, devoit faire des rapides progrès.

Edris profita de son ascendant pour envoyer des troupes en Espagne, au secours des Mahométans, & ce zèle pour la propagation de sa religion, lui donna un nouveau titre sur l'affection des Maures. Ce Prince eut un enfant, qui naquit même après sa mort, auquel on donna le nom d'*Edris*, &, par respect pour la mémoire de son père, les peuples le reconnurent pour Souverain; il paroît même que, sous la minorité de ce

Prince, les armées des Maures remportèrent quelques victoires.

L'an 793, *Edris second* fonda la ville de *Fez*, Capitale du Royaume de ce nom; ce fut la première Monarchie qu'il y eut en Afrique après Mahomet, & les Mahométans l'appelèrent long-tems la Cour du Ponent; ce prince s'intéressa beaucoup en faveur des Arabe-Maures d'Espagne; &, ayant retiré quelque profit de cette guerre, & des économies qu'il avoit faites, il fit continuer, en 840, la ville de *Fez*, & fit bâtir la mosquée qui porte son nom, & où l'on révère encore sa mémoire & son tombeau. La ferveur que ce Prince inspira aux Mahométans Africains, les détermina à faire construire, dans la même ville, la fameuse mosquée appelée Carubin, que l'on doit, peut-être, à la dévotion & à la générosité des peuples de *Cayroan*, qui, s'étant retirés à *Fez*, pour n'être pas exposés aux divisions qu'il y avoit alors dans la partie orientale de l'Afrique, auront contribué à la fondation de cette magnifique Mosquée.

On ne connoît pas la suite des Rois de Mauritanie, descendans de *Sidi-Edris*; mais on voit que cette famille continua de régner, & qu'*Edris* donna à dix de ses enfans des villes à gouverner; on trouve dans *Marmol* que cette maison & celle de Méquinéci régnoient dans la Mauritanie en

914, & que Mahomet Motaras, Seigneur de Ceuta, paſſa en Eſpagne avec des troupes, à la ſollicitation d'Abdelrahaman, Roi de Cordoue. Il paſſa enſuite de nouveaux ſecours de la Mauritanie en Eſpagne en 920 & 925.

Les diviſions qu'il y eut dans le Royaume de Fez dans le cours du dixième ſiècle, furent le préſage de celles dont cet Empire a été ſi long-tems agité; & la famille d'*Edris*, qui régnoit depuis environ cent cinquante ans, fut inquiétée par une foule d'uſurpateurs. La Tribu des Zénétes, appelée Méquinéci, s'empara alors de pluſieurs provinces, & fonda la ville de Miquenès, à environ dix lieues de Fez. Un Marabout de cette Tribu, abuſant, dans le même-tems, de l'inconſtance des peuples & de leur crédulité, ſéduiſit les eſprits par ſes prédications fanatiques, & décrédita beaucoup les ſucceſſeurs d'*Edris*. Ayant formé un parti aſſez conſidérable dans la province de Temſena, il marcha contre le Roi de Fez, & lui déclara la guerre; celui-ci, fatigué de celle qu'il avoit avec les Zénetes, aima mieux faire ſa paix avec lui, & lui abandonner ſa couronne, que de voir augmenter le nombre de ſes ennemis, & s'expoſer à l'inconſtance de ſes ſujets.

Les progrès que faiſoient ces Miſſionnaires dans la Mauritanie auprès de ces peuples ignorans &

avides de nouveautés, en attira un qui s'annonça pour *el-Mohadi*, le Directeur ou le Pontife des Musulmans, qui se disoit descendant d'*Ali*, & de *Fatime*, & auquel, dit d'*Herbelot*, on contesta l'origine; celui-ci déclama contre la maison d'*Edris*, qu'il accusa d'être hérétique, de la secte d'*Ali*, hérésie que les Maures ne connoissoient pas. Après s'être rendu maître de plusieurs villes, il chassa les enfans d'*Edris* de leurs gouvernemens, avant que les secours qu'ils avoient sollicités auprès du Roi de Cordoue fussent arrivés. *El-Mohadi* fit périr les descendans d'*Edris*, après s'être emparé de leurs gouvernemens (1); il se fit déclarer Calife, & marcha vers le mont Atlas pour étendre sa souveraineté. Etant arrivé à Sugulmesse, le Gouverneur le fit arrêter comme un imposteur, mais, par ménagement pour les peuples, & par respect pour son origine, se disant descendant de *fatime*, fille de *Mahomet*, ce Gouverneur lui donna la liberté.

El-Mohadi étoit au sud, lorsqu'un des Généraux du Roi de Cordoue arriva avec une armée au secours des enfans d'*Edris*; ce général, appelé

(1) Un de ces Princes, appelé *Cherif Eledrissi*, auteur du livre intitulé *Géographia Nubiensis*, se retira alors en Sicile auprès du Roi Roger, à qui il dédia son livre.

al-Habib el-Monfor, s'empara d'une partie du Royaume de *Fez*, fit fortifier *Arzille*, près de *Tanger*, y mit garnifon, & cette ville fut pendant quelques tems fous la dépendance des Rois de Cordoue. Par cette révolution, *el-Mohadi* ne conferva pas le Royaume de *Fez*; ce Prince alla faire vifite au Gouverneur de Sugulmeffe, &, pour fatisfaire au reffentiment qu'il avoit conçu contre lui, il l'affaffina, fufcita des troubles, & par-là, fe rendit odieux aux peuples qui avoient fuivi fes drapeaux. Cet ufurpateur, qui ne régna qu'un inftant dans la Mauritanie, fut forcé de paffer dans la partie orientale de l'Afrique, où il éprouva de nouveaux revers de la part d'un autre zélateur qui le décrédita à fon tour dans l'efprit des peuples qu'il avoit trompés par fon humilité. On appeloit ce Chef, par dérifion, le Chevalier de l'Afne, parce que, par une humilité affectée, il étoit toujours monté fur un âne, ayant le vifage couvert comme les *Molathemins*; on appeloit de ce nom, en Afrique, une tribu qui, voulant en combattre une autre plus puiffante, obligea les femmes à prendre les armes; & pour qu'on ne pût pas les diftinguer, les hommes prirent le parti de fe voiler le vifage comme elles.

L'Afrique entière dans ce moment fut agitée

de diviſions; ſur une tradition qu'il devoit venir de l'Occident, trois cents ans après *Mahomet*, un autre Directeur des fidèles, ou *Mohadi*, pluſieurs impoſteurs abusèrent de la crédulité des peuples pour s'emparer du Gouvernement. Obeidallah, fondateur de la Dynaſtie des Fatimites, ſortit de Sugulmeſſe, & ſe porta même juſqu'en Egypte, où il vainquit les troupes du Calife. Les guerres qu'il y eut alors en Egypte, en Syrie & à l'orient de l'Afrique, changèrent l'état des choſes du côté de l'occident, où une foule de novateurs profitèrent de ces diviſions pour accréditer leurs projets, & ſe dépouiller réciproquement de la ſouveraineté.

Dynaſtie des Morabéthoun.

Abu-Teſſifin, Marabout, neveu d'Abu-Becre Ben-Omar, de la tribu des *Lumthunes* (1) & chef des *Morabéthoun*, profita des troubles qui avoient attiré les armées des Arabes du côté de l'Egypte pour animer les peuples contr'eux; il envoya quelques *Marabouts*, pour prêcher, & ex-

(1) La campagne que les *Marabouts* habitoient entre le mont Atlas & le déſert, s'appeloit *Lamtha*, d'où eſt venu à cette Tribu le nom de *Lamthounah*, ou *Lumtunes*. D'*Herbelot*, bibliothéque orientale.

citer la révolte, ſous le prétexte ſpécieux de la défenſe de la liberté. Les Maures, rebutés de ces étrangers, qui les gouvernoient en maîtres, ſe mirent, avec plaiſir, ſous les drapeaux de *Teſſi-fin*, & il ſe trouva bientôt à la tête d'une nombreuſe armée. La Tribu de ce Chef reçut le nom de *Morabéthoun*, de la rigidité avec laquelle elle obſervoit ſa religion; le mot de *Marabout* déſignant un Religieux, un homme lié par un vœu. Cette Tribu avoit d'abord pris naiſſance dans les environs de Tunis; mais elle fut contrainte de paſſer dans la partie occidentale de l'Afrique pour s'y délivrer de la perſécution des ſectes relâchées, qui avoient quelqu'intérêt à détruire cette Tribu naiſſante.

Abu Teſſifin, étant à la tête d'un grand parti, traverſa, en 1051, le mont Atlas, & ſe rendit maître de la ville d'*Agmet* & de ſes environs: il établit ſa réſidence dans cette même ville, au pied du mont Atlas; il étendit, de-là, ſes conquêtes du côté du Nord, & ſe fit déclarer *Emir el Mumenïn*, ou Chef des fidèles. C'eſt un des premiers Souverains connus ſous la race des *Morabethoun*, qu'on a communément appelés *Morabites*; ſes armées furent conſtamment victorieuſes, &, après pluſieurs batailles, il reſta maître de la Mauritanie. *Abu Teſſifin* mourut en 1086, & eut

pour ſucceſſeur ſon fils *Joſeph*, qui fut proclamé par ſes ſujets (1). Ce Prince, qui n'aimoit pas le ſéjour de la ville d'*Agmet*, au pied des montagnes, fit conſtruire, ou achever, celle de *Marakeſch*, ou *Maroc*, que ſon père avoit déjà commencée, & y établit le ſiège de ſon Empire. Pendant ſon régne, la province de Temſena donna aſyle à une foule de *Zenètès*, qui préchoient de nouvelles erreurs; ce Souverain ſe donna bien des ſoins pour détourner ſes ſujets de ces innovations, & leur envoya des Prédicateurs Morabites pour les ramener à leur devoir; mais les peuples, amateurs de la nouveauté, non-ſeulement n'écoutèrent pas les remontrances des Réformateurs que *Joſeph* leur avoit envoyés, mais encore il les firent mourir à Anaſé, où ils étoient raſſemblés.

Joſeph, irrité d'une conduite auſſi inſolente, paſſa le Morbeia avec une puiſſante armée; au bruit de ſa marche, les *Zenètès*, avec leur Chef, prirent le parti de ſe retirer, & allèrent du côté de *Fez*, pour demander du ſecours au Roi. Ce Prince, bien loin de ſecourir ces perturbateurs,

(1) Les Auteurs Arabes d'Eſpagne, appèlent ce Prince *Abul Iſa*, *Ibrahim Ben Joſeph*, *Ben Teſſifin*. Ces peuples étoient dans l'uſage de donner à leurs enfans les noms de leurs ancêtres.

alla au-devant d'eux, & les ayant joints sur les bords du Buregreb, harassés de faim & de fatigue, il fondit sur eux & les tailla en pièces.

Après avoir ravagé les campagnes de Temsena, & en avoir détruit toutes les habitations, *Joseph* retourna victorieux à *Maroc* : jaloux d'étendre sa puissance, ce Prince revint, quelque tems après, avec son armée pour faire la guerre au Roi de *Fez*, qu'il vainquit ; il profita de l'inconstance des peuples pour s'emparer de ses Etats ; & ce Royame fut, pour la première fois, réuni à celui de *Maroc*.

Joseph, encouragé par le succès de ses armes, s'avança jusqu'à Tremessen ; il s'étendit, de-là, jusqu'à Bugie, &, ayant contraint les Maures de de cette partie de l'Afrique, & même ceux de Tunis à devenir ses vassaux, il revint triomphant à Maroc, où il fut proclamé, avec plus d'authenticité, Commandant des fidèles. Ce Prince marcha ensuite contre les Brebes, qui étoient retirés dans les montagnes, & eut sur eux plusieurs avantages.

Les victoires de *Joseph Ben Tessifin* avoient si bien établi sa réputation, que les Rois Mahométans d'Espagne, en 1097, recherchèrent son alliance, & lui offrirent même la suprême souveraineté, dans l'espoir de pouvoir, par son se-

cours, raffermir & étendre leur Empire. Sur cette invitation, *Joseph* paſſa en Andalouſie, & ayant joint ſes forces à celles des Mahométans Eſpagnols, il s'empara de *Séville* & de ſes environs; & ayant conçu de nouveaux projets, il retourna en Afrique pour en préparer l'exécution.

Ce Souverain fit publier en Afrique la *gazie*, ou guerre de religion, &, ayant raſſemblé beaucoup de troupes, encouragées par le fanatiſme & par l'eſpoir du butin, il alla s'embarquer à Ceuta, & ſe rendit à Malaga. Cette campagne, & celles qui ſuccédèrent, furent très-glorieuſes pour le Roi de Maroc; puiſqu'en 1102, maître de toute l'Andalouſie, de Grenade, & de Murcie, il retourna en Afrique couvert de lauriers. Ce Prince repaſſa en Eſpagne les années ſuivantes pour continuer ſes conquêtes; il pouſſa juſqu'à Cordoue, gagna quelques batailles, particulièrement celle du 29 Mai 1107 contre l'armée de Don *Alphonſe ſix*; Don Sanche, ſon fils, qui la commandoit, y perdit la vie, avec ſix autres Seigneurs diſtingués; & c'eſt cette bataille que les Eſpagnols ont appelée la bataille des ſept Comtes. *Joſeph*, étant retourné à Maroc après cette victoire, mourut de maladie en 1110, & ſon fils Aly lui ſuccéda.

Aly, fils de Joſeph, troiſième Roi de Maroc,

de la ligne des *Morabethoun*, fit conſtruire la grande Moſquée de Maroc; il continua à ſecourir les Mahométans d'Eſpagne, & à y faire reſpecter ſa ſouveraineté par les armées qu'il y conduiſit en perſonne, depuis 1112 juſqu'en 1115. Quelques Auteurs diſent qu'il fut tué à la bataille de Moriella, où ſon armée fut attaquée par celle du Roi *Alphonſe*, & que ſon fils *Teſſifin Ben Ali* étant reſté en Eſpagne avec quelques troupes, les reſtes de l'armée furent ramenés en Afrique.

Brahem, fils d'*Ali*, qui fut le dernier Roi de Maroc de la même Dynaſtie, fut proclamé après la mort de ſon père; il confirma dans leurs poſſeſſions les Princes qui gouvernoient dans les provinces orientales de ſa dépendance, & fut déclaré Commandant des fidèles. L'Afrique, ſous le régne de ce Prince, fut déchirée par des diviſions, qui furent funeſtes à la Dynaſtie des *Morabites*; elles ne permirent pas à *Brahem* d'aller par lui-même au ſecours de l'Eſpagne, ni d'y maintenir la ſouveraineté, que les Arabe-Maures avoient offerte à ſes ancêtres, & qu'ils avoient méritée par leur valeur. Les Gouverneurs des principales places de l'Andalouſie profitèrent de cet inſtant de foibleſſe pour ériger en petites ſouverainetés les villes & les provinces dont ils avoient le Gouvernement, ſans que le Roi de Maroc, qui étoit

occupé des troubles dont ses Etats étoient agités, pût s'opposer à ces usurpations. *Brahem*, d'ailleurs, étoit un Prince indolent, & adonné à ses plaisirs; il sacrifia tout pour fournir aux moyens de les satisfaire, & ses sujets, vexés & surchargés d'impôts, refusèrent enfin de le reconnoître pour maître.

La foiblesse du gouvernement & le mécontentement des peuples savorisèrent la révolution que suscita dans le même-tems, du côté du mont Atlas, un novateur, qui, sous le titre imposant de *Mohadi*, Directeur des fidèles, s'étendit dans la Mauritanie, & attira à son parti les peuples, toujours faciles à séduire par des projets de réforme. Ce prédicateur, appelé *Mahomet Abdallah*, se disant descendant d'*Aly*, rencontra, près de Mélille, dit d'*Herbelot*, un Docteur appelé *Abdulmomen*, qui se disoit lui-même être le *Mohadi*, ou prophète, attendu dans la fin des siècles; ces deux hommes s'étant approchés de Maroc y prêchèrent publiquement, attirèrent bien du monde dans leur parti, & *Abdallah* fut reconnu Roi. *Brahem* qui, dans le sein des plaisirs, n'avoit fait aucun cas de cette révolution, sortit enfin de Maroc avec son monde, pour combattre ce réformateur, dont l'armée, grossie par l'enthousiasme & le mécontentement, défit celle de *Brahem*, &

l'obligea de prendre la fuite. Ce Prince, pourſuivi de retraite en retraite, arriva juſqu'à Oran, où les Maures n'osèrent lui donner aſyle, pour ne pas s'expoſer au reſſentiment d'*Abdulmomen*, qui étoit à ſa pourſuite. *Brahem*, ſe voyant ſans aſyle, & ne pouvant ſurvivre à ſon déſeſpoir, ſe précipita, diſent quelques Hiſtoriens, du haut d'un rocher; d'autres diſent qu'il périt dans un château, où *Abdulmomen* fit jetter des artifices, & la mort de ce Prince termina la Dynaſtie des *Morabéthoun*.

Abdulmomen, Général d'*Abdallah*, ayant ſoumis à ſon maître, dans cette expédition, toutes les provinces de la Mauritanie, & portant avec lui les hommages de leur ſoumiſſion, reprit la route de Maroc, où il trouva *Mahomet Abdallah* mort dans ſon camp. Les chefs, s'étant aſſemblés, reconnurent pour Souverain & Commandant des fidèles, *Abdulmomen*, qui ſe diſoit auſſi de la race de *Mahomet* & d'*Aly*.

Dynaſtie des Moahédins.

Abdulmomen (1) fut le premier Roi de la lignée

D'*Herbelot* l'appèle *Mohamet Adulmomen ben Tomrut*, & ſelon *Marmol*, on l'appeloit *Abulmomen ben-Abdallah ben-Aly*.

des *Moahédins*, que les Espagnols ont appelés *Almohadès;* il fut élu Roi de Maroc en 1148. Après son élection il fit abattre la ville de Maroc, que les habitans refusèrent de lui remettre, & qu'ils conservoient à *Isac*, fils de *Brahem*, ce qui irrita si fort ce Prince, qu'il jura de faire passer cette ville par un crible. L'ayant enfin emportée d'assaut, il étrangla, de ses propres mains, le jeune *Isac*, fils de *Brahem*, qui y avoit été reconnu Roi & qui étoit le seul rejetton de la maison de *Tessifin*, fondateur de Maroc, ainsi que de l'Empire. *Abdulmomen*, pour accomplir son serment, fit réduire en poussière, & passer par le crible, une partie de cette Capitale; & pour ne laisser aucun vestige de la grandeur de ses Rois & faire oublier leur mémoire, il fit détruire leurs palais & leurs mosquées. Ce Prince, ensuite, fit tout rebâtir à neuf, & donna des ordres pour faire mourir tous les *Morabéthoun* qu'on trouveroit dans son Empire, pour n'avoir rien à craindre de leur ressentiment. L'animosité qu'il y eut entre ces deux sectes, ne servit qu'à entretenir en Afrique une suite de révolutions; elle affoiblit en même-tems les deux partis, & donna aux provinces Orientales la facilité de secouer le joug des Rois de Maroc & d'élire des chefs indépendans.

Abdulmomen, cependant, resta maître de toute la

la Mauritanie, & conserva par-là les deux royaumes de Fez & de Maroc, que *Joseph Tessifin* avoit réunis. Ce Prince fut en état, en 1149, d'envoyer des secours aux Mahométans Espagnols, ou de leur permettre de se recruter dans les montagnes de Gomera, entre Tétuan & Trémessen. En l'année 1151, la puissance de ce Prince étant plus raffermie, les Mahométans de Grenade & de Jaen, qui avoient besoin de son appui, lui firent offrir l'hommage de leur soumission, & il leur envoya un secours de trente mille hommes. Cette armée ayant été battue, *Abdulmomen* envoya des renforts plus considérables, qui donnèrent aux Mahométans d'Espagne les moyens de continuer la guerre avec quelque succès. Ce Prince avoit conçu le projet d'y passer lui-même avec une puissante armée, mais il mourut en 1155, dans le tems qu'il faisoit des préparatifs pour s'y rendre. C'est à ce Souverain qu'on attribue la fondation du château de Bulahuan dans la Province de Duquella; ce château fut ensuite augmenté & embelli par un Chérif de la maison régnante.

Après la mort d'*Abdulmomen*, *Joseph*, son fils, fut unanimement reconnu Roi de Maroc; autant par déférence pour les dispositions de son père, que pour mériter l'amour de ses sujets, en mar-

quant de l'averſion contre les Chrétiens, il paſſa en Eſpagne, en 1158, avec une puiſſante armée; à ſon arrivée, les Rois Mahométans d'Andalouſie, par reſpect pour ſa puiſſance, & pour reconnoître les ſecours qu'ils en recevoient, lui prêtèrent ſerment de fidélité, & le proclamérent Souverain; ceux de Murcie & de Valence, qui étoient plus éloignés, furent les ſeuls qui ne firent aucune démarche auprès de ce Prince. *Joſeph*, ayant réuni ſon armée avec celle des Arabes-Maures d'Eſpagne, s'empara de quelques places, malgré les efforts de *Don Sanche trois*. La nobleſſe, qui commandoit l'armée de ce Prince, ne conſultant que ſa valeur, ſuivit *Joſeph* juſqu'à *Séville*, & le battit ſous les murs de cette place. A la campagne ſuivante, Joſeph profita des diviſions qu'il y eut parmi les Eſpagnols, pour forcer, les armes à la main, les Rois de Valence & de Murcie à devenir ſes Vaſſaux.

Ce Souverain reſta à *Séville* juſqu'à l'année 1168, occupé à faire des courſes ſur les terres des Chrétiens, ou à repouſſer celles que ceux-ci faiſoient dans ſes domaines. Ayant été informé alors que quelques tribus de *Zenètes* avoient profité de ſon abſence, pour ſe ſoulever dans ſes Etats d'Afrique, il s'y rendit, & apres avoir appaiſé les troubles dont ils étoient agités, il repaſſa

en Espagne en 1171, avec une puissante armée. Joseph força, par ses armes, tous les Rois Mahométans à le reconnoître pour Souverain, & il n'y en eut aucun qui ne lui fît hommage. Ce Prince entretint ses armées en Espagne où son fils commanda long-tems en son absence; il y revint lui-même en 1184, & il prit d'assaut la ville de Sanctaren. Ayant été attaqué devant cette place par l'armée des Rois de Portugal & de Léon, il tomba de son cheval, & resta mort de la chûte; cet accident fut cause de la perte de la bataille, & la plupart des Maures qui composoient son armée retournèrent en Afrique.

Sur l'avis que l'on eut en Afrique de la mort de *Joseph*, il y eut quelques divisions parmi les Maures. Mais *Abu Jacob*, son fils, qui fut surnommé *Almonsor*, l'invincible, & qui s'étoit déjà distingué à la tête des armées, ayant pris le gouvernement de l'Empire, fit rentrer les peuples dans leur devoir, & fut proclamé Empereur. Les Rois de Tunis & de Tremessen, qui avoient été feudataires de ses ayeux, & qui desiroient secouer cette dépendance, firent mouvoir les tribus éloignées pour susciter des embarras à *Jacob*. Ce Prince mit des troupes sur pied; & après avoir rétabli la tranquillité dans ces provinces, il ramena dans le centre de son Empire les mêmes tribus qui

avoient suscité les troubles, & les répandit dans différentes contrées de ses Etats assez éloignées les unes des autres, pour qu'elles ne pussent pas se réunir; systême politique, que tous les Rois de Maroc ont observé vis-à-vis des tribus puissantes; & c'est ainsi que, divisées par la prudence ou par le caprice des Souverains, elles ont perdu insensiblement l'idée de leur origine.

Par sa conduite, par son courage, & son activité *Jacob* reprit bientôt la suprématie sur tous les bords de l'afrique, jusques à Tunis, & conserva en même-tems celle qu'il avoit sur les Arabe-Maures d'Espagne; de tous les Souverains qui ont régné en Afrique après les Califes, ce fut, sans contredit, le plus puissant; c'est même par-là qu'il mérita le surnom d'invincible, *Almonsor*, auquel on auroit pu ajouter celui de magnifique.

Ce Prince fit bâtir le château de *Mansouria*, à l'entrée de la Province de Temsena, à huit lieues de *Salé*, dont il reste quelques ruines; la ville d'*Alcassar-Quibir*, à trois lieues de l'*Arrache*; celle d'*Alcassar-Séguer*, dans le détroit, entre *Tanger* & *Ceuta*; &, enfin, la ville de *Rabat*, en face de *Salé*: après avoir fait construire un château du côté de la mer pour la défense de cette place, il fit bâtir, dans une vaste enceinte, dont il existe encore des ruines, des palais magnifiques,

qui ont été dévastés par le tems, par les révolutions, & par les caprices des hommes. Ce Prince résidoit en été dans cette belle enceinte, appelée *Guadel*, où il avoit étalé autant de goût que de magnificence. Il fit en même-tems de la ville de *Rabat* une place d'armes, d'où il pouvoit, avec facilité, passer en Espagne avec ses armemens.

Après avoir ajouté au surnom d'invincible celui de Commandant des fidèles, *Jacob Almonsor* passa en Espagne avec une puissante armée, mais son absence ayant encouragé l'inconstance des Maures dans les vastes Etats qu'il avoit en Afrique, il fut obligé d'y retourner sans avoir rien fait. Il laissa, dit *Marmol*, une partie de son armée sous les ordres de Don Ferdinand Ruis de Castro, Lieutenant-Général, qui, quoique Chrétien, étoit passé à son service par des motifs de mécontentement.

Dès que *Jacob Almonsor* eut châtié l'insubordination de ses sujets, il fit publier la *gazie*, ou guerre contre les infidèles, ce qui répond à notre *croisade*; Les Maures étant accourus en foule sous ses drapeaux, il partit pour l'Espagne avec une puissante armée, & s'avança du côté de *Tolède*; *Alphonse trois*, étant venu à sa rencontre, ne fut pas effrayé par la supériorité des Maures, il attaqua, avec la plus grande valeur, l'armée de Jacob,

qui se défendit avec intrépidité & qui remporta sur les Chrétiens une victoire complette, à la vue de la ville d'Alarcos, le 18 Juillet 1195. Cette armée victorieuse eut des succès suivis jusqu'en 1197. Ce Prince, ayant alors signé une trève avec le Roi de Castille, repassa en Afrique, où des troubles survenus dans ses Etats rendirent sa présence nécessaire.

Le Gouverneur de Maroc avoit profité de l'éloignement de *Jacob Almonsor* pour faire révolter les peuples des environs, qui étoient tous en armes à son retour; les rebelles, intimidés, n'osant attendre ce valeureux Prince en rase campagne, se renfermèrent dans cette Capitale, dont il fut obligé de faire le siège. *Almonsor* ayant langui un an devant cette place, se détermina enfin à la faire escalader; il remontra vivement à ses soldats, qu'indépendamment de la gloire qu'ils acquéroient en s'emparant de Maroc, ils devoient y être excités par un motif plus légitime & plus honorable encore, qui étoit de pouvoir reprendre leurs femmes & leurs enfans qui étoient au pouvoir des ravisseurs. Les assiégeans, animés par ce discours, escaladèrent cette ville, qui ne put résister à leur impétuosité; & courant sur les habitans comme des furieux, ils firent main-basse sur tout ce qu'ils rencontrèrent. Ce Prince, pour

châtier les rebelles, même après leur mort, leur fit refuser la sépulture (1); & sur ce qu'on lui représenta le mal qui pouvoit résulter de la putréfaction, *rien ne sent si bon*, dit-il, *que le corps d'un ennemi mort, & sur-tout d'un traitre.*

Après que *Jacob Almonsor*, se fut emparé de Maroc, le Gouverneur, qui s'étoit refugié avec quelque monde dans le château, ménagea son accommodement par l'entremise d'un *Marabout*, qui étoit en vénération de sainteté; Mais *Almonsor*, après avoir accordé la grace de cet Officier, le fit périr au moment qu'il fut en son pouvoir, & ternit sa gloire en violant sa promesse. Sur ce que le *Marabout* lui reprocha son manque de foi, *je ne dois pas de parole*, dit ce Prince, *à ceux qui ont manqué à la leur.* Selon les Historiens Arabes, ce Souverain, plein de regret de n'avoir pas observé sa promesse, disparut, & alla courir le monde; ce qu'il y a de plus vraisemblable, c'est qu'en expiation de sa faute, ce Prince fit le pélérinage de la

(1) Les Maures croient que les ames dont les corps ont été privés de la sépulture, sont privées du séjour des Bienheureux. On a cru de même, dans les siècles fabuleux, que les ames de ceux qui avoient été privés de ce dernier devoir, erroient sur les bords du Cocyte, & n'étoient point admises dans l'Elisée.

Mecque en homme privé. Son frère *Brahem* fut chargé du Gouvernement en ſon abſence ; mais, n'étant pas revenu dans le terme d'une année, ſon fils, *Mahomet ben Naſſer*, appelé *Naſſer al Malek ben Manſour*, fut proclamé Roi par les peuples.

Mahomet ben Naſſer, ayant ſuccédé à ſon père en 1210, confirma les Princes d'Afrique dans la poſſeſſion de leurs Etats, & rompit la trève qu'*Almonſor* avoit faite avec *Alphonſe* de Caſtille. Comme ce Prince deſiroit d'étendre ſes conquêtes en Eſpagne, il s'y rendit avec une puiſſante armée, qui s'empara de quelques places, ravagea les campagnes, & vint repoſer ſous les murs de *Cordoue*. *Don Alphonſe*, ayant reçu des renforts conſidérables de la part des Princes Chrétiens, ſe mit en marche pour combattre le Roi de Maroc ; les deux armées s'étant enfin rencontrées, le 16 Juillet 1212, dans les plaines de Tolosa, celle de Mahomet fut miſe en déroute ; cette défaite, qui humilia les Mahométans, affoiblit infiniment la conſidération que les peuples avoient pour *Mahomet ben Naſſer*.

Après cette défaite, *Mahomet* repaſſa en Afrique, & laiſſa à ſon frère aben Saad le commandement de ſon armée ; il vécut dans une ſorte de retraite, mépriſé de ſes ſujets, qui dans leur prévention, attribuoient à ſa lâcheté & à ſa con-

duite la perte de la bataille. Ce Prince, dont le chagrin altéra la ſanté, mourut peu de tems après, & laiſſa ſon Empire à *Seid Barrax*, un de ſes petit-fils, contre qui les Gouverneurs des provinces Orientales de Tremeſſen & de Tunis ſe révoltèrent; *Seid* mit une armée ſur pied pour rétablir le bon ordre, mais, ayant été aſſaſſiné par un traitre, l'eſprit de diviſion fit de nouveaux progrès.

Après la mort de *Seid*, les principaux d'entre les *Moahédins*, élurent à ſa place ſon oncle *Abdelcader;* mais comme ce Prince n'avoit pas la confiance des peuples; & que dans ces momens de diviſion, ſon parti n'étoit pas aſſez puiſſant, il ſe ſauva du côté de Maroc, & les Gouverneurs des principales places profitèrent de cet inſtant de foibleſſe pour diviſer l'Empire.

Dynaſtie des Benimerins.

Abdallah, Gouverneur de Fez, de la race des *Benimerins*, fut le premier de cette Dynaſtie qui s'empara de l'autorité Souveraine; Jacob, ſon frère, ayant raſſemblé des troupes, prit les villes de Rabat & d'Anaſé, & défit, entre Fez & Miquenès, un corps de *Moahédins*. Ce ſuccès en impoſa aux peuples, & commença à affermir l'auto-

rité de cette maison dans cette partie de l'Afrique.

Après la mort d'*Abdallah*, qui, de Gouverneur de Fez, en étoit devenu le Souverain, son fils, encore jeune, fut son successeur, sous la tutelle de *Ben Joseph*, son oncle, qui fut Souverain à son tour, après la mort de son neveu.

Les provinces de Maroc éprouvérent dans le même-tems les mêmes révolutions; celle de Tedla & des montagnes des environs, ayant *Mahomet Budobus* à leur tête, firent d'abord ligue avec le Roi de Fez, pour le secourir contre *Abdelcader*, de la race des Moahédins. Celui-ci, prévenu de ce traité, s'évada de Maroc à l'approche des rébelles, mais ayant été saisi dans sa fuite, il fut tué à Sugulmesse. *Budobus*, devenu maître des provinces voisines de la Capitale, prit le parti de renoncer à l'alliance qu'il avoit faite avec *Ben Joseph*, il lui déclara même la guerre dans la vue de s'emparer du royaume de Fez; cette guerre fut promptement terminée par la mort de ce Général & par la défaite de son armée: *Ben Joseph* conserva non-seulement le Royaume de Fez, mais encore il s'empara de celui de Maroc; & les *Moahédins*, par cette révolution, en perdirent entiérement la souveraineté.

Le Royaume de Maroc, par ce changement dans la race de ses Rois, qui fit long-tems varier

l'opinion & la confiance des peuples, perdit la souveraineté de l'Espagne ; ceux qui gouvernoient, en l'absence du Roi de Maroc, les provinces de *Séville*, *Cordoue*, *Jaen* & autres, s'érigèrent en Souverains, & secondés par les troupes Africaines, qui étoient restées en Andalousie, ils furent en état d'entretenir les divisions que cette diversité d'opinions & d'intérêts ralluma sans cesse.

Ben Joseph, devenu maître de la Mauritanie, y rafermit d'autant plus solidement son autorité, qu'il ne fut pas occupé d'intérêts étrangers. Les affaires d'Espagne eurent même quelque relâche, par les trèves qni se renouvellèrent entre la Castille & les Rois Mahométans, jusqu'à l'avènement du Roi *Don Ferdinand* au trône de Castille. La guerre ayant recommencé, en 1240, avec un zèle obstiné, les Mahométans perdirent, presque dans un instant, les Royaume de *Cordoue* & de *Séville*, & la plus grande partie de l'Andalousie ; les Rois de *Grenade* & de *Murcie* réclamèrent alors avec instance les secours de *Ben Joseph*, Roi de Fez & de Maroc. Pour faire une diversion, *Alphonse dix*, successeur de *Ferdinand*, envoya une flotte devant Salé, en 1261, qui s'empara de cette place, mais elle l'abandonna aux approches du Roi de Fez.

Don Alphonse n'étant occupé que des intérêts

politiques de l'Europe, le Roi de *Grenade* profita de la foi de la trève pour ménager de nouvelles liaisons avec le Roi de *Maroc*, & lui offrit même, avec la souveraineté de ses états, les places de *Tarife* & d'*Algésire*, autant pour sûreté de sa parole, que pour y débarquer ses troupes. Sur cette invitation, *Ben Joseph* passa en Espagne en 1275, avec son armée; il prit possession de ces deux places, fit des ravages sur les terres de l'Andalousie, & retourna en Afrique. Ce Prince envoya l'année d'après son frère Ottman avec des troupes, qui firent encore de nouveaux dégats. Il s'y rendit lui même à la campagne suivante, & son armée, jointe à celle de *Grenade*, eut des avantages décidés sur celle des Chrétiens. *Ben Joseph*, après avoir battu la flotte de Castille, fit lever, en 1278, le siège d'*Algésire*, & fit reconstruire cette ville dans l'emplacement où elle se trouve à présent. Ce Prince fit ensuite une trève avec *Don Alphonse*, & lui donna généreusement assistance contre *Don Sanche*, son fils, qui, du consentement des Peuples, s'étoit emparé de l'autorité.

Après la mort de *Ben Joseph*, son fils *Abu-Said* lui succéda; il fit, comme son père, bien des expéditions en Espagne, qui n'eurent aucun succès. Ayant perdu *Tarife*, dont *Sanche trois* s'étoit

emparé, il fit d'inutiles efforts pour reprendre cette place, & voyant que ceux qu'il faisoit pour recouvrer la souveraineté de l'Espagne épuisoient ses revenus, il y renonça, & rendit, en 1294, la ville d'*Algésire* au Roi de *Grenade*.

L'Empire de Maroc fut délivré pendant quelque tems de guerres & de révolutions; *Abu-Said*, uniquement occupé de l'administration de ses Etats d'Afrique, régna tranquillement jusqu'en 1303. Etant mort dans ces circonstances, *Abu-Artab-Ben-Said* lui succéda, mais il ne prit aucun intérêt aux guerres des Mahométans d'Espagne; il paroît seulement qu'en 1318, *Joseph-ben-Jacob*, son successeur, envoya des secours au Roi de *Grenade*, qui lui céda quelques places, dont ses troupes prirent possession.

Après la mort de *Joseph-Ben-Jacob*, Roi de *Fez* & de *Maroc*, ses deux fils, *Abul Hassen* & *Seid* se firent la guerre pour la succession; *Seid*, ayant été vaincu, se retira auprès du Roi de *Grenade*, & *Abul Hassen*, son frère, fut proclamé. Ce dernier offensé de l'asyle que le Roi de *Grenade* avoit donné à *Seid*, lui en témoigna son ressentiment; ce qui détermina le Roi de *Grenade* à passer en Barbarie en 1330, pour s'expliquer avec ce Prince. Ce voyage eut les plus heureux succès, puisque le Roi de *Grenade*, après avoir

diſſipé tous les motifs de prévention, obtint de celui de *Fez* un ſecours conſidérable, commandé par ſon fils *Adelmeleck*, qui alla, en 1333, débarquer à *Algéſire*, prit poſſeſſion de cette place, & en fut reconnu Souverain; cette armée, protégée d'une flotte, s'empara enſuite de *Gibraltar*, que les Eſpagnols tentèrent inutilement de reprendre.

La guerre qui ſurvint entre le Roi de *Tremeſſen* & celui de *Fez*, les années d'après, obligea *Abul Haſſen* de rappeller auprés de lui ſon fils *Abdelmeleck* avec ſes troupes; elles furent jointes à un détachement envoyé par le Roi de *Grenade*, qui avoit fait une trève avec celui de Caſtille; cette guerre fut malheureuſe pour le Roi de *Tremeſſen*, qui perdit, avec ſon Royaume, tout ce qu'il avoit du côté de Sugulmeſſe. Le Roi de *Fez*, profitant des avantages de la victoire, pourſuivit ſes conquêtes, en 1336, juſqu'à Alger & Tunis, qu'il mit de nouveau ſous la dépendance des Rois de *Fez* & de *Maroc*.

Abul Haſſen, énorgueilli de ſes ſuccès, réſolut de recommencer ſes expéditions en Eſpagne, dans l'eſpérance d'y recouvrer la domination dont ſes prédéceſſeurs avoient joui; & il y fit paſſer, ſous les ordres de ſon fils *Abdelmeleck*, des troupes, des vivres, des armes & des munitions. *Abelmeleck* fit bien des ravages ſur les terres de

l'Andaloufie ; mais les Chrétiens furent en état de lui réfifter ; & après différentes campagnes, où le fort des armes fut balancé, fon armée, attaquée par celle de Caftille, fut mife en déroute. *Abdelmeleck*, qui avoit eu le tems de fe fauver à pied, ayant été rencontré par des Chrétiens, contrefit le mort, & ceux-ci lui donnèrent deux coups de lance dont il mourut effectivement. Le corps de ce Prince fut emporté en Barbarie, & il fut enfeveli à *Chella*, près de *Rabat*, où l'on voit encore le tombeau de ce Prince.

La mort d'*Abdelmeleck* fut fi fenfible au Roi de Fez, qu'il fe détermina de paffer lui-même en Efpagne pour en tirer vengeance. Il fit préparer à *Ceuta*, en 1340, plus de deux cents navires, qui, malgré les difpofitions du Roi de Caftille, furent favorifés par les circonftances, & n'éprouvèrent aucun obftacle dans le court trajet qui fépare la côte d'Afrique de celle d'Efpagne. Indépendamment des troupes, il paffa beaucoup de familles de Maures, qui allèrent peupler quelques villes des environs de Malaga. La flotte des Maures étoit déjà dans la baie de *Gibraltar*, lorfqu'elle fut attaquée par celle de Caftille, qui, n'étant pas, à beaucoup près, fi nombreufe, fut entièrement défaite.

Les Rois de *Fez* & de *Grenade*, à la tête d'une

puiſſante armée, firent d'abord le ſiège de *Tariſe*; mais les Rois de *Caſtille* & de *Portugal*, ayant réuni leurs forces, marchèrent au ſecours de cette place; ils attaquèrent & défirent, auprès du *Rio-Salado*, l'armée des Mahométans, qui ſe replia ſur *Algéſire*, & le Roi de *Fez*, qui craignoit de s'y trouver bloqué, n'héſita pas de reprendre la route de *Ceuta*.

Pour venger la défaite des Mahométans à la journée du *Rio Salado*, *Abul Haſſen* fit des préparatifs conſidérables en troupes & munitions, dans le deſſein de repaſſer en Eſpagne. Sa flotte, unie à celle des alliés, fut attaquée dans ſes ports, & il perdit une douzaine de navires; cet échec n'empêcha pas que le reſte de la flotte ne mît à la voile; mais, ayant été attaquée de nouveau dans le détroit par la flotte combinée des Chrétiens, elle fut entièrement défaite. Ce contre-tems retarda les opérations des Mahométans, & malgré tous les efforts du Roi de Maroc, *Algéſire* fut priſe, en Mars 1344, & la trève renouvellée pour dix ans.

Les dépenſes qu'avoit faites *Abul Haſſen* pour protéger ſes domaines d'Eſpagne, & les malheurs qui en étoient réſultés, firent murmurer ſes ſujets, ſelon l'uſage ordinaire des peuples qui ne jugent que par les évènemens. *Abdalharaman*, un des

 enfans

enfans du Roi, saisit cet instant de mécontentement pour se révolter, & entraîna plusieurs tribus dans son parti, tandis que *Don Alphonse* de son côté rompit la trève en Espagne, & attaqua les Mahométans. Quoiqu'*Abul Hassen* eût assoupi la rebellion, les troubles dont ses Etats étoient encore agités, ne lui permirent pas d'aller au secours des Mahométans Espagnols; il y envoya son fils *Abu-Ali* avec un corps de troupes pour secourir *Gibraltar*, que le Roi de Castille avoit assiégé en 1349; les troupes de Maroc, cependant, ne purent être d'aucune utilité, puisqu'elles furent contraintes de repasser le détroit, *Abul Hassen* étant en guerre avec ses sujets, qu'*Abu Hennon*, un de ses enfans, avoit fait soulever. Les efforts du Roi furent même inutiles; son fils s'empara de ses Etats, & força ce Prince de se retirer dans la province de Sugulmesse.

Abu Hennon, Prince ambitieux, desirant avoir un droit de plus sur la vénération des peuples, se disposa à passer en Espagne, & fit préparer des armemens formidables. Son père profita de ces dispositions pour tenter de rentrer dans ses Etats; il rassembla des troupes du côté de Sugulmesse, & soumit à son obéissance plusieurs villes du Royaume de Fez. Cette diversion suspendit les projets d'*Abu Hennon*; mais, ayant vaincu son

père, en 1354, dans le voisinage des montagnes de *Fez*, il resta paisible possesseur de ses Etats, & conserva la suprématie sur les petits Royaumes de la côte, depuis Tremessen jusqu'à Tunis. Ce Prince entra en négociation avec *Pierre-le-Cruel*, qui avoit hérité du Royaume de Castille, & qui, par des motifs politiques, parut disposé à favoriser la rebellion d'*Abu Hennon*; ce Prince, jouissant enfin de la paix, embellit la ville de Fez de quelques édifices, & il y fit bâtir un Collège qui a conservé son nom.

Abu Hennon mourut en 1409, & son fils *Abu Said* lui succéda; ce Prince, adonné à ses plaisirs, & même à la débauche, s'occupoit trop peu du soin de ses propres Etats, pour songer à secourir les Mahométans d'Espagne. Il négligea même de fortifier & de secourir *Centa*, qui fut assiégée & prise, en 1415, par *Don Jean*, Roi de Portugal; les Maures des environs s'unirent bien pour reprendre cette place, mais leurs armes n'eurent aucun succés, par l'ignorance de ces peuples dans l'art des sièges, & par l'habileté avec laquelle *Don Henri*, fils du Roi de Portugal, sut les repousser.

Les villes d'Espagne, qui étoient sous la domination d'*Abu Said*, voyant qu'elles ne devoient pas compter sur l'assistance de ce Prince, se réu-

nirent à la Couronne de Grenade, & il n'y eut que Gibraltar qui resta au pouvoir du Roi de Fez. Ce Prince y fit passer son frère *Saïd* avec quelques troupes, autant pour conserver cette place & avoir la facilité de reprendre celles qu'il avoit perdues, que pour éloigner *Saïd*, qui, par sa valeur & par ses qualités, se faisoit remarquer des peuples, & pouvoit tôt ou tard, devenir un concurrent dangereux. Cette expédition n'eut pas un heureux succès; le Roi de Grenade ayant attaqué Gibraltar, *Saïd* demanda inutilement des secours à son frère, qui voyoit, avec un secret plaisir, l'embarras où il se trouvoit. Ce Prince se défendit, cependant, avec le plus grand courage; mais, ayant été vaincu, il fut conduit prisonnier à Grenade, où son frère auroit desiré qu'on le fît mourir. Le Roi de Grenade, plus politique, conserva la vie à ce Prince, autant par respect pour sa naissance, que dans l'espoir de pouvoir retirer de lui quelqu'utilité dans les troubles qui divisoient si souvent les Maures d'Afrique.

Les évènemens justifièrent le pressentiment du Roi de Grenade; les Maures de Fez, révoltés de la conduite de leur Souverain, conjurèrent contre lui; il fut poignardé par son Visir, qui fit périr en même-tems ses enfans. La mort de ce Prince répandit les plus grands troubles dans le

Royaume de Fez; les peuples y vécurent quelque tems dans l'indépendance, chaque province & chaque tribu se gouvernant selon sa volonté. Le Roi de Grenade profita de cet état d'anarchie pour envoyer *Saïd* en Barbarie avec des troupes, & s'en faire un ami & un allié; mais ce Prince éprouva bien des difficultés, par la concurrence de Jacob, un de ses frères, dont les principales tribus suivirent les drapeaux; ce qui donna lieu à une guerre ouverte entre ces deux Princes.

Le Royaume de Fez, troublé par ces divisions civiles, fut huit ans sans Souverain, lorsqu'en 1423, parut un fils d'*Abu Saïd*, nommé *Abdallah*, que sa mère avoit sauvé à Tunis; ce dernier fut reçu avec d'autant plus de joie, que les peuples, divisés sur le choix d'un Prince, crurent devoir se réunir en faveur de celui que la Providence sembloit avoir miraculeusement réservé pour mettre fin à leurs calamités. *Saïd* & *Jacob*, oncles d'Abdallah, approuvèrent ce choix, & renoncèrent au trône. *Abdallah* régna avec justice pendant quelques années, mais il fit ensuite éprouver à ses sujets tant de vexations & tant de tyrannies, qu'ils se révoltèrent contre lui; dans le mouvement des guerres civiles, qui en résultèrent, un habitant de Fez, qui étoit *Chérif*, & qui en portoit le nom, tua le Roi

Abdallah, qui étoit le dernier de la maiſon des *Benimerins*, & il fut proclamé à ſa place.

Tous les Grands, attachés à cette Dynaſtie, ſe ſoulevèrent contre cet uſurpateur, & lui firent une guerre obſtinée; *Muley Chek*, un des Généraux qui étoit à la tête de ce parti, & qui commandoit du côté d'Arzille, ſe préſenta devant Fez pour en faire le ſiège; mais ayant été vaincu par le *Chérif*, il ſe retira dans ſon Gouvernement. Le *Chérif* alors fit paſſer une armée du côté de Temſena pour ſoumettre cette province; *Muley Chek* ſaiſit ce moment pour faire une ſeconde tentative ſur Fez, où il força le *Chérif* de ſe tenir renfermé.

Pour tirer parti des diviſions qui déchiroient cet Empire, *Don Alphonſe* de Portugal ſe préſenta, en 1471, avec une flotte, devant *Arzille*, dont il s'empara. *Muley Chek*, qui en fut averti, renonça au blocus de Fez pour aller au ſecours de cette place, qui, ainſi que *Tanger*, ſe trouvèrent priſes à ſon arrivée. Ce Prince ſe détermina alors à faire une trève avec le Roi de Portugal, pour pouvoir reprendre le ſiège de Fez, & il contraignit le *Chérif* d'abandonner cette place.

Muley Chek, devenu maître de cette Capitale & de ſa Monarchie, fut le premier Roi de la race appelée *Mérini*, iſſu d'une branche des *Benime-*

rins ; elle ne régna que dans Fez, parce que, dans ces momens de division, les provinces de Maroc, Suz, Sugulmesse & autres, s'étoient soumises à d'autres Souverains, qui furent en état de maintenir leur indépendance.

Chérifs de la Maison de Mérini, & troubles qu'il y eut sous leur règne.

La maison de *Mérini*, qu'on appelle aussi *Beni-Zaotas*, étoit si peu considérée, qu'elle ne put faire respecter son autorité dans l'étendue de ses Etats ; indépendamment des provinces qui avoient secoué le joug, il y avoit des villes qui se gouvernoient par elles-mêmes, ou par l'autorité des Chefs qu'elles s'étoient choisis. Les Portugais, qui étoient déjà sur la côte, profitèrent de la foiblesse de ces petites Monarchies, & des divisions qui les agitoient, pour s'emparer de différentes places, & étendre insensiblement leurs conquêtes ; plusieurs tribus de Maures, par animosité, ou provoquées par l'ambition de leurs Chefs, aimèrent mieux être alliées des Portugais que d'être sous la dépendance d'une foule de maîtres, qui se dépouilloient réciproquement de la souveraineté.

Les Royaumes de Fez & de Maroc furent dans

cette eſpèce d'anarchie, juſqu'au commencement du ſeizième ſiècle; & la famille de *Mérini*, qui n'avoit qu'un foible crédit, borna ſes domaines à la ville de Fez & aux provinces qui en étoient voiſines. Alors, un Maure, de la province de Dara, appelé *Mahomet-ben-Achmet*, qui ſe diſoit Chérif deſcendant du Prophete, voyant que les diviſions qu'il y avoit dans les provinces, pouvoient favoriſer une révolution, & connoiſſant l'aſcendant de la religion ſur l'eſprit des peuples, crut devoir en employer les moyens pour exécuter ſes projets ambitieux. Ce *Chérif* envoya en pélérinage à la *Mecque*, en 1508, ſes trois fils, *Abdelquibir*, *Achmet* & *Mohamet*, pour leur donner par-là plus de conſidération. A leur retour, ces jeunes gens, affectant un extérieur religieux, furent accueillis avec reſpect par les Maures, qui couroient en foule aprés eux, s'empreſſoient de toucher leurs habits, & les vénéroient comme des Saints, qui venoient les conſoler dans leurs afflictions. La ſuperſtition & l'enthouſiaſme des peuples les accrédita au point, qu'arrivés dans leur province, le père n'héſita point d'envoyer les deux cadets à Fez, pour ſe faire connoître dans cette Capitale, conſacrée aux ſciences & à la religion; l'aîné de ces deux Chérifs fut maître

du premier Collège, & le Roi confia au cadet l'éducation de ses enfans.

Lorsque la réputation de ces deux Chérifs fut bien établie, leur père, qui suivoit lentement les projets qu'il avoit profondément médités, les engagea à entretenir le Roi de Fez des calamités qui résultoient de la division qu'il y avoit parmi les Maures, & de celles qu'on devoit craindre encore de leur alliance avec les Portugais, qui pouvoient tôt ou tard s'emparer de leurs biens, & les réduire en esclavage. Ils insinuèrent adroitement à ce Prince, combien il seroit glorieux pour lui, & utile à la prospérité de la religion, de réunir tous les Mahométans pour repousser ces étrangers & les chasser de ses Etats. Ils le flattèrent que cette mission pourroit être couronnée du succès, s'il leur permettoit de courir les provinces avec un tambour & un drapeau pour réveiller la religion des peuples, les instruire sur leurs vrais intérêts, & les porter à réunir leurs armes contre les Chrétiens; & reconnoissant enfin ce Prince comme leur Souverain légitime, ils demandèrent d'avoir, de sa part, quelque marque d'autorité qui pût accréditer leur mission dans les provinces du Sud, où les Portugais étoient si puissans.

Le Roi de Fez, qui n'avoit aucune autorité

ſur les provinces du Sud, & qui ne ſuppoſoit pas à la dévotion des *Chérifs* des intentions équivoques, conſentit à leur demande, malgré les obſervations que lui fit ſon frère *Muley Naſſer*, qui, mieux inſtruit que lui des révolutions que les *Morabéthoun* & les *Moahédins* avoient déjà ſuſcitées, ſous le voile de la religion, auguroit mal du projet des *Chérifs*, & y entrevoyoit plus d'ambition que de zèle. Le Roi de Fez, malgré l'avis de ſon frère, leur accorda un tambour, quelques ſoldats pour les eſcorter, & des patentes qui manifeſtoient l'objet de leur miſſion. Ces deux Chérifs entrèrent dans la province de Duquella, & parcoururent les autres juſqu'à celle de Sus; en excitant la dévotion des peuples contre les Portugais, dont ils exagéroient l'ambition.

Cette miſſion, conſidérée politiquement, étoit néceſſaire, puiſque, d'un côté, les Portugais, en 1508, étoient maîtres de *Saffi*, & avoient des alliances avec les plus fortes tribus des environs, tandis que de l'autre, le Duc de *Bragance*, en 1513, venoit de prendre *Azamore*; de ſorte que de-là juſqu'à *Sainte Croix*, ils avoient plus de cent lieues de côte, en leur pouvoir, du côté du Sud, indépendamment des places d'*Arzille*, *Tanger* & *Ceuta*, qu'ils poſſédoient du côté du Nord. Dans cette poſition délicate, cet Empire étant affoibli,

& divisé comme il l'étoit alors, il eût été très-aisé de s'emparer de toute la côte, ce qui justifioit les alarmes que les Chérifs répandoient, quoique les motifs personnels qui les faisoient agir ne fussent point légitimes.

La mission des *Chérifs* eut tout l'effet qu'on devoit en attendre; &, sous le prétexte de la défense de la religion, un nombre de tribus, qui se gouvernoient par elles-mêmes, s'empressèrent de suivre leurs drapeaux : comme il falloit de l'argent aux *Chérifs* pour l'entretien de ces armées, les tribus leur accordèrent la dixme ordonnée par l'Alcoran, ce qui leur donnoit une apparence de souveraineté. La ville de *Tarudant*, qui avoit été ravagée par les tribus errantes, reconnut le vieux *Chérif* pour son Chef, & le mit en état aussi d'entretenir quelques troupes : avec ce secours, *Mahomet Ben Achmet* se fortifia dans cette place, sous prétexte de s'affranchir de la domination des Portugais, & d'arrêter leurs incursions; aidé des Maures de *Sus* & de *Dara*, il fut bientôt en état de faire la guerre aux tribus des environs du Cap d'Aguer, ou *Sainte-Croix*, & de s'étendre dans les provinces de Héa, Duquella & Temsena, où les peuples, aussi émus par ses sermons qu'effrayés par ses armes, le reconnurent pour Souverain, sous le titre modeste de Prince de *Héa*.

Les Portugais & les Maures des environs de Saffi, leurs alliés, faiſoient dans ce même-tems des incurſions dans la province de Duquella, & portoient la terreur juſques ſous les murs de Maroc; le vieux Chérif s'oppoſa ſeul à leurs armes; mais, étant mort dans le tems qu'il leur faiſoit la guerre, il laiſſa à ſes enfans le ſoin d'accomplir ſes projets.

Ces Princes, ayant ſéduit la vénération des peuples auſſi exacts à leur payer les dixmes, qu'empreſſés de leur obéir, étendirent inſenſiblement leur domination. Ils ſe tinrent avec leurs troupes entre *Saffi & Maroc*, pour s'oppoſer aux courſes des Portugais, qu'ils repouſsèrent dans différentes actions; mais leurs avantages furent en partie compenſés par la perte d'*Abdelquibir*, l'aîné des trois frères, qui fut tué dans un combat. Les Chérifs, ayant formé le projet de s'emparer de Maroc, firent alliance avec *Naſſer Buchentuf*, qui y commandoit, & qui avoit ſous ſa dépendance les tribus des environs. Ce Gouverneur, qui s'étoit érigé en Souverain, reçut les *Chérifs* dans la ville par reſpect pour leur piété, & dans l'eſpoir de retirer lui-même quelqu'avantage de leur alliance. La confiance de *Naſſer Buchentuf* lui devint funeſte, car il mourut peu de tems aprés, au retour d'une partie de chaſſe où

il étoit allé avec un des Chérifs, qu'on accusa de lui avoir donné un biscuit empoisonné. *Achmet*, l'aîné de ces Princes, qui étoit resté à Maroc, profita si bien de la circonstance, qu'aidé des principaux de la ville, dont il avoit gagné l'amitié, il en fut proclamé Roi.

Muley Achmet, Roi de Maroc, annonça son élection au Roi de Fez; & en reconnoissance des services qu'il en avoit reçus, il lui manda qu'il n'entendoit gouverner que sous son autorité & comme son feudataire; ce qui tranquillisa le Roi, & donna à *Muley Achmet* le tems de raffermir sa puissance. Maroc & ses environs étant au pouvoir des Chérifs, ils cherchèrent à s'emparer, par ruse, des autres provinces; ils y fomentèrent si adroitement la division, que celles de Duquella & des environs se firent la guerre pour les intérêts qui les divisoient, chacune d'elles comptant sur l'assistance des *Chérifs*, si elle leur étoit nécessaire. Ces Princes, qui n'avoient suscité ces dissensions que pour affoiblir ces tribus, vinrent avec leurs troupes fondre sur elles, les défirent entièrement, pillèrent leurs douhars, & retournèrent à Maroc victorieux & enrichis de butin. Cette victoire, qui répandit la terreur dans les esprits, leur soumit la province de Duquella & celles des environs : devenus par-là plus puis-

ſans, les *Chérifs* s'affranchirent de la redevance qu'ils s'étoient impoſée en faveur du Roi de Fez, & ne lui envoyoient que de ſimples préſens à leur volonté, qui devoient être moins conſidérés comme des ſubſides, que comme des témoignages d'amitié. le Roi de Fez ſe plaignit de cette inattention; mais, étant mort dans l'intervalle, ſon fils, qui avoit été diſciple du *Chérif Mahomet*, la diſſimula, & confirma ces uſurpateurs dans leurs principautés ſous une légère redevance.

Après la mort du Roi de Fez, les *Chérifs*, devenus plus ambitieux à meſure qu'ils furent plus puiſſans, ſe ménagèrent des alliances avec les Chefs des tribus des environs de cette Capitale, pour y ſemer la diviſion; non-ſeulement ils refusèrent alors de ſe ſoumettre à aucun hommage, ils envoyèrent même dire au nouveau Roi, leur bienfaiteur & leur maître, qu'étant deſcendans de *Mahomet*, ils avoient un droit plus légitime que perſonne au trône des Mahométans. Les deux frères, dans le même-tems, ſe partagèrent leurs conquêtes, *Muley Achmet*, l'aîné, conſerva Maroc pour lui, & *Muley Mohamet* fit ſa réſidence à Tarudant; ce qui les mettoit à portée de s'entre-ſecourir contre les Portugais, & leurs alliés, qui étoient preſque maîtres de la côte occiden-

tale, depuis le cap d'*Aguer*, jusqu'à la province de *Duquella* inclusivement.

Le Roi de Fez, qui avoit trop long-tems dissimulé la conduite perfide des *Chérifs*, résolut, mais un peu tard, de les faire repentir de leur ingratitude; il alla en personne assiéger Maroc avec deux pièces de canon. Son armée, qui n'étoit pas assez nombreuse pour bloquer la ville, ne put empêcher *Muley Mohamet* d'y introduire un secours qu'il amenoit de Tarudant. Ce même Chérif ressortit peu de jours après avec des troupes, & tomba sur le camp du Roi de Fez avec tant d'intrépidité, qu'il força son armée de reculer, en laissant le champ de bataille couvert de morts. Après cet échec, le Roi de Fez se vit contraint de lever son camp, autant parce qu'il n'étoit pas en état de tenir la campagne, que pour aller rétablir l'ordre dans son royaume, où son frère *Muley Messaout* avoit profité de son absence & de son embarras pour faire soulever les peuples. Les *Chérifs* le suivirent de près, & donnèrent même sur l'arrière-garde de son armée, qu'ils joignirent dans la province d'Escura; passant ensuite à celle de Tedla, en prolongeant les montagnes, ils contraignirent les peuples, sujets du Roi de Fez, à leur payer des contributions.

Après avoir appaisé la révolte que *Muley Mes-*

ſaout avoit ſuſcitée, le Roi de Fez, plus outré que jamais contre les *Chérifs*, reprit le chemin de Maroc pour en recommencer le ſiège. Les *Chérifs* allèrent au devant de lui avec une armée inférieure en nombre, & l'attendirent au bord de la rivière des Noirs, pour lui en diſputer le paſſage; le Roi de Fez étant arrivé à l'autre bord, & ayant campé à ſon tour, les deux armées s'obſervèrent pendant quelques jours, & le Roi de Fez ſe détermina enfin à tenter le paſſage; il diviſa ſon armée en trois corps, donna le premier à commander à *Abu Abdallah*, Roi de Grenade, qui, après la perte de ſon Royaume, s'étoit retiré auprès de lui, le ſecond à ſon beau-frère, & ſe réſerva le troiſième pour lui. Le Roi de Grenade, ayant avec lui le fils du Roi de Fez, paſſa le premier, & à meſure qu'il étoit au milieu du gué, & que ſon avant-garde commençoit à monter de l'autre côté de la rivière, où le terrein étoit élevé, le Roi de Sus attaqua cette avant-garde avec tant de valeur, qu'il la culbuta; le fils du Roi de Fez fut tué, ainſi que le Roi de Grenade; ce Prince qui n'avoit pas expoſé ſa vie pour la défenſe de ſon royaume, la perdit dans cette occaſion pour un intérêt étranger : la confuſion fut ſi grande parmi les ſoldats, que l'avant-garde du Roi de Fez, forcée de replier dans la rivière, entraînoit

ceux qui venoient à leur ſecours, & ſe noyoit avec eux. Le Roi de Fez, qui n'avoit pas encore paſſé avec ſon détachement, voyant ce déſordre affreux, ſe retira avec tant de diligence, qu'il abandonna ſes femmes, ſes bagages & ſon artillerie, prit le chemin de Tedla & retourna à Fez.

Cette victoire, qui influa beaucoup ſur l'opinion des peuples, favoriſa tant le parti des Chérifs qu'ils osèrent tout entreprendre ; ils ſe déterminèrent l'année d'après de paſſer le mont Atlas avec de grandes forces, & ils s'emparèrent du Royaume de *Tafilet*. A leur retour, ils levèrent des contributions dans les provinces de Fez ; ils y laiſsèrent des troupes, & forcèrent celles du Roi de Fez à ſe retirer. *Muley Mohamet*, après ces ſuccès, laiſſa ſon frère à Maroc, & paſſa à Tarudant. Ce Prince, en 1536, ſe préſenta devant Aguadir, *Sainte-Croix*, qui étoit au pouvoir des Portugais ; le ſiège de cette place fut un peu long, mais elle fut obligée de ſe rendre. Le pouvoir des *Chérifs* s'étendit encore après cette conquête, parce que les Maures, qui avoient été alliés des Portugais, & qui ne pouvoient plus en être ſecourus, ſe déterminèrent à rendre hommage à ces Princes.

Cet accroiſſement de puiſſance, qui par-tout a brouillé les nations, fut enfin pour les *Chérifs*

 une

une occasion de discorde; l'aîné, *Muley Achmet*, qui avoit le Royaume de Maroc, avoit cédé celui de Sus à *Muley Mohamet* son frère, sous la clause de quelque redevance; mais celui-ci, qui, par sa valeur & par ses qualités, s'étoit rendu plus agréable aux peuples, sentit combien il lui seroit facile de se soustraire à cette dépendance; & au lieu d'envoyer à son frère le quint du butin qu'il avoit fait à la dernière campagne, il se contenta de lui en envoyer une partie, ce qui choqua le Roi de Maroc, qui se crut en droit de prescrire l'hommage qu'il exigeoit. Sur le refus de *Muley Mahomet*, il y eut des explications entre les deux frères, qui ne servirent qu'à aigrir davantage les esprits, & chacun de son côté fit faire des dégâts sur les domaines de son voisin; les choses étoient au point qu'on ne pouvoit guères éviter une rupture. Pour en prévenir les calamités, un Maure en vénération, engagea les deux frères à une entrevue, qui fut pour eux l'occasion d'une haine irréconciliable; *Muley Achmet* eut la bassesse de chercher à étouffer son frère en l'embrassant; celui-ci, qui étoit plus adroit, se retira du danger; & ces deux frères, devenus ennemis, se préparèrent à la guerre.

Muley Achmet, Roi de Maroc, envoya tout de suite son fils, *Muley Sidan*, avec des troupes

dans la province de Dara, qui étoit du Royaume de Sus, pour y exiger des contributions. *Muley Mohamet* de son côté s'opposa à ces hostilités; il y eut différentes actions entre les armées de ces deux Princes, & la fortune se déclara toujours en faveur du Roi de Maroc. Cependant les pertes que fit son frère ne le rebutèrent pas, & ne servirent, en quelque façon, qu'à irriter son courage; ce Prince, ayant assemblé les Gouverneurs des provinces, & les Chefs des tribus, il leur exposa les injustices de son frère, & leur fit si bien entrevoir ce qu'ils devoient craindre de sa tyrannie, qu'ils jurerent tous à *Muley Mohamet* de lui conserver la fidélité. Après ces protestations, ce Souverain les assura à son tour, en prenant sa barbe en signe de serment (1), que, s'ils étoient aussi fidèles qu'ils le promettoient, il vaincroit certainement son frère, & qu'il l'amèneroit prisonnier à Tarudant.

Les deux armées ne tardèrent pas à se mettre en campagne, & à profiter habilement de toutes les ruses pour se surprendre réciproquement;

(1) La circonstance de se prendre la barbe en jurant semble ajouter, parmi les Maures, à la foi du serment; & on le viole rarement quand on l'a assuré par cette formalité.

s'étant enfin rencontrées à l'entrée d'un vallon, celle du Roi de Sus, qui étoit ſur la hauteur, vint fondre ſur celle du Roi de Maroc, avec tant d'impétuoſité, que celle-ci fut contrainte de lâcher le pied; & ſa cavalerie ſe trouvant dans une poſition à ne pouvoir s'étendre ni agir, les ſoldats furent dans la néceſſité d'abandonner leurs chevaux pour fuir avec plus de facilité. Dans cette déroute, le Roi de Maroc & ſon fils *Muley Boéza*, furent faits priſonniers, & furent conduits à Tarudant; mais *Muley Sidan*, ſon fils aîné, après avoir raſſemblé les débris de l'armée, reprit la route de Maroc. Dans cette extrémité, les habitans de cette ville crurent devoir recourir à la voie de la négociation; *Muley Sidan*, du conſeil des principaux, envoya ſon épouſe au Roi de Sus, ſon oncle, pour implorer ſa clémence, & ménager un accommodement. Cette Princeſſe fit ſi bien, que *Muley Mohamet* accorda la délivrance de ſon frère, à condition qu'ils partageroient leurs conquètes; il y eut encore pluſieurs clauſes dans leur traité, mais le peu de cas qu'on en fit le rendit entièrement ſuperflu.

Le Roi de Maroc, une fois rentré dans ſes États, proteſta contre la nullité du traité; il oppoſa, qu'ayant été fait quand il étoit priſonnier, il ne pouvoit nuire ni à ſes droits, ni à ceux

de ſes enfans, qui, par leur naiſſance, avoient à ſes domaines un droit trop légitime pour qu'il pût, par aucune renonciation, les en priver. Après cette proteſtation, les deux frères, également irrités, ſe diſposèrent de nouveau à la guerre; & le Roi de Sus paſſa le mont Atlas à grandes journées pour venir ſur le territoire de Maroc. Les armées s'étant rencontrées, le 19 Août 1544, à ſept lieues de cette Capitale, *Muley Mohamet*, Roi de Sus, attaqua l'armée de ſon frère avec tant de bravoure, qu'il la défit entièrement, & la pourſuivit juſqu'aux portes de Maroc. Il ſomma alors les habitans de lui livrer la place, s'ils ne vouloient être expoſés à toutes les rigueurs de la guerre; le Gouverneur, qui n'avoit aucune nouvelle de ſon maître, qui pouvoit avoir été pris ou tué, n'oſant ſe mettre en défenſe, repréſenta aux habitans, que Sus & Maroc étant gouvernés par des Princes du même ſang, il convenoit de lui ouvrir les portes, & à ſon enttée on le ſalua comme s'il avoit été leur Souverain.

Après avoir viſité la fortereſſe, & mis des corps-de-garde par-tout, ce Prince entra dans le palais de ſon frère, où tout étoit en confuſion: le tréſor étoit au pillage; ſes femmes & ſes filles ne s'occupoient, dans ce trouble, qu'à cacher ce qu'elles avoient de plus précieux; mais ce Prince

les tranquillisa, & mit en même-tems le trésor en sûreté. *Muley Achmet*, qui s'étoit égaré dans la nuit, arriva dans ces entresaites, avec peu de suite, à la fausse-porte du palais, où il frappoit à grands coups, quand on lui cria, du haut des murs, qu'il se sauvât, & que son frère étoit maître de la place. Aussi-tôt ce Prince se retira à l'hospice de *Sidi Abdallah Ben Cessi*, comme à un asyle assuré. De-là, *Muley Sidan* & *Muley Boëza* passèrent à Fez, pour demander l'assistance du Roi. Celui-ci, voyant, avec un secret plaisir, que les *Chérifs*, dont il avoit éprouvé la perfidie, étoient divisés, promit de secourir le plus foible, dans l'espérance de pouvoir, par cette politique, détruire ensuite le plus puissant.

Cependant les personnes consacrées à l'hospice où *Muley Achmet* s'étoit réfugié, s'employèrent pour ménager une entrevue entre les deux frères, & elle eut lieu peu de jours après. *Muley Mohamet*, qui, en pareille occasion, avoit éprouvé la mauvaise foi de son frère, prit ses précautions, & le reçut dans sa tente, ainsi que ses enfans, ayant le cimetèrre à la main; ceux-ci saluèrent leur oncle, en se prosternant devant lui pour lui baiser les genoux. *Muley Achmet* étant venu le dernier, son frère alla le recevoir à l'entrée de sa tente, où ils s'embrassèrent en pleurant, &

reftèrent quelque tems en filence. *Muley Mohamet* reprocha enfin à fon frère le peu de foi avec lequel il avoit obfervé le traité fait à Tarudant; il ajouta que c'étoit à ce manque de parole, plus criminel encore de la part des Rois que de la part des autres hommes, qu'il devoit attribuer fes malheurs; que la Providence ne l'avoit dépouillé de fes Etats que pour venger fon peu de refpect pour les conventions; qu'étant fon frère aîné, il l'avoit toujours traité comme fon fupérieur & fon Souverain; qu'il le feroit encore, malgré fa conduite envers lui; mais qu'ayant donné fa parole aux habitans de Maroc de ne plus le laiffer entrer dans la ville, il ne pouvoit y manquer, de peur d'encourir la même difgrace que lui; qu'il paroiffoit convenir qu'il allât, pour quelque tems, à Tafilet avec fes enfans, pour y attendre un meilleur fort; qu'ils devoient regarder les conquêtes qu'ils avoient déjà faites, avec l'aide de Dieu, comme un titre à de plus grandes efperances. *Muley Achmet* dit quelque chofe pour fe juftifier; & fe confiant à la générofité de fon frère, il prit le chemin de Tafilet.

Muley Mohamet étant enfin maître du Sud de l'Empire, fe mit en état de faire repentir *Muley Outas Mérini*, Roi de Fez, de l'accueil qu'il avoit accordé à fes neveux; & cherchant à rompre

avec lui, il lui demanda la province de Tedla, comme une dépendance du Royaume de Maroc; il envoya en même-tems son second fils, *Muley Abdelcader*, avec des troupes, pour exiger des contributions, & s'emparer d'un château qu'il y avoit dans cette province. Ce château, qui étoit très-bien défendu, fut attaqué avec beaucoup de vigueur par le jeune Prince, qui ne put s'en rendre maître, le Roi de Fez étant venu au secours de cette place. Sur cet avis, *Muley Mohamet* fit assembler toute la cavalerie de Sus & de Maroc, march en personne vers Tedla, & se joignit aux troupes qui étoient sous les ordres de son fils. Le Roi de Fez avoit une armée supérieure à celle du Roi de Maroc; mais comme elle étoit composée en partie des habitans de Fez, inconstans, peu aguerris, & accoutumés à la molesse & aux plaisirs, cette armée s'affoiblissoit tous les jours par les désertions. Le Roi de Maroc, qui connoissoit la légèreté des gens de Fez, éluda, autant qu'il put, d'en venir aux mains; s'étant enfin déterminé à livrer la bataille, il harangua ses troupes, & leur témoigna que, ne voulant combattre qu'avec des hommes résolus de vaincre, il laissoit à ceux d'entr'eux qui manquoient de résolution la liberté de se retirer; que comme il étoit persuadé que les troupes Bourgeoises de

Fez, quoique ſupérieures en nombre, ne pourroient pas réſiſter à des ſoldats auſſi courageux que les ſiens il alloit livrer la bataille, ſe confiant à leur valeur, & ne doutant pas que cette victoire ne le rendît le plus grand Souverain de l'Afrique. Les ſoldats, animés par ce diſcours, demandèrent avec inſtance à aller à l'ennemi, & le lendemain matin l'armée s'avança en ordre de bataille; elle formoit un croiſſant, ſelon l'uſage des Maures; les deux pointes étoient commandées, l'une par *Muley Meſſaout*, fils du Roi, & l'autre par l'Alcaïde Mumen, fils d'un renégat gênois; le Roi étoit dans le centre avec ſes autres enfans, ayant devant lui les Arquebuſiers, & l'artillerie, traînée par des payſans ou portée par des Mulets. Les deux armées furent quelque tems en face ſans s'attaquer; le *Chérif* avoit ordonné à la ſienne de ne faire aucun mouvement juſqu'à ce qu'on eût donné le ſignal. Le jour étant exceſſivement chaud, ce Prince attendit adroitement que le ſoleil fût ſur ſon déclin; &, au moment qu'il donnoit à dos ſur ſon armée, & en face ſur celle des ennemis, il fit tirer le canon pour que ſon armée commençât l'attaque; elle ſe fit avec tant d'impétuoſité & tant de ſuccès, que l'armée du Roi de Fez fut dans l'inſtant miſe en déroute. Ce Prince ayant voulu paſſer la rivière

de Derna pour raſſembler les fuyards, ſon cheval s'abattit, & il fut fait priſonnier, avec ſon fils *Muley Buker*. Toutes les troupes de Fez, qui faiſoient la force de cette armée, ſe retirèrent en déſordre; *Muley Buhaçon*, Prince & Seigneur de *Goméra*, dans la Province du Rif, qui commandoit un détachement, fut le ſeul qui ſe battit avec courage, & ſe retira en bon ordre. Un détachement de Turcs, commandé par un Perſan déterminé, retranché derrière une batterie, empêcha également que les Maures ne puſſent l'envelopper. Le *Chérif*, étonné de la valeur de ces étrangers, leur fit offrir d'entrer à ſon ſervice, aux mêmes conditions qu'ils avoient avec le Roi de Fez; le Général Perſan l'accepta pour lui & pour ceux de ſon détachement qui voudroient le ſuivre, autant que le Roi de Maroc leur enverroit le gage de ſa parole. *Muley Mohamet* envoya ſon anneau par un de ſes enfans, & le Général Perſan paſſa à ſon ſervice avec ceux de ſes ſoldats qui n'étoient point mariés à Fez, le reſte rendit les armes & ſe retira.

Après que la tranquillité fut établie dans le camp, *Muley Mohamet* fit venir *Muley Oatas*, Roi de Fez; il le conſola ſur ſa diſgrace, qu'il devoit attribuer, lui dit-il, aux péchés que l'on commettoit ouvertement à Fez, ſans y mettre

ordre. Le Roi de Fez, tout accablé qu'il étoit de ses blessures, ne laissa pas de lui répliquer qu'il n'étoit pas toujours au pouvoir des Souverains d'extirper des vices vieillis par l'habitude; mais que quelqu'irrégularité qu'il y eût dans son administration, il ne s'en suivoit pas qu'il fût en droit de lui faire la guerre & de lui enlever ses Etats, sur-tout après les bienfaits qu'il avoit éprouvés de son père; il fut ensuite convenu entre le Chérif & le Roi de Fez, que ce dernier & son fils seroient remis en liberté, & qu'il céderoit en échange la ville de Miquenès.

Le Chérif prit la route de Fez pour faire exécuter cet accord; mais *Muley Buhaçon*, qui étoit entré à Fez avec les débris de l'armée, voyant la confusion qu'il y avoit dans la ville depuis qu'elle n'avoit point de maître, fit proclamer *Muley Cassari*, un jeune fils du Roi, avec la condition de rendre la couronne à son père dès qu'il seroit en liberté. Le Roi de Maroc, en attendant, vint camper avec son armée à quatre lieues de Fez; il envoya, de-là, les lettres du Roi prisonnier à sa mère & aux principaux de la ville, pour faire remettre Miquenès; mais *Buhaçon*, qui étoit maître dans Fez, fit tarder la réponse, pour tâcher de renfermer le *Chérif* entre l'armée de Fez & celle qu'il faisoit preparer à Miquenès. Le Roi

de Maroc, en ayant été informé, décampa avant qu'on se fût emparé des passages, & amena ses prisonniers avec lui.

Muley Mohamet, étant prévenu de la division qu'il y avoit entre les Maures des environs de Fez, profita de cette circonstance, en 1548, pour y envoyer des troupes; il en donna le commandement à ses deux fils aînés, *Muley Haram* & *Muley Abdelcader*, qui firent quelques ravages du côté d'Alcassar & du côté de Miquenès. Cette diversion, & le peu de concert qu'il y avoit dans le Gouvernement du Nord, ébranlèrent la fidélité des villes & des tribus du Royaume de Fez, qui étoient à demi soulevées, & qu'on avoit de la peine à contenir dans leur devoir. Dans cette circonstance, des Maures, qui faisoient profession de sainteté, s'entremirent, à l'ordinaire, pour pacifier les esprits; & il fut enfin convenu qu'on remettroit à *Muley Mohamet* la ville de Miquenès, à condition que le Roi de Fez seroit mis en liberté, ce qui fut exécuté; mais le *Chérif* exigea du Roi, avant son départ, qu'il lui remettroit aussi la ville de Fez quand il la demanderoit.

Ce Prince étant arrivé à Fez, son fils lui en remit le gouvernement; le Roi de Maroc, qui ne vouloit pas lui donner le tems d'y rétablir son autorité, se présenta devant cette capitale au

bout de deux mois, & demanda à en prendre possession. Le Roi de Fez lui fit répondre que son fils & les habitans s'y opposoient, & qu'il n'étoit pas en son pouvoir de les contraindre. Cette réponse irrita tellement le *Chérif*, qu'il fit couper la tête à l'Ambassadeur qui en fut chargé, il envoya ensuite un détachement de cavalerie jusqu'aux portes de la ville pour y commettre des hostilités; mais ce détachement fut battu, & forcé de se retirer.

Muley Mohamet se rendit à Miquenès, d'où il ordonna à deux de ses enfans de venir le joindre avec ce qu'ils pourroient rassembler de troupes de Maroc & des provinces du sud; & s'étant mis en marche pour aller au devant de ce renfort, il vint camper près de la rivière de Sébou. Les différentes actions qu'il y eut entre les troupes du Roi de Fez & celles du Roi de Maroc, furent à l'avantage de ce dernier, qui marcha vers Fez & bloqua cette ville. Le Roi de Fez fit faire quelques sorties, qui n'eurent que de foibles succès; les habitans, d'autre part, manquant de vivres, se rendoient par centaines au *Chérif*, qui les recevoit à bras ouverts, & qui se rapprocha encore de la ville, pour couper toute communication. Après un siège assez long, les habitans se rendirent au *Chérif*, qui, pour la forme, fit rompre une partie des murs, & entra dans la place, sans

que le Roi, qui étoit au nouveau Fez, s'en fût apperçu. Sur cet avis, ce Prince vola au secours de sa capitale; les deux partis se battoient de rue en rue avec un égal acharnement; & il auroit même repris Fez, si le peuple, qui, selon son inconstance ordinaire, se déclara pour le *Chérif*, n'eût forcé ses troupes à se retirer. Ce Prince, n'ayant plus ni sujets, ni soldats, aima mieux être à la discrétion du vainqueur, que d'abandonner sa couronne, ses femmes & ses enfans. Le Roi de Maroc, cependant, prit possession de la ville & du château de Fez; il épousa en même-tems une fille du Roi, & envoya ce Prince & ses enfans à Maroc & à Tarudant, où il les fit égorger. Telle fut la fin tragique de la maison de *Mérini*, elle éprouva l'ingratitude & la perfidie des *Chérifs*, qu'elle avoit elle-même élevés; après l'avoir dépouillée de ses biens, de ses Etats & de son existence, ils ne tardèrent pas d'éprouver à leur tour les vicissitudes de la fortune.

Après s'être emparé du Royaume de Fez, *Muley Mohamet* fit passer son frère, *Muley Achmet*, dans le désert, avec une partie de sa famille, pour n'avoir rien à craindre de son ambition. Le changement qu'il y eut dans le Gouvernement de Fez, cependant, répandit le trouble dans les provinces du Nord, qui obéissoient avec répugnance à un

Prince qui avoit dépouillé leur Souverain légitime. *Muley Mohamet* se détermina à envoyer des troupes dans les provinces, autant pour y faire respecter son autorité, que pour tenir les soldats occupés, & prévenir leur inconstance. Il envoya ses trois enfans, *Muley Haram*, *Muley Abdelcader* & *Muley Abdallah*, contre la ville de Trémessen, dont ils s'emparèrent sans la moindre résistance; *Haram* s'avança même vers Oran, dont il ne put se rendre maître, & étant revenu à Fez, il y mourut de maladie.

Les Turcs d'Alger, ayant été informés de la reddition de Trémessen, vinrent avec une armée pour tâcher de la reprendre. Le Roi de Maroc envoya trois de ses enfans avec divers détachemens pour la secourir; mais le peu d'harmonie qu'il y avoit entre ces trois frères, qui, étant nés de différentes mères, n'avoient entr'eux aucune affection, & sembloient agir pour des intérêts opposés, fut cause de la perte de cette place, & d'une bataille, où l'un d'eux fut tué, & un autre blessé.

Dans ce même-tems, *Salah Reïs*, Gouverneur d'Alger, qui avoit quelque réputation de bravoure, instruit par *Muley Buhaçon*, Prince de Goméra, de la conduite perfide que les *Chérifs* avoient tenue envers le Roi de Fez, offrit de

ſe joindre à lui pour détrôner ce Prince. *Buhaçon* accepta l'offre, & donna même aſſurance de mille piſtoles par jour pour la ſolde des troupes, avec promeſſe de lui abandonner tout l'or, l'argent & les pierreries qui ſe trouveroient chez le *Chérif*. En conſéquence de cet accord, *Salah Reïs* partit en 1553, avec de l'artillerie & quatre mille hommes, qui s'unirent, chemin faiſant, à une multitude de volontaires, dont le nombre groſſiſſoit en marchant. Le *Chérif*, occupé avec les Montagnards des environs de Maroc, ayant été prévenu de cette marche, alla au ſecours de Fez, & fit camper dans les environs toute la cavalerie qu'il put raſſembler. *Salah Reïs*, qui s'avançoit vers cette place, eut un engagement avec *Muley Abdallah*, fils du Roi de Maroc, qui commandoit l'arrière-garde de ſon armée; ce Prince perdit le bagage & les munitions, ce qui obligea le *Chérif* à hâter ſa marche pour entrer dans Fez. *Salah Reïs* étant venu, quelques jours après, camper près de cette ville, le Roi de Maroc ſe détermina d'en ſortir, parce qu'elle a le privilège de pouvoir ſe rendre quand l'ennemi n'en eſt éloigné que d'une demi-lieue.

Le Roi de Maroc, après avoir tenu Conſeil, marcha aux ennemis pour leur diſputer le paſſage du Sébou; il étoit dans la même poſi-

tion, à peu-près, où il s'étoit trouvé avec le Roi de Fez, avec cette différence, que *Salah Reïs* étoit plus habile Général, & qu'il avoit une artillerie plus formidable & mieux fervie. *Salah Reïs*, s'étant difpofé à paffer la rivière, fit tirer fur l'armée du *Chérif*, pour l'empêcher d'agir dans le tems que fa cavalerie paffoit; chaque cavalier avoit un arquebufier en croupe; & à mefure que les arquebufiers arrivoient, ils fe retranchoient derrière des paliffades, qu'ils portoient avec eux, à l'abri de la cavalerie que les Maures ne purent jamais déloger de fon pofte. Par cette habile manœuvre, *Salah Reïs* fit paffer & camper tout de fuite fon armée, & demeura la nuit fous les armes. Le lendemain matin, le *Chérif* fit fes difpofitions pour la bataille, *Salah Reïs* en fit autant, & , malgré la fupériorité des Maures, qui étoient plus de cinq contre un, par fon habileté à profiter des avantages, & a fuppléer à la force par la rufe, *Salah Reïs* força *Muley Mohamet*, dont les troupes commençoient à lâcher le pied, de faire fonner la retraite, & de fe retirer au nouveau Fez. *Salah Reïs* & *Buhaçon* s'avancèrent alors fur le vieux Fez, où un des fils du *Chérif* fit quelque réfiftance; mais *Buhaçon* s'étant avancé avec cinq cents Turcs déterminés, fit rompre les portes, & entra dans la ville avec d'autant moins de diffi-

 culté,

culté, qu'à mesure qu'il entroit par une porte, *Muley Abdallah*, fils du *Chérif*, sortoit par l'autre pour aller au nouveau Fez se joindre à son père. *Muley Mohamet*, voyant l'ennemi maître du vieux Fez, ne s'occupa que de sa fuite ; il fit avertir ses femmes d'emporter ce qu'elles avoient de plus précieux, & de le suivre ; mais ce Prince, pressé de se mettre lui-même en sûreté, ne les attendit pas, & plusieurs d'entr'elles tombèrent au pouvoir du vainqueur. Ce Souverain, avant de sortir, fit ouvrir son trésor, qu'il permit de piller, pour en priver les ennemis, qui n'en eurent que la plus petite partie.

Après que *Salah Reïs* se fut rendu maître de Fez, il y eut quelqu'altercation au sujet de l'élection du Roi : il consentit enfin que *Muley Buhaçon* fût proclamé, ainsi qu'il en étoit d'accord avec lui, &, après avoir été payé sur le pied de sa convention, il retourna à Alger avec ses troupes, chargées de butin. Comme *Salah Reïs* n'étoit pas content de *Buhaçon*, il fit savoir son départ au Roi de Maroc, & l'assura qu'il ne donneroit aucun secours à son ennemi, au cas qui voulût reprendre Fez. Ce Prince, qui étoit passé en diligence à Maroc, se défia de cette insinuation, & écrivit même à *Muley Abdallah*, son fils, d'abandonner

Miquenès, qui, par ce moyen, tomba également au pouvoir du vainqueur.

Muley Achmet, qui avoit abandonné Tafilet par ordre de ſon frère, pour aller dans le déſert, ſachant qu'il avoit perdu la ville de Fez, profita de ce moment de foibleſſe pour s'emparer de Tafilet, où il n'y avoit point de troupes. Il prévint *Muley Buhaçon* de ſes diſpoſitions, & lui demanda ſon aſſiſtance.

Muley Mohamet diſſimula toutes ces démarches, juſqu'à ce qu'il fût bien aſſuré du retour de *Salah Reïs* à Alger avec ſes troupes; il aſſembla alors deux armées à Maroc, & alla avec une du côté de Tafilet, & donna le commandement de l'autre à ſon fils, *Muley Abdallah*, pour aller prendre Fez. Celui-ci étant aſſez près de la ville, *Muley Buhaçon* envoya ſes deux fils, *Nacer* & *Mohamet*, avec une armée pour le combattre; mais ces deux Princes, n'étant pas en bonne intelligence, ne concertèrent pas leurs opérations; le dernier, jaloux d'avoir ſeul l'honneur de la victoire, s'avança avec ſon corps, attaqua l'armée de *Muley Abdallah*, qui le défit entièrement, & l'obligea de ſe retirer. *Buhaçon*, irrité de cette défaite, raſſembla ſes troupes; & vint lui-même attaquer *Muley Abdallah*, le défit à ſon tour, & le força de retourner à Maroc. *Muley Mohamet*, qui tenoit

Tafilet bloqué, informé de la défaite de ſon fils, fit répandre une nouvelle toute contraire; ce qui abattit ſi fort le courage de *Muley Achmet*, qu'il ne vit d'autre reſſource que de recourir à la clémence de ſon frère, & d'envoyer ſes enfans pour lui demander pardon. *Muley Mohamet* profita adroitement de cette ruſe pour s'emparer de Tafilet, il envoya ſon frère dans un hoſpice tout près de Maroc, & retint ſes deux fils auprès de lui, qu'il fit égorger peu de tems après.

Ce Prince ſe rendit de Tafilet à Fez, pour tâcher d'enlever cette place, & venger la défaite de ſon fils *Abdallah*; *Muley Buhaçon* étant venu au-devant de lui pour lui livrer bataille, la victoire, de part & d'autre, fut diſputée avec la plus grande opiniâtreté; mais *Muley Buhaçon* ayant été tué d'un coup de lance, ſes troupes lâchèrent le pied, & le Chérif reſta maître du champ de bataille, & rentra victorieux dans Fez. Ce Prince, outré contre les habitans, dont il avoit éprouvé la lâcheté & l'inconſtance, les traita avec la plus grande ſévérité; il exigea que la ville lui payât la perte de ſon tréſor, & qu'elle l'indemnisât des dépenſes qu'il avoit faites pour ſa défenſe. Les habitans firent d'inutiles repréſentations ſur l'impoſſibilité où ils étoient de payer une forte impoſition, après les pertes auxquelles

ils avoient été exposés ; ils accordèrent, cependant, la valeur de trois millions de livres, pour se délivrer de cette persécution. Ce Prince fit ensuite des avanies aux particuliers riches, & en fit périr plusieurs pour s'emparer de leurs biens ; pour se soustraire à la haine des habitans, il alla faire sa résidence à Maroc, & laissa à Fez son fils *Abdallah*, en qualité de Vice-Roi.

Muley Mohamet étant à Maroc, y fit appeler & garder son frère ; il fit quelques dipositions, en 1556, pour soumettre les Brebes des Montagnes, qui, depuis quelque tems, marquoient de l'inquiétude, & laissa à Maroc son fils *Muley Abdulmomen*, & *Ali Ben. Buker* en qualité de Lieutenant. Ce Prince passa le mont Atlas avec son armée ; cette campagne n'eut rien de remarquable que la mort de ce Souverain ; il fut tué par un Turc, qui n'étoit entré à son service que dans cette intention ; & comme il s'étoit élevé à l'Empire par une trahison, il mourut lui-même de la main d'un traître.

Après la mort de ce Prince, & en attendant l'arrivée de son fils, *Muley Abdallah*, qui étoit du côté de Fez ; *Ali Ben Buker*, Gouverneur de Maroc, craignant qu'on n'élût *Muley Achmet*, le fit périr dans la prison où il étoit gardé ; de sorte que ces deux *Chérifs*, qui avoient fait un usage

perfide de la religion & de la bonne foi, pour dépouiller leurs maîtres & leurs bienfaiteurs, de la souveraineté, après s'être détruits entr'eux, périrent l'un & l'autre, & presque toute leur postérité, d'une mort violente, qui fut le digne prix de leurs forfaits.

Muley Abdallah, ayant appris à Fez la mort de son père, laissa son gouvernement à son frère *Muley Abdulmomen*, & partit, en 1557, pour Maroc, où il fut reçu avec joie. Ayant assemblé les Chefs de l'armée & les principaux de la ville, il fut proclamé Souverain des Royaumes de Fez, Maroc & autres lieux qui étoient sous la domination du *Chérif*. Dans les premières années de son régne, ce Prince marqua des sentimens généreux, qui lui concilièrent l'affection des peuples; mais il ne tarda pas à les tyranniser; voyant avec inquiétude l'attachement qu'ils avoient pour ses frères, auxquels il avoit donné des Gouvernemens, il se détermina à les faire appeler, dans l'intention de s'en débarrasser. *Muley Otman*, qui étoit à Tarudant, se rendit à la Cour, ainsi que deux de ses neveux, qui commandoient, l'un à Dara & l'autre à Miquenès; mais *Muley Abdulmomen*, son frère, qui étoit à Fez, s'excusa sur quelques affaires. *Muley Abdallah* fit couper la tête aux trois autres, &, pour colorer sa tyran-

nie, il les accusa de manquer aux devoirs de leur charge, & de n'être pas exacts dans l'administration de la justice. Cette férocité rendit *Abdallah* odieux à ses sujets; il devint insupportable à lui-même, & eut une maladie qui le mit aux portes du tombeau. Après s'être rétabli, *Muley Abdallah* fit encore appeler son frère *Abdulmomen*, pour conférer avec lui sur une entreprise qu'il méditoit contre Mazagan; mais ce Prince, instruit par l'aventure d'*Otman* & de ses neveux, répondit qu'il se rendroit à Maroc le plutôt qu'il pourroit; & ayant ramassé ses effets, sous prétexte de ce voyage, il prit, en 1559, la route de Trémessen, pour passer, de-là, à Alger. Ce Prince fut très-bien accueilli à Alger par *Hassen*, fils de Barberousse, qui en étoit Dey; &, comme il se distingua par sa bonne conduite & par sa bravoure, *Hassen* lui donna une de ses filles, & lui confia le gouvernement de Trémessen.

Muley Abdallah apprit avec regret l'accueil que le Dey d'Alger avoit fait à son frère, par la crainte qu'il eut que cette union n'altérât la bonne harmonie avec cette Régence, dont il avoit éprouvé les forces; il se consola cependant, se voyant débarrassé de frères & de neveux, &, n'ayant plus de concurrens a craindre. Ce Prince donna à ses enfans les principaux gouvernemens

de ſes Royaumes, & ſe détermina, en 1562, à faire le ſiège de Mazagan, qu'il méditoit depuis quelque tems ; mais ſon entrepriſe n'eut aucun ſuccès, & il fut contraint de ſe retirer, après avoir perdu beaucoup de monde.

Muley Abdulmomen jouiſſoit tranquillement du gouvernement de Trémeſſen, lorſque le fils de *Muley Abdallah*, qui gouvernoit à Fez, réſolut de le faire périr ; il ſe confia à un de ſes fidèles ſerviteurs, qui, ſous prétexte d'être brouillé avec lui, avoit quitté ſon ſervice pour aller à Trémeſſen. Ce Maure joua ſi bien ſon rôle, qu'*Abdulmomen* l'accueillit avec empreſſement, & qu'il fut bientôt dans ſa plus grande confiance ; le moment étant enfin devenu favorable à ſon projet, un vendredi, le traître, ayant tout préparé pour ſon évaſion, tua ce Prince d'un trait d'arbalette, au moment de la prière, & eut le tems de monter à cheval pour retourner à Fez, où ſon maître le récompenſa généreuſement. Ce traître reçut à ſon tour le prix de ſon crime ; car les habitans de Maroc, qui étoient attachés à *Abdulmomen*, leur ancien Gouverneur, ayant accuſé *Muley Abdallah* d'avoir fait périr ce Prince ; le Roi pour ſe juſtifier, fit venir de Fez le Maure coupable de cette trahiſon, & le fit traîner dans les rues, ſans vouloir l'entendre, pour ne pas

compromettre ſon fils, ou ſe compromettre lui-même.

La conduite de *Muley Abdallah* envers ſes frères & ſes neveux, indigna d'autant plus ſes ſujets, que ſa façon de vivre avoit déjà aliéné leur affection. Ce Prince, qui manquoit de courage, & ſe livroit à l'ivrognerie & à l'amour des plaiſirs, ſans reſpecter aucune bienſéance, ne laiſſoit pas d'avoir quelques bonnes qualités ; il employoit ſes revenus à des objets utiles ; il bâtit des palais & ajouta des collèges aux moſquées ; il fit conſtruire, en 1572, le château du cap d'Aguer, ſur l'avis qu'il eut que le Roi *Don Sébaſtien* faiſoit un armement à Lisbonne pour s'emparer de nouveau de Sainte-Croix & de ſa rade. Malgré toutes les préventions des peuples, ce Prince, qui ne s'étoit débarraſſé de ſes frères que pour donner plus de liberté à ſon goût pour les plaiſirs, régna dix-ſept ans, ſans éprouver aucune révolution ; il mourut en 1574, & laiſſa pour ſucceſſeur *Muley Mohamet*, ſon fils aîné.

Muley Mohamet, qui fut ſurnommé le Négre, parce qu'il étoit fils d'une Négreſſe, fut à peine monté ſur le trône, qu'imitant la politique féroce de ſon père, il fit périr deux de ſes frères & enfermer le troiſième, pour jouir plus tranquillement de la ſouveraineté. Cette cruauté l'ayant

rendu odieux à ses sujets, *Muley Abdelmelek*, ou *Molue*, un de ses oncles, profita de cette disposition pour les faire soulever, & le détrôna sans aucune difficulté. *Muley Mohamet* se prévalut de l'intelligence qu'il y avoit alors entre les Maures & les Portugais, & se rendit à Lisbonne pour réclamer l'assistance de *Don Sébastien*, qui se disposoit à passer en Afrique. *Muley Mohamet* servit dans l'armée de ce Souverain, & lui laissa même entrevoir que sa présence opéreroit une grande diversion en faveur des Portugais. Cependant les projets de *Don Sébastien* n'eurent que de malheureux succès; ce Prince fut défait & tué dans les plaines d'Alcassar; *Muley Mohamet*, qui étoit alors dans son armée, se noya en traversant une rivière; & *Muley Abdelmelek*, qui avoit usurpé la couronne de Fez, & qui étoit malade avant de livrer la bataille, mourut dans sa litière au moment du combat; de vastes projets s'évanouirent ainsi dans un instant.

Muley Achmet, frère d'*Abdelmelek*, après avoir gagné la bataille, fut proclamé Roi de Fez par l'armée & par les Gouverneurs des provinces & des villes. Il exigea que ses frères prêtassent serment de fidélité à son fils, *Muley Chek*, pour lui assurer la succession au trône. Ce Prince se disposoit, en 1594, à étendre ses conquêtes, lorsqu'on

apprit l'arrivée de *Muley Nacer*, qui avoit reſté long-tems en Eſpagne, & qui, comptant ſur un ſecours que *Philippe ſecond* lui avoit promis, chercha à ſoulever les peuples en ſa faveur. *Muley Achmet* envoya ſon fils avec un détachement contre cet uſurpateur, qui, après avoir été bleſſé dans le combat, fut forcé d'abandonner ſon camp & ſes bagages, & de renoncer à ſes projets.

Muley Achmet, aimé & reſpecté des peuples, eſt le ſeul Prince, deſcendant des Chérifs, dont le régne n'éprouva aucune révolution. Il mourut en 1603, & laiſſa ſes Etats déchirés par des factions, qui ajoutèrent de nouveaux regrets à la mort de ce Prince. On voit, dans l'hiſtoire d'Eſpagne, que Philippe ſecond entretint la bonne harmonie avec lui, & qu'il lui envoya même un Ambaſſadeur, par la médiation duquel on parvint au rachat des Seigneurs qui étoient reſtés eſclaves à la bataille d'Alcaſſar. Muley Achmet renvoya en même-tems à Don Philippe le corps du Roi Don Sébaſtien. Il ſemble, d'après d'autres écrivains Eſpagnols, que Philippe deux envoya des Peintres au Roi de Maroc, qui récompenſa généreuſement leurs travaux (1). On pourroit conclure de-

(1) Viage d'Eſpaña, de Don Ant. PONS, tom. 1, lett. 2.

là que la plupart des peintures qu'on voit dans les palais des Rois Maures, peuvent bien être des ouvrages des Chrétiens.

Après la mort de *Muley Achmet*, *Muley Sidan*, le plus jeune de ſes enfans, qui étoit auprès de ſon père, fut proclamé ſon ſuceſſeur; mais cette élection n'empêcha pas ſes trois frères de former des partis pour faire valoir leurs droits, & en moins de deux mois, les quatre frères furent alternativement maîtres de l'Empire. Dans les différentes actions que ces révolutions occaſionnèrent, la victoire ſe déclara toujours en faveur de *Muley Sidan;* ce Prince, après avoir ſoumis la ville de Salé, qui, par ſa ſituation, étoit dans le cas de faire pencher la balance dans toutes ces diſcuſſions, l'emporta enfin ſur ſes concurrens. *Muley Chek*, ſon aîné, eut recours au Roi d'Eſpagne, *Philippe trois*, pour avoir de lui quelques ſecours en argent, & il fit remettre à ce Souverain, en Novembre 1610, la ville de l'Arrache, qui étoit en ſon pouvoir, pour sûreté de ſon amitié & de la ſomme qu'il avoit reçue; mais cette négociation n'empêcha pas que *Muley Sidan* ne reſtât maître de l'Empire. Le repos de ce Souverain fut troublé par les Brebes ou habitans des montagnes voiſines de Maroc, qui l'obligèrent d'abandonner la capitale pour ſe délivrer de leurs incurſions. Ce

Prince trouva cependant le moyen de diviser ces tribus, & les ayant soumises par ses armes ou par ses négociations, il passa tranquillement les dernières années de son régne; il mourut à Maroc en 1630, & laissa pour successeurs des Princes peu faits pour gouverner. Il paroît qu'en 1622 ce Souverain reçut un Ambassadeur de Hollande, qui fut accompagné de Golius, Professeur en langue arabe, disciple d'Erpénius; *Muley Sidan* fut étonné du savoir de Golius, qui écrivoit l'Arabe avec la plus grande intelligence; mais il n'avoit pas la facilité de le parler (1).

Muley Abdelmelek, fils aîné de *Muley Sidan*, succéda à son père; ce fut le premier Roi de Maroc qui, voyant la réunion de plusieurs petits royaumes sous sa puissance, voulut prendre le titre d'Empereur. Ce Prince affecta d'abord un extérieur religieux; mais, se livrant ensuite à son caractère, il se rendit si odieux à ses peuples par son ivrognerie, sa cruauté, & tant d'autres vices, que les habitans de Fez appelèrent au trône *Muley Achmet*, son frère. Celui-ci, ayant manifesté les mêmes penchans, ne fut pas plus agréable à ses sujets, qui s'apperçurent qu'ils n'avoient rien gagné en changeant de maître. Le mécontentement

(1) BAYLE, Dict., Hist. & Critiq.

des esprits donna lieu à de nouvelles divisions, *Muley El Valid* & *Muley Sémen* se mirent sur les rangs pour disputer l'Empire à leur frère; mais ces Princes, n'inspirant pas assez de confiance pour avoir un puissant parti, furent contraints de rester tranquilles. Après quatre ans de régne, *Muley Abdelmelek* fut assassiné dans sa tente, en 1635, par un esclave mécontent, qui, le trouvant enseveli dans le vin, lui tira un coup de pistolet.

Après la mort de *Muley Abdelmelek*, *Muley El-Valid*, son frère, fut appelé à la succession; il s'y attendoit d'autant moins, qu'il étoit détenu en prison par ordre de son frère, qui, pour punir la rebellion qu'il avoit suscitée, se proposoit de lui faire crever les yeux; tels sont les jeux de la fortune. Ce Prince marqua pendant son régne tant de douceur & d'affabilité, qu'il mérita l'estime & l'affection des peuples, que la cruauté de ses prédécesseurs avoit indisposés. *El Valid* donna même des preuves de grandeur d'ame & de générosité, en pardonnant à des personnes d'Etat qui étoient retenues dans les prisons, & en augmentant la paie des troupes.

Le régne de ce Prince fut cependant troublé par une sédition, suscitée par son frère *Semen*, esprit inquiet & ambitieux, qui fut secondé par

un Alcaïde, que *Muley El Valid* avoit tiré de prison. Cette rebellion fut bientôt assoupie par la défaite des troupes de *Semen*, qui fut lui-même pris avec l'Alcaïde; celui-ci eut la tête tranchée pour le prix de son ingratitude, & *Muley Semen* fut étranglé; jugement rigoureux pour *Muley El Valid*, qui, dans les premiers instans de son régne, avoit annoncé tant de douceur & de clémence. Cette sévérité contribua peut-être à contenir les esprits; car le régne de ce Prince ne fut plus troublé par des séditions, & il mourut de mort naturelle en 1647, après douze ans de régne. Ce fut sous *Muley El Valid*, que M. Sanson, Ambassadeur de France, qui avoit éprouvé bien des dégoûts sous le régne de *Muley Abdelmelek*, parvint à traiter pour la rançon de plusieurs François, qui étoient en captivité dans les Etats de Maroc.

Muley Achmet Chek, le dernier des enfans de *Muley Sidan*, fut élu Empereur après la mort de *Muley El Valid* son frère; ce Prince, ennemi du travail, & adonné aux plaisirs, étoit toujours auprès de ses femmes; il négligeoit entièrement les affaires de l'Etat, & s'en remettoit à quelques Ministres avides, qui abusoient de leur crédit & de leur autorité. L'indolence & la molesse dans laquelle vivoit ce Souverain, & les vexations que les Gouverneurs exerçoient dans les pro-

vinces & dans les villes, firent murmurer les peuples, & excitèrent enfin un mécontentement général. Ceux qui habitoient les montagnes, plus inquiets & plus déterminés, ne consultant que leur férocité, profitèrent de la foiblesse où se trouvoit l'Empire; ils vinrent assiéger Maroc, & s'en rendirent les maîtres. Après avoir fait éprouver aux habitans toutes les calamités de la guerre, il firent périr *Muley Achmet*, & proclamèrent *Crom El-Hage*, un de leurs Chefs, qui, n'ayant par sa naissance aucun droit à la couronne, régna quelques années, sans mériter l'affection des peuples.

Ce Prince fit périr inhumainement tout ce qui restoit de *Chérifs* qui auroient pu troubler son régne, & vengea, par sa cruauté, le sang & les droits de la Maison de *Mérini*, que ces mêmes *Chérifs* avoient détruite, après l'avoir dépouillée de ses biens & de la souveraineté.

Crom El Hage, élevé au trône par une troupe de factieux, fut toujours considéré comme un usurpateur : n'ayant pas été proclamé par les peuples, son pouvoir, limité à la capitale, ne s'étendit jamais sur le reste de l'Empire. Son surnom d'*Hage*, qui fait supposer qu'il avoit été à la Mècque, étoit peut-être le seul titre auquel il devoit son élection, par la vénération qu'avoient

les Maures pour ceux d'entr'eux qui avoient fait ce voyage. Ce Souverain, couronné par les caprices de la fortune, n'ayant aucune idée d'administration, méprisa les Maures, au point qu'il confia toute son autorité à un Juif, chargé du détail de ses finances. Ce dernier, pour venger les humiliationsque sa nation avoit souvent éprouvées, abusa quelquefois de son crédit; il commandoit en maître, & rien ne se faisoit que par sa volonté. La conduite de *Crom El Hage*, & cette confiance déplacée, qui contrarioit les préjugés des Mahométans, le rendit l'opprobre de ses sujets, &, après avoir régné environ sept ans, il eut une fin tragique.

Ce Prince étant devenu amoureux d'une fille de *Muley Labès*, dont il avoit fait périr le frere, il voulut en faire sa femme, malgré l'aversion secrète qu'elle avoit pour lui; & cette Princesse, comme une autre Judith, le sacrifia à la haine publique & à son ressentiment. Ayant consenti à le recevoir pour époux; le jour destiné à son bonheur, elle lui fit boire du vin préparé avec quelque soporifique, saisit cette occasion pour le poignarder, & vengea, par ce meurtre, le sang de sa maison, dont cet usurpateur avoit souillé son trône. Cette Princesse, qui avoit, peut-être, de l'inclination pour *Muley Chek*, fils de l'usurpateur,

 lui

lui donna avis de la mort de ſon père, & l'épouſa; ce qui diminue le mérite de ſa générosité. Celui-ci ne jouit pas long-tems de la royauté, qu'il ne méritoit par aucun titre; il la perdit par une nouvelle révolution, qui a mis ſur le trône de Maroc la famille régnante, ainſi que nous allons le voir dans le chapitre ſuivant.

CHAPITRE CINQUIEME.

Hiſtoire des Chérifs de la Maiſon régnante à Maroc.

QUAND on conſidère attentivement la ſituation préſente de l'Afrique, & tous les changemens que ſes bords ſeptentrionaux ont éprouvés pendant une ſuite de ſiècles, on eſt fondé à croire que la Providence l'avoit deſtinée, de tout tems, à être le théâtre des grandes révolutions. L'introduction du Mahométiſme ſemble enſuite avoir préparé le levain de celles qui ont ravagé l'Empire de Maroc.

Après que les Arabes eurent ſubjugué la côte ſeptentrionale de l'Afrique, on voit *Edris*, deſcendant de *Mahomet*, paſſer de Médine ſur ſes bords occidentaux, comme on court aux extré-

mités de la terre pour s'y dérober à la tyrannie & à la perſécution. Les Maures, qui habitoient les montagnes où il fixa ſon ſéjour, édifiés de ſes vertus, s'empreſsèrent d'embraſſer ſa religion, &, par reſpect pour ſa naiſſance, ils voulurent encore le reconnoître pour Souverain. Par un contraſte, qui tient au ſecret des événemens, *Edris*, Prince humain, juſte, ennemi du trouble & de la dévaſtation, devint le fondateur d'un Empire conſtamment agité, & les premiers pas d'un peuple ruſtique, inquiet & féroce, furent des hommages rendus à la vertu.

Le Mahométiſme, qui, par quelques rapports dans les uſages, devoit trouver dans les climats méridionaux un accès plus aſſuré, fit en Afrique de ſi rapides progrès, qu'il y fixa même invariablement ce caractère de deſpotiſme, qui fait la baſe de ſon inſtitution, & qui, prodiguant au Souverain une autorité ſans bornes, n'inſpire au ſujet que la crainte & l'abattement. Les Maures, plus ſuſceptibles d'enthouſiaſme que les autres peuples, parce qu'ils ſont moins inſtruits, & que la chaleur du climat exalte plus promptement leur imagination, virent bientôt germer ces différentes ſectes que l'orgueil & la ſuperſtition firent multiplier, & qui, tantôt ſous le voile d'une plus grande auſtérité, tantôt ſous des apparences d'in-

dulgence & de réforme, féduifirent les efprits, & voulurent dominer à leur tour. La religion fervit alors de prétexte à l'ambition des conquérans, & à l'inconftance de la multitude, toujours turbulente, ignorante & fanatique; c'eft ainfi que la partie feptentrionale de l'Afrique, en proie à la crédulité, à la tyrannie & à l'oppreffion, paffa fucceffivement à une foule d'ufurpateurs, & changea à tout inftant de maître.

L'Empire de Maroc, qui, fous le régne de Jacob Almonfor, avoit acquis dans le treizième fiècle une étendue de puiffance qu'on a peine à concevoir, perdit avec la même rapidité fon pouvoir & fon exiftence, parce que les paffions qui dominent les chefs, & qui font varier les peuples, entraînent néceffairement la chûte des Empires; ils ne profpèrent qu'à l'ombre & fous la protection des loix; fous une conftitution arbitraire, ils manquent toujours de bafe & d'appui.

Après avoir vu cet Empire bouleverfé par une fuite d'"attentats, que l'ambition de quelques ufurpateurs & l'inquiétude des peuples avoient fomentés, nous allons le voir fous la maifon régnante reprendre une forte de confiftance par des moyens de dévaftation & de férocité, plus propres encore à renverfer les Empires qu'à les élever. Ces violentes fecouffes, cependant, n'ont point

ébranlé le trône du Maroc; ses fondemens semblent, même, s'être raffermis à mesure qu'ils ont été cimentés du sang de ses peuples. Instrumens & victimes de la tyrannie, toujours divisés par des préventions & des haines, les Maures ne sauroient faire un pas utile vers la liberté; soumis à ce destin irrévocable, qui préside à leur aveuglement, ils ne voient dans les volontés & dans les caprices d'un maître, toujours exigeant, que les décrets de la Divinité dont il est l'image & l'organe. Consacrés par ces préjugés à l'oppression & à l'esclavage, ces peuples ne changeront jamais d'état, quel que soit le pouvoir du tems & l'exemple des révolutions que les lumières de la raison ont opérées sur l'esprit des hommes. La raison d'ailleurs, ne peut rien dans un Gouvernement arbitraire, & toujours absolu, où la tyrannie & la violence opposent sans cesse des barrières à ses progrès; tout de même que les ronces, qui pullulent dans les déserts, étouffent dans leur naissance les plantes bienfaisantes qui ne croissent que par la culture & par le soin.

Lors de l'extinction des Chérifs, qui détrônèrent la maison de *Mérini*, & qui furent à leur tour les victimes de leur ambition & de leur perfidie, il y eut à Tafilet plusieurs années de disette, & ces contrées éprouvèrent toutes les rigueurs de la

famine. Des Maures de cette province, qui firent alors le voyage de la Mecque, en ramenèrent un Chérif appelé *Muley Ali*, descendant de *Mahomet*, né à la ville de *Yambo*, près de *Médine*; que le peuple accueillit avec le respect le plus empressé. Il paroît, selon la tradition des Maures, qu'avant l'arrivée de ce Chérif les palmiers ne portoient pas de fruit; par un rétablissement dans l'ordre des saisons, les récoltes furent si abondantes, que les gens du pays, simples & superstitieux, attribuèrent à la présence & à la religion du Chérif, un changement aussi miraculeux. Tous les Maures des Etats du Maroc, aussi découragés par les dévastations qui avoient affligé cet Empire, que préoccupés de cette heureuse révolution, crurent facilement que la Providence leur avoit envoyé Muley Ali pour mettre fin à leurs calamités; & ce Prince, à qui l'on donna par distinction le nom de *Muley Chérif*, fut proclamé Roi de Tafilet. Toutes les provinces de l'Empire le proclamèrent aussi, à la réserve de Maroc & ses environs, qui étoient encore au pouvoir de *Crom El Hage*.

Cet usurpateur ayant fait périr le dernier des enfans de *Muley Zidan*, il ne restoit plus de Prince des anciennes maisons qui avoient gouverné l'Empire; de sorte que, par les droits que lui

donnoient la naiſſance, la dévotion & le vœu des peuples, *Muley Chérif*, Roi de Tafilet, en étoit le légitime Souverain. Ce Prince, dont la Dynaſtie a reçu le ſurnom de *Filéli*, comme appartenant à Tafilet, eut une nombreuſe poſtérité; car on lui compte quatre-vingt-quatre enfans mâles, & un plus grand nombre de filles. Ceux des enfans mâles qui ont été les plus connus, ſont *Muley Mohamet*, *Muley Quibir*, *Muley Haran*, *Muley Mehzres*, *Muley Archid* & *Muley Iſmaël Sémein*; le premier & les deux derniers ont régné ſucceſſivement; ceux-ci, nés d'une Négreſſe, ont diſtingué leur régne par quelques actions militaires, mais bien plus encore par un tiſſu de tyrannies & de cruautés qui dégradent l'humanité.

La vénération que *Muley Chérif* avoit inſpirée aux peuples, fut le gage le plus sûr de leur fidélité, & il n'eut pas beſoin du ſecours des armes pour faire reſpecter ſon pouvoir; ce Prince reſta même à Tafilet ſans ſe faire voir dans ſon Empire, & les provinces, épuiſées par les diviſions dont elles avoient été affligées ſous les régnes précédens, furent adminiſtrées, avec équité, par les Gouverneurs à qui ce Prince en avoit confié l'adminiſtration. On voit, cependant, que la plupart des Cheks des tribus répandues dans les montagnes, profitèrent inſenſiblement des trou-

bles qui divisèrent cet Empire, des avantages de leur position, de la disposition des peuples, de l'éloignement de la Cour, & de l'espèce d'indolence du Souverain, pour dominer dans leur département; & leur autorité seroit enfin devenue légitime & héréditaire dans leurs familles, si l'ambition & la politique barbare de *Muley Archid* n'en avoient arrêté les progrès. Muley Chérif régna quelques années sans éprouver l'inconstance des peuples, du bonheur desquels il fut toujours occupé. Sa mort causa bien des regrets, & Muley Mohamet, son fils aîné, qui annonçoit les mêmes vertus que son père, succéda à l'Empire, & fut unanimement proclamé.

Muley Mohamet régnoit paisiblement à Tafilet, à l'exemple de son père, lorsque *Muley Archid*, son frère, se révolta contre lui. Ce Prince, intelligent, ambitieux & féroce, connoissant la légèreté des Maures, leur inquiétude & leur inconstance, forma le projet de diviser l'Empire, & l'exposa aux mêmes révolutions dont il avoit été si long-tems déchiré. S'étant retiré du côté de Dara, il fut bientôt à la tête d'un parti considérable; Muley Mahomet, qui le suivit promptement avec un corps de cavalerie, se saisit de lui, le fit mettre dans une prison, & fit punir exemplairement les rebelles. *Muley Archid* s'étant

échappé, & ayant été repris, il fut enfermé avec plus de précaution; mais, par le ſecours d'un eſclave nègre, deſtiné à le ſervir, qui avoit ſeul la liberté de le voir, il parvint à faire un trou à la tour où il étoit reſſerré, & dans une nuit il fut délivré de ſa priſon. Ce fidèle eſclave qui, après avoir procuré la liberté à ſon maître, avoit tenu des chevaux prêts pour le faire évader, lui mettoit les éperons, lorſque Muley Archid, qui craignoit que ce nègre ne le fît découvrir, le coupa en deux d'un coup de ſabre. Cette infâme noirçeur, qui fut le prix des ſoins & de la fidélité d'un eſclave, fut en même-têms le ſignal des nouvelles calamités dont cet Empire étoit menacé. Muley Archid gagna en diligence les montagnes de Chavoia, à l'eſt de Temſena, & alla, ſans ſe faire connoître, offrir ſes ſervices à Sidi *Mahomet Ben Buker*, qui y vivoit en vénération de ſainteté, & qui y commandoit en maître. *Archid*, diſſimulant ſa naiſſance & ſes projets, le ſervit comme ſimple ſoldat, & mérita ſa confiance par ſon zèle & ſa fidélité. Des Maures de Tafilet ayant reconnu ce Prince dans un marché, les enfans de *Ben Buker* en prirent ombrage, & Muley Archid prit le parti de ſe retirer; il paſſa à Quiviane, dans les montagnes du Rif, où il offrit ſes ſervices à *Ali Soliman*, qui en étoit comme le Sou-

verain, & qui, voyant ſon intelligence, ne tarda pas de lui confier l'adminiſtration de ſes domaines. *Archid* ſe conduiſit avec tant d'adreſſe & de diſſimulation, que les peuples, & *Ali Soliman* lui-même, avoient en lui la plus grande confiance. Etant allé viſiter les Etats dépendans d'*Ali Soliman*, ſous prétexte d'y rétablir le bon ordre, *Archid* y leva des contributions ; il entra dans quelques châteaux, dont il ſe rendit maître ; fit périr les Gouverneurs, qu'il accuſa de malverſations, & diſtribua à ſes ſoldats les biens dont il s'empara.

Ce Prince alla enſuite dans un canton appelé la montagne du Juif, parce qu'un Juif y commandoit, & que les Brebes, qu'il avoit ſubordonnés à des loix, le reſpectoient comme leur Souverain ; ayant répandu le trouble dans cette contrée, il fit périr le Juif, comme indigne de commander à des Mahométans, il s'empara de ſes richeſſes, & en récompenſa ſes troupes.

Après que Muley Archid eut gagné la confiance de ſes ſoldats, dont ſon caractère ambitieux, ſon courage & ſa généroſité, avoient augmenté le nombre, il leur déclara qui il étoit, & ne diſſimula plus le plan qu'il avoit formé, de mettre le pays ſous une nouvelle domination, s'ils vouloient ſeconder ſes projets, & partager avec lui

sa fortune & son sort. Cette proposition fut acceptée par tous les Chefs des Montagnards, qui, respectant sa valeur & sa générosité, jurèrent de lui être fidèles, & le reconnurent pour maître.

Le Chek, *Ali Soliman*, instruit de la conduite perfide d'*Archid*, marcha pour le combattre avant que son parti se fût renforcé; celui-ci l'attendit avec confiance, & fit si adroitement répandre dans l'armée de *Soliman* le bruit de sa libéralité, que les soldats de ce Chek l'abandonnèrent presque tous, pour aller au service de *Muley Archid*. *Soliman* lui-même fut livré à ce Prince, qui le ramena comme prisonnier à Quiviane pour s'emparer de ses trésors, menaçant de le faire périr, s'il ne les découvroit avec la plus grande exactitude. *Ali Soliman*, abandonné de ses troupes, & se voyant au pouvoir d'un perfide & d'un furieux, n'hésita pas de découvrir tout l'or & l'argent qu'il avoit caché; mais *Muley Archid*, peu jaloux de sa parole, le fit périr, & raffermit par-là son autorité : ayant ensuite appelé ses soldats; *quelque précieux*, leur dit-il, *que soient ces métaux, un Prince qui les enfouit dans la terre ne mérite pas de régner; venez, mes amis, partageons ce que vos peines & votre affection pour moi vous ont mérité.* Il garda l'or, pour s'en servir dans l'occasion, &

donna tout l'argent aux officiers pour en faire le partage entre les ſoldats.

Cette conduite étendit la renommée de ce Prince, & fut pour lui d'une grande recommandation auprès de toutes les tribus de Maures. Ce peuple, avide, pauvre, & avilli par l'oppreſſion, parut moins ſenſible à la perfidie d'un traître, qui avoit dépouillé & fait périr ſon bienfaiteur, qu'à quelques démonſtrations de généroſité qui provoquoient ſon avarice. *Muley Mohamet*, Roi de Tafilet, alarmé des diſpoſitions des peuples en faveur de ſon frère, ſe mit en état d'en arrêter les progrès, & marcha avec des troupes dans l'intention de le combattre; leurs armées s'étant rencontrées dans les montagnes, celle de *Mohamet* y fut miſe deux fois en déroute, & fut forcée de prendre la fuite. *Muley Archid* pourſuivit cette armée juſqu'à Tafilet, & mit le ſiége devant cette place, où *Muley Mohamet* s'étoit renfermé. Ce Prince, intimidé par le courage de ſon frère, & plus encore par ſa férocité, tomba malade, & mourut peu de jours après, en 1664.

Après la mort de *Muley Mohamet*, la ville de Tafilet ſe rendit à *Muley Archid*; tout l'Empire alors changea de face, & ce Prince ſe diſpoſa à en maintenir la ſouveraineté. Il paſſa avec ſon

armée dans la province du Rif, dont il s'empara ainſi que de la ville de Téza, où il paſſa l'hiver. Au printems de 1665, il marcha vers Fez, & s'en étant rendu maître par ſurpriſe, il fit venir le Gouverneur de cette place, & après l'avoir obligé, à force de tourmens, à lui déclarer où étoit ſon argent, il le fit mourir. Il voulut en uſer de même envers le Gouverneur du nouveau Fez, qui, connoiſſant la perfidie de ce Prince, aima mieux mourir dans les tourmens que de lui déclarer où il avoit ſes biens, en lui diſant fièrement, *qu'il deſiroit qu'ils puſſent ſervir à le détruire lui & toute ſa poſtérité.*

Tous les Chèks des environs, & les Gouverneurs des villes, qui avoient profité de la foibleſſe du Gouvernement pour s'ériger en petits Souverains, effrayés par les ſuccès rapides & féroces de Muley Archid, s'empreſsèrent de venir lui rendre hommage, & de lui offrir des préſens : l'Alcaïde Loueti, qui étoit du nombre, avoit une fille très-belle, que Muley Archid épouſa ; & le pouvoir qu'elle eut ſur ſon cœur, donna même à ſon père le droit de dominer ce Prince, & de faire modérer la ſévérité de ſes déciſions. Ce Souverain, deſirant aller ſoumettre la province d'Algarbe, qui s'étend ſur la côte occidentale, depuis l'embouchure du détroit juſqu'à la Mamore, fit

appeler, avant de partir, les plus riches marchands de Fez, & leur ordonna de faire construire dans la ville Neuve une maison chacun pour y loger ses soldats à son retour.

Ce Prince s'étant mis en marche avec quarante mille hommes, qu'il avoit déjà sous ses drapeaux, il se fit reconnoître des peuples qui habitent la partie orientale de la province qu'il alloit conquérir. L'Alcaïde Gailand, homme de courage, qui gouvernoit dans cette contrée, fit d'inutiles efforts pour s'opposer à ce conquérant; abandonné de ses troupes, il fut contraint de s'enfermer à Arzille, d'où il se rendit, par mer, à Alger pour se dérober à la férocité de ce Prince.

La conquête de cette province, détermina la ville de Salé à envoyer sa soumission, & Muley Archid profita de l'entremise de cette ville pour faire passer des présens aux Cheks des montagnes de Chavoya, dont il étoit connu, pour y ménager de nouvelles liaisons; de sorte qu'en deux campagnes, Muley Archid fut le maître de tout le nord de l'Empire. Ce Prince partit ensuite pour les montagnes de Chavoya; il soumit, chemin faisant, les Cheks de différentes tribus, & s'empara de leurs richesses, qu'il partagea avec ses soldats; il passa, de-là, sur le territoire de *Ben Buker*, chez lequel il avoit servi, & qui

l'attendoit avec une armée de Montagnards dans l'intention de le combattre ; mais ce Chek, abandonné de ſes troupes, fut lui-même livré à Muley Archid, qui s'empara de ſes biens & le fit mettre à mort.

Après avoir anéanti ces petites principautés naiſſantes, Muley Archid paſſa l'hiver dans ces montagnes, où il renforça ſon armée d'une quantité de volontaires ; il ſe mit enſuite en chemin pour Maroc, en 1667, dans l'intention de détrôner *Crom El Hage*, qui, dans ce même-tems, avoit été poignardé par ſa femme, & avoit laiſſé ſon fils, Muley Chek, héritier de ſon uſurpation. Ce dernier, enivré de ſes plaiſirs, s'occupa peu du ſoin de réſiſter à Muley Archid, & ne ſongea à ſe mettre en défenſe, que lorſque ce conquérant étoit aux portes de la capitale ; il ſortit alors avec quelques troupes peu aguerries & portées de mauvaiſe volonté, qui, bien loin de défendre ſes droits, ſe firent un devoir de voler ſous les drapeaux de Muley Archid, & le reconnurent pour Souverain.

Muley Chek, abandonné de ſes troupes, voulut fuir dans les montagnes des environs de Maroc ; mais ayant été arrêté & conduit à Muley Archid, il le fit trainer dans la ville, attaché à la queue d'une mule, le quarantième jour de ſon régne. La

ville de Maroc se soumit à Muley Archid avec d'autant plus de joie, qu'elle étoit gouvernée, depuis quelque tems, par des usurpateurs sans nom, sans naissance & sans considération; elle demanda même de faire exhumer le corps de *Crom El Hage* de la sépulture des Rois, ce qui fut exécuté. Ce corps, celui du Juif qui avoit commandé sous son autorité, & toute sa famille encore vivante, furent brûlés, pour inspirer plus de terreur à cette nation, & lui apprendre à ne point s'entremettre dans la principale administration de l'Etat.

Dès que Muley Archid fut maître de Maroc, ce Souverain, que j'appellerai Empereur, puisque ses prédécesseurs en avoient pris le titre, reçut dans cette capitale la soumission des tribus des environs, & alla ensuite dans la partie orientale du mont Atlas, frontière de Tafilet, pour en soumettre les habitans. Ces tribus, effrayées par la rapidité des armes de ce Chérif, s'empressèrent de lui rendre hommage; s'étant transporté de-là, vers Tarudant, les peuples vinrent également implorer sa clémence, & l'assurer de leur fidélité. Après cette campagne, ce Prince, maître de toutes les provinces de l'Empire, retourna à Maroc, où il fit des préparatifs pour deux expéditions; l'une, qui devoit être sous ses ordres,

étoit contre Fez, & l'autre, commandée par son neveu, *Muley Achmet*, étoit destinée contre les Chabanets, qui habitoient divers valons du mont Atlas. On auroit de la peine aujourdhui à désigner les successeurs de cette tribu; il paroît par les anciennes relations que c'étoit la postérité de plus de quarante mille esclaves de tout sexe, qui, sous le régne de *Jacob Almonsor*, & même avant lui, furent transportés d'Espagne en Afrique, qui bâtirent la grande enceinte des murs de Rabat, & furent employés à divers travaux. Pour récompenser le travail & la constance de ces esclaves, *Jacob Almonsor* voulut leur donner la liberté; mais les principaux de sa Cour lui représentèrent le danger qu'il y avoit d'affranchir un si grand nombre d'étrangers, qui, ayant pénétré dans le pays, pouvoient facilement y revenir & en faire la conquête. *Jacob Almonsor* leur rendit alors la liberté, pour maintenir la parole qu'il leur avoit donnée, & leur offrit de choisir tel terrein qu'ils voudroient pour y fixer leur séjour; ces affranchis choisirent un quartier des montagnes de l'Atlas, que l'on fit abandonner par les Brebes; cette émigration ayant eu lieu dans la lune de *Chaban*, il paroît par les traditions du pays que c'est de-là qu'ils furent appelés *Chabanets*. Les premières

 générations

générations de ces esclaves vécurent dans la religion chrétienne; mais elle s'anéantit insensiblement parmi eux, parce que le culte n'en étoit pas public, & que le plus grand nombre épousèrent des femmes Mahométanes, & embrassèrent le mahométisme. Cette Caste conserva long-tems quelque réputation de valeur; mais, confondue avec les tribus voisines, elle a laissé effacer le nom & l'idée de son origine, qui seroient d'une foible recommandation auprès des Maures, plus jaloux qu'on ne pense de l'ancienneté & de la pureté de leurs races.

Muley Archid, s'étant rendu à Fez le printems d'après avec quatre mille chevaux, il fit appeler, à son arrivée, les marchands auxquels il avoit ordonné de faire bâtir les maisons destinées pour ses soldats; comme ils avoient négligé d'exécuter cet ordre, se confiant à l'incertitude des événemens, & n'attendant pas sitôt le retour de leur maître, ce Prince les fit attacher à des orangers, & commençoit à les mettre lui-même en pièces, à coups de sabre, lorsque l'Alcaïde Louëti, son beau-père, vint s'intéresser pour eux, obtint leur grace, & engagea le Prince à se contenter d'une amende de trente quintaux d'argent (environ deux cents mille livres). Les veuves des marchands qui avoient été tués, ayant refusé de con-

courir à la contribution, ce Prince les y obligea, en les faisant mettre à la torture, & présida lui-même à leurs tourmens (1); il vouloit même les faire jetter à la rivière, après avoir reçu leur argent, si l'Alcaïde Louëti n'eût fait révoquer un ordre aussi barbare. N'est-ce pas profaner le nom sacré de Souverain & de Roi, que de le donner à de pareils monstres?

Dans le tems que *Muley Archid* étoit allé à Fez, *Muley Achmet*, son neveu, alla soumettre les Chabanets, qui eurent d'abord quelqu'avantage; mais ce Prince les ayant combattus plusieurs fois avec le plus grand succès, il les força de rendre hommage à Muley Archid. Sur le premier avis que reçut ce Souverain de la résistance de ces Montagnards, il partit de Fez pour venir les combattre lui-même; & quoiqu'il apprit à son arrivée à Maroc qu'ils étoient vaincus, il ne laissa pas de les aller visiter; & pour marquer le cas qu'il fesoit de leur valeur, il leur offrit de recevoir & de bien traiter ceux d'entr'eux qui voudroient servir dans ses armées. Cette tribu, pleine d'hom-

(1) Ce Prince fit mettre les mamelles de ces femmes entre les bords & le dessus d'un coffre, & eut la cruauté de monter lui-même dessus, pour les forcer à donner l'argent qu'elles avoient.

mes courageux, vit arriver avec plaisir, Muley Archid, dont elle respectoit l'intrépidité; les Chefs lui renouvellèrent l'hommage de leur soumission, & un détachement de six mille hommes voulut suivre ses drapeaux.

Fier de ses prospérités, ambitionnant déjà la conquête de l'Afrique, Muley Archid entra avec son armée dans la province de Héa, où les peuples, animés par les premiers efforts des Chabanets, avoient d'abord résolu de lui disputer le passage; mais, découragés par la défaite & par la soumission de ces Montagnards, ils allèrent au-devant de lui avec de riches présens, & lui offrirent même leurs filles nubiles, comme des vassaux offrent à leur Seigneur les prémices de leurs moissons. Muley Archid accueillit favorablement cette députation; &, sans abuser de son pouvoir, il renvoya ces filles à leurs pères avec des présens. Ce Prince passa ensuite du côté du cap d'Aguer, ou *Sainte Croix*, où les Peuples répandus dans les montagnes, se déterminèrent à prendre les armes; ce Souverain, qui avoit alors environ soixante-quinze mille hommes sous ses ordres, tous gens de bonne volonté, armés de sabres, de massues & de flèches, irrité de la résistance de ces tribus, ne fit quartier à aucune, & s'empara de toutes leurs richesses. Cette sévérité répandit

tant de terreur dans le pays, que la ville de Ste Croix se rendit, avant même que ce Prince y fût arrivé.

L'ambition & le succès de ses armes, déterminèrent Muley Archid à marcher vers Illeç, ville capitale de la principauté de Sus, où régnoit alors *Sidi Ali*, Marabout très-vénéré dans ces cantons, & il mit le siége devant cette place, qui ne pouvoit résister faute de provisions. *Sidi Ali*, pressé par les habitans, dont il craignoit l'inconstance, se vit dans la nécessité de se rendre; mais, voulant se dérober à la férocité du vainqueur, il sortit, de nuit, par une porte de son jardin avec toute sa famille, & se retira dans le Sudan, au nord du Sénégal, où il réclama l'asyle & la protection du Roi. Après le départ de *Sidi Ali*, les habitans d'Illec s'étant rendus à Muley Archid, ce Prince, avide de gloire, & jaloux de surmonter les obstacles, résolut de passer dans le Sudan, & fit les provisions nécessaires pour traverser les déserts qui séparent ces habitations; en arrivant sur les frontières du Sud avec sa cavalerie, harassée de fatigue, il trouva plus de cent mille Noirs en armes pour lui disputer le passage; ne voulant point courir les évènemens d'un combat dans un pays inculte, où il n'étoit assuré d'aucune retraite, il envoya quelques Alcaïdes vers

le Roi, pour le prévenir qu'il ne venoit pas pour lui faire la guerre, mais pour le prier de lui remettre le Prince de Sus. Le Roi de Sudan répondit, *que ce Prince étant venu lui demander protection & asyle, il ne pouvoit le remettre sans violer les loix de l'hospitalité, ce qu'il ne feroit pas; qu'ayant déjà perdu ses Etats, il étoit bien juste de lui conserver la vie; & qu'il le prioit de déclarer lui-même, s'il étoit venu comme ami ou comme ennemi.* Muley Archid, gêné par les circonstances de sa position, dissimula sa colère; &, après avoir assuré qu'il étoit venu comme ami, il reprit la route de ses Etats; ce Prince engagea beaucoup de Noirs à le suivre; il les traita avec générosité, & leur confia la garde du palais.

Muley Archid, ayant étendu son Empire depuis les bords du détroit jusqu'au cap de Nun, étoit le Souverain le plus puissant de l'Afrique; &, comme il vouloit aussi en être le plus riche, il donna tous ses soins à ramasser un grand trésor. Il envoya des détachemens dans toutes les provinces pour y lever des contributions extraordinaires, avec ordre de tout ravager au moindre refus. Sur la résistance que fit une Cafile, composée de plusieurs tribus, ce Prince y envoya un détachement, avec ordre de lui apporter les têtes de ces rebelles; l'avis de cette expédition ayant

déterminé le plus grand nombre à fuir dans les montagnes, il ne resta que les vieillards, les femmes & les enfans, qui furent les tristes victimes de ce décret rigoureux; & leurs têtes, envoyées à Fez, & exposées sur les murs de la ville, répandirent la terreur dans tout l'Empire. Pour déguiser cependant cette barbarie sous une ombre d'équité, comme on le pratique à Maroc & dans les Gouvernemens arbitraires, où l'on colore du nom de justice les volontés & les caprices du Despote, ce Souverain ordonna que ceux qui pilloient les voyageurs & qui donnoient asyle aux voleurs, fussent recherchés, & leurs familles détruites; voulant que chaque province & chaque douhar fussent responsables du mal qui surviendroit sur leur territoire, pour les obliger par-là à se surveiller. Cette ordonnance, qui détourna les impressions que la férocité du Souverain avoit répandues sur les peuples, eut cela d'utile, qu'elle rétablit la sûreté sur les chemins, & les gens de la campagne eurent la facilité d'aller & de venir dans les marchés, pour y échanger leurs productions. Cette loi favorisoit les pauvres, & c'étoit le plus grand nombre; mais elle servit de prétexte à l'avidité de ce Prince, qui, plein du desir d'accumuler, employa tous les moyens que son avarice put lui suggérer.

pour dépouiller de leurs biens les riches & les Grands, & leur ôter par-là, l'envie & les moyens de se soulever. Cette politique, si propre à anéantir les nations, paroît être devenue systême d'Etat à Maroc, & la dévastation de cet Empire en démontre les tristes effets.

Ce Souverain, n'étant plus occupé de projets de conquêtes, fit construire quelques châteaux dans les provinces de son Empire, pour faire respecter sa puissance & prévenir l'inconstance des peuples; & le petit fort carré & isolé, que l'on voit à Rabat, a été fait dans ces circonstances. Ce Prince commençoit à se livrer au repos, quand les enfans de *Mahomet*, son frère, Roi de Tafilet, qui avoient fui dans les montagnes, y formèrent une conspiration, autant pour venger la mort de leur père, que dans l'espoir de succéder eux-mêmes à la souveraineté. Ces jeunes Princes, s'étant conciliés avec le Gouverneur du vieux Fez, qui avoit eu la confiance de leur père, informèrent cet Alcaïde par une lettre, qu'ils confièrent à un renégat, du lieu où il devoit les venir joindre, & lui recommandèrent de faire périr le porteur, pour n'être point découverts. Le renégat, qui se douta de quelque complot, au lieu de rendre la lettre à l'Alcaïde, alla la présenter à l'Empereur, qui récompensa gé-

nereusement sa fidélité. Ce Prince se rendit, promptement, au lieu indiqué, pour y surprendre ses neveux, qui, prévenus de la trahison, prirent la fuite, & se sauvèrent à travers les coups de fusils; mais ayant été malheureusement arrêtés & conduits à Muley Archid, il les envoya prisonniers au château de Teza, où il donna ordre de les faire mourir.

Au commencement de 1672, Muley Archid se trouvant dans la province du Rif pour s'y amuser à la chasse, fut informé que son neveu *Muley Méhéres*, qu'il avoit laissé Vice-Roi à Maroc, profitant de son éloignement, avoit pris les armes contre lui. Ce jeune Prince s'étant confié à l'Alcaïde Abd-Elhasis Araze, que l'Empereur avoit chargé d'observer sa conduite, fut trahi par cet Officier, qui, pour le mieux tromper, promit de seconder ses projets. Muley Méhéres lui proposa d'aller s'emparer de Saffi pour y faire porter ses richesses, & se précautionner contre les événemens en cas de mauvais succès. Abd-Elhasis aquiesça à tout ce que desira le prince, il partit même un instant plutôt, sous prétexte de faire réussir ses desseins, & prit les plus justes mesures pour les faire échouer; &, apres avoir averti les Gouverneurs de Saffi & des places voisines d'être sur leurs gardes, il se rendit en dili-

gence auprès de l'Empereur pour l'avertir de ce qui se passoit. Muley Méhéres, qui n'avoit aucun soupçon de cette trahison, partit de nuit pour Saffi, où il crut que l'Alcaïde Abd-Elhasis l'attendoit. Cette place ayant refusé constamment de lui ouvrir les portes, ce Prince, qui se vit trahi, prit le chemin de Mazagan pour y demander asyle aux Portugais; & ayant été informé que le Gouverneur d'Azamore étoit en armes pour lui en défendre l'entrée, il prit la route de Salé, pour tâcher de se sauver en diligence à la Mamore, qui étoit au pouvoir de l'Espagne. Ce Chérif, voyant qu'on l'avoit reconnu au passage de la rivière de Salé, prit le chemin de Fez, pour ne donner aucun soupçon; mais ayant été suivi par des Cavaliers de l'Alcaïde de Salé, qui avoient ordre de ne pas le perdre de vue, il ne fut pas en son pouvoir de s'échapper, d'autant plus qu'il rencontra, à trois quarts de lieue de la rivière, & au débouché de la forêt, l'armée de l'Empereur qui revenoit du Rif, & qui alloit en diligence du côté de Saffi; Muley Méhéres alors fut arrêté, & remit ses armes.

L'Empereur, ayant son neveu en son pouvoir, se rendit incontinent à Maroc, pour prévenir les troubles que l'avanture de ce Prince, qui y étoit fort aimé, pouvoit y répandre; mais cette place

n'ayant marqué aucune inconſtance, Muley Archid, pour récompenſer leur fidélité, confirma les Officiers dans les places que Muley Méhéres leur avoit confiées. Ce Souverain ayant enſuite fait appeler ſon neveu, il lui fit quelques reproches ſur ſon infidélité, qu'il attribua à ſa jeuneſſe & à ſon peu de réflexion; il lui ordonna en même-tems de ſe rendre à Tafilet, où il étudieroit l'Alcoran, & ſe perfectionneroit dans la connoiſſance de ſes devoirs, ainſi que dans l'étude des moyens de faire réuſſir ſes entrepriſes.

Comme on approchoit de la fête des ſacrifices; pour la célébrer avec plus de magnificence, Muley Archid y fit inviter les Gouverneurs des provinces & des villes, ſelon la coutume de cette Cour. L'Empereur ayant fait à cette occaſion un excès de vin avec quelques amis de confiance, ce qui étoit fort ordinaire chez lui, eut envie de monter à cheval pour s'amuſer à la façon des Maures; après avoir fait caracoler ſon cheval dans les allées du jardin, il le pouſſa avec trop d'ardeur ſans doute, & ce Prince fut porté ſur une allée d'orangers, où il ſe caſſa la tête, & mourut trois jours après, à la quarante-unième année de ſon âge, le 27 Mars 1672.

De tous les Souverains qui ont régné à Maroc, Muley Archid eſt le premier qui ait montré un

caractère véritablement féroce ; son règne fut court ; mais il fut distingué par une suite de cruautés, dont on doit laisser perdre le souvenir. Ce Prince en avoit contracté l'habitude & s'en fesoit même un amusement : un de ses Alcaïdes, qui revenoit d'un voyage, voulant lui vanter la sûreté qui régnoit sur les chemins de son Empire, lui dit avoir rencontré un sac de noix que personne n'avoit ramassé ; *& comment sais-tu que ce sont des noix*, lui dit l'Empereur ? *Je l'ai touché avec le pied*, repliqua l'Alcaïde. *Eh bien, qu'on lui coupe le pied*, répartit le Prince, *pour punir sa curiosité !* Je me borne à ce trait, pour ne pas outrager l'humanité, en retraçant ici les fureurs & les extravagances d'un monstre. On ne doit fidèlement à l'histoire que le détail des événemens qui peignent le sort des nations, & qui peuvent influer sur les mœurs des hommes.

Après la mort de Muley Archid, *Muley Haran*, son frère, prit le chemin de Fez, en diligence, pour tâcher de s'emparer du trésor, comme un moyen assuré pour avoir l'Empire & des soldats pour le défendre ; mais *Muley Ismaël*, qui étoit à Téza, & qui reçut cette nouvelle par un Dromadaire (1), y arriva plutôt, & étoit même

(1) Un Dromadaire fait soixante lieues dans un jour ;

proclamé Souverain, avant l'arrivée de ſon frère. Ce dernier, ne pouvant donc entrer à Fez, paſſa à Tafilet, pour y ſervir de conſeil à ſon neveu, *Muley Achmet*, & l'aider à s'emparer de la partie de Maroc, où il étoit deſiré. *Muley Haran* ayant formé un parti dans Tafilet, y fut reconnu Roi, & ce fut la première époque de la diviſion de l'Empire, après que Muley Archid l'eut réuni par un mêlange monſtrueux de valeur, de prudence & de férocité.

Muley Iſmaël, qui réuniſſoit les mêmes qualités, & plus de vices encore que Muley Archid, ſon frère, fut publiquement reconnu Empereur dans la ville de Fez. L'Alcaïde Carra, Gouverneur de celle de Maroc, particulièrement dévoué à *Muley Achmet*, fit fermer les portes du palais dont il étoit le maître, & fit proclamer ce dernier, Roi de Maroc, par les troupes qui étoient ſous ſes ordres; il en donna avis à ce Prince, & le preſſa de venir pour raffermir ſon élection par ſa préſence. *Muley Achmet* partit tout de ſuite pour Maroc, où il reçut l'accueil le plus favorable, autant par rapport à lui, que parce qu'il avoit

---

ſon mouvement eſt ſi prompt, qu'on eſt obligé de ſe faire aſſujettir deſſus avec des ſangles, & de mettre un mouchoir devant la bouche pour détourner les impreſſions du vent.

épousé une fille de *Muley Labes*, qui étoit née dans cette Capitale, & qui, par-là, avoit un droit plus légitime sur l'affection des habitans.

Muley Ismaël informé de ce qui se passoit à Maroc, s'y rendit avec son armée, au printems de 1673, avant que son neveu eût le tems de s'y fortifier : après qu'il eut passé la rivière des Noirs, ce Prince fit poser son camp auprès de la montagne verte, à l'est de la province de Duquella, où il apprit que son neveu étoit campé à une lieue de la Capitale. Sur cet avis, Muley Ismaël leva son camp, & alla se poster à peu de distance de son neveu, dans une vaste plaine, où il fit aussi-tôt ses dispositions de bataille. Les deux armées ne tardèrent pas d'en venir aux mains; elles eurent d'abord des avantages réciproques; mais la victoire se décida en faveur de *Muley Ismaël*, qui avoit de meilleures troupes; les habitans de Maroc, peu familiarisés avec la poudre, s'étoient rapprochés de leurs remparts pour attendre l'évenement du combat; d'ailleurs la poussière qui s'étoit élevée dans la plaine, avoit causé une si grande confusion que plusieurs soldats périrent dans les canaux creusés dans la terre, qu'ils n'appercevoient pas. *Muley Achmet* marqua beaucoup de courage dans cette action, il vouloit même défier son oncle en combat singulier;

mais une balle, qui lui traversa la cuisse, l'ayant exposé à être pris, il entra un instant au palais avec son frère *Muley Talbe*, &, après s'être fait panser, ils ressortirent pour gagner la montagne, avant que le combat fût fini.

Après que Muley Ismaël fut assuré de la victoire, il entra dans le château, où il croyoit son neveu renfermé; mais le Gouverneur Carra lui ayant dit qu'il étoit ressorti, ce Prince, d'un coup de sabre, lui fit sauter la tête. Des Cavaliers, qu'il fit courir après lui, se saisirent de *Muley Achmet*, par la trahison du fils d'un Chek qui lui avoit donné asyle. Mais le pére, honteux de cette perfidie, poursuivit les Cavaliers avec un détachement, & leur enleva ce jeune Prince, qui se sauva tout de suite à Tafilet. On voit, avec vénération, que dans ces climats, consacrés à l'esclavage, ces montagnes, quoique peuplées de nations incultes & féroces, servent de barrière à l'indépendance, & d'asyle à la fidélité.

Muley Ismaël resta quelque tems à Maroc pour recevoir l'hommage des provinces & des tribus voisines, & se disposa à repasser dans le nord de son Empire. Comme ce Prince ne traitoit pas les troupes avec la même générosité que Muley Archid, elles marquèrent d'abord quelque mécontentement. La Ville de Fez, prévenue des dispo-

fitions ſecrètes des ſoldats, forma des projets de conſpiration; elle députa même à Tafilet vers *Muley Achmet*, pour le prier de venir ſe mettre à leur tête. La Ville de Téza ſe ſoumit à ce Prince, & les troupes, qui avoient partagé les travaux de *Muley Iſmaël*, ſe retiroient en plein jour & abandonnoient ſes étendarts; enfin, à meſure que *Muley Achmet* approchoit, toutes les provinces s'empreſſoient de le recevoir. L'Alcaïde *Gailand*, qui s'étoit évadé d'Arzille ſous Muley Archid, informé des changemens ſurvenus dans l'Empire, ſollicita & obtint quelques ſecours des Algériens pour rentrer dans ſes biens & dans ſon Gouvernement, où il fut bientôt à la tête d'une armée. Les Villes de Fez, partagées par une diverſité d'intérêts, étoient preſque les ſeules qui s'entrebattoient journellement, l'ancienne pour *Muley Achmet*, & la nouvelle pour *Muley Iſmaël*; mais comme celle-ci avoit un meilleur Général, elle feſoit pencher la balance parmi les tribus des environs. Pour prévenir les inconvéniens qui devoient réſulter de la défection des provinces, *Muley Iſmaël*, qui s'étoit préſenté devant Téza, prit le parti d'en abandonner le ſiège, pour aller avec douze mille hommes, qui feſoient toutes ſes forces, combattre l'Alcaïde *Gailand*, qui tenoit la campagne du côté d'Alcaſſar. Ce Prince

attaqua ce brave Général avec tant d'intrépidité, qu'il força ses troupes à fuir ; *Gailand*, malgré la déroute de son armée, se bâtit en désespéré ; il eut quatre chevaux tués sous lui ; & ayant reçu une balle dans le corps, il succomba enfin sous le nombre ; & sa tête, mise au bout d'une lance, fut le plus précieux trophée de la victoire. La défaite de ce Général intimida les révoltés ; ils prirent le parti de se soumettre, voyant que la fortune se déclaroit pour *Muley Ismaël*. Ce Prince pardonna à la Ville d'Alcassar, &, après avoir pacifié la Province d'Algarb, il se rapprocha de l'ancien Fez, & employa les promesses, les menaces, & tous les moyens que sa politique lui suggéra pour ramener les habitans : ceux-ci, fort embarrassés sur le parti qu'ils devoient prendre, s'assemblèrent dans la mosquée, où, par le conseil & les bons offices de *Sidi Abdelcader Fessi*, qui étoit en vénération, & qui passoit parmi eux pour avoir connoissance de l'avenir, ils implorèrent la clémence de *Muley Ismaël*. Comme les habitans de Fez n'avoient aucune confiance à la foi de ce Prince, ni aux promesses qu'il pouvoit faire, on exigea qu'il les assureroit par serment sur le corps de son frère, qui avoit été transporté de Maroc à Fez pour y être enterré. Muley Ismaël ayant consenti à ce qu'exigeoient les gens

 de

de Fez, les députés se rendirent à son palais, &, s'étant prosternés à terre, ils le supplièrent d'oublier entièrement le passé; le Roi les fit relever, les embrassa tous, & après avoir écouté *Sidi Abdelcader Fessi*, il le prit par la main, & alla avec lui sur le tombeau de son frère, & jura solemnellement la paix, telle que les députés la demandèrent. La Ville, pleine de satisfaction, vint de nouveau se jetter aux pieds du Roi, pour le remercier, & chacun retourna content chez soi. Muley Ismaël profita de cet instant de sécurité pour faire passer adroitement, & sans bruit, des soldats dans les maisons de Fez, & s'emparer des armes des habitans; cela se fit avec tant de secret & de dextérité, qu'aucun particulier ne pouvoit même se douter de ce qu'on avoit fait chez son voisin. Ce Prince resta encore deux mois à Fez, où il fit distribuer de l'argent aux troupes, & il se concilia par-là leur affection.

Dans le commencement de 1674, Muley Ismaël alla à la rencontre de son neveu Muley Achmet, qui étoit campé à peu de distance de Fez; les armées étant en présence, elles s'observèrent pendant quelque tems, parce que les pluies ne permettoient pas d'agir, & que chaque parti étoit occupé de l'espoir de profiter de quelque ruse. Cette idée favorisa Muley Ismaël, qui vit passer

dans son armée une partie des troupes de son neveu, que sa mauvaise fortune avoit découragées ; ce Prince se retira enfin lui-même, & passa dans la province de Dara, pour attendre l'occasion de reprendre les armes.

Muley Ismaël, étant revenu à Fez, donna quelques gratifications à ses troupes, & marcha vers les provinces du sud pour y rétablir la tranquillité, & secourir la Ville de Maroc qui étoit presque assiégée par les montagnards ; ceux-ci, prévenus de la marche du Roi, gagnèrent la montagne, & ce Prince continua son chemin jusqu'à Maroc, où il fut reçu avec des démonstrations de joie. Après avoir pris quelque repos, Muley Ismaël alla dans la province de Héa, où il exigea de fortes contributions ; il revint ensuite du côté du mont Atlas, contre les Chabanets, dont il fit périr un grand nombre dans les tourmens. Ce Prince se porta, de-là, dans la province de Chavoia, où les peuples s'obstinoient à refuser le tribut ; ces montagnards, retranchés dans des vallons, où ils avoient abattu des arbres, rendirent les efforts de Muley Ismaël inutiles ; mais un de ses généraux ayant fait le tour de la montagne avec quatre mille chevaux pour mettre les rebelles entre deux feux, ceux-ci, se voyant entourés, prirent la fuite, & abandonnèrent leurs

femmes & leurs enfans, qui furent mis en pièces, & le butin, qui fut considérable, fut distribué aux soldats. Après cette expédition, qui, par ses circonstances, rappelloit le souvenir de celles de Muley Archid, Muley Ismaël arriva à Fez, où il exigea des habitans une contribution de cinquante quintaux d'argent, qu'il réduisit, par grace, à trente-trois, ce qui fait deux cents mille livres. On voit dans Saluste que l'usage de payer les contributions en Afrique par un poids déterminé d'argent, est très-ancien. Lorsque *Jugurtha*, Roi de *Numidie*, réclama la clémence de Rome, *Metellus*, qui commandoit en Afrique, exigea qu'il livreroit provisoirement aux Romains deux cents mille livres pesant d'argent. Le quintal d'argent à Maroc est devenu un numéraire de convention, qui est fixé à mille ducats, valant six mille six cents livres, quoiqu'un quintal d'argent monnoyé vaille plus de dix mille livres.

Il arriva, en 1675, un Ambassadeur d'Angleterre, à la Cour de Muley Ismaël, qui venoit demander la paix, & qui avoit joint à ses présens quelques esclaves Maures. Le Roi lui fit dire, selon l'usage & les expressions de cette Cour, *qu'il feroit son plaisir, & qu'il retourneroit content & satisfait*; au moment qu'il fut question de conclure, un Marabout, couvert de haillons,

faisant profession de sainteté, s'approcha du Roi, & lui dit *que la nuit dernière le Prophete lui avoit paru, & lui avoit ordonné de lui dire, qu'il l'aideroit à vaincre ses ennemis, s'il vouloit se départir de faire la paix avec les Anglois.* Le Roi, affectant de respecter ces rêveries, baisa la tête sale de ce Maure, & s'excusa auprès de l'Ambassadeur, sur ce qu'il ne pouvoit pas faire la paix avec lui pour ne pas encourir la disgrace du Prophete. Cette anecdote peint au mieux la conduite & l'instabilité de cette Cour, où le Despote a toujours quelque prétexte spécieux pour colorer sa volonté, & s'excuser sur ce qu'il se doit à lui-même, ou sur ce qu'il peut avoir solemnellement promis.

On vit renaître, dans la même année, un germe de révolution dans la partie du sud de cet Empire; *Muley Achmet*, pour qui les peuples avoient une certaine prédilection, eut un moment l'espoir de monter sur le trône, ayant été appelé par les Maures de Tarudant, & par quelques tribus de Montagnards, qui lui jurèrent obéissance & lui offrirent de servir sous ses drapeaux. Ce Prince, se confiant à ce retour de prospérité, expédia un courier à la Princesse son épouse, qui étoit à Maroc, pour l'en informer, & l'engager à lui ménager un parti dans la Capitale; cette Princesse, par ses bonnes façons auprès des femmes

qui vinrent lui faire viſite, diſpoſa ſi bien les eſprits en faveur de ſon époux, qu'on promit de le recevoir dans la ville & de le proclamer Souverain. Muley Achmet, prévenu de ces diſpoſitions, ſe préſenta devant Maroc; tous les grands étoient pour lui, & le peuple, épuiſé par les vexations que le Gouverneur leur faiſoit éprouver, le deſiroit encore plus. Pour prévenir le trouble qui pouvoit réſulter d'une proclamation publique, on fit crier de nuit la prière ſur les tours des moſquées, en priant pour la conſervation de Muley Achmet; ce vœu authentique, qui faiſoit ſuppoſer que ce Prince étoit dans la Ville, prévint toute occaſion d'émeute; Muley Achmet s'y introduiſit en effet, ſuivi de beaucoup de monde, & l'Alcaïde qui y commandoit pour Muley Iſmaël, fut contraint de ſe retirer.

Muley Iſmaël étoit en chemin pour Salé, lorſqu'il fut informé de l'entrée de Muley Achmet à Maroc; il envoya ſon Général, Meſſaout Gerari, avec quatre mille chevaux & cinq cents hommes d'infanterie, qu'il avoit choiſis à Salé, avec menace de détruire leurs familles, s'ils manquoient à leur devoir, & il attendit de Fez le reſte de ſon armée. Meſſaout Gerari paſſa la rivière de Noirs ſans beaucoup de réſiſtance. Muley Achmet, qui n'avoit mis que peu de troupes pour s'oppoſer à

ce paſſage, s'étant mis en embuſcade avec le reſte, ſortit ſi à propos, à meſure que Meſſaout pourſuivoit ſon avant-garde, qu'il défit entièrement ce Général, & l'obligea de repaſſer la rivière en déſordre; Muley Achmet reçut très-bien les vaincus; & en attira pluſieurs à ſon ſervice.

Le Roi, prévenu de la défaite de ſon Général, ſe mit en marche pour venir lui-même attaquer ſon neveu; celui-ci fut détourné d'aller à ſa rencontre, par la trahiſon d'un de ſes Généraux qui l'engagea à revenir à Maroc, & à ne pas s'expoſer aux événemens d'un combat contre une armée qui ſe détruiroit d'elle-même. L'armée de Muley Iſmaël en effet eut beaucoup à ſouffrir faute de ſubſiſtances, parce que les guerres civiles avoient dévaſté les provinces, & les avoient rendues preſque déſertes; ce Prince n'approcha que lentement de Maroc, ayant été informé par le Général qui étoit dans ſes intérêts, que l'armée de ſon neveu étoit plus forte que la ſienne.

L'incertitude où ſe trouvoit Muley Iſmaël ne fut pas le ſeul embarras qu'il éprouva dans cette campagne; le parallèle que les troupes faiſoient entre ſon neveu & lui, fit naître tant de préventions dans ſon camp, qu'il s'y trama une conſpiration à laquelle ce Prince échappa miraculeuſement. Les principaux Alcaïdes, ſecrètement

disposés en faveur de Muley Achmet, formèrent le complot d'assassiner le Roi; il reçut même un coup de fusil, d'un des conjurés, qui le blessa légèrement au bras; ce Prince fit périr les coupables, & s'empara de leurs biens; il n'en échappa qu'un petit nombre, qui passèrent au service de Muley Achmet. La trahison du Général de ce Prince ayant été découverte alors, par le rapport des transfuges & par des avis interceptés, ce Général fut mis à mort, & son corps, après avoir été traîné par toute la Ville, fut privé de la sépulture.

Muley Ismaël, qui n'étoit pas en état de combattre son neveu à forces égales, se détermina de cotoyer le mont Atlas, pour tâcher d'attirer quelques tribus dans son parti; il passa de-là vers Ste Croix, qui s'étoit mise sous l'obéissance de Muley Ismaël; mais, n'osant s'engager dans les montagnes, il se contenta d'envoyer des lettres, dans l'espoir de ramener cette Ville par la voie de la douceur. Les habitans de Ste Croix, qui étoient en état de se défendre, & qui abhorroient Muley Ismaël à cause de sa cruauté, lui renvoyèrent ses lettres sans réponse, & chargèrent même les porteurs de lui rendre compte de toutes les imprécations qu'ils avoient vomies contre lui. Ce Prince, forcé de dissimuler son ressentiment, re-

vint ſur ſes pas, en cotoyant de nouveau les montagnes, pour attendre l'occaſion de pouvoir ſurprendre ſes ennemis.

La marche que fit ce Prince eut un ſuccès inattendu; ſon neveu, qui le ſuppoſoit à ſept journées de Maroc, envoya une partie de ſes troupes, compoſées de cultivateurs, pour vaquer à leurs moiſſons, & ne reſta qu'avec peu de monde. Muley Iſmaël, inſtruit de cette diſpoſition, s'avança en diligence, & vint camper à une journée de Maroc; Muley Achmet, ayant raſſemblé promptement les campagnards des environs, ſe trouva à la tête de vingt-huit mille hommes, & établit ſon camp hors de la Ville. Muley Iſmaël s'approcha du camp de ſon neveu & reſta deux jours en obſervation, dans l'attente que les ſoldats de ſon neveu paſſeroient dans ſon camp, comme quelques transfuges le lui avoient fait eſpérer; Muley Achmet, deſirant d'en venir à une action, fit faire un mouvement à ſon armée, & Muley Iſmaël alors la fit attaquer; ſon neveu, qui n'avoit fait cette manœuvre que dans cette intention, ſe défendit avec la plus grande valeur, & parvint à faire retirer Muley Iſmaël, avec perte de plus de trois mille hommes.

Muley Ahcmet, maître du champ de bataille, ne ſut pas profiter de ſa victoire; au lieu de

poursuivre l'ennemi dans sa retraite, son armée se livra à des réjouissances qui donnèrent le tems à Muley Ismaël de rallier ses troupes, & d'en venir à une seconde action, où la victoire se décida en sa faveur. Les troupes de son neveu, qui ne s'attendoient pas à cette seconde attaque, furent entièrement dispersées; & ce Prince, forcé de rentrer à Maroc avec précipitation, abandonna une partie de son armée, qui périt misérablement. Muley Ismaël prit alors le parti de bloquer cette Capitale; mais les sorties que Muley Achmet fesoit de tems en tems, l'obligèrent de se tenir un peu éloigné; ce qu'il y eut de plus fâcheux encore, c'est que, n'ayant pas assez de forces pour tenir cette Ville bloquée, elle recevoit des subsistances avec facilité; tandis que Muley Ismaël, qui étoit en horreur dans les environs, en manquoit lui-même.

Rebuté par la longueur de ce siége, Muley Ismaël fit parler de paix à son neveu, en lui offrant même la vice-royauté de Maroc à perpétuité; mais ce jeune Prince, plein de courage, enorgueilli par quelques succès, & plus encore par l'attachement de ses troupes, répondit fièrement, *que quand on avoit été Roi trois fois, on ne devoit jamais consentir à devenir sujet; & qu'il se feroit une gloire de défendre sa souveraineté les armes*

à la main. Muley Ismaël lui fit proposer ensuite de s'aboucher avec lui dans un hospice voisin, où ils se rendroient chacun avec dix personnes; le jeune Prince y consentit, & s'y rendit le premier; Muley Ismaël s'y rendit aussi, mais avec des intentions perfides; puisqu'il avoit ordonné à un détachement de cavalerie de venir le joindre pour enlever son neveu. Cette entrevue se passa d'abord en complimens de part & d'autre; Muley Ismaël mit de la lenteur à la conférence, pour donner le tems à ses cavaliers d'arriver; mais un des gens de Muley Achmet, qui étoit aux aguets, voyant de loin beaucoup de poussière, confia à son maître les soupçons qu'il avoit, ce qui détermina le jeune Prince à monter à cheval, en reprochant à son oncle sa lâcheté & sa mauvaise foi. Muley Ismaël, moins irrité des propos de son neveu que de ce qu'il avoit manqué son coup, retourna à son camp, où il passa sa rage contre ses soldats, dont un grand nombre l'abandonnèrent pour aller servir Muley Achmet.

Pour abréger la longueur du siége, Muley Ismaël, qui s'étoit ménagé des intelligences dans Maroc, se disposa à faire escalader cette Ville par un petit détachement, qui devoit se rendre maître d'une porte; ce projet cependant ne réussit pas, quelques soldats résolus arrivèrent bien sur

les murs, mais ayant été rencontrés par la ronde ordinaire, & ne pouvant revenir, à cause qu'on avoit ôté les échelles, ils furent taillés en pièces. Muley Achmet profita de cette leçon pour avoir à tous les corps-de-garde des soldats de la fidélité desquels il fût assuré; ce Prince défendit toute sorte d'assemblées, & fit même périr un nombre de Chérifs qui étoient dans la Ville, & qui donnoient des avis à Muley Ismaël.

Cependant les assiégés fesoient quelques sorties qui affoiblissoient également les deux partis; Muley Achmet fut lui-même exposé à être pris par les Généraux de son oncle, qui furent heureusement tués par le canon de la Ville, au moment où il ne pouvoit leur échapper; & Muley Ismaël perdit à cette occasion son Général Messaout Gerari, & un Alcaïde de confiance.

Ce Prince voyoit avec d'autant plus de regret la longueur & les incertitudes de ce siége, qu'il ne savoit comment gratifier ses troupes, qui, depuis quelque tems, n'avoient rien reçu; pour se tirer de cet embarras, il fit inviter, en 1677, le Chek *Sidi Semagh*, Gouverneur des montagnes de Tédla, de venir le voir. Ce Prince le fit manger avec lui, le combla de caresses, & lui fit espérer un meilleur gouvernement; il le pria ensuite de lui prêter une somme pour payer ses

troupes. Le Chek, flatté du traitement distingué & des dispositions bienfaisantes du Roi, fit venir de son gouvernement six cents Noirs des deux sexes, huit cents chevaux, mille chameaux, quatre cents mules, & vingt-cinq quintaux d'argent, (environ cent soixante mille livres), qu'il pria le Roi de vouloir bien accepter. Muley Ismaël, étonné d'un présent aussi magnifique, qui permettoit de croire que ce Chek possédoit de grandes richesses, ne consultant que son avidité, fit arrêter ce Gouverneur, sous prétexte qu'il vouloit se soustraire à son obéissance, & six mois après il lui fit trancher la tête, après s'être emparé de ses biens, qui fesoient tout le crime de ce malheureux. Quelques autres Cheks, étant venus visiter Muley Ismaël, avec des présens considérables, furent très-bien accueillis; mais, effrayés par la conduite bizarre de ce Prince envers le Chek de Tédla, ils ne savoient ce qu'ils devoient augurer de ses politesses; ils lui réitérèrent mille protestations de fidélité, qui ne servoient qu'à dévoiler la crainte dont ils étoient tourmentés. Muley Ismaël, plein de ruse & de duplicité, profita de l'embarras que ces Cheks laissoient entrevoir, & exigéa d'eux cent cinquante quintaux d'argent (un million de livres), un nombre de moutons, de bœufs, de chevaux, de chameaux, & mille Noirs, des

deux sexes; ces Gouverneurs ne manquèrent pas d'envoyer cette contribution, & s'estimèrent heureux d'en être quittes à si bon marché. Ces extorsions, & d'autres hommages que ce Prince reçut librement de quelques tribus, le mirent en état d'entretenir son armée devant Maroc, sans pouvoir cependant s'en rendre maître; Muley Achmet, d'autre part, qui s'y trouvoit renfermé, étoit exposé à manquer de secours, lorsqu'un heureux événement les tira tous les deux de cet embarras.

Muley Haran, Roi de Tafilet, frère de Muley Ismaël, oncle & beau-père de Muley Achmet, voyant avec regret que ces deux Princes étoient en guerre, se détermina de passer à Maroc, dans l'espoir de rétablir la bonne harmonie entr'eux. Ce Chérif fut très-bien reçu de Muley Ismaël, qui lui promit, peu de jours après, d'entrer dans Maroc, où Muley Achmet lui fit l'accueil le plus honnête. Muley Haran se donna bien des soins pour pacifier son frère & son neveu; & à force d'allées & de venues, il parvint à cet objet desiré, par un traité, où il fut stipulé que Muley Achmet conserveroit le titre de Roi en se retirant à Dara, dont il auroit la souveraineté; qu'il seroit permis aux soldats attachés à ce Prince, de sortir avec lui de Maroc avec armes & bagages;

que Muley Ismaël pardonneroit à la Ville de Maroc & à chacun des habitans, sans qu'ils pussent être recherchés à l'occasion de cette guerre, & autres articles de sûreté réciproque. Muley Achmet, qui n'avoit pas consulté les habitans de Maroc sur cette convention, fit sortir de nuit ses effets & ses équipages, & sortit lui-même avec ses soldats les plus affidés, sous prétexte d'une expédition secrette.

Les habitans de Maroc, informés, le lendemain, du traité conclu entre Muley Ismaël & son neveu, étoient dans les plus grandes alarmes. On fit sortir de la Ville les Talbes, suivis de tous les enfans, avec des pavillons blancs, pour implorer la clémence du Roi, qui, en apparence, leur accorda le pardon; ce Prince entra lui-même dans la Ville avec Muley Haran, son frère, il passa de-là au château, & ayant vu qu'il y avoit à peine des vivres pour huit jours dans les magasins, il s'arracha la barbe de dépit, accusa son frère de trahison, le fit arrêter dans son camp, & envoya un de ses Généraux avec un gros détachement pour s'emparer de Tafilet. Ce Prince fit ensuite entrer les troupes dans la Ville, leur permit le pillage, & toute sorte de licences, & exerça lui-même, contre les principaux habitans, toutes les violences que sa férocité put lui inspirer, sans

respecter sa parole & la capitulation, sur la foi de laquelle la Ville lui avoit été livrée. On ne peut voir qu'avec horreur les procédés de Muley Ismaël; ses ruses, ses mensonges, ses contradictions, & tous les moyens bas qu'il employoit pour parvenir à ses fins, annonçoient une ame lâche, qui n'étoit susceptible d'aucune élévation.

A peine ce Souverain fut-il maître de Maroc, qu'il reçut l'avis de quelques mouvemens séditieux, qui éclatèrent subitement dans la province de Chavoia & aux environs de Miquenès. L'arrivée de *Mahomet El-Hage-Ben-Abdallah*, un des enfans de l'Alcaïde *Ben Buker*, qui gouvernoit cette contrée du tems de Muley Archid, donna lieu à ces mouvemens; ce Chek, après avoir fait un long séjour à la Mecque, étoit passé à Constantinople pour solliciter la protection du Grand-Seigneur, qui avoit ordonné au Divan d'Alger de lui accorder des secours. *Mahomet El-Hage* fut reçu dans ses domaines avec des transports de joie; & il inspira tant de considération aux tribus répandues dans ces montagnes, que Muley Ismaëlen conçut quelqu'inquiétude; il y fit passer d'abord plusieurs détachemens, & s'y rendit enfin lui-même avec le reste de son armée. *Mahomet El-Hage*, ayant sous ses ordres plus de soixante mille hommes, peu aguerris à la vérité, se

difpofa à recevoir Muley Ifmaël, qui venoit pour le combattre : celui-ci arrivé au pied de la montagne, avec quelqu'artillerie, difpofa fa cavalerie de façon à pouvoir attaquer l'ennemi dans fa retraite; les troupes du Roi reçurent la décharge de la moufqueterie, des flèches & pierres de cette armée mal difciplinée, à laquelle Muley Ifmaël fit répondre par une volée de dix pièces de canon, chargées de balles, qui fit plier les rebelles. La cavalerie eut le tems de fe fauver, mais l'infanterie, que l'on mit entre deux feux, fut prefque toute taillée en pièces. Le Roi, avec fon détachement, fuivit la cavalerie pendant trois jours, & fit mourir tous ceux qui tombèrent en fon pouvoir; à fon retour au camp, il fit mainbaffe fur les femmes & les enfans, & envoya dix mille têtes à Fez & à Maroc, pour y être attachées aux murs, autant pour annoncer fa victoire que pour répandre la terreur dans les deux extrémités de fon empire.

Après avoir terminé, par des événemens auffi heureux que tragiques, une guerre qui duroit depuis trois ans, Muley Ifmaël fe rendit à Miquenès pour y prendre quelque repos; on avoit achevé, pendant fon abfence, le vafte palais qu'il avoit commencé, où il avoit étalé la plus grande magnificence; & il reçut, à l'occafion de

 fon

ſon entrée dans ce palais, la viſite de tous les grands de ſon Royaume, qui s'empreſsèrent de lui faire de riches préſens. Ce Prince, jouiſſant enfin, à Miquenès, des douceurs du repos & de la ſatiété des plaiſirs, n'écoutoit plus que les affections de ſon tempérament, & les impreſſions de ſon caractère : pour mettre plus de variété à ſes plaiſirs, il augmentoit chaque jour le nombre de ſes femmes ; c'étoit une pépinière d'eſclaves, toujours agitées par la crainte, qu'il faiſoit maltraiter ou périr ſous le plus léger prétexte ; il en uſoit de même avec les domeſtiques de ſon palais & les eſclaves Chrétiens que le ſort des armes feſoit tomber au pouvoir de ſes corſaires. Comptant pour rien la vie des hommes, ce Prince ſe feſoit un paſſe-tems & un jeu de les faire périr lui-même de ſa main ; les jours deſtinés à la prière étoient preſque toujours ceux qu'il conſacroit à ſa férocité ; & il ſe feſoit ainſi de ſes attentats, une dévotion ſacrilège. Eloignons nos regards de toutes ces horreurs qui font frémir la nature ; on les trouve dans tant de relations, qu'il eſt ſuperflu d'ajouter de nouveaux témoignages à la tyrannie & à l'inhumanité.

En 1678, l'Empire de Maroc, affligé par une ſuite de dévaſtations, en éprouva de nouvelles encore ; la peſte, qui s'y introduiſit par des com-

munications entre Alger & Tétuan, y fit des ravages affreux. Les relations disent que la contagion fit périr dans cet Empire près de quatre millions de personnes ; ce qui me paroît extraordinaire. Les désolations de ce fléau, les sacrifices que Muley Archid & Muley Ismaël firent à leur ambition, à leur avarice & à leur férocité, les révolutions qu'il y eut ensuite sous Muley Abdallah, & toutes les autres calamités, qui, sous un gouvernement aussi arbitraire, anéantissent les générations, sont les causes physiques & morales de la dépopulation de cet Empire.

Malgré les progrès de la contagion, qui se manifestoient encore plus dans la partie du Nord, les Alcaïdes, des environs de Tanger, firent des incursions sur cette place, qui étoit alors au pouvoir des Anglois. L'Alcaïde d'Alcassar, Amar-Hadou, s'empara, dans le mois de Mars, de deux petits forts avancés, où il surprit vingt soldats, & s'empara d'une pièce d'artillerie de bronze, aux armes du Roi de Portugal; cette pièce, conduite à Miquenès avec beaucoup de pompe, sembloit annoncer un triomphe; Muley Ismaël sortit lui-même de la Ville, suivi de beaucoup de monde, pour aller recevoir ce trophée; il se prosterna trois fois à terre pour remercier Dieu de la première victoire qu'il avoit remportée sur

les Chrétiens, & fit l'Alcaïde Amar-Hadou, Vice-Roi de la Province du Garb.

Ce Prince se détermina la même année à sortir de Miquenès, autant par rapport aux ravages que la peste fesoit aux environs, que parce que l'esprit d'inquiétude, dont il étoit constamment dévoré, ne se concilioit pas avec un si long repos. Il alla passer le tems des chaleurs dans les montagnes voisines de l'Atlas, sur les bords de la Mulluvia, d'où il envoya demander des contributions aux Brebes du voisinage; ces montagnards, favorisés par les avantages de leur position, refusèrent de se soumettre aux volontés de ce Prince, qui, n'étant pas en état de les contraindre par la voie des armes, dissimula ce refus, & se contenta de quelque redevance à leur discrétion.

Il y eut dans ce même-tems une émeute à Tafilet, qui fut suscitée par Muley Haran, frère du Roi, que ce Prince avoit dépouillé de la Souveraineté; Muley Ismaël, s'y étant rendu, mit les rebelle, en fuite, & rétablit la tranquillité dans cette partie de son Empire. Il repartit de Tafilet à la fin de l'année, & parcourut le mont Atlas pour exiger des contributions des Brebes répandus dans ces montagnes; les tribus qui ne pouvoient pas s'opposer à ses armes, se soumirent, & payèrent de bonne grace; mais celles qui, par la position de

leurs habitations, étoient en état de résister, le firent avec tant de résolution, que le Roi fut non-seulement forcé de renoncer à son entreprise, mais il voulut encore faire amitié avec elles, & leur promit de les laisser tranquilles. Cette promesse solemnelle, garantie par le sacrifice d'un chameau, égorgé au pied de la montagne, comme un gage de sa foi, détermina les Chefs à descendre pour saluer Muléy Ismaël, à qui ils offrirent des présens, & ils en reçurent à leur tour de la part de ce Prince. Ces peuples ont pour ces sacrifices un respect si religieux, qu'il est le garant de leur confiance réciproque; ils emploient aussi ce moyen pour calmer la colère du Souverain, ou pour faire cesser les rancunes qui existent entr'eux. Quoique les Mahométans soient dans l'usage de faire des sacrifices pour remercier Dieu de quelque grace, en faisant distribuer aux pauvres les victimes qu'ils ont sacrifiées, je ne crois pas qu'on doive confondre ces oblations avec le sacrifice que fait ici Muley Ismaël, & que font souvent les différentes tribus de Maures, pour dissiper les animosités qui les divisent. Ces sacrifices me paroissent devoir être considérés comme des *sermens solemnels*, qu'on ne viole pas; ce sont des usages consacrés par le tems, plus anciens que le mahométisme, & qui étoient

particuliers, peut-être, aux nations d'Afrique. On voit dans *Tite-Live*, qu'Annibal, étant à la veille de combattre Scipion ſur les bords du Pô, après avoir fait bien des promeſſes aux ſoldats de ſon armée pour les encourager au combat, il prit enſuite un agneau, & *pria Jupiter & les autres Dieux de le faire mourir s'il manquoit à ſa parole, de même qu'il alloit faire mourir cet agneau. Les ſoldats*, ajoute cet hiſtorien, *reçurent l'eſpérance qu'il leur donnoit, comme ſi elle leur étoit venue de la part des Dieux* (1).

La réſiſtance que ces montagnards avoient d'abord faite à Muley Iſmaël, releva le courage de tous ceux du voiſinage; mais elle ne rebuta pas ce Prince, qui, pouſſé par l'eſpérance du butin, s'engagea témérairement dans les montagnes, ſans en prévoir aſſez les inconvéniens. Pour effrayer ces Brebes, qui vivoient comme des brutes, il les menaçoit de les faire manger par les Chrétiens, dont ces peuples s'étoient fait une idée monſtrueuſe; mais ils ſe raſſurèrent, en voyant, diſoient-ils, qu'ils avoient la tête, le corps, les bras & les jambes faits comme tous les hommes. L'armée de ce Prince fut retenue dans ces montagnes par des neiges, qui, ayant

(1) Tite-Live, liv. 1, 3 décad.

fermé les chemins, l'auroient exposée à mourir de faim; mais il s'ouvrit des passages dans ces précipices, & abandonna son camp à un détachement, qui, pour ne pas périr de froid & de misère, l'abandonna à son tour. Muley Ismaël perdit à cette campagne environ trois mille tentes, les richesses qu'il avoit ramassées, & une partie de son armée, dont les montagnards harcèlèrent l'arrière-garde, & s'emparèrent des bagages. Ce Souverain ayant enfin gagné la plaine de Maroc, y fut joint par le Bacha Seroni, qui l'attendoit avec les troupes de cette province; ce renfort le mit à portée de recruter son armée, & de donner du repos à ceux qui avoient échappé de cette malheureuse expédition.

Muley Ismaël, humilié de son imprudence, reprit lentement le chemin de Miquenès, & fit mourir son Visir Abdaraman Fileli; ce Ministre, abusant du pouvoir que ce Prince lui avoit confié, s'étoit permis, en son absence, toute sorte de prévarications, violant les droits les plus sacrés, sans respecter même les femmes des principaux Maures, qui déposèrent publiquement contre lui. Après avoir cassé le bras à ce Ministre, d'un coup de pistolet, Muley Ismaël le fit traîner dans son camp, cousu dans une peau de bœuf. Toutes les personnes de la suite de ce Visir fu-

rent taillées en pièces, comme complices de ses extorsions & des abus qu'il avoit faits de son autorité; cette sévérité, qui peint la violence des gouvernemens arbitraires, étoit aussi criminelle, peut-être, de la part de ce Prince, que les abus qu'avoit exercés son Visir. Il est à propos d'observer que les Souverains du Maroc, desirant imiter la Cour Ottomane, ont eu quelquefois des Visirs; mais ces places éminentes n'ont dans cet Empire ni le même état, ni le même pouvoir qu'elles ont à Constantinople. L'autorité ne peut être transmise, qu'autant qu'elle est fondée sur des principes, & il n'y en a pas dans un gouvernement véritablement despotique, où tout dépend de la volonté arbitraire d'un homme; un Visir à Maroc n'en a que le nom, & ne peut jamais en avoir l'autorité. Muley Ismaël fut rendu à Miquenès à la Pâque des sacrifices, il y avoit convoqué tous les Grands, qui s'empressèrent de lui apporter des présens; car, dans cette Cour, la visite & les présens vont non-seulement ensemble, mais encore il pourroit être plausible, en quelque façon, de se dispenser de la visite, pourvu qu'on envoie le présent.

Les projets ambitieux de Muley Ismaël, & les différentes situations où il s'étoit trouvé dans les premières années de son régne, lui ayant fait

ſentir la néceſſité d'avoir des troupes de confiance, il conçut le projet de former un corps de ſoldats noirs, qui fuſſent immédiatement ſous ſes ordres; pour y parvenir plus promptement, indépendamment des noirs que Muley Archid avoit déjà raſſemblés, il en fit lui-même acheter un grand nombre des deux ſexes, & il accoutuma les Grands à lui en envoyer en préſent. Après les avoir mariés, & leur avoir aſſigné des terres & des habitations, il donna de la conſiſtance à ces générations d'eſclaves; il les fit élever dans la religion mahométane, les familiariſa à l'uſage des armes & en fit des ſoldats, qui devinrent formidables aux naturels du pays. Un Souverain auſſi abſolu & auſſi biſarre que Muley Iſmaël, devoit toujours craindre l'inconſtance & le mécontentement des peuples, que ſa violence devoit à tout inſtant révolter, & qu'il ne pouvoit contenir qu'en leur oppoſant des troupes de confiance, qui n'euſſent d'autre intérêt que celui du Deſpote. Les noirs étoient préciſément dans ce cas; mépriſés par les Maures, autant par les préjugés de la couleur, que les blancs ont partout conſacrée à l'eſclavage, que par ceux du culte idolâtre (1), dans lequel ils avoient vécu,

(1) Les Noirs adorent le ſoleil, & conciliſent même ce

ils leur étoient étrangers; en combattant pour la gloire de leur maître, ils rempliſſoient leurs obligations, & vengeoient en même-tems la haine que les Blancs avoient pour eux. C'eſt par cette politique adroite & par la rivalité que Muley Iſmaël ſut fomenter entre ſes ſoldats & ſes ſujets, que ce Prince parvint à ſoumettre & à contenir, pendant un long règne, toutes les provinces d'un Empire accoutumé à changer de maître, & que la férocité de ce Prince auroit tôt ou tard fait ſoulever.

Après que ce Souverain eut exercé ſes Noirs aux évolutions militaires; pour ajouter à la force le pouvoir de la ſuperſtition, il les conſacra, avec quelque cérémonie, à la proſpérité de la religion. A l'exemple de Sultan *Amurat*, qui, lors de la création des Janiſſaires, les envoya à *Hagi Bectasch* (1), pour leur donner la bénédiction, Muley Iſmaël donna à ſes Noirs, pour patron & pour

---

culte avec le mahométiſme; quoique ce ſoit de toutes les erreurs la plus pardonnable, les Maures ne la regardent pas moins comme une idolâtrie.

(1) HAGI BECTASCH, Saint eſtimé parmi les Turcs, & fondateur des Dervichs, coupa la manche d'une robe de feutre, qu'il portoit, pour ſervir de modèle au bonnet que portent les Janiſſaires en cérémonie. D'HERBELOT, Bibliot. Orientale.

ſignal de ralliement, *Sidi Boccari*, un des commentateurs de l'Alcoran, ſur le livre duquel il leur fit prêter ſerment de fidélité. Ce livre ſe porta dès-lors, & ſe porte encore aujourd'hui, avec reſpect, dans les armées; & il eſt dépoſé dans une tente diſtinguée, au centre du camp, comme l'image de leur culte, & le gage de leur fidélité. Toutes les troupes ſont ſous les mêmes auſpices; mais il n'y a que les Noirs, les Loudaia, ou autres tribus deſtinées à la garde immédiate du Souverain, auxquels on donne le ſurnom d'*Alboccari*, pour déſigner, par-là, les ſoldats qui ſont directement au ſervice du Prince, ces ſoldats enregimentés. Cette troupe devint alors la garde particulière de Muley Iſmaël, & il n'en eut jamais de plus fidèle; &, à quelque réforme près, les ſucceſſeurs de ce Prince ont ſuivi le même plan.

Après que ce Souverain eut aſſoupi les troubles dont ſon Empire avoit été déchiré, il prit du goût pour la bâtiſſe, & ſe fit un paſſe-tems de l'embelliſſement de ſon palais; n'ayant point de plan fixé, & n'écoutant que ſon inconſtance, il faiſoit abattre & rétablir à tout inſtant, donnant lui-même les deſſins de ce qu'il vouloit faire exécuter. Ce Prince trouva même dans le détail de ſes occupations des occaſions plus fréquentes

d'exercer ſon caractère bizarre; &, ſe fesant un amuſement de ſa férocité, les eſclaves Chrétiens, ou les autres perſonnes qu'il employoit à ſes travaux, furent ſouvent les victimes de ſes caprices & de ſa barbarie. Si les briques qu'il fesoit employer ſe trouvoient trop minces, il les fesoit caſſer ſur la tête de celui qui les fabriquoit; tous les ouvriers étoient punis par des peines pécuniaires, ou par des châtimens analogues à leur profeſſion. Pour mettre enſuite de la diverſion à ſes amuſemens & égayer ſon oiſiveté, ce Prince fit venir pluſieurs lions, qu'il fit renfermer dans un parc, & il leur fesoit livrer de tems en tems des criminels, avec leſquels il prenoit le plaiſir inhumain de les voir combattre.

Au commencement d'Avril 1680, ce Prince, ennemi du repos, donna des troupes à l'Alcaïde Amar Hadou, pour aller faire le ſiège de Tanger; ce Général s'empara d'un petit fort, gardé par quarante hommes, qui, ne pouvant être ſecourus par la place, aimèrent mieux ſe rendre que de s'expoſer à périr en défendant ce poſte. Le Gouverneur du fort Charles, qui ſe voyoit hors d'état de tenir long-tems, faute de proviſions, ſe détermina à l'abandonner auſſi, & à aller, avec ſes troupes, renforcer la garniſon du château. Aprés avoir concerté ſa retraite avec le

Commandant; il s'y rendit, en combattant contre les Maures pour se faire un passage à travers les tranchées; de soixante-dix hommes qu'il y avoit au fort Charles, qui se firent jour les armes à la main, il ne s'en sauva que quarante, le reste fut pris ou tué. Le fort Charles, dont le Commandant avoit fait charger les mines, sauta en l'air, & les Maures profitèrent de dix-huit canons qu'il avoit fait enclouer, & dont ils ne purent faire aucun usage; Muley Ismaël fit faire à cette occasion beaucoup de réjouissances.

Ce fut dans la même année, que le Chevalier de Château Renaud, Chef d'Escadre de France, se présenta à la rade de Salé avec dix vaisseaux de guerre, autant pour bloquer ce port que pour tâcher de ménager la paix. L'Alcaide Amar Hadou, Vice-Roi du Garb, qui devoit s'entretenir de cette négociation en l'absence du Roi, eut plusieurs conférences avec les personnes commises par le Commandant François; ces conférences furent infructueuses, & ne servirent qu'à multiplier les dépenses & les présens; selon l'usage de cette Cour, on promit tout, mais on ne put convenir de rien.

L'Empereur étant allé dans ces circonstances du côté de Tremessen, pour châtier les Montagnards, qui avoient donné asyle à ses frères;

il reçut les hommages des tribus répandues dans le petit Atlas, qui s'excusèrent auprès de lui sur l'asyle qu'ils avoient donné, & payèrent sans difficulté une somme d'argent, que ce Prince leur imposa. Comme les Maures de Tremessen avoient souvent réclamé l'assistance de Muley Ismaël contre les Turcs d'Alger, qui étoient les maîtres de cette place, il voulut voir par lui-même l'état où elle se trouvoit; mais elle étoit si bien pourvue & si bien gardée, qu'il ne vit aucun moyen de rien entreprendre. Le Divan d'Alger, qui pénétra les vues de ce Prince, lui écrivit, dans le même-tems, *que s'il trouvoit les limites qui les séparoient un peu trop bornées, il se mettroit en devoir de les étendre jusqu'à l'Océan & jusqu'au désert.* Muley Ismaël, ayant reçu cette lettre, leva son camp, reprit le chemin de Miquenès, & n'y fit pas d'autre réponse. De retour à cette Capitale, il y reprit son goût pour la bâtisse; &, sous prétexte de faire des agrandissemens à son palais, il fesoit détruire & rebâtir, autant par inconstance, que pour occuper les personnes qui étoient auprès de lui; il disoit judicieusement, pour peindre l'inquiétude des hommes, & justifier la sienne peut-être, que s'il avoit une quantité de rats dans un panier, & qu'il ne les remuât pas

ſans ceſſe, ils perceroient le panier pour s'en aller.

A la fin de 1680, *Muley Achmet*, neveu de Muley Iſmaël, qui s'étoit retiré de Maroc trois ans auparavant, avec le titre de Roi de Dara, ayant fait une alliance avec un Chek du Royaume de Sus, dont il avoit épouſé la fille, aidé de ſon conſeil & de ſes troupes, prit le titre de Roi de Sus; ce Prince, qui ne reſpiroit que la guerre, forma le projet de porter ſes armes du côté du Sudan, les Arabes du déſert lui ayant promis de s'unir à lui. Après avoir raſſemblé ſes troupes, & fait les proviſions néceſſaires pour traverſer le déſert qui ſépare la principauté de Sus du Royaume de Sudan, ce Prince ſe mit en marche, & fut joint par les Arabes des provinces voiſines; ſon armée ſouffrit beaucoup par la diſette d'eau, & il perdit environ quinze cents hommes, dans les ſables mouvans qu'il falloit traverſer, qui, dans ces déſerts, changent tous les jours de forme & de poſition par la variation des vents. Muley Achmet étant enfin arrivé dans le Sudan, mit le ſiège devant Tagaret, qui en eſt la Capitale. Les Noirs, renfermés dans cette place, firent quelque réſiſtance; mais n'ayant que des piques à oppoſer à des armes à feu, leurs efforts furent inutiles; & la place, à la veille

d'être prise d'assaut, se rendit à discrétion. Il y eut de quoi charger cinquante chameaux des richesses qui s'y trouvèrent, parmi lesquelles il y avoit beaucoup de poudre d'or. Muley Achmet convint avec le fils du Roi de Sudan, qu'il donneroit, pour sa rançon, dix mille esclaves noirs, qui seroient consignés sur la frontière de ses Etats; ce qui fut exécuté. Après ce traité, Muley Achmet reprit le chemin de Sus, & éprouva les mêmes difficultés pour traverser le désert, où il perdit encore bien du monde, & où il fut obligé d'abandonner plusieurs chameaux qui portoient une partie des richesses qu'il avoit enlevées. Etant arrivé à Tarudant, ce Prince annonça à Muley Ismaël, son oncle, le succès de son expédition, & lui envoya, en présent, un nombre d'esclaves des deux sexes.

Muley Ismaël, toujours dévoré de projets, n'ayant d'autre amusement à Miquenès que ses femmes, ses bâtisses & l'exercice de ses passions, ennuyé de cette vie uniforme, s'occupa, en 1681, de la conquête du château de la Mamore, qui étoit au pouvoir de l'Espagne. Ce Prince, informé par un transfuge de l'abandon où se trouvoit cette place, dont la garnison, entièrement négligée après la mort de *Philippe quatre*, s'affoiblissoit tous les jours davantage par des maladies

que lui causoient les vapeurs des marais, donna ordre à l'Alcaïde Amar Hadou, Vice-Roi du Garb, de rassembler les troupes de son gouvernement, & d'aller l'investir. Ce Général s'étant rendu devant la Mamore, eut bientôt détruit les lignes, qui n'étoient que des palissades faites de pieux; il s'empara de même de deux tours du côté de la mer, où il n'y avoit que douze hommes, qui, ne pouvant en combattre dix mille, se rendirent, à condition d'avoir la vie sauve. Le Général leur accorda de plus la liberté, & les chargea d'aller dans la place, annoncer au Gouverneur & à la garnison, que s'ils ne se rendoient pas, ils seroient tous passés au fil de l'épée à l'arrivée de Muley Ismaël; le seul nom de ce Prince découragea si fort les soldats, qu'ils aimèrent mieux courir l'événement de perdre leur liberté, que d'être exposés à la férocité de ce Souverain, en défendant une place aussi mal pourvue; dans cette extrémité, le Commandant se vit forcé de capituler, & la garnison fut prisonnière de guerre. Muley Ismaël, qui étoit campé aux environs d'Alcassar, reçut l'avis de la reddition de cette place, & s'y rendit le lendemain; & ayant trouvé dans le château près de cent pièces de canon & un nombre d'armes & de munitions, il se prosterna à terre pour rendre graces à Dieu de cette conquête; ambi-

 tionnant

tionnant, dès-lors, celle des autres places de la côte, il fit passer le Commandant de la Mamore à l'Arrache, pour annoncer au Gouverneur que la garnison seroit traitée avec la plus grande rigueur, s'il refusoit de se rendre.

Dans le mois de Juin de la même année, le Chevalier de Château Renaud mouilla encore avec une escadre de quatre vaisseaux sur la rade de Salé; & ayant détruit quelques corsaires, Muley Ismaël donna ordre à Amar Hadou de convenir d'une trève. Cette négociation, qui fut un tissu de contradictions, n'ayant pu se conclure d'une façon stable, ce Prince se détermina à envoyer en France, avec l'escadre du Roi, l'Hage Thémin, Gouverneur de Tétuan, & Cassem Ménino, frère du Gouverneur de Salé. Ces Ambassadeurs furent rendus à Paris à la fin de décembre; leur mission, selon les vues équivoques de Muley Ismaël, se borna à annoncer des desirs de paix, sans avoir d'ailleurs des pouvoirs pour la conclure. Comme tous les délais dont cette négociation fut susceptible, & les obstacles qu'il falloit applanir, étoient autant de motifs à de nouveaux présens, Muley Ismaël s'empressa de la renouer; d'ailleurs, ce Prince, qui avoit un génie ambitieux, frappé de l'éclat du règne de Louis quatorze, qui résistoit seul à l'Europe liguée con-

tre lui, paroiſſoit jaloux d'avoir la paix avec ce Souverain. Dans cette intention, il invita, par lettre, Louis quatorze de lui envoyer une perſonne de confiance pour traiter d'affaires, offrant lui-même d'envoyet un Ambaſſadeur, ſi cela feſoit plaiſir au Roi. Sur cette invitation, M. de Saint-Olon paſſa à Miquenès en qualité d'Ambaſſadeur; mais cette miſſion n'eut d'autre fruit que de faire mieux connoître l'inſtabilité de cette Cour & le caractère équivoque de Muley Iſmaël. Ce Prince reçut avec avidité les préſens de la Cour de France; & éluda, ſous les prétextes les plus ſpécieux, le motif d'une miſſion qu'il déſavoua, quoiqu'il l'eût lui-même ſollicitée (1).

Ce fut à-peu-près dans ces circonſtances, que le Parlement Anglois, dégoûté de l'entretien de Tanger, dont l'Angleterre avoit compté de retirer bien des avantages, & qui ne fut qu'un fardeau pour elle, réſolut d'abandonner cette place. En conſéquence, les Anglois, en 1684, en retirèrent la garniſon & l'artillerie, & firent ſauter le mole & les fortifications que Charles deux avoit fait conſtruire. L'abandon de cette place fut un triomphe pour Muley Iſmaël, qui affecta de

(1) Mémoires de M. *de Saint-Olon.*

croire que les Anglois la lui avoient rendue par respect pour ses armes.

Ce Prince, enorgueilli de la conquête de la Mamore & de l'abandon de Tanger, se disposa, en 1687, à faire le siège de l'Arrache. Après avoir fait les préparatifs nécessaires, il se présenta devant cette place l'année d'après, il fit établir des batteries du côté du sud, & la bloqua du côté de terre. Cette Ville, après avoir résisté pendant cinq mois, se rendit enfin en 1689; il paroît que la garnison resta au pouvoir de Muley Ismaël, & qu'elle fut échangée à raison de dix Maures pour un Chrétien.

Après s'être rendu maître des places de la Mamore, de l'Arrache & de celle de Tanger, que les Anglois avoient abandonnée, Muley Ismaël eut l'ambition de s'emparer de Ceuta; il rassembla, en 1694, plus de quarante mille hommes, & mit le siège devant cette forteresse; mais, s'étant apperçu qu'il ne pouvoit s'en emparer qu'autant qu'il seroit supérieur en mer, il se borna à la bloquer par terre, & à mettre son camp à l'abri de toute surprise. Il y eut quelques actions entre les troupes, dans les sorties que firent les Espagnols, mais la perte, de part & d'autre, ne fut pas considérable; les Maures, cependant, étant beaucoup incommodés par les bombes & les gre-

nades qu'on tira de la place, Muley Ismaël prit le parti de reculer son camp ; il laissa même le commandement de son armée au Vice-Roi du Garb, qui se contenta de regarder Ceuta, & qui ne l'assiéga pas.

Les troubles qu'il y eut en Espagne au commencement du siècle, après la mort de *Charles second*, donnèrent à Muley Ismaël l'espoir de s'emparer de cette place avec plus de facilité ; en conséquence, ce Prince fit fortifier le camp des Maures, fit bâtir des maisons pour les Chefs des troupes, des cabanes pour les soldats, & ordonna de reprendre le siège, & de ne pas l'abandonner. Les Maures languissoient déjà depuis plus de vingt ans devant Ceuta, lorsque *Philippe cinq* se détermina de les en chasser. Ce Prince, en 1720, y fit passer une armée sous les ordres du Marquis de Lede, avec un nombre de galères & de vaisseaux ; l'armée d'Espagne attaqua celle des Maures par le centre, dans le tems que les vaisseaux l'incommodoient par ses flancs, avec tant de succès, qu'ils la mirent en désordre. Le Marquis de Lede la suivit pied à pied, & en quatre heures de tems il lui fit non-seulement abandonner ses retranchemens, mais encore il la repoussa d'un vallon à l'autre, sans qu'elle osât se présenter. Les Espagnols, à leur retour au camp, y trouvèrent

quatre mortiers, quelques pièces d'artillerie, quatre drapeaux, & beaucoup de munitions. J'ai interrompu le cours des événemens, qui ont distingué le régne de Muley Ismaël, pour réunir tout ce qui concerne les vues de ce Prince sur Ceuta. Quoique les Maures n'aient fait, après ce règne, aucune hostilité contre cette place, leur camp d'observation a toujours existé; & malgré la bonne harmonie qui règne aujourd'hui entre la Cour d'Espagne & celle de Maroc, le camp des Maures & la Ville de Ceuta ne se communiquent qu'avec une réciproque circonspection.

Ce n'est pas seulement par des dévastations, des conquêtes & des projets ambitieux que l'Empire de Muley Ismaël a été agité; à mesure que ce prince avançoit en âge, ses enfans, dont le nombre, l'ambition & le caractère impétueux préparoient de nouvelles révolutions & de nouveaux crimes, lui firent éprouver, dans le commencement du siècle, tous les soucis qu'il devoit attendre de cette humeur inquiète & féroce, dont il leur avoit donné l'exemple. Indépendamment de l'ascendant que ces Princes commençoient à prendre dans les provinces sur des sujets opprimés, & toujours prêts à changer de maître, leur ambition fomentoit encore des peines domestiques par les intrigues secrètes des femmes de ce

Souverain, qui chacune cherchoit à favoriser les intérêts de son fils, au préjudice d'un autre frère; & les provinces où ces Princes commandoient, furent long-tems les victimes de ces brigues, & des animosités personnelles qui les provoquoient.

De tous les enfans de Muley-Ismaël, *Muley Mahomet*, qui étoit le plus intéressant par sa figure, & qui, par les qualités qu'il réunissoit, avoit mérité quelque prédilection, fut celui qui lui donna le plus de chagrin; il étoit né d'une Géorgiène, achetée à Alger, qui, par ses graces & sa beauté, avoit acquis quelqu'empire sur le cœur féroce de Muley Ismaël. Ce jeune Prince, que sa figure, une idée de prééminence & l'opinion des peuples avoient rendu audacieux, & qui, dans sa jeunesse, sans respect pour les asyles sacrés du Palais, partageoit avec son père les victimes destinées à ses plaisirs, fut lui-même sacrifié aux passions & à ces intrigues de sérail, dont l'effet est d'autant plus assuré, qu'elles regnent dans le secret & dans le silence.

Une des Reines (1), noire d'origine, mère de *Muley Zidan*, ambitieuse & intrigante, qui, par

(1) On donne indifféremment à Maroc le nom de *Reine*, & celui de *Lela* Dame, aux femmes épouses du Souverain, qu'on n'appèlle que Dames chez le Grand-Seigneur.

quelques attraits propres à émouvoir les passions, balançoit, sur le cœur dépravé de Muley Ismaël, le pouvoir de la Géorgiène, résolut de perdre à la fois sa rivale & son fils, pour ménager, par-là, à *Muley Zidan* plus de droit sur l'affection de son père. Cette Princesse, qui, par son influence & par l'ascendant de son caractère, avoit pris de l'empire sur les autres femmes, jalouses comme elle des préférences de la Géorgiène, accrédita des soupçons d'infidélité; & surprit à Muley Ismaël, dans un accès atroce d'amour & de fureur, la permission de la faire étrangler. Cette mort précipitée, qui fut très-sensible à ce Prince, après la réflexion, augmenta son attachement pour Muley Mahomet; & pour le dérober aux intrigues de *Léla Zïdana*, dont il craignoit lui-même la séduction, il lui donna le gouvernement de Tafilet. Ce Prince, qui gouvernoit à Fez, & qui en préféroit le séjour, éluda son départ, sous prétexte de maladie; & son père, ne voulant pas contrarier sa répugnance, consentit de l'envoyer du côté de Sus, auprès de *Muley Chérif*, qui avoit succédé à *Muley Achmet*.

A peine Muley Mahomet fût-il arrivé dans son gouvernement, qu'il appaisa promptement, & selon les desirs du Roi, des mouvemens de révolte qui se manifestoient du côté de Taru-

dant, & les ſuccès de ce Prince, dans ces circonſtances, furent eux-mêmes les inſtrumens de ſes malheurs. *Léla Zidana*, qui voyoit avec chagrin que la conduite de Muley Mahomet lui donnoit un droit de plus ſur l'affection de ſon père, mit en uſage tous les moyens poſſibles pour le perdre. Elle fit écrire une lettre à ce Prince, ſcellée du ſceau impérial, qui lui ordonnoit de faire mourir un Chek, qui étoit dans la bienveillance du Roi lui-même. Ce Prince exécuta cet ordre avec répugnance; &, ayant été appelé à Miquenès pour ſe juſtifier ſur la mort de cet Officier, il préſenta la lettre de ſon père, à laquelle il n'avoit obéi que par reſpect pour ſes volontés. Ce Souverain, ſe voyant compromis dans cette intrigue, marqua d'abord quelque fureur; mais *Léla Zidana* employa adroitement ſes artifices pour le calmer; il renvoya ſon fils à Tarudant, & récompenſa les enfans de ce Chek, pour les dédommager de la perte de leur père.

Muley Mahomet, appelé à Miquenès ſur une accuſation ſi méchament concertée, fut inconſolable de la facilité avec laquelle ſon père ſe laiſſoit entraîner aux premières impreſſions; & ne ſachant comment prévenir les intrigues de *Léla Zidana*, qu'il avoit en horreur, il conçut, témérairement, des projets de révolte. Muley Iſmaël

jugea des dispositions de son fils par les lettres qu'il en reçut ; mais étant prêt à exécuter alors un projet qu'il avoit formé contre la Régence d'Alger, il ne voulut y rien changer.

Ce Souverain se mit en chemin, dans les premières années du siècle, avec plus de soixante mille hommes, pour cette expédition; mais les Algériens, dont l'armée ne faisoit guères que le quart de celle de ce Prince, ayant de meilleures troupes, allèrent attendre l'armée de Muley Ismaël sur la frontière, où elle arriva harrassée & manquant de tout. Les Algériens l'ayant attaquée avec intrépidité, sans perte de tems, elle fut mise en déroute; & Muley Ismaël, qui, depuis trente ans, & plus, bataillloit contre les Maures, avec des succès suivis, fut obligé de se retirer, & de rentrer dans ses Etats, honteux de sa défaite.

Muley Mahomet profita de l'impression que la défaite de son père répandit sur les esprits pour s'emparer de Maroc; il s'y rendit avec près de quarante mille hommes, dont sa valeur, sa figure, & ses qualités lui assuroient la fidélité. L'Alcaïde Melek, qui commandoit cette capitale, en fit fermer les portes, écrivit au Roi pour avoir du secours, & fit enterrer en secret les trésors du palais. Muley Mahomet, qui n'avoit point d'artillerie, ne pouvant s'emparer de

Maroc que par ſurpriſe, diviſa ſon armée en deux corps, dont l'un ſe cacha près de la Ville, tandis qu'il ſe mit en marche avec l'autre, comme s'il faiſoit ſa retraite. L'Alcaïde Melek, trompé par cette ruſe, ſortit avec ſes troupes, comme le Prince l'avoit prévu, pout l'attaquer dans ſa retraite; mais le corps d'obſervation étant ſorti de ſon poſte, ce Commandant ſe trouva entre deux; une partie de ſon armée fut taillée en pièces, & Muley Mahomet ſe rendit maître de la Ville. Ce Prince en permit le pillage pour récompenſer ſes ſoldats, & s'empara des tréſors que l'Alcaïde avoit enterrés, & qu'une jeune eſclave s'empreſſa de lui découvrir.

Sur l'avis de l'Alcaïde de Maroc, Muley Iſmaël envoya une armée au ſecours de cette Capitale, ſous les ordres de Muley Zidan, fils de cette même Reine artificieuſe, qui, par ſes charmes, ſes intrigues & ſes complots, avoit précipité Muley Mahomet. Ce Prince, informé de la marche de ſon frère, ſe retira à Tarudant, où il ſe mit en sûreté. Il avoit auprès de lui un Alcaïde, parent de *Léla Zidana*, qui informoit la Cour de tout ce qui ſe paſſoit, & qui, ayant été découvert, eut la tête tranchée.

Après que Muley Mahomet eut mis ſes troupes & ſes tréſors ſur un bon pied, il ſe détermina à

marcher contre Muley Zidan, qui avoit une belle armée; ayant confié l'avant-garde de la ſienne à l'Alcaïde Melek, ancien Gouverneur de Maroc; qui étoit entré à ſon ſervice, celui-ci ſe laiſſa envelopper par les troupes de Muley Zidan, & fut cauſe de la perte de la bataille. Muley Mahomet, voyant l'avant-garde de ſon armée au pouvoir des ennemis, fut réduit à prendre la fuite; les priſonniers furent conduits à Maroc, d'où les chefs furent envoyés à Muley Iſmaël, qui les fit périr dans les tourmens. L'Alcaïde Melek lui-même, qui ne s'étoit porté à une trahiſon que pour mériter ſa grace, fut ſacrifié à la vengeance de *Léla Zidana*, qui ne lui pardonna pas d'avoir coupé la tête à ſon parent par ordre du Prince; par un rafinement de cruauté, ce malheureux fut ſcié en deux ſur la longueur, après avoir été attaché à une planche.

Muley Zidan, encouragé par ſa victoire & par la fuite de Muley Mahomet, réſolut de l'aller aſſiéger à Tarudant; mais, ayant été battu dans différentes ſorties, il fut contraint de ſe retirer. Ce Prince employa alors les reſſources de la ruſe & de la trahiſon pour ſurprendre ſon frère, & corrompre ſes partiſans; ayant mis des troupes en embuſcade pour s'emparer de lui, un jour qu'il alloit à la promenade; celui-ci, malgré ſes efforts,

fut enfin arrêté & conduit à Maroc, d'où Muley Zidan le fit passer à son père, avec une bonne garde, l'année 1706.

Après avoir affligé le lecteur par une continuité de crimes & d'attentats, je voudrois pouvoir lui déguiser des scènes plus tragiques encore, & cacher, sous un voile impénétrable, les atrocités d'un père violent & féroce, envers un fils téméraire, coupable & malheureux. Muley Mahomet étoit déjà près de Miquenès quand son père alla l'attendre à la rivière de Beth, pour punir sa rebellion, & éviter toute occasion de se voir demander sa grace; je suprimerai le détail effrayant des aprêts que Muley Ismaël mit à la férocité de sa justice. Arrivé au bord de la rivière, le même jour que lui, il passa un jour entier sans le voir; l'ayant ensuite fait appeler, ce Prince se prosterna, & lui demanda pardon de ses fautes dans les termes les plus touchans; son père lui présenta la pointe de sa lance, & le Prince, moins effrayé de la mort que des appareils qui sembloient en multiplier les horreurs, le conjura de nouveau de lui pardonner, & de compter sur sa soumission & sur sa fidélité. Ismaël inflexible, & assez dénaturé pour présider au supplice d'un fils qu'il avoit chéri, ordonna à deux hommes de le saisir, & à un boucher de lui couper le poignet droit; celui-

ci refusa, préférant, dit-il, la mort à l'action sacrilège de tremper sa main dans le sang d'un Chérif. Le Roi, irrité de ce sentiment généreux, trancha lui-même la tête au boucher, & en appela un autre qui exécuta ses volontés, & coupa la main & le pied droit à cet infortuné Prince. *Hé bien, malheureux*, dit alors Ismaël, *à présent connois-tu ton père?* Il prit en même-tems un fusil, & tua le Boucher qui avoit coupé la main & le pied à son fils; Mahomet, accablé par la douleur, ne put s'empêcher de faire observer l'inconséquence atroce d'un Souverain *qui tue celui qui exécute ses ordres, comme celui qui refuse de lui obéir.* On mit dans le goudron le bras & la jambe de cet infortuné Prince, pour arrêter le sang; & l'Empéreur souillé du sang de son fils, ordonna à ses gardes de le porter vivant, à Miquenès, sous peine de la vie.

Le récit de cette scène tragique, répandit dans la Ville la terreur & la consternation; le Palais retentit de lamentations & de cris douloureux; & Muley Ismaël, ne pouvant les faire cesser, par la sévérité de ses ordres, fit encore périr dans sa fureur quelques femmes qui lui avoient désobéi, & obligea, par-là, les autres à ensevelir leur douleur. Les enfans de Muley Mahomet eurent seuls la liberté de s'y livrer; mais ils n'eurent pas la

consolation de revoir leur père; ce Prince vécut treize jours dans les souffrances, & demanda à être inhumé comme un esclave; mais son père lui fit élever un tombeau, qui conserve à la postérité le souvenir de sa barbarie.

Après s'être défait de son rival, Muley Zidan, qui ne fut pas plus heureux, retourna à Tarudant pour s'emparer de cette Ville, où le reste des révoltés s'étoient enfermés; il la serra de si près, que la famine y fit des ravages affreux, & elle fut forcée de se rendre à discrétion. Ce Prince, plus féroce, plus avare & plus inhumain encore que son pére, commit dans Tarudant toute sorte d'excès; & justifia, par ses cruautés, l'opinion qu'il avoit donnée de lui dans sa jeunesse, où il avoit annoncé la réunion de tous les vices ensemble.

Au bruit des horreurs & des brigandages que Muley Zidan exerça contre les habitans de Tarudant, les Maures des Villes & des campagnes voisines alloient se réfugier dans les rochers, & ne se croyoient en sûreté nulle part; la Ville de Sainte-Croix fut évacuée dans le même-tems, 1712, & quand ce Prince s'y rendit pour s'en emparer, il n'y trouva qu'une vieille femme & un Juif aveugle, qui, par les circonstances de leur infirmité, n'avoient pu se dérober à sa féro-

cité. Les soldats de ce Prince n'éprouvèrent aucune résistance, puisque les Maures fuyoient devant eux ; ils s'enrichirent par le pillage, & se permirent toute sorte de licences.

Les succès de Zidan, ses forces & ses trésors, inspirèrent de l'inquiétude à Muley Ismaël, toujours tourmenté par ses passions ; ce Prince se repentit, un peu tard, d'avoir donné à son fils le commandement de ses troupes, & prit divers prétextes pour le rappeler auprès de lui ; mais Zidan, qui méditoit d'autres projets, renvoyoit son retour d'une année à l'autre, en faisant voir que sa présence étoit nécessaire, pour achever de dissiper les conjurés. Pour mieux tromper son fils, Muley Ismaël fit répandre le bruit d'une maladie, il cessa même de paroître en public, & engagea la mère de Zidan d'attirer adroitement son fils à Miquenès, sous prétexte, qu'en cas de mort, il pourroit, plus aisément, s'assurer de l'Empire ; mais ce Prince, qui connoissoit toutes les ruses de son père, se défia de l'avis, & n'en fit aucun cas. Sa mère lui écrivit une seconde fois que son père étant à l'extrémité, s'il ne venoit incessamment, il ne seroit point à tems de lui rendre ses devoirs : *que mon père soit vivant ou mort*, lui répondit le Prince, *je n'abandonne*

point mon armée, qui, en cas de mort, m'aidera plus facilement à monter sur le trône.

Les bruits de la maladie de Muley Ismaël, & la crainte où l'on étoit qu'il ne fût mort en effet, répandirent cependant quelque trouble dans les provinces; & la sédition même étoit à la veille d'éclater à Miquenès, lorsque *Léla Zidana*, qui gouvernoit despotiquement, sous prétexte de la maladie du Roi, sortit du palais avec une lance à la main, & une garde de soldats armés, pour rétablir la tranquillité, & fit même maltraiter, avec arrogance, quelques Nègres qui se trouvèrent sur son passage. Un événement aussi étrange, chez une nation où les femmes ne paroissent point en public, & dans un gouvernement où elles n'ont aucun droit à l'Empire, étonna le peuple, qui, croyant le Roi mort, supposa que cette Princesse ambitieuse, qu'on détestoit secrètement, vouloit s'emparer de l'autorité; cette idée souleva les esprits & excita des murmures, qui forcèrent cette Princesse de rentrer dans le palais. L'Empereur, qu'on n'avoit pas vu depuis cinquante jours, informé de la fermentation qu'il y avoit dans la Ville, sortit à l'instant, &, par sa présence, en imposa aux habitans, qui témoignèrent la satisfaction qu'ils avoient de le voir. Le prétendu rétablissement de ce prince donna

 lieu

lieu à des réjouissances publiques ; & il reçut même, à cette occasion, la visite des Alcaïdes, des grands & des députés des provinces & des villes, qui lui portèrent de nouveaux hommages.

Ce Souverain, plein de regret de n'avoir pu, par ses artifices, attirer *Muley Zidan* auprès de lui, n'écoutant que sa violence & sa férocité, prit d'autres mesures pour se débarrasser de ce Prince ; comme il savoit qu'il étoit adonné à la boisson, & que dans les excès de son ivresse, il se livroit à tant de cruautés, que ses femmes même n'étoient pas en sûreté, il se servit de leur entremise pour parvenir à ses fins. Les femmes *de Zidan* se prêtèrent d'autant plus volontiers au désir barbare de Muley Ismaël, qu'elles n'avoient plus d'autre moyen pour se délivrer de la tyrannie qu'elles éprouvoient ; dans un moment où ce Prince étoit enseveli dans le vin, elles l'étouffèrent entre deux matelas, & délivrèrent l'empire d'un monstre qui n'auroit pas eu d'égal. Le corps de ce Prince fut porté de Tarudant à Miquenès, par ordre de sa mère, & y fut enterré ; pour dissimuler la part qu'il avoit à sa mort, son père lui fit élever un tombeau, & fit bâtir une mosquée qui donna asyle aux criminels, de sorte que, par un renversement odieux de principes, on y vénère, sous une idée de

ſainteté, un Prince livré à tous les vices, déteſté de tous les ſujets, rebelle à ſon père & à ſon Roi, mort dans l'ivreſſe, & par-là, prévaricateur à la loi.

Après avoir appris la mort de *Muley Zidan*, Muley Iſmaël, par ce ſentiment de contradiction qui tenoit à ſon caractère, fit venir à Miquenès ſept femmes de ce Prince, avec le Marchand Juif qui lui fourniſſoit l'eau de vie dont il s'enivroit. *Léla Zidana*, auſſi digne femme de Muley Iſmaël, que digne mère de Muley Zidan, ſacrifia ces huit victimes à ſa barbarie & à ſa vengeance; elle traita avec une rigueur plus atroce, trois de ces femmes à qui elle fit couper les mamelles qu'elle leur fit manger avant de les faire étrangler. Néron, Caligula, Héliogabale, étoient d'illuſtres ſcélérats; mais ce n'étoient pas des monſtres qu'on puiſſe comparer à ceux dont je n'ai fait qu'ébaucher le portrait.

Muley Zidan étant mort en 1721, ſon frère *Abd-elmeleck*, eut le gouvernement du ſud, où il ſe conduiſit d'abord avec prudence; mais l'éloignement où il étoit de ſon pere, l'avidité de commander, l'inconſtance des peuples, & les vices de a légiſlation, qui, dans ces climats, entraînent les Princes vers l'autorité, le rendirent bientôt auſſi criminel que ſes freres. Agiſſant dans ſon gou-

vernement en maître abſolu, il devint bientôt ſuſpect à ſon père, & porta la témérité juſqu'à lui refuſer le tribut de la province. L'Empereur, à qui le grand âge ne permettoit plus de parcourir des déſerts pour faire reſpecter ſon pouvoir, n'ayant plus d'autres armes que celles de la ruſe, écrivit à ſon fils des lettres pleines de tendreſſe & de confiance pour l'engager à revenir à la Cour, en lui inſinuant même que c'étoit pour lui céder l'Empire. *Abd-elmeleck*, qui connoiſſoit ſon père, lui répondit dans les termes les plus reſpectueux, pour le raſſurer ſur les inquiétudes qu'il paroiſſoit concevoir. Muley Iſmaël diſſimula ſa peine, feignit d'être ſatisfait de la conduite de ſon fils, & ne fit pas de nouvelles inſtances, mais nourriſſant dans ſon cœur une haine ſecrette contre ce Prince, il ſe détermina à déſigner *Muley Achmet Deby* ſon cadet pour ſucceſſeur à l'Empire; on a ſuppoſé à ce Souverain l'intention de faire regretter ſon règne, en laiſſant après lui un Prince indigne de la Couronne, & incapable de gouverner.

Après avoir joui cinquante-quatre ans d'un trône toujours agité par des inquiétudes ou des ſoupçons, & ſouillé par une ſuite de ſcènes tragiques, Muley Iſmaël mourut enfin le 22 Mars 1727, âgé de quatre vingt-un ans. Ce Prince

politique, laborieux & entreprenant a terni l'éclat de son règne, par son avarice, sa mauvaise foi, ses vexations, ses injustices, & par un tissu de cruautés, dont le détail seroit effrayant, & dont le tems seul peut effacer le souvenir. Ce Souverain adonné à la sensualité, a eu une quantité prodigieuse de femmes, & sa postérité a été si nombreuse qu'on doute qu'il sût lui-même ce qu'il avoit d'enfans. S'il faut en croire l'opinion générale, les mâles passoient huit cents, & l'on voit encore à Tafilet une population considérable de Chérifs qui sont les descendans de Muley Ismaël, de ses freres ou de ses aïeux. Les gens du pays racontent que le dernier enfant de ce Souverain, naquit dix-huit mois après la mort de son père, & que les Talbes décidèrent que la douleur avoit changé, à son égard, l'ordre de la nature; la douleur des enfans est moins précoce en Europe, sans doute, & la faculté de Médecine y est moins indulgente.

Muley Ismaël, qui réunissoit quelques qualités à un nombre de vices, a distingué son règne par son activité, par une politique artificieuse, & plus encore, par l'application avec laquelle il a formé ses troupes, composées de familles de noirs qu'il attira du côté de la Guinée; cette population de soldats étrangers aux Maures &

toujours en divorce avec eux, a répandu dans le centre de l'Empire, une nation isolée, qui tenoit aux intérêts de la Monarchie, & qui n'en a jamais eu d'autres; & l'on comptoit, après la mort de Muley Ismaël, environ cent mille soldats noirs, en état de porter les armes.

Cette milice aguerrie, insolente, & qui fut l'instrument de l'avarice & des passions de Muley Ismaël, a beaucoup influé sur les révolutions dont cet Empire a été agité après la mort de ce Prince; elle auroit pu l'envahir, de même que les Tartares se sont emparés de la Chine, si elle avoit eu des chefs ambitieux, qui eussent été aussi capables de former de grands projets, qu'elle étoit en état de les exécuter. L'Empire, dans ces momens orageux fut, pendant plusieurs années, en proie à l'avarice de cette milice, qui ne donna jamais aux successeurs de Muley Ismaël le tems de raffermir leur autorité; semblables à ceux de Rome, dans sa décadence, c'étoient des Empereurs qu'on ne faisoit que montrer, & qui disparoissoient à l'instant.

Muley Achmet Deby, le seul des enfans de Muley Ismaël, qui se trouva à Miquenès lors de la mort de son pere, se conduisit avec tant de prudence, par l'aide & le conseil du Gouverneur de cette place, qu'il déconcerta les pro-

jets de ſes frères *Abd-elmeleck* & *Abdallah*, qui, étant ſes aînés, avoient à l'Empire le droit que l'âge & l'expérience donnent ſur la confiance des peuples. Les troupes de ce dernier, qui attendoient quelque révolution en ſa faveur, abandonnèrent elles-mêmes ſon parti, qui n'avoit pas aſſez d'aſcendant pour faire pancher la balance.

Les grands, & les Officiers des Noirs, s'étant aſſemblés le lendemain de la mort de Muley Iſmaël, proclamèrent unanimement *Muley Achmet Deby*, & lui prétèrent ſerment de fidélité; & ce Prince leur fit délivrer deux cent mille ducats, environ un million trois cent mille livres, pour les diſtribuer aux troupes; encouragées par cette générosité, elles marchèrent contre les provinces qui annonçoient des mouvemens ſéditieux, & qui, après avoir perdu Muley Iſmaël, croyoient n'avoir plus de maître. Les Maures de la Province de Duquella, & des environs, ayant pris les armes contre *Muley Achmet Deby*, furent entièrement défaits ou ſoumis, & cette victoire qui donna encore plus de conſiſtance aux Noirs, rétablit l'ordre & la tranquillité dans les autres Provinces.

Muley Achmet Deby, généreux par politique, étoit par caractère auſſi avare que ſon père; dans les premiers inſtans de ſon règne, il donna

tous ſes ſoins à connoître & à groſſir ſon tréſor ; il porta même l'avidité & l'indécence, juſqu'à dépouiller les femmes de ſon père, des bijoux d'or & d'argent qu'elles avoient reçus de ſes caprices & de ſa libéralité. La ſucceſſion de Muley Iſmaël étoit conſidérable ; Muley Achmet, lui même, avoit fait des économies, & le tréſor de l'Empire montoit peut-être à cent millions de livres : cette épargne qui étoit le fruit des tems & de l'oppreſſion des peuples, diſparut dans un inſtant.

Ebloui par cet amas de richeſſes, Muley Achmet auſſi avare que crapuleux, négligea le ſoin des affaires, & ne s'occupa que de ſes plaiſirs ; il s'adonna à la boiſſon ſans aucune réſerve, & cette paſſion, qui lui aliéna l'affection des peuples, fut la ſource de ſes malheurs. Pour capter l'amour de ſes ſujets, ce Prince fit d'abord publier un édit, par lequel il réduiſoit tous les impôts à la ſimple perception du dixieme des revenus, preſcrit par la loi de Mahomet : cette ſage diſpoſition ne produiſit pas l'effet qui devoit en réſulter, & ne ſervit qu'à manifeſter davantage l'abus que les Gouverneurs feſoient de leur autorité, en ſe prévalant de la foibleſſe du Gouvernement, pour augmenter leurs extorſions ; les Provinces en marquèrent tant de mécontentement, que les

peuples dans bien des endroits, prirent les armes pour s'en faire raiſon ; ce qui répandit la confuſion dans l'Empire.

La plupart des ces Provinces, qui voyoient avec répugnance la conduite irréguliere de Muley Achmet Deby, penchoient ſecrettement pour le Prince Abd-elmelek, obſervateur religieux de la loi ; mais elles n'oſoient faire éclater leur mécontentement. Muley Achmet, prévenu des diſpoſitions des peuples, & embarraſſé ſur le parti qu'il avoit à prendre, s'aſſura de la fidélité des Noirs par ſes libéralités, & s'en remit preſque aux caprices de cette milice avide & inconſtante, ſur l'adminiſtration intérieure de l'Etat. La confiance déplacée que ce Prince prodiguoit à des ſoldats étrangers que les Maures déteſtoient, indiſpoſa encore plus les eſprits, & la fermentation devint générale ; la ſédition ſe manifeſta d'abord à Fez, où le Gouverneur, & près de cent hommes de ſon parti, furent maſſacrés par le peuple. La ville de Tetuan, & les environs ſuivirent le même exemple ; le Gouverneur fut forcé de fuir ; le peuple dans ſa fureur, ruina ſa maiſon & ſes jardins, & fit éprouver, à cette place, toutes les horreurs d'une guerre civile. Muley Achmet abruti par la boiſſon, étoit incapable de remédier aux déſordres de l'Etat, on les lui laiſſoit même

ignorer. Ce Prince étoit ſi cruel quand il n'étoit pas dans le vin, que ſes domeſtiques & ſes femmes n'avoient d'autre moyen d'être tranquilles, qu'en le faiſant boire. Le Gouverneur de Miquenès, ſur lequel ce Prince ſe repoſoit pour l'adminiſtration des affaires, le rendoit encore plus odieux par la négligence qu'il y mettoit; tout languiſſoit à la Cour; la vie crapuleuſe du Roi, l'indolence & le découragement de ſon Miniſtre, firent murmurer les peuples, & le mécontentement devint ſi général, qu'il finit enfin par une révolte.

Les provinces du Sud furent les premières qui arborèrent l'étendard de la rebellion; Muley Abd-el-meleck, qui avoit pour lui le vœu des peuples, ſe trouvant à la tête d'une puiſſante armée, entre Sus & Maroc, étoit, de tous les aſpirans à la couronne, celui qui ſembloit y avoir un droit plus aſſuré; mais il fit une faute, qui fut un obſtacle à ſa fortune & à ſon élévation. Pour flatter ſes troupes, compoſées de montagnards & de gens de bonne volonté, qui avoient les Noirs en horreur; ce Prince annonça que, s'il parvenoit à l'Empire, il n'auroit jamais de Noirs auprès de lui. Cette déclaration, qui étoit d'une très-mauvaiſe politique dans ce moment, où cette troupe, toujours en armes, avoit tout le pouvoir, favo-

rifa un inftant le parti de Muley Achmet, dont ces mêmes Noirs, profcrits par Abd-elmelek, fe virent forcés de faire refpecter la puiffance. Ce dernier ne tarda pas d'éprouver les effets de fon indifcrétion & du reffentiment des troupes ; déjà maître de Maroc, après une bataille qu'il avoit gagnée, ayant pour lui les provinces du Sud, & les villes de Fez & de Tetuan dans la partie du Nord, il étoit prefque maître de l'Empire ; mais ayant été défait par ces mêmes Noirs qu'il avoit provoqués, il fut obligé d'abandonner Maroc & de fe retirer, après avoir reçu trois bleffures, qui firent répandre le bruit de fa mort.

Après quelques hoftilités contre les troupes de Muley Achmet Deby, la ville de Fez fit fa paix avec ce Prince, & elle le reconnut pour Souverain. Muley Abd-elmelek, de fon côté, fit offrir de mettre bas les armes fi on vouloit lui céder la moitié de l'Empire ; Muley Achmet inclinoit affez pour cet arrangement, afin de n'avoir d'autre fouci que celui de boire & dormir ; mais les miniftres, les courtifans, & les troupes furtout, qui donnoient du poids aux délibérations, s'oppofèrent fortement à ce partage.

Les préventions des peuples, contre Muley Achmet, furent les mêmes après qu'il fut rappelé à l'Empire, parce qu'il ne mit aucun change-

ment dans sa façon de vivre. Ce Prince, à qui tout devenoit égal, ignoroit les troubles qui divisoient les provinces, parce que tout son tems se passoit à boire, & ses débauches furent même portées à un tel excès, qu'il ne fut plus possible de les dissimuler. S'étant rendu à la Mosquée un vendredi à l'heure de la priere, il étoit si ivre que dans le moment qu'il se prosternoit, selon l'usage des Musulmans, il vomit tout son vin, ce qui causa la plus grande rumeur & le plus grand scandale. Après qu'on l'eut rapporté au Palais, il maltraita cruellement ses femmes qui voulurent lui faire des représentations; excédées par tant de violences, elles sortirent en se déchaînant, tout haut dans les rues, contre l'indolence & la dissimulation des Ministres & des chefs des troupes, qui n'avoient aucun respect pour la religion; & les choses vinrent au point que les soldats, eux-mêmes, tout prévenus qu'ils étoient contre Abd-elmelek, se joignirent aux Maures pour le proclamer de nouveau. Après cette proclamation, qui eut lieu en Mars 1728, les Principaux Alcaïdes assemblés à Miquenès, envoyèrent des députés à Muley Abd-elmelek, pour le presser de se mettre en route. Son fils, qui se trouvoit dans cette Capitale alors, fut fait Régent du Royaume en attendant l'arrivée de son père; & ce jeune

Prince aſſoupit même, par quelques libéralités faites à propos, le mécontentement que le parti de Muley Achmet marqua d'abord à cette élection.

Muley Abd-elmeleck arriva, & fit ſon entrée à Miquenès le 10 Avril; ce Prince voulut, par une dévotion farouche, faire crever les yeux à ſon frere; mais il ſe contenta de l'exiler à Tafilet ſur les repréſentations qu'on lui fit, que, n'ayant été reconnu indigne du trône que par ſes débauches & par ſa conduite, il ne méritoit d'autre châtiment que celui de ſa dépoſition.

Après cette premiere démarche, Abd-elmelek, Prince auſtère, plein d'arrogance & de reſſentiment, traita ſes miniſtres, & en général tous les Maures avec tant de dureté, de hauteur & de mépris, qu'il indiſpoſa tous les eſprits contre lui. A peine eut-il regné trois mois, que les Noirs, qui ſe rappeloient les diſpoſitions que ce Prince avoit publiquement manifeſtées contre-eux, formèrent un parti & envoyèrent un détachement à Tafilet, pour ſupplier Muley Achmet Deby de leur pardonner, & l'inviter à venir ſe mettre à leur tête pour reprendre l'empire. Ce Prince, ſuivi de quelques troupes, s'étant joint aux Noirs, ſe trouva bientôt à la tête de quatre-vingt mille hommes; Muley Abd-elmelek, qui, par trop de

fierté n'avoit pu se ménager un parti, fut contraint de se renfermer à Miquenès où il fut assiégé, & cette place, prise d'assaut, fut exposée au pillage & à toutes les horreurs que peut inspirer la férocité & la vengeance.

Dans cette confusion, Muley Abd-elmelek s'échapa de Miquenès, & se rendit à Fez où il fut assiégé de nouveau. Muley Achmet ne pouvant prendre cette ville de force, se détermina à la bloquer; mais comme elle n'avoit pas les provisions nécessaires pour soutenir un siège, les habitans au bout de trois mois demandèrent à capituler. La seule condition que le Roi exigea d'eux, ce fut de lui livrer son frère; Abd-elmelek fut donc livré au vainqueur, qui, dissimulant dans le moment son caractère féroce, se contenta de l'envoyer à Miquenès sous bonne garde, & quelque tems après il le fit étrangler.

Peu de jours après cette exécution, Muley Achmet Deby mourut lui-même, en Mars 1729, d'une hydropisie qui ne put avoir aucun soulagement. Telle fut la fin d'un Prince que les excès de la crapule avoient abruti, & qui, méprisé de ses sujets, ne fut jamais en état de faire respecter son autorité.

Après la mort de Muley Achmet Deby, le trône, dont les troupes disposoient déjà à leur

gré, changea à tout inſtant de maître. Et cet Empire, qui, dans ſa naiſſance, avoit été en proie au fanatiſme, fut pendant long-tems à la merci des ſoldats. *Muley Bouffer*, fils de Muley Achmet, qui avoit des droits légitimes à la Couronne, ſe préſenta d'abord pour ſuccèder à ſon pere; mais ſon parti ne fut pas aſſez puiſſant. *Léna Coneta*, mère de *Muley Abdallah*, Princeſſe adroite & politique, ſut ſi bien manier les eſprits, & traita les Noirs avec tant de générofité, qu'elle fit proclamer ſon fils. Ce Prince, qui étoit auſſi cruel & plus bizarre, peut-être, que Muley Iſmaël ſon père, étoit généreux juſqu'a la diſſipation; ſix fois dépoſé, ſix fois remis ſur le trône, il fut, dans les premières années de ſon règne, le jouet des caprices de la fortune, de l'inconſtance des peuples, & de l'avarice des ſoldats. Muley Bouffer ſon neveu, ſe mit en devoir de lui diſputer la couronne; mais n'ayant pour la défendre, qu'un *Marabout* en vénération, & quelques peuples que le fanatiſme avoit raſſemblés, ſon parti fut bientôt défait & diſſipé par les Noirs; & il fut lui-même pris avec le *Marabout*, qui lui ſervoit de conſeil, de protecteur & de guide. Muley Abdallah pardonna à ſon neveu, & lui donna la liberté; mais, ſans égard pour les préjugés des peuples, ce Prince coupa la tête au Marabout, en le

traitant d'imposteur, attendu, disoit-il, que, s'il étoit véritablement saint, son sabre n'auroit eu aucun pouvoir sur lui.

Muley Abdallah marcha ensuite vers Fez qui s'étoit déclaré pour Muley Bouffer, & assiéga cette place qui se rendit après six mois de résistance; irrité de l'opiniâtreté des habitans, ce Prince voulut détruire cette ville de fond en comble; mais on lui représenta qu'un de leurs saints, descendant de Mahomet & fondateur de l'Empire, en ayant posé les fondemens, il s'exposeroit à s'attirer la colère du ciel & la haine du peuple par une telle profanation. Le peu de religion que ce Prince avoit manifesté en voulant détruire une ville consacrée à la dévotion des Maures, & le caractère violent & sanguinaire qu'il avoit laissé entrevoir, indisposèrent bientôt les esprits contre lui, & il y eut même des mouvemens de sédition dans quelques provinces de son Empire. Les Brebes des montagnes de Tedla, furent les premiers qui prirent les armes; Muley Abdallah, prompt & vindicatif, rassembla à la hâte quelques milices pour aller réduire ces montagnards, sans réfléchir qu'il exposoit sa gloire & aliénoit l'esprit des troupes par un choix aussi déplacé. Ce Prince; ayant attaqué les montagnards à la tête de vingt cinq

mille hommes, perdit la moitié de son armée dans le combat, & revint à Miquenès assouvir sa colère, & ajouter à la honte de sa défaite le spectacle odieux de ses cruautés; il fit périr une multitude d'habitans sous les plus légers prétextes, aidant lui-même à les égorger. Sa mère lui ayant voulu représenter combien ses procédés étoient barbares; *Mes sujets*, lui dit ce Prince, *n'ont d'autre droit à la vie que celui que je leur laisse, & je n'ai pas de plus grand plaisir que celui de les tuer moi même.* Ce Souverain, plus inhumain encore que ceux qui avoient régné avant lui, paroissoit jaloux de renchérir sur la férocité de ses ancêtres.

La conduite féroce de Muley Abdallah, fit soulever les tribus des montagnes de Tedla, qui, fières des avantages qu'elles avoient eus contre ce Souverain, entraînèrent les provinces voisines dans leur parti. Instruit par son imprudence, & guidé par le conseil de sa mère, ce Prince intéressa les Noirs à sa vengeance, & leur fit oublier par quelques libéralités l'indifférence qu'il leur avoit marquée; il partit avec trente mille hommes de nouvelles levées, & fit venir autant de Noirs après eux; il arriva aux montagnes de Telda en juillet 1730, & se mit en marche dans un pays plein de broussailles; le feu ayant pris malheu-

 sement

ſement après à ſon camp, ce Prince perdit bien du monde, nombre de chevaux, de chameaux, & toutes ſes proviſions, & fut lui-même en danger. Cet accident, que des ſoldats ſuperſtitieux conſidéroient comme un mauvais pronoſtic, dégoûta les Noirs qui marquèrent quelqu'inconſtance; mais Muley Abdallah en prévint les effets en leur promettant trois cents mille ducats, (deux millions de livres) à la fin de la campagne.

Après que l'armée eut reçu de nouvelles proviſions, elle ſe mit en marche ſur deux colonnes à quelque diſtance l'une de l'autre, pour tâcher de mettre les rebelles entre deux; le Roi, qui commandoit l'avant-garde, les attaqua avec la plus grande valeur, & les Noirs, qui venoient après, donnèrent ſi à propos que les rebelles furent mis en pièces, & leur pays entièrement ravagé. Les troupes du Roi prirent un nombre infini de chevaux, de chameaux, de bêtes à corne, & tant de moutons, qu'ils ſe contentèrent de les égorger pour en emporter la laine; on pilla jusqu'aux habits des femmes & des enfans qui couroient nuds dans la campagne; mais le Roi leur fit donner de quoi ſe couvrir; & l'on cite cet acte d'humanité comme le premier qu'il ait fait.

Ce Prince paſſa le reſte de la campagne dans

la province de Héa, où ſes troupes prirent quelque repos; il fit paſſer, de-là, un détachement dans celle de Dara, où ſes armes eurent un mauvais ſuccès. Le Commandant qu'il chargea de cette expédition, ne ramena à Miquenès, où le Roi s'étoit rendu, que la dixième partie des troupes qu'il lui avoit confiées; il avoit combattu avec autant de prudence que de valeur; mais, ayant été accablé par le nombre, il fut vaincu. Ce Prince fit lâchement mourir ce Général, ainſi que les ſoldats qu'il avoit ramenés, & fut lui-même témoin & preſque l'inſtrument de cette ſanglante ſcène; car, voyant que ceux qui égorgeoient ces malheureux s'en acquittoient mal, il prit le ſabre pour leur montrer comment il falloit s'y prendre. C'eſt ainſi que périrent, de la main d'un bourreau, des hommes qui, par-tout ailleurs, auroient mérité des diſtinctions & des graces.

Pour occuper ſes ſujets, & détourner les réflexions que ſa cruauté pouvoit faire naître, Muley Abdallah fit conſtruire de nouvelles fortifications & de nouveaux murs à Miquenès pour ſe garantir des incurſions des Brebes, & il forçoit les habitans, de quelqu'état qu'ils fuſſent, à l'aider dans ces travaux. Il ceſſa de s'en occuper à la fin de 1732, pour aller contre les Montagnards des

environs de Tétuan, qui marquoient de l'insubordination; & qui, rettanchés dans les montagnes, dans des lieux escarpés, attendirent de pied ferme, sans défendre même le passage: le Roi s'étant engagé imprudemment dans ce défilé avec trente mille hommes, les Brebes parurent tout-à-coup sur la hauteur, & tirèrent sur son armée, avec tant d'avantage, qu'elle fut mise en déroute; ce Prince eut de la peine à se sauver avec peu de monde, laissant son bagage au pouvoir des rebelles.

L'esprit de révolte s'étant étendu dans presque tout l'Empire, Muley Abdallah passa l'année d'après dans la province de Tafilet, pour y appaiser une sédition, & cette campagne n'eut encore que de tristes succès; ce Prince, qui ne manquoit pas d'intrépidité, & qui n'avoit ni conduite, ni prudence, ayant attaqué témérairement les rebelles avant d'avoir été joint par toute son armée, fut battu & contraint de revenir sur ses pas; à mesure qu'il rencontroit des troupes, qui venoient se joindre à son armée, il en faisoit prendre les Officiers, qu'il faisoit traîner, par des mules, tout le long du chemin, pour se venger sur eux de la honte de sa défaite & de son imprudence.

La mère de Muley Abdallah, n'ayant aucun

pouvoir sur l'esprit de son fils, se voyant exposée à ses mépris, & ne voulant plus être témoin de sa férocité, demanda à quitter la Cour pour aller à la Mecque. A son retour, ce Souverain témoigna peu d'empressement pour cette Princesse, & ne remplit pas même à son égard les attentions prescrites par l'usage & la bienséance, après ce voyage consacré à la religion. Sa mère lui marqua cependant beaucoup de tendresse, & lui fit présent de quatre belles esclaves qu'elle avoit achetées, dans l'espoir que l'attachement qu'elles lui inspireroient éteindroit une passion honteuse à laquelle il s'étoit adonné. Cette digne mère continua de donner des conseils à son fils sur son gouvernement; mais, insensible à ses avis, & n'écoutant jamais que sa bizarre impétuosité, il perdit insensiblement l'affection de ses sujets.

Pour subjuguer plus facilement les Noirs, que des dissipations avoient enorgueillis, & dont il craignoit l'avarice & l'inconstance, ce Prince forma le plan de faire périr leur Général, & ceux des Officiers qui influoient sur les résolutions de cette milice. Le secret ayant été éventé, par des lettres interceptées, le corps des Noirs, qui étoit toujours en armes, & qui connoissoit son pouvoir & son ascendant, fit avorter le projet de Muley Abdallah, en le déposant publiquement, le 29

Septembre 1734; & *Muley Ali*, un de ses frères, fut élu à sa place.

Abdallah, prévenu des dispositions des troupes, leur envoya trois cents mille ducats, (deux millions de livres) dans l'espoir de les appaiser; mais les Noirs reçurent cette somme à compte de ce qu'il avoit promis, & ne changèrent rien à leur résolution. Ce Souverain ne vit alors d'autre expédient que de se renfermer dans Miquenès pour s'y défendre; mais, après avoir fait ses préparatifs, il s'enfuit dans la montagne avec six cents cavaliers, laissant sa mère, ses femmes & ses enfans à la merci de ses ennemis.

Depuis Miquenès, jusqu'à Tarudant, Muley Abdallah parcourut toutes les montagnes où l'on avoit de l'aversion pour les Noirs, & parvint à s'y faire un parti. Si ce Prince eût été susceptible de réflexion & de conduite, il eût pu rétablir ses affaires; mais, aussi fougueux dans l'adversité que dans la prospérité, il n'agissoit jamais qu'avec violence; les tribus mêmes qui lui marquoient de l'attachement, éprouvèrent toutes les bizarreries de son caractère & de sa férocité, maltraitant & tuant de ses propres mains ceux qui venoient lui faire des représentations; ce qui porta toutes les provinces à le détester, à le maudire, & à renoncer à son élévation.

Muley Ali, qui étoit à Tafilet quand il fut appelé à l'Empire, arriva à Miquenès en Octobre 1735. Son premier ſoin, après ſon entrée, fut de prendre connoiſſance du tréſor, qu'il ſavoit que ſon frère *Achmet Deby* avoit laiſſé en bon état; mais, le voyant réduit à bien peu de choſe, avare & cruel comme l'étoient ſes pères, il ſe livra à ſa férocité; la mère de Muley Abdallah, dans les bras de laquelle il fit égorger une de ſes femmes de ſervice, craignant d'être elle-même la victime de ſa fureur, lui donna quelques indices ſur des objets qu'on avoit détournés, qui étoient de peu de valeur.

Ce Prince, jaloux de conſerver une couronne qu'il devoit à la prépotence des Noirs, leur fit diſtribuer tout ce qui reſtoit dans le tréſor, & leur promit, ſans en prévoir les conſéquences, deux cents mille ducats (treize cents mille liv.), dès qu'il pourroit les payer. Muley Ali n'avoit encore ſous ſon obéiſſance que les Ville sde Fez, Miquenès & leurs dépendances; les armes des Noirs devoient ramener tout le reſte. Leur Général, le même qu'Abdallah vouloit faire périr, alla avec trente mille hommes aſſiéger Maroc, qui fut pris d'aſſaut, la garniſon paſſée au fil de l'épée, & le pillage au profit des ſoldats; ce Général, guidé par ſon reſſentiment, ſe propoſoit

d'aller combattre Muley Abdallah lui-même; mais, voyant quelque irréſolution daus ſes troupes, qui avoient ſi ſouvent éprouvé la générosité biſarre de ce Prince, il préféra de ramener ſon armée dans la province de Beni-Haſſen, où elle enleva des troupeaux, & ravagea les environs de Salé, qui refuſa d'ouvrir ſes portes.

Quelque reſſentiment qu'euſſent les Noirs contre Muley Abdallah, la dévotion qu'ils avoient pour l'argent leur fit bientôt oublier les fureurs de ce Prince, pour ne ſe rappeller que de ſes profuſions. Muley Ali étoit pauvre, & c'eſt, parmi les Princes comme parmi tous les hommes, une foible recommandation. Le Général qui étoit dans ſes intérêts perdit inſenſiblement la confiance des ſoldats; ſéduits par leur avidité & par les intrigues de la mère de Muley Abdallah, qui leur fit promettre trente ducats à chacun, ils proclamèrent de nouveau ce Prince, en Mai 1736, & déposèrent Muley Ali, qui s'étoit abruti, depuis quelque tems, par l'uſage immodéré de l'achicha, qui lui avoit engourdi l'eſprit & le corps (1). Ce Prince, informé de l'élévation de

(1) Cette plante reſſemble beaucoup à celle du chanvre; &, préparée avec des drogues, elle produit les mêmes déréglemens que l'opium; il eſt des Maures qui en font un

Muley Abdallah, se retira, à son tour, dans les montagnes voisines de Tremessen, avec sa famille, n'ayant avec lui que quarante hommes, qui voulurent partager son sort.

Muley Abdallah, appelé à l'Empire pour la seconde fois, reçut à Téza, où il se trouvoit, une députation des Officiers des Noirs, à la tête de deux mille hommes, pour lui annoncer son élection & l'escorter à Miquenès; quoique ce Prince reçut cette députation avec des démonstrations de reconnoissance, il ne voulut retourner à Miquenès, qu'autant que les Noirs lui livreroient Sélim Douquelli, leur Général, & il leur promit de leur donner en récompense quatre cents mille ducats (deux millions cinq cents mille livres), qu'il avoit cachés. Quelqu'avides d'argent que fussent les Noirs, la livraison de leur Général leur donna de la répugnance; ils voyoient d'ailleurs que le plan de Muley Abdallah étoit de les affoiblir, & de ne plus dépendre de l'influence qu'ils avoient sur les élections. Sélim Douquelli, homme adroit, & aimé des soldats, les persuada si bien, qu'ils n'hésitèrent pas de

usage suivi; elle leur occasionne des rêves agréables, &, quoiqu'elle échauffe infiniment, elle engourdit les sens; & il y a des tempéramens qu'elle rend furieux.

renoncer de nouveau à l'élévation de ce Prince, & de proclamer *Muley Mahomet Oul Del Ariba* (1). Ce Général lui expédia un courier à Tafilet, & lui fit passer un détachement pour l'escorter à Miquenès ; & Muley Abdallah, par son imprudence, fut déposé le jour même, ou à-peu-près, qu'il fut rappelé à l'Empire.

Cette élection précipitée fit naître des querelles parmi les soldats, qui n'étoient pas tous du même avis ; ils en vinrent aux armes, & le parti de Muley Abdallah ayant prévalu, ce Prince fut proclamé pour la troisième fois, avant l'arrivée de Muley Mahomet. Ce dernier, qui se trouvoit en chemin, fut contraint de s'arrêter à l'ancien Fez, où il fut reçu & traité en Souverain. On voit que la souveraineté, dans ces momens de trouble, n'étoit qu'une possession précaire & mobile, qui dépendoit entièrement du moment & des circonstances, du caractère des Chefs, & des caprices des soldats.

Les Officiers des Noirs ayant remis Muley Abdallah sur le trône, se donnèrent des soins pour le faire revenir sur le compte de leur Général, & ils obtinrent sa grace par l'intervention de sa

---

(1) C'est-à-dire, fils de l'Ariba, qui étoit le nom de famille de la Reine, sa mère.

mère. Ce Général, qui s'étoit réfugié dans un asyle, en sortit sur la parole du Roi; il témoigna cependant à ses soldats la crainte qu'il avoit d'être la victime des ruses de ce *renard, fin & sanguinaire, qui n'en veut*, leur disoit-il, *à votre Chef, que pour pouvoir vous détruire avec plus de facilité.* L'événement justifia sa crainte & son pressentiment: ayant été conduit à Téza, couvert du drap du Sanctuaire où il s'étoit retiré, il se prosterna devant Muley Abdallah; ce Prince baisa le drap de l'hospice par respect pour l'usage, le fit ôter à cet Alcaïde, &, abusant de la religion & de la foi de l'asyle, lui enfonça la lance dans le corps, & desira d'avoir une coupe pour boire son sang; il fit périr ensuite les personnes attachées à ce Général, & jusqu'à ses enfans qu'il fit étrangler devant lui.

Cette cruauté, & ce manque de respect pour sa parole, & pour les préjugés nationaux, indisposèrent tous les esprits contre Muley Abdallah. L'hospice des Saints est non-seulement considéré parmi les Maures comme un asyle assuré, qui soustrait un coupable aux premières impressions de l'autorité, & lui facilite les moyens de se justifier; mais encore on a ce respect pour l'habit même du Saint auquel l'hospice est consacré. En détruisant ces préjugés, c'étoit violer les droits

ſacrés de l'aſyle, changer l'opinion des peuples, & les accabler ſous le pouvoir du deſpotiſme ; mais Muley Abdallah, qui ne connoiſſoit d'autre règle que ſa volonté, ſe faiſoit un plaiſir de mépriſer ces hoſpices & ces *Marabouts*, pour leſquels les Maures ont une ſuperſtitieuſe vénération.

Ce Souverain, voulant prévenir le reſſentiment que ſa mauvaiſe foi pouvoit inſpirer aux Noirs, partit de Téza pour Miquenès, ſous prétexte de leur livrer les quatre cents mille ducats qu'il leur avoit promis. Pour gagner du tems, & mieux tromper ſes ſoldats, il leur fit creuſer la terre dans des lieux indiqués, & marqua le plus grand étonnement de ce qu'on n'y trouvoit rien. Ce Prince ayant cependant promis de payer les Noirs avant d'entrer à Miquenès, & y étant arrivé ſans avoir pu les ſatisfaire, il ne ſavoit quel parti prendre ; la promeſſe qu'il avoit faite, & la gratification que ſa mère leur avoit annoncée, montoient à près de deux millions de ducats ; &, ayant diſſipé tout ce qu'il avoit, il fut contraint de vendre ſes armes, ſes équipages & ſes bijoux ; mais ce ſacrifice, qui marquoit quelque bonne volonté, ne produiſit pas même le quart de ce qu'il avoit promis.

Jamais Muley Abdallah n'avoit eu beſoin de prudence & de reſſources comme dans cette cir-

conſtance ; ſécrètement déteſté de ſes ſoldats, qui n'aimoient que ſa prodigalité, il avoit d'autant plus à craindre de leur inconſtance, qu'il étoit fort près de Muley Mahomet, à qui il n'avoit été préféré que pour ſon argent. Ce Souverain entra de nouveau en négociation avec les Noirs, & promit de les payer dans le terme de deux mois; les ſoldats de leur côté voulurent, dans cet intervalle, reſter neutres & ne s'intéreſſer ni pour lui, ni pour Muley Mahomet, qui étoit enfermé dans Fez. Il eſt ſingulier en voir un Souverain deſpotique capituler avec ſes ſoldats; mais, étant eux-mêmes les inſtrumens du deſpotiſme, il n'eſt pas étonnant de les voir quelquefois en être les arbitres. La diſpoſition des Noirs détermina Muley Abdallah à faire aſſiéger Fez par les Brebes de ſon parti; cette Ville réſiſta avec la plus grande vigueur, & les ſorties que fit Muley Mahomet eurent tant de ſuccès, que les Brebes, rebutés, ſe déterminèrent à lever le ſiège.

Les deux mois de terme que les Noirs avoient accordés à Muley Abdallah étant enfin expirés, ils envoyèrent demander leur argent, comme on réclame une dette; ce Souverain s'excuſa ſur les circonſtances, & les paya avec de nouvelles promeſſes. Les Noirs, que l'argent ſeul pouvoit rendre dociles, ſe rappelèrent alors tous les

vices de Muley Abdallah, sa cruauté, sa mauvaise foi, la haine qu'il leur portoit; ils ne connoissoient enfin rien de si odieux que ce Prince, quand il n'avoit plus d'argent. Les murmures de cette milice inquiete, dont ce Prince craignoit le ressentiment & la férocité, le déterminèrent à s'évader avec ce qu'il avoit de plus précieux, & il se retira dans les montagnes avec sa mère & son fils, suivi de quelques soldats. Les Noirs, étonnés de la fuite de ce Souverain, & irrésolus eux-mêmes sur le parti qu'ils avoient à prendre, nommèrent de nouveau, en Octobre 1736, Muley Mahomet Oul Del Ariba, à la sollicitation des députés de Fez, qui promirent de payer pour ce Prince les quatre cents mille ducats que Muley Abdallah leur avoit promis.

Muley Mahomet, qui craignoit la concurrence de son frère & l'inconstance des troupes, envoya une armée pour le combattre dans les montagnes, où il s'étoit réfugié; mais cette armée n'osa pas attaquer les Brebes dans leurs retranchemens, & fut forcée de se retirer. Ce Prince, ayant levé une armée plus considérable, s'y rendit en personne, & ne fut pas plus heureux; sa cavalerie ne pouvant agir dans des montagnes escarpées, il renonça à son entreprise, & se contenta de ravager la campagne & de détruire quel-

ques châteaux des environs. Son armée, ayant été ensuite attaquée par les Brebes dans un défilé, fut battue & mise en désordre; Muley Mahomet fut lui-même blessé au bras, & en danger d'être pris, ayant combattu de près, & avec beaucoup de valeur.

Après ces hostilités, les Noirs, plus occupés de leurs intérêts que du maintien de l'autorité souveraine, firent des insinuations au sujet des quatre cents mille ducats que les députés de Fez s'étoient obligés de payer; ceux-ci, ayant éludé le paiement de cette somme, les soldats ne purent dissimuler leur ressentiment. Cette troupe turbulente & avide marqua à Muley Mahomet tant d'indifférence, que ce Prince, doux, juste, & ennemi de la tyrannie (1), fut à la veille de se démettre de son autorité, pour ne pas la commettre aux caprices des troupes. Les Noirs, voyant que ce Souverain étoit éloigné de cet esprit de vexation, qui pouvoit seul assouvir leur rapacité, le dépouillèrent brusquement de ce qu'il

(1) Ce Prince est mort il y a environ dix ans; il vivoit en simple particulier auprès de Miquenès, où j'ai eu l'honneur de le connoître, ainsi que ses enfans : semblables aux Princes Arabes, ils s'entretenoient du revenu de leurs terres & de leurs troupeaux; ils étoient fort honnêtes & d'une société très-douce.

avoit, & nommèrent à ſa place, en 1738, ſon frère *Muley Zin Lahabdin.*

Muley Zin ne régna qu'un inſtant. Muley Abdallah, qui étoit paſſé du côté de Maroc, où il s'étoit ménagé un puiſſant parti, fut proclamé Empereur, pour la quatrième fois, par les provinces du Sud, que la prépotence des Noirs avoient ſoulevées. Ce Prince, inſtruit par les viciſſitudes, auxquelles ſes diſſipations, l'avidité & l'inconſtance des troupes l'avoient expoſé, ſentit la néceſſité d'affoiblir cette ſoldateſque inſolente, qui diſpoſoit à ſon gré de l'Empire. Il reſta longtems campé au bas du mont Atlas avec une armée de Brebes, dans l'intention d'y attirer les Noirs & de les combattre; mais, ſon projet n'ayant pu s'exécuter, il ſe mit enfin en marche pour Miquenès, où ſon élection fut confirmée. Les Noirs, qui y avoient conſenti par ménagement, ne voyoient pas cependant avec plaiſir ſur le trône un Prince qui, malgré ſa prodigalité, les avoit ſi ſouvent trompés, & qui, contre la foi de ſa parole, avoit ſacrifié leur Général & les principaux Chefs à ſa politique & à ſa vengeance; mais ils diſſimulèrent leur regret.

Comme l'avarice des troupes favoriſoit les intrigues des aſpirans à la ſouveraineté, le mécontentement ſecret des Noirs ne tarda pas à

ſe manifeſter ; la mère de Muley Muſtadi, qui entretenoit des négociations avec leur Général, s'y prit ſi bien, qu'elle les diſpoſa en faveur de ſon fils, qui fut proclamé Empereur en 1740, & Muley Abdallah reprit encore le chemin des montagnes. Tel étoit le prompt effet de ces révolutions ; comme elles dépendoient de l'avarice des troupes & de leur inconſtance, elles élevoient & détruiſoient preſque dans le même inſtant.

Muley Muſtadi, qui ne vouloit pas dépendre du caprice des ſoldats, crut bien faire en ſe liant avec la province de Beni Haſſen & avec le Bacha de Tanger, qui gouvernoit celle du Garb. Cette alliance, qui réuniſſoit tout le nord de l'Empire, inſpira de la jalouſie aux troupes, qui, pour ne pas donner à Muley Muſtadi le tems de renforcer ſon parti, rappellèrent pour la cinquième fois Muley Abdallah. Cette dépoſition cependant ne ſe fit pas auſſi tranquillement que les précédentes, parce que chaque parti ſoutint & défendit ſon élection les armes à la main ; il y eut différens combats entre les deux armées, & il y eut beaucoup de monde tué de part & d'autre. Muley Abdallah, ſoutenu par les Noirs, par les Ludaya, & par les plus belliqueuſes tribus, l'emporta ſur la faction de deux provinces, qui, toutes

toutes puiſſantes qu'elles étoient, ne pouvoient pas réſiſter à une armée compoſée de ſoldats aguerris. Muley Muſtadi, d'autre part, ſans renoncer entièrement au trône, prit le parti de ſe retirer à Arzille, où il faiſoit un commerce conſidérable en grains avec la côte d'Eſpagne.

L'Empire, alors, fut un inſtant diviſé entre Muley Muſtadi & Muley Abdallah; celui-ci, voulant forcer ſon frère à renoncer à la couronne, marcha avec une armée pour s'emparer de Tanger, & faire périr le Bacha Achmet Ben Ali, qui en étoit le Gouverneur & qui ſoutenoit Muley Muſtadi de ſon crédit, de ſon argent & de ſes troupes. Ce gouverneur ayant été tué dans un combat, la ville fut priſe & le palais du Gouverneur fut pillé; mais ſon fils, Mahomet Ben Achmet, eut le tems de ſe ſauver à Gibraltar, où il emporta ſes richeſſes. Muley Muſtadi profita de ces momens de diverſion pour aller de ſon côté ravager les environs de Fez; à ſon retour de cette expédition, il fut attaqué près d'Alcaſſar par Muley Abdallah, & ayant été abandonné dans le combat par une partie de ſes troupes, il ſe vit forcé de ſe retirer à Salé. Malgré ſa défaite, Muley Muſtady fut reçu dans cette ville, & reconnu Souverain; celle de Rabat, qui n'eſt ſéparée de Salé que par une

rivière, ayant refusé de le reconnoître, il y eut entre ces deux places une guerre civile qui dura long-tems, & qui fut ruineuse pour les deux partis ; par la facilité qu'ils avoient de se nuire réciproquement. Salé & Rabat, devenues feudataires de l'Empire sous Muley Ismaël, formoient alors une espèce de république qui avoit son gouvernement municipal. Réunies au centre de l'Empire, ces deux villes pouvoient, par leurs richesses & par le caractère de leurs habitans, favoriser les factions qui le divisoient.

Muley Mustadi assiégea Rabat pendant quatorze mois, & n'ayant pu réduire cette place, il se retira à Tedla, où il fut arrêté & mis aux fers par les Brebes, amis de Muley Abdallah ; ceux de la Cafile d'Ourdega l'enlevèrent dans la nuit & le transportèrent dans l'hospice de Sidi el Mati, qui est un asyle sacré, dont la famille a hérité de la vénération des peuples. Sidi Mati fit escorter Muley Mustadi jusqu'à Salé ; où le Bacha Fenis le reçut avec d'autant plus d'empressement que cette ville, dévouée à ce Prince, n'inclinoit aucunement pour Muley Abdallah. Cependant Muley Mustadi, ne se sentant pas en état de résister à la faction des Noirs & de rétablir la tranquillité dans un Empire constamment agité, renonça au trône, & passa de nouveau à Arzille ; où il vécut en

ſimple particulier, continuant ſon commerce avec l'Europe.

Muley Abdallah reſta enfin, pour la ſixième fois, maître de l'Empire, & les Noirs, affoiblis par ces diviſions, devinrent moins inſolens, à meſure qu'il y eut moins de concurrens à la ſouveraineté. D'ailleurs, il n'étoit plus poſſible d'y mettre un prix ni d'aſſouvir l'avarice des ſoldats, autant par l'épuiſement du tréſor que par la difficulté qu'il y avoit de tirer des contributions des provinces, que cette ſuite de révolutions avoit entièrement dévaſtées. Muley Abdallah, que l'expérience rendit plus prudent & plus circonſpect, plein de reſſentiment contre les Noirs, dont il avoit ſi ſouvent éprouvé l'inconſtance, prit la réſolution d'anéantir cette milice audacieuſe, dont il n'avoit plus rien à eſpérer & dont il avoit tout à craindre. Ce Prince fit naître adroitement les occaſions de ſuſciter aux Noirs des querelles avec les montagnards, & ménagea des intrigues ſecrettes pour les rendre odieux à toutes les provinces. Sous prètexte de contributions forcées, dont ils devoient recevoir le prix, il mit ſouvent les Noirs en querelle avec les Brèbes, qui les avoient en horreur. Le Roi luimême, d'intelligence avec ces montagnards, envoyoit des troupes affidées pour mettre les Noirs

entre deux feux, & les sacrifioit ainsi à la haine publique, à sa vengeance & à son propre repos. Par cette barbare politique, dont l'avarice, l'inconstance & la prépondérance des Noirs avoient montré la nécessité, cette milice turbulente, qui avoit si souvent mis le trône à l'enchère, perdit enfin cet ascendant qu'elle avoit acquis.

L'autorité reprit sa place, & l'Empire jouit de quelque tranquillité dès que les Noirs furent affoiblis; Muley Abdallah se raffermit enfin sur le trône, & il en fut paisible possesseur jusqu'à sa mort. Les vicissitudes qu'avoit éprouvées ce Prince, ne firent cependant aucun changement sur ses mœurs; il conserva toujours ce caractère sanguinaire & cruel qu'il avoit manifesté, & il n'inspira jamais que la crainte & la terreur. Ingénieux à mettre du rafinement à sa barbarie, il ne passa point de semaine, pas de jour peut-être, sans immoler quelqu'un à sa colère & à ses caprices. On est forcé de convenir cependant qu'à travers cette foule d'atrocités bizarres, qui ont souillé le règne de ce Prince, il laissoit entrevoir quelques principes d'équité & de désintéressement, qui, sans excuser sa férocité, semblent en voiler la rigueur. Quand un Maure quelconque étoit en faute, Muley Abdallah le fesoit punir avec la plus grande sévérité, sans lui

prendre ſes richeſſes. Un Alcaïde, après avoir été arrêté & condamné à mort, offrit de lui donner ſon bien, qui étoit très-conſidérable, s'il vouloit lui conſerver la vie : *Ton bien*, lui dit ce Prince, *eſt à tes enfans qui ne ſont point coupables, mais comme tu l'es, il eſt juſte que tu périſſes.* Quoique la clémence ſoit la vertu des héros, des Princes & des Rois, c'eſt par la ſévérité qu'ils doivent quelquefois faire éclater leur juſtice; en faiſant punir un coupable on perd un homme, & on punit le crime, & en prenant ſon bien le crime eſt impuni & la punition s'étend ſur les générations à venir & les anéantit inſenſiblement.

Dès que Muley Abdallah eut diſſipé ce germe de révolutions dont ſon règne fut ſi ſouvent agité, il fit ſa réſidence à Miquenès & à Maroc, où il paſſoit, alternativement, pour ſe faire voir dans les extrémités de ſon Empire, & contenir avec plus de facilité les provinces dont il craignoit l'inconſtance; il fit conſtruire enſuite, près du nouveau Fez, le palais appelé d'Arbiba, où il paſſa les dernières années de ſa vie. Ce Prince, qui avoit hérité du caractère féroce & bizarre de Muley Iſmaël, n'en avoit ni la prudence ni la politique; plus généreux que ſon père, & moins eſclave des préjugés de la religion, il ne l'imita pas dans ſon éloignement pour les Européens.

il conclut bientôt la paix avec les Hollandois & les Anglois, qui, dans le commencement du siècle, fesoient presque le commerce exclusif de l'Europe. La confiance des nations, sous son règne, s'établit même à un point qu'il se forma plusieurs établissemens de commerce à Tétuan, Salé, Saffi & Sainte-Croix, & les commerçans, ainsi que les navires des nations qui n'étoient point en paix avec cet Empire, y jouissoient des droits & de la foi de l'asyle.

Ce Prince, à l'exemple de son père, employoit aux travaux publics les esclaves que le sort des armes fesoit tomber au pouvoir de ses corsaires; & quoiqu'il les traitât avec une rigueur barbare, en les faisant châtier & mourir sous le plus léger prétexte, il trouvoit contraire aux principes d'humanité de se refuser aux rédemptions; il y en eut plusieurs sous son règne, & ce Prince concilia par-là des excès de barbarie avec des sentimens d'humanité & de justice.

La peste, qui avoit ravagé les Etats de Maroc, sous le regne de Muley Ismaël, fit encore de nouveaux ravages sous celui de Muley Abdallah: elle se manifesta en 1752 par les communications avec Alger & Tunis, où elle fut portée de Turquie (1).

(1) La peste fut presque générale en Turquie en 1751;

Ce fut ſous le commencement du règne de Muley Abdallah, en 1732, que le Duc de Riperda, diſtingué par ſon élévation & par ſes avantures, paſſa à la cour de Maroc. Ce Seigneur, né dans la province de Groningue, & devenu Miniſtre d'Eſpagne ſous *Philippe V*, ayant été diſgracié, fut expoſé pendant quelque tems à bien des viciſſitudes. S'étant échappé de Ségovie, où il étoit enfermé, il paſſa en Angleterre & en Hollande, d'où ſon caractère inquiet & turbulent le fit tourner du côté de Maroc, à l'inſtigation de l'Alcaïde Pérès, qui étoit à la Haye en qualité d'Ambaſſadeur. Le Duc, plein d'animoſité contre la Cour de Madrid, forma le projet d'aſſiéger Ceuta, comptant d'intéreſſer par-là la Cour de Maroc à ſon reſſentiment. Ce Sei-

& Conſtantinople perdit le tiers de ſes habitans. Les ravages de ce fléau furent preſque prédits par les perſonnes avancées en âge, qui, voyant la quantité de neige qui tomba dans l'hiver de 1750 à 1751, annoncèrent, d'après l'expérience, que la peſte feroit bien des ravages; l'évènement juſtifia cette prédiction, que bien des gens regardoient comme une rêverie. Peut-être que les parties nitreuſes dont l'air ſe trouvoit impregné, augmentoient la fermentation du ſang, & rendoit la contagion de cette maladie plus prompte & plus meurtrière. Je me ſuis permis cette note, qui pourra, peut-être, mériter l'indulgence des Phyſiciens obſervateurs.

gneur fut très-bien accueilli de Muley Abdallah; mais les Etats de ce Prince étant constamment en proie à des révolutions & n'ayant lui-même aucune consistance, cet étranger passa à Tétuan où il fit sa résidence. Il y forma beaucoup de projets pour dissiper son ennui & pour animer les Maures contre l'Espagne; mais le ressentiment qui l'avoit attiré, ne trouva aucun accès auprès d'une Cour qui n'a jamais eu de systême fixe, & qui étoit trop divisée chez elle pour s'occuper d'intérêts étrangers. Ce duc naturellement turbulent entra ensuite dans les projets du Baron de Neuhof, qui, sous le nom de *Théodore*, fut un instant Roi de Corse. Desirant engager la Cour de Maroc à s'unir aux Tunissiens, disposés à donner des secours à cette monarchie naissante, il fit bien des voyages à la Cour de Miquenès, où son plan paroissoit s'accréditer; mais on ne lui donnoit des espérances que pour attirer des présens, & on s'embarrassoit très-peu de ses vues politiques. Il n'est pas vrai, du reste, que le *Duc de Riperda* se soit fait Mahométan, ni qu'il ait jamais commandé les armées de Maroc, comme quelques écrivains l'ont annoncé; des gens du pays, qui l'ont particulièrement connu, m'ont assuré qu'il a terminé à Tétuan sa vie & son

roman à la fin de 1737, ſans avoir changé ni d'habit ni de religion.

Comme Muley Abdallah paſſa la plus grande partie de ſa vie dans l'agitation, & que dans les premières années de ſon règne il n'eut point de repos, cette vie errante & tumultueuſe lui fit contracter, peut-être, cette férocité de caractère & une dépravation de mœurs qui l'ont fait mépriſer de ſes Sujets. Toute ſa poſtérité ſe réduiſit à deux enfans mâles; l'aîné étant mort dans le château de Rabat, en défendant le parti de ſon père contre Muley Muſtadi, il ne reſta que le ſecond *Sydi Mahomet*, actuellement régnant. Cette circonſtance prévint les diviſions que la ſucceſſion à cet Empire feſoit toujours naître à la mort des Empereurs; car, comme l'âge & la naiſſance ne donnent pas un droit aſſez ſolidement établi, tous les Princes fils du ſouverain, jaloux d'une couronne à laquelle ils ont le même droit, ſe ménagent un parti, & l'Empire reſte au plus fort & toujours au plus riche.

Sidi Mahomet, voulant fixer l'opinion des peuples & les accoutumer d'avance à lui obéir, obtint de ſon père le gouvernement de Saffi, où il paſſa une partie de ſa jeuneſſe. Pluſieurs Négocians Européens avoient formé des établiſſemens dans cette ville, qui étoit alors la plus

commerçante de la côte ; & ce Prince, qui étoit très-accessible, & qui avoit des vues, autant pour occuper son oisiveté que par envie de s'instruire, s'entretenoit avec ces Négocians des usages de l'Europe, relativement au commerce, aux impôts, & aux détails d'administration. Sidi Mahomet acquit alors ces idées générales, vagues & imparfaites, qu'il a développées pendant le cours de son règne, & qui ont donné à l'Europe quelqu'opinion de lui ; car la considération de ce Prince est peut-être mieux établie chez l'étranger qu'elle ne l'est dans ses propres Etats, où l'on est plus à portée qu'ailleurs de juger de ses principes par le résultat de ses opérations.

Jaloux de se montrer dans les provinces de l'Empire, ce Prince prit le prétexte de s'y rendre pour y faire respecter l'autorité souveraine, dont il s'empara lui-même insensiblement ; il parcourut en maître celles de Duquellq, Tedla & Temsena, où il leva à son profit beaucoup de contributions. A son retour, son père, qui s'étoit retiré à Fez, lui confia le gouvernement de Maroc ; il y vécut avec un de ses cousins, *Muley Dris*, Prince très-éclairé, qui, dans les premiers pas que Sidi Mahomet fit vers l'Empire, l'aida de ses conseils & de ses talens. De tous les Princes

qui avoient partagé le trône avec Muley Abdallah, Muley Mustadi étoit le seul qui, après la mort de son frère, auroit pu faire une diversion dans les provinces du Nord. Pour en prévenir l'occasion, Sidi Mahomet fit notifier à ce Prince de quitter Arzille & d'aller résider à Fez, où il mourut peu de temps après.

Pour affermir son autorité dans le nord de l'Empire, Sidi Mahomet sortit de Maroc, en 1755, avec une armée, & se présenta, dans le mois d'Août, devant Rabat & Salé, qui, depuis le règne de Muley Ismaël, se gouvernoient par une administration particulière, & formoient une espèce de république. Cette Régence, quoique feudataire de l'Empire, sembloit mettre des bornes à l'autorité souveraine; les habitans de ces deux villes, connus sous le nom de Saletins, fesoient les armemens pour leur compte, & jouissoient du bénéfice de la course & des avantages d'un commerce que leur industrie & la position de ces places sur les bords de l'Océan, avoient rendu considérable. La richesse de ces deux villes, & leur indépendance, étoient des motifs légitimes pour irriter l'ambition d'un Prince avide de richesses & jaloux de dominer. Sidi Mahomet avoit encore des griefs secrets contre ces places par les dispositions changeantes qu'elles

avoient marquées dans les révolutions qui avoient agité le règne de son père. Ces préventions ont été autant de sujets de rancune pour ce Prince, & le souvenir des richesses, de l'indépendance & de la partialité de ces deux villes, a long-temps servi de prétexte à ses passions & à son ressentiment.

Rabat & Salé, quoiqu'unies par une confédération que la position, la convenance & le voisinage rendoient nécessaires, ne laissoient pas d'être souvent divisées par cet esprit d'inquiétude naturel aux Maures, & par une diversité d'intérêts qui fut pour ces deux places une occasion toujours renaissante de dissentions & de querelles; elles se réunirent cependant aux approches de Sidi Mahomet, & résolurent de refuser l'entrée à ce Prince. La ville de Rabat, fidelle à ses engagemens, défendit ses murs avec opiniâtreté; mais le Bacha Fenis, qui commandoit à Salé, jaloux des faveurs du Souverain, & voulant faire un hommage de sa soumission à Sidi Mahomet, comme il l'avoit fait auparavant à Muley Mustadi, se rendit, le 26 Août, avec les principaux de la ville, au camp du Prince pour implorer sa clémence & sa générosité. Après cette démarche, Sidi Mahomet pardonna au Bacha Fenis, & le renvoya très-satisfait; mais

quelque tems après, il saisit un prétexte pour le faire périr, & le fit lapider en sa présence.

Après la reddition de la ville de Salé, celle de Rabat, qui ne pouvoit que difficilement empêcher la communication par la rivière, se vit forcée de se soumettre aussi; Sidi Mahomet en fit arrêter les Administrateurs, les traita en vainqueur, & en retira de fortes contributions. Un particulier très-riche, appelé *Mistéri*, qui étoit à la tête des Confédérés, s'engageoit seul à les nourrir pendant un an; mais le frère de ce républicain le trahissoit auprès du Prince, en l'informant de l'état de la place; Mistéri fut dépouillé de ses biens en punition de sa fermeté, tandis que son frère fut fait Gouverneur de Rabat pour le prix de sa trahison. Tous les habitans de la ville éprouvèrent le ressentiment du Prince; trois maisons de commerce, deux françoises & une angloise, & la maison des Religieux Espagnols ne furent point exceptées; les Religieux, qui n'avoient rien, furent faits esclaves, & furent ensuite rançonnés; les négocians ne furent libres, eux-mêmes, qu'en sacrifiant dix mille piastres fortes par tête, qui furent payées en effets appréciés si bas que leur rançon montoit au double de cette somme. Le Négociant Anglois, pour avoir vendu de la poudre à Muley Mustadi, fut

traité avec plus de rigueur encore; & après avoir été exposé à des violences & à des humiliations, il se pendit de désespoir.

La réduction de Rabat & de Salé exposa les habitans de ces deux villes à des impositions considérables; mais elle ne coûta la vie à personne; le Bacha Fénis qui fut mis à mort quelque tems après, a été la seule victime que le Prince ait paru sacrifier à son ressentiment; & c'est peut-être la seule action féroce qu'on puisse lui reprocher, & dont il a lui-même témoigné du regret. Par une contradiction qui tient au caractère des hommes, au personnel du Prince, ou peut-être à l'arbitraire du pouvoir, Sidi Mahomet fit châtier Salé pour avoir reçu Muley Mustadi, & Rabat, parce qu'il ne l'avoit pas reçu. Il reprochoit, avec plus de fondement encore aux habitans de cette place, la conduite qu'ils avoient tenue envers son frère, qu'ils avoient assiégé & presqu'affamé, dans le château où il s'étoit renfermé, lorsqu'il défendoit les droits & les intérêts de Muley Abdallah, son père.

Après avoir soumis les villes de Rabat & de Salé, Sidi Mahomet se porta dans le nord de l'Empire, où il fit rendre compte de son administration à l'Alcaïde Lucas, Gouverneur de Tétuan. Cet Officier, qui s'étoit prévalu de son

éloignement de la Cour & de la foiblesse du gouvernement, dans les dernières années du règne de Muley Abdallah, pour étendre son autorité, fut dépouillé de ses biens & de sa place.

Sidi Mahomet réforma plusieurs abus du vivant de son père, & il partageoit presque l'Empire avec lui, lorsque Muley Abdallah, usé par l'âge, & plus encore par les peines qu'il éprouva pendant son règne, mourut enfin le 12 Novembre 1757, dans son palais de Fez, où il n'avoit conservé qu'une ombre d'autorité. Ce Prince, qui, dans les premières années de son règne, fut exposé à toutes les bizarreries de la fortune, & fit éprouver à ses sujets celles de son caractère, avoit quelques bonnes qualités qui étoient obscurcies par un plus grand nombre de vices; il avoit du courage, du jugement & de la générosité, mais il étoit violent & sanguinaire, adonné à la boisson & à un goût infâme qu'il accréditoit à sa Cour. La férocité de son caractère sembloit provenir d'une humeur atrabilaire, qui s'annonçoit par des mouvemens périodiques occasionnés peut-être par le plus ou le moins d'agitation du sang. Il présenta un jour deux mille ducats à un de ses domestiques de confiance, & lui dit d'aller vivre loin de lui pour n'être point exposé à ses fureurs, ce que le domestique refusa

par attachement pour ſon maître; dans un des accès de ſa férocité, Muley Abdallah tira un coup de fuſil à ce ſerviteur fidèle, en lui reprochant la folie qu'il avoit faite de ne pas s'éloigner de lui. Ce Souverain, paſſant la rivière de Beth à cheval, à l'endroit où elle vient ſe jeter dans le Sebou, étoit en riſque de ſe noyer lorſqu'un de ſes nègres alla à ſon ſecours & le ſauva; cet eſclave ſe félicitoit d'avoir ſauvé ſon maître, lorſque ce Prince, tirant ſon ſabre, lui fendit la tête & le tua : *Voyez cet infidèle*, lui dit-il, *qui croit m'avoir ſauvé, comme ſi Dieu avoit beſoin de ſa médiation pour ſauver un Chérif.*

Sans manquer publiquement aux obſervations légales, Muley Abdallah ne reſpectoit guères les préjugés populaires, & il a fait périr pluſieurs Maures qui étoient en vénération de ſainteté. Il tua un jour deux Marabouts, qui venoient du côté de Tunis & qui s'annonçoient à lui comme des Saints. *Vous n'êtes pas des Saints*, leur dit ce Prince, *vous êtes des impoſteurs qui, abuſant de la ſuperſtition des peuples, venez ici pour eſpionner*; il leur tira un coup de fuſil à chacun, & les étendit ſur la place.

Un Saint vénéré ſur le pays, s'étant rendu un jour à la Cour de ce Prince pour lui repréſenter combien ſa façon de vivre étoit contraire à la

loi

loi de Mahomet ; *le Prophète*, lui dit-il, *m'a ordonné lui-même de venir vous faire cette repréſentation de ſa part. Et le Prophète*, lui dit Abdallah, *t'a-t-il dit comme je te recevrois ? Il m'a dit*, lui répliqua le Saint, *que vous ſeriez touché de ce qu'il m'a ordonné de vous dire, & que vous en feriez votre profit. Il t'a trompé*, lui dit l'Empereur en lui tirant un coup de fuſil qui l'étendit par terre, & pour punir ſon audace, il ne permit pas même qu'il fût enterré.

Un Alcaïde, coupable d'inſubordination, s'étant préſenté à la Cour de Muley Abdallah pour implorer ſa clémence, ce Prince lui fit couper la tête; il ordonna enſuite de ſervir à dîner aux Officiers qui avoient ſuivi ce Gouverneur, & de mettre ſur le couſcouſſon qu'ils mangeoient cette tête encore dégouttante de ſang, pour qu'ils n'oubliaſſent pas la punition que ſon inſubordination avoit méritée. C'eſt ainſi que ce Prince ſe feſoit même un amuſement de ſes crimes & de ſes forfaits. C'eſt aſſez parler de lui, il ſeroit déplacé d'ajouter encore de nouveaux traits à ſa férocité.

Règne de Sidi Mahomet.

Après la mort de Muley Abdallah, *Sidi Mahomet*, ſon fils unique, qui, du vivant de ſon

père, avoit déjà accoutumé les peuples à respecter son autorité, succéda à l'Empire sans aucune opposition.

Le règne de ce Prince n'a été ni varié par des révolutions & par des combats, ni souillé par ces actes de violence & de férocité qui ont distingué celui de ses aïeux. J'ai cru ne pouvoir donner de ce règne une notion plus exacte qu'en en parcourant, séparément, les différentes circonstances & les principaux événemens; les uns & les autres semblent devoir peindre avec fidélité le caractère, le génie & les vues de ce souverain, & doivent donner une juste idée de son régne & l'état présent de cet Empire.

Je parlerai donc, séparément, des dispositions & des vues de ce Prince, relativement au commerce & aux impôts; de l'administration générale de l'Etat; des affaires domestiques & économie du palais; du peu de révolutions qu'il y a eu pendant son règne, & des événemens qui l'ont distingué.

Dispositions & vues de l'Empereur régnant, relativement au Commerce & aux Impôts.

L'Empire ayant été agité par une suite de révolutions sous le règne de Muley Abdallah, les provinces éloignées vivoient dans une espèce

d'indépendance ; des Gouverneurs avoient uſurpé plus d'autorité, & le tréſor, d'autre part, avoit été épuiſé par l'avidité des ſoldats & par les diſſipations bizarres de ce Prince. *Sidi Mahomet*, muri par l'âge & par l'expérience, quand il hérita de l'Empire, s'occupa des moyens de rétablir promptement les finances & le tréſor de l'Etat, & du ſoin de faire reſpecter dans les provinces le pouvoir deſpotique, dont les ſecouſſes d'un règne tumultueux avoient un peu affoibli les reſſorts. Nourri d'idées de commerce & de projets d'impôts, ce Souverain vit avec diſcernement que, de toutes les convenances politiques, celle qui tendoit à vivifier le commerce de ſes états, pouvoit ſeule en augmenter les revenus & en réparer les pertes. Le profit de la courſe, qui expoſoit à des dépenſes réelles & à des événemens incertains, pouvoit provoquer, d'une part, le reſſentiment des nations, dont les forces maritimes augmentoient tous les jours; tandis que, de l'autre, l'échange des productions de l'Empire devoit lui aſſurer des reſſources plus abondantes de culture & de richeſſes. Ces réflexions déterminèrent ce Prince à faire la paix avec les puiſſances de l'Europe. Après avoir confirmé celle qu'il avoit avec l'Angleterre & la Hollande, il la conclut avec le Danemark & la Suéde dans les premières an-

nées de son règne; la République de Venise, la France, l'Espagne & le Portugal, traitèrent successivement dans les années suivantes; l'Empereur & le Grand-Duc de Toscane l'ont conclue en 1782, & les autres puissances d'Italie sont dans un état de trève avec cet Empire.

Avant le règne de Sidi Mahomet, les Nations de l'Europe avoient déjà des relations de commerce avec la côte de Maroc, & celles qui n'étoient point en paix y jouissoient de la foi de l'asyle; l'instabilité du Gouvernement, à la vérité, diminuoit un peu la confiance des nations; & le peu de sûreté des rades, en hiver, rallentissoit le mouvement de leur navigation. Il n'y avoit alors, dans tout l'Empire, que peu de ports assurés, qui devenoient dangereux par la difficulté des barres & par la mal-habileté, l'avarice, ou la mauvaise volonté des pilotes. Pour donner au commerce plus de facilité & à son règne plus d'éclat, Sidi Mahomet fit construire, au sud de son Empire, la Ville de Mogodor, où la nature avoit fait un port accessible en tout tems. Ce Prince encouragea les Négocians étrangers à faire bâtir des maisons dans cette nouvelle Ville, en leur faisant espérer des rabais sur les douanes; les Maures & les Juifs firent aussi construire des maisons pour complaire à leur maître; & cette Ville, ainsi que

cela a déjà été obſervé, eſt conſtruite avec plus de régularité que celles de cet Empire.

Après avoir fait bâtir Mogodor, dont le commerce étranger ſupporta la principale dépenſe, ce Prince, qui prit du goût pour la bâtiſſe, fit rétablir les fortereſſes de l'Arrache & de Rabat, & embellit ces Villes de quelques édifices & marchés publics ; il fit en même-tems embellir auſſi ſon palais de Maroc, pour lequel il a quelque prédilection; &, après en avoir fait agrandir l'enceinte, il y a fait ajouter des pavillons, bâtis avec goût par des Maçons Européens.

Ce Souverain fit encore poſer, en 1773, les fondemens de la Ville de Fédale, qu'on commença & qu'on n'acheva pas. Ces embelliſſemens ont été négligés, repris, ou abandonnés, ſelon les changemens qu'il y a eu dans les circonſtances; &, peut-être auſſi, parce que les revenus de l'Etat ne peuvent ſuffire à ces dépenſes, qui, dans ces climats tempérés, où les peuples ſont habitués à la vie iſolée & champêtre, n'ont pas la même utilité qu'elles ont ailleurs.

Cependant la confiance que les diſpoſitions, les vues politiques & le caractère perſonnel de Sidi Mahomet, inſpirèrent aux nations, fit multiplier d'abord les établiſſemens de commerce ſur la côte de Maroc; il y en avoit à Sainte-Croix,

& à Mogodor, à Saffi, à Rabat, à l'Arrache, & à Tétuan, il y en avoit trop, & cet empressement gâta tout. Le Prince augmenta successivement les douanes, dans l'espoir d'augmenter ses revenus; mais cette opération produisit un effet contraire, parce que le commerce se ralentit par les entraves que les impôts mirent à son activité. Sous prétexte de le ranimer, le Souverain se fit Commerçant lui-même, & le mal devint plus grand encore, parce qu'il n'y eut aucune liberté dans les opérations; forcés de vendre leurs effets & d'acheter leurs retours au prix que le Despote voulut y mettre, les Négocians devinrent ses facteurs, & furent contraints de se transporter dans les divers ports de son Empire, dont il leur donna, au gré de sa convenance, la préférence ou l'exclusion. Les canaux du commerce, par-là, se sont insensiblement interrompus; le Cultivateur, ainsi que le Négociant étranger, ne retirant aucun fruit de leur travail & de leur industrie, & ne pouvant rien contre l'autorité, se sont entièrement rebutés; les champs sont devenus incultes, les marchés déserts; &, de tous les établissemens répandus sur la côte, il en reste à peine six réunis à Mogodor, qui, habitués aux variations du Gouvernement, sont à lutter contre les avanies

que l'esprit d'intérêt suscite, assoupit, & fait renaître à chaque instant.

Sidi Mahomet, plus éclairé que ses prédécesseurs, fit, en 1766, une opération qui annonçoit de grandes vues; mais, n'étant pas dirigée sur des principes invariables, elle n'a eu qu'un effet momentané. Il y avoit alors, dans les provinces maritimes de la côte, un amas considérable de bled, renfermé depuis long-tems dans des matamores (1), où il étoit exposé à un dépérissement total, l'extraction de cette denrée étant prohibée par la loi. Ce Prince, qui s'étoit fait un systême plus humain & plus économe, voulant concilier les convenances de l'état avec les préjugés nationaux, & donner à son plan une sanction légale, fit assembler les savans dans la loi, & leur proposa ses doutes sur l'extraction de cette denrée. *J'ai besoin*, leur dit le Souverain, *d'armes & de munitions pour la défense de notre religion, & en les faisant acheter, j'épuise le trésor de l'Etat; seroit-il*

(1) Ce n'est que dans les pays chauds qu'on peut conserver le bled dans ces puits creusés en terre; & il est vraisemblable qu'il ne s'y conserve que parce que c'est du bled dur. Celui que l'on recueille dans les parties septentrionales de l'Europe, qu'on appelle bled tendre, ne sauroit se conserver. Ces différences dans les bleds sont accidentelles; elles tiennent au sol & au climat, & non à la qualité du grain.

contraire à la loi de ſe les procurer en échange des droits ſur l'extraction d'un bled qui eſt ſuperflu à nos beſoins, & qui doit périr avec le tems ? Le corps légiſlatif, convaincu par l'évidence de l'expoſé, & par la néceſſité d'applaudir au Deſpote, conclut pour la légitimité de l'échange; l'extraction du bled fut permiſe contre des mortiers, des canons & de la poudre, & le Prince la permit enfin pour de l'argent, parce qu'avec de l'argent on a des armes & des munitions. l'Empereur raſſembla, dans peu de tems, des canons, des mortiers, des bombes, & quelques millions d'argent comptant; les provinces, qui avoient vendu leur bled, eurent cette reſſource de plus pour payer les contributions forcées, qui ſont, dans cet Empire, le fruit ordinaire de l'aiſance, le prix de l'inquiétude des peuples & le gage de leur fidélité; & cette opération habile ne tourna qu'au bénéfice du Prince.

L'extraction du bled ſur la côte de Maroc ſeroit, pour les ſujets & pour cet Empire, une ſource intariſſable de commerce & de richeſſes, en l'aſſujétiſſant à un impôt modéré, qui pût en encourager la culture & l'exportation; mais ce n'eſt que dans les Etats libres, dans les Gouvernemens occupés du bonheur des hommes, qu'on ſent le prix de ces avantages; auſſi ne voit-on des terres

riches & fécondes que dans les contrées heureuſes où l'on encourage l'agriculture; tandis que les campagnes fertiles du Maroc, couvertes de ronces, ne préſentent que des déſerts incultes, où l'on voit les générations languir & s'éteindre inſenſiblement.

Adminiſtration générale de l'Etat.

On a vu, dans le chapitre ſecond, que le gouvernement de l'Etat, à Maroc, eſt ſurbordonné à la volonté du Deſpote, qui confie à des Gouverneurs la police des Provinces & des Villes de ſon Empire. Il a été obſervé, en même-tems, que ce Souverain donne lui-même des audiences publiques, trois fois la ſemaine, pour rendre la juſtice, & que tous ſes ſujets, ſans exception, y ſont écoutés; cet uſage, qu'on ne ſauroit trop admirer, prévient les malverſations & les abus d'autorité de la part des chefs; il met le Souverain à portée de connoître la vérité, que ſes courtiſans ont intérêt de lui déguiſer, de ſavoir ce qui ſe paſſe dans ſes Etats, d'en rapprocher, pour ainſi dire, les extrémités, & d'en diriger lui-même l'adminiſtration.

Après l'avènement de Sidi Mahomet à l'Empire, ce Prince judicieux, deſirant effacer le ſouvenir

des bizarreries de son pére, s'occupa à mettre plus d'ordre & plus de règle dans le gouvernement, & plus d'uniformité dans les décisions; connoissant les talens & la pénétration de Muley Dris, son parent, qui avoit passé avec lui une partie de sa jeunesse, il l'attacha à sa Cour, lui donna une entière confiance, & l'associa presque à l'administration de l'Etat. Muley Dris étoit un Prince prévoyant & éclairé; quoiqu'avide de richesses, il étoit toujours généreux avec son maître; adroit, plein de sagacité, & fertile à trouver des expédiens, il s'empara bientôt de toutes les affaires, & il gouvernoit presque l'Empire à l'ombre du Souverain. Pour se conformer au goût de ce Prince, il paroissoit en public dans la plus grande simplicité; mais il s'en dédommageoit dans son palais & dans ses jardins, où il vivoit dans l'aisance & dans les plaisirs.

Muley Dris s'appropria, plus exclusivement, l'administration des affaires relatives à l'Europe; c'étoit une source secrete, qui par ses soins & son adresse ne tarissoit jamais; il n'y avoit personne à la Cour de Maroc qui traitât ces affaires avec plus de dextérité, & qui sût, comme lui, colorer & faire apprécier ses bons & ses mauvais offices. Plein de dissimulation avec les étrangers, qui venoient lui faire visite, il leur

étaloit, avec ostentation, ses cabinets richement ornés de pièces de vaisselle, de bijoux & de porcelaines qu'il recevoit de la magnificence des cours; & semblable à ces courtisanes, qui savent avec art provoquer la générosité de leurs amans, il vantoit adroitement à une nation ce qu'il avoit reçu de l'autre, pour exciter entr'elles une émulation de générosité & de désir de lui plaire. Ce Prince, qui connoissoit les hommes, tendoit adroitement ce piége à la rivalité des nations, & à la gloriole de quelques individus qui y ont été souvent pris.

Les richesses que Muley Dris avoit accumulées, eurent enfin le sort de celles des autres particuliers qui l'ont précédé ou qui lui ont survécu; étant acquises par l'influence du souverain, elles sont rentrées dans le trésor de l'Etat, qui doit engloutir, insensiblement, toutes celles de l'Empire. Ce Prince fut dépouillé, plusieurs fois, d'une partie de ses biens avant sa mort; & l'Empereur s'assura de ce qui restoit après son décès, craignant que ses enfans, qui étoient jeunes, ne fissent de leurs richesses un mauvais usage. Muley Dris, après avoir vécu dans les plaisirs & s'être livré à presque tous les excès, mourut en Mars 1772, d'une hydropisie qui paroissoit être le fruit de ses dissolutions; ce Prince fesoit un

ufage immodéré de l'achicha, qui a la propriété d'échauffer, & qui le rendoit fi colère & fi furieux, qu'il n'eft point de cruauté dont il ne fut capable dans cette ivreffe. Ce Chérif avoit hérité des vices de fes ancêtres; il étoit intempérant, avide & cruel; & fi la fortune l'avoit élevé à l'Empire, il auroit marché fur les traces de Muley Ifmaël & de Muley Abdallah.

Après la mort de ce Prince, Sidi Mahomet n'ayant auprès de lui aucune perfonne de confiance, a donné à fon caractère plus de liberté; quelques agens avides, dont il change au gré de fa volonté, font chargés d'exécuter fes ordres: ce font les feuls organes par où paffent toutes les affaires; dès-lors les négociations font devenues plus lentes & plus incertaines; & toutes les réfolutions ont été expofées aux variations qu'on doit éprouver dans un gouvernement qui n'a pour fyftême que l'intérêt du moment.

Affaires domeftiques, & économie intérieure du Palais.

L'extérieur de Sidi Mahomet n'en impofe pas par une grande magnificence; ami de la fimplicité, & fans aucun goût pour le luxe, ce Prince n'eft diftingué des Grands de fa Cour que parce qu'il eft toujours à cheval, & à l'abri d'un pa-

rafol, qui eſt à Maroc la marque diſtinctive de la ſouveraineté. Une ſuite nombreuſe d'Officiers, de Soldats, de Pages & de Secrétaires attachés à la Cour, annoncent la préſence du Souverain. Ce Prince ne paroît en public qu'à cheval, ou dans une calèche; on ne le voit à pied que dans ſon palais, à la prière, & rarement dans ſes jardins. Il ne voyage point en voiture, parce que les chemins ne ſont pas entretenus.

Ce n'eſt que les jours de cérémonie, ou quand il tient ſon méchouar, audience ou conſeil, que l'Empereur de Maroc paroît avec un grand cortège, plus impoſant par le nombre que par le brillant. Quand ce Prince ſort pour s'amuſer ou pour viſiter les travaux, il marche ſans pompe; on l'a même vu quelquefois en chaloupe dans la rivière de Salé, n'ayant que deux perſonnes à ſa ſuite.

Les uſages de la Cour de Maroc & ceux de la Cour Ottomane, ne ſe reſſemblent point. Cette dernière en impoſe par un grand faſte, & l'autre par une ruſtique ſimplicité. A la Cour du Grand Seigneur, l'adminiſtration du Gouvernement & celle du Palais ſont confiées à un nombre de Miniſtres, qui ont eux-mêmes un grand état & un grand pouvoir; à Maroc le deſpote n'accorde à ſes Sujets qu'une confiance paſſagère & momen-

tanée ; ils ne ſont auprès de lui que pour exécuter ſes ordres, ſans avoir d'ailleurs aucune autorité fixe & permanente.

Des eſclaves négreſſes ſont chargées du ſervice intérieur, ainſi que de la cuiſine du Palais ; ce Souverain a fait venir quelquefois des Cuiſiniers & des Boulangers d'Europe ; mais, privés des commodités auxquelles ils ſont habitués, étrangers aux uſages des Maures, n'entendant pas la langue, & ne pouvant pas s'accoutumer à une vie preſqu'errante, ces Européens n'ont jamais pu ſe fixer à cette Cour. Ce Prince, d'ailleurs, naturellement ſobre, fait peu de cas de la bonne chère, il n'a pas même d'heure fixe pour le manger. La table du palais eſt très-uniforme ; les Maures nemangent que pour vivre, ne connoiſſent point cette multitude de plats, cette variété de ragoûts, qui font, en Europe, un objet de recherche & de dépenſe. L'Empereur mange preſque toujours ſeul, & de ſa table on porte aux Officiers attachés à ſa perſonne. Chaque Dame du palais, épouſe de l'Empereur, eſt ſervie ſéparément, & dans des plats aſſez abondans pour ſuffire aux perſonnes de ſa ſuite. Le couſcouſſon, dont il a été parlé en ſon lieu, eſt le fonds de la cuiſine des Maures, chez l'Empereur comme chez les ſujets ; on en fait même

des plats ſi copieux qu'il faut un brancard pour les porter.

Le palais de l'Empereur renferme un nombreux domeſtique de l'un & de l'autre ſexe, qu'on habille tous les ans. On appelle alors tous les tailleurs de la ville, qui ſont ordinairement Juifs, ils ſont obligés de travailler gratis; c'eſt une corvée dont ils ſe paient, quand ils le peuvent, par leurs mains. Preſque toutes les profeſſions doivent de travailler gratuitement pour le Prince; le propriétaire d'un four à chaux donne une fournée ſur dix; tous les objets d'induſtrie, qui ſont aſſujettis à la même charge, enchériſſent en proportion de cet impôt, & le particulier paie de plus ce que le Prince ne paie pas. Ce Souverain, étant ſervi par des eſclaves qu'il ne récompenſe qu'en leur donnant des commiſſions lucratives, n'ayant d'autre dépenſe que celle des habits & de l'entretien, qu'il prend ſur le produit des dîmes & des douanes, n'eſt preſque jamais dans le cas de rien débourſer.

Il y a dans le palais de l'Empereur une garde en femmes avec leurs commandantes, qu'on appelle *Harriſſa*; c'eſt une eſpèce de Prévôté deſtinée au châtiment des femmes. Ces Harriſſa ſont expédiées auſſi dans les provinces, pour y mettre à la torture les femmes des grands, quand ils

ſont arrêtés, & leur faire avouer tout ce qu'elles connoiſſent des richeſſes de leur mari.

Le luxe des Dames du palais n'eſt pas bien ſomptueux; elles reçoivent tout de la généroſité du Souverain, & elle dépend entièrement des circonſtances qui déterminent ſon affection. On voit aſſez ſouvent, à Maroc, que celles des Dames qui n'ont pas fixé le cœur du Prince, ſont négligées & oubliées dans une ville impériale quand l'Empereur va dans une autre. Cet abandon accrédite l'idée où l'on eſt que l'accès du palais, dans ces climats, n'eſt pas auſſi difficile, peut-être, qu'il l'eſt à Conſtantinople, où les femmes ſont enfermées & gardées avec plus d'auſtérité. Les femmes, chez le Grand-Seigneur, ſont l'objet & l'occaſion d'un grand faſte; on leur marque plus de conſidération que dans les pays méridionaux, où on les renouvelle ſi ſouvent qu'on ne peut avoir pour elles qu'une affection paſſagère. On a vu le Prince régnant renvoyer à un Pacha une de ſes filles qu'il avoit épouſée depuis ſix mois.

Les femmes de l'Empereur de Maroc, épouſes ſelon la loi, ne ſont point des eſclaves; ce ſont, preſque toujours, ou des Princeſſes filles de Chérifs, ou des filles de Gouverneurs de Province, ou d'autres particuliers. La Grande Reine, tel eſt

est le titre qu'on donne à la première épouse, étoit fille de Muley Soliman, & petite fille de Muley Archid. Cette Princesse, qui, par sa primauté, avoit la préséance sur les autres dames du palais, a eu, pendant sa vie, par les droits de sa naissance & par son mérite personnel, le plus grand ascendant sur l'esprit de l'Empereur; les mêmes motifs lui ont mérité l'attachement & la vénération des peuples. Après avoir toujours veillé au Gouvernement de Maroc avec la plus grande prudence, en l'absence du Souverain, elle a laissé en mourant tous les regrets que l'on devoit à son mérite & à ses vertus.

Sidi Mahomet a une nombreuse postérité; ses filles mariées avec des Chérifs, ont des apanages, &, du vivant de l'Empereur, elles logent dans le palais, où elles sont maîtresses de leurs actions. Pour faire un état aux enfans mâles, dès qu'ils sont mariés, l'Empereur leur donne des Gouvernemens de provinces ou de villes, où ces jeunes Princes, livrés au feu de la jeunesse, à leurs caprices, aux conseils & à la rapacité de leurs domestiques, exercent toute sorte de vexations, sans que les Sujets aient le courage ni la liberté de se plaindre. C'est dans l'administration de ces Gouvernemens qu'ils se forment dans l'art d'opprimer les peuples, & quand leurs extorsions

occaſionnent des mécontentemens qu'on ne peut diſſimuler, elles ſont punies par des confiſcations, qui ſont toujours au bénéfice du tréſor; après ces démonſtrations de juſtice, les oppreſſions recommencent, le tréſor groſſit, & le peuple malheureux eſt toujours la victime.

Révolutions ſous l'Empire de Sidi Mahomet.

Quelqu'inquiétude qu'euſſent marqué les provinces ſous le règne conſtamment agité de Muley Abdallah, tout étoit tranquille quand Sidi Mahomet eut pris les rênes de l'Empire; le mécontentement, qui naît preſque toujours de la misère publique, peut avoir couvé dans le ſilence; mais il s'eſt rarement manifeſté avec éclat. Ce Souverain a entretenu le calme dans ſes Etats, en ſe montrant de tems en tems dans les extrémités oppoſées; ces déplacemens ſont preſque toujours des prétextes à des contributions, ou par les plaintes des ſujets contre les Gouverneurs, ou par cet eſprit d'inquiétude & de prévention, qui diviſe continuellement les différentes tribus répandues dans la campagne. Les paſſions qui les tourmentent ſont des motifs, toujours renaiſſans, à de nouvelles amendes pécuniaires; parce que les querelles, les réconciliations, les actes d'au-

torité, de juſtice & de clémence, ſe terminent toujours en payant quelques quintaux d'argent. Ces petites diviſions cependant ne donnent aucune inquiétude; elles ne fixent que l'attention du moment. Il eſt même de la politique d'entretenir & de provoquer ces méſintelligences; elles ſont la sûreté du Deſpote, & tournent preſque toujours à l'avantage de ſon tréſor.

Sidi Mahomet étoit ſur le trône, depuis quinze ans, lorſqu'en 1772 on vit renaître un germe des révolutions qui avoient bouleverſé cet Empire dans ſa naiſſance. Un Marabout, dont l'imagination étoit exaltée par l'orgueil & par le fanatiſme, partit du Sud, qui avoit été le berceau des anciènnes dynaſties, avec un nombre de ſectateurs, que l'eſprit d'enthouſiaſme avoit réunis. Ces viſionnaires, au nombre de trois mille, allèrent à Maroc annoncer à ce Souverain la fin de ſon régne, & leur chef devoit s'emparer de l'autorité. Les compagnons de ce Marabout n'avoient pour toutes armes que des propos fanatiques, & des bâtons, qu'ils prédiſoient, dans l'extravagance de leur imagination, devoir ſe transformer en fuſils; tandis que les armes de leurs adverſaires ſe métamorphoſeroient en bâtons. La prédiction ne s'accomplit pas; ces enthouſiaſtes furent ſabrés & chaſſés comme des lâches par une poignée de

ſoldats ; & le chef, qui les avoit entretenus dans ces rêveries, ayant été arrêté dans la moſquée, fut conduit à l'Empereur à l'audience publique. Ce Marabout ſoutint l'interrogatoire avec toute la fermeté & la confiance d'un homme inſpiré, & l'Empereur le fit périr au méchuar, comme un perturbateur.

Depuis cette époque, juſqu'à l'année 1778, les provinces ne firent éclater aucune démonſtration d'inconſtance, qui pût inſpirer de la crainte ; celles du Nord, ſelon l'uſage de ces peuples, laiſſoient entrevoir des mouvemens d'inſubordination quand ce Prince étoit au Sud, & celles du Sud en uſoient de même quand il étoit au Nord ; mais la préſence du Souverain & quelqu'amende pécuniaire ramenoient ces tribus à l'obéiſſance, & d'un même coup le Prince raffermiſſoit ſon autorité, & augmentoit ſes richeſſes.

Le tréſor ſe trouvant épuiſé par le ſiège de Mélille, en 1774 ; &, n'ayant pu ſe rétablir par un concours de calamités, pour mettre une proportion entre les revenus & les dépenſes, Sidi Mahomet ſe vit dans la néceſſité d'augmenter le taux des impoſitions, & il en établit même de nouvelles. Les Noirs, dont la ſolde étoit arriérée, & qu'on payoit avec lenteur, murmurèrent contre ces nouveaux impôts ; &, enfin, en Octobre

1778, ils chaſsèrent les exacteurs de Miquenès, & s'emparèrent de la Ville. Après un éclat auſſi marqué, les Noirs envoyèrent une députation à Fez à Muley Ali, fils aîné de l'Empereur, pour lui offrir l'Empire. Ce Prince, plein de prudence, incapable de manquer au reſpect qu'il devoit à ſon père, éloigna cette inſinuation; il tâcha, inutilement, de ramener les eſprits, & prit le parti de ſe retirer à Rabat, pour ne pas provoquer l'inſolence des Noirs par un refus plus obſtiné. Le refus de Muley Ali détermina les Noirs à appeler Muley Yézid, qui ne marqua pas la même répugnance; &, ce Prince, aimé des ſoldats, fut publiquement proclamé à l'heure de la prière. Cette révolution cauſa une émeute dans Miquenès; le Gouverneur de la Ville eut de la peine à s'évader à travers les coups de fuſils, & ſa maiſon fut pillée & détruite. Muley Yézid, cependant, informa ſon père de ce qui ſe paſſoit, & s'excuſa de la facilité qu'il avoit eue de céder aux inſtances des ſoldats, dans l'eſpérance de pouvoir, par-là, les ramener à ſon obéiſſance. La conduite de Muley Yézid, & quelque méſintelligence parmi les Noirs, ralentirent les progrès de cette révolution; elle eût été conſommée, ſi ce Prince, qui n'avoit ni argent, ni crédit, eût pris le parti de ſe rendre à Rabat avec les troupes; une fois

réuni à environ huit mille Noirs qui s'y trouvoient rassemblés, il auroit pu facilement se rendre maître du trésor, qui, par une disposition inconséquente, étoit dispersé, depuis quelques années, dans les Villes de Rabat, l'Arrache & Tanger; la possession de ces places, dont on pouvoit s'emparer dans six jours, auroit rendu Muley Yézid maître de l'Empire.

Ces premiers mouvemens d'effervescence, qu'on voit éclater par-tout dans les émeutes populaires, se rallentirent ici par la réflexion, par l'inexpérience du Prince, & par l'irrésolution des soldats, qui n'avoient eux-mêmes qu'une idée confuse de ces révolutions, que leur ancêtres avoient si souvent suscitées dans le commencement du siècle; &, ainsi qu'on voit revenir le calme après une légère tempete, la sédition de Miquenès s'assoupit, d'elle-même, & n'eut aucun progrès.

L'Empereur, prévenu de cette sédition, partit enfin de Maroc avec des troupes; il s'assura, en passant, de la fidélité de celles qui étoient à Rabat, & se mit en chemin pour Miquenès, où il fut reçu en Souverain; & les deux partis, agités sans doute par une égale crainte, ne parlèrent pas même de ce qui s'étoit passé. Ce Prince se rendit, de-là, à Fez; cette ville, qui, par sa considération, &, par respect pour son ancien-

neté, a quelque prépondérance dans les résolutions civiles, avoit adopté les impressions des soldats, & avoit donné du poids & de l'importance à leur mécontentement. Sur les reproches que l'Empereur fit aux principaux & aux gens de loi de leur désobéissance à ses ordres; ils lui représentèrent, avec autant de fermeté que de respect, *que la ville de Fez n'avoit pas entendu lui désobéir, & qu'elle ne le feroit jamais; mais que les impositions sur les comestibles, une augmentation de droits sur les effets de commerce, & de nouveaux impôts, que les Musulmans regardoient contraires à leurs usages & à leur religion, pouvoient seuls excuser auprès d'un Prince aussi juste & aussi religieux, le murmure & le mécontentement général.* Sidi Mahomet, gêné par les circonstances, dissimula tout avec prudence; mais convaincu, par des lettres interceptées, que son fils Muley Yézid entretenoit avec les Brebes des intelligences qui pouvoient être mal interprêtées, il le fit mettre aux arrêts, & le fit ensuite passer à la Mèque, pour calmer la fougue de ses passions, & le rendre plus circonspect. Ce Prince muri par l'âge & par l'expérience, a retiré de ce voyage le fruit que l'on recueille ordinairement de l'étude des hommes & de la connoissance des nations.

Quelque porté que soit Sidi Mahomet à la

clémence, ce Prince ne put oublier la conduite audacieuſe que les ſoldats Noirs avoient tenue à Miquenès, & il prit des meſures pour ſe débarraſſer de cette ſoldateſque turbulente, dont ſon père avoit ſi ſouvent éprouvé l'avarice & l'inconſtance, & dont l'entretien devenoit tous les jours plus onéreux. Le tréſor, épuiſé, ne pouvoit fournir, que difficilement à la ſolde des troupes; la campagne ravagée par les ſauterelles en 1779, & par trois années conſécutives de ſéchereſſe qui augmentoient la misère & le beſoin, ne permettoit plus aux peuples de ſubvenir aux impoſitions que le tems & les circonſtances avoient multipliées. Il ne reſtoit qu'environ dix millions de livres d'épargnes dans le tréſor de l'Etat, & il en falloit plus de quatre, tous les ans, pour entretenir, dans ces tems de calamité, trente ou trente-cinq mille cavaliers Noirs. Dans cette ſituation embarraſſante, l'Empereur prit le parti, en 1780, de licencier une partie de ces étrangers, de l'inquiétude deſquels il avoit tout à craindre. Pour déguiſer ſa réſolution & prévenir les inconvéniens qui pouvoient en réſulter, il fit partir les Noirs par détachemens, ſous prétexte d'aller réſider dans les provinces; & puis, envoyant un contre-ordre par des détachemens plus forts, il les fit déſarmer, & leur aſſigna des terres dans

différentes contrées, assez éloignées les unes des autres pour n'avoir rien à craindre de leur intelligence. Ce Prince n'a conservé qu'une partie de ces mêmes soldats dont il connoissoit la fidélité des Chefs; de sorte que, dans le cours de soixante ans, les cent mille Noirs armés, que Muley Ismaël a laissés après lui, & les générations qui en sont résultées, se réduisent à environ quinze mille soldats; tout le reste a disparu.

Evènemens particuliers du régne de Sidi Mahomet.

Après que Sidi Mahomet eut employé les premiers instans de son régne au rétablissement du commerce de ses Etats, ce Souverain fit successivement des incursions dans les provinces voisines des montagnes, pour y faire respecter sa puissance; mais ces expéditions, dirigées par des convenances d'intérêt & par des motifs de conciliation & de paix, n'ont jamais eu ce caractère impétueux & féroce, dont les peuples avoient si souvent éprouvé les effets sous le régne de ses ancêtres.

A peine ce Prince eut-il rassemblé, en 1767 & 1768, une quantité de mortiers & de canons, qu'il se disposa, au commencement de 1769, à faire le siége de Mazagan, que les Portugais

avoient résolu d'évacuer, & qui se rendit dans le mois de Mars de la même année, comme on l'a vu au chapitre VI du troisième livre. Sidi Mahomet, flatté de cette conquête, qui inspiroit à l'Europe une plus grande idée de sa puissance, & à ses peuples plus de vénération, médita des projets plus ambitieux. Ayant permis de nouvelles extractions de bleds, depuis 1771 jusqu'à la fin de 1773, il fit de nouveaux amas de mortiers & de canons; &, comme s'il eût borné là ses desseins, il passa dans le nord de son Empire & fit quelques séjour à Rabat & à Salé. Les préventions que ce Prince avoit conservées contre ces deux villes, qui, dans les anciennes révolutions, avoient marqué de l'éloignement pour son père, servirent de prétexte à la recherche qu'il fit des biens & des maisons qui avoient appartenu au domaine, & il revendiqua cette vaste enceinte qui, depuis le règne de Jacob Almonsor, après avoir souvent changé de maître, avoit été embellie par des jardins & par un magnifique vignoble (1). Outre ce terrein

---

(1) Quand ce vignoble étoit en valeur, on avoit six livres de très-bon raisin pour une blanquille, qui vaut 3 sous & 4 deniers; & en 1775, la livre de raisin coutoit 6 blanquilles, qui vaient vingt sous; il augmenta dans la proportion d'un à trente-six.

précieux, les habitans de Rabat perdirent encore plusieurs maisons, & furent même exposés à la licence des soldats, qui, dans ces momens de prévention, voloient impunément leurs troupeaux, leurs fruits & leurs moissons. Sidi Mahomet fit aligner dans cet emplacement, appelé *Guadel*, qui, dans l'idiome du pays, veut dire réserve, une nouvelle ville, à laquelle on donna le même nom, qui fut habitée par cinq mille familles de soldats Noirs. *Guadel*, que ce Prince fit embellir de plusieurs mosquées & édifices publics, se trouve actuellement déserte, & toutes les habitations en ont été ruinées, lorsque, par des motifs politiques, les Noirs ont été licenciés & dispersés. Cette ville, à peine achevée en 1776, n'étoit plus, en 1781, qu'un assemblage hideux de ruines qui sembloit avoir échappé à la fureur des élémens & des hommes. Le Souverain, par un retour de justice, a permis ensuite à chaque particulier de rentrer dans ses propriétés; mais le souvenir d'une oppression aussi récente, a détourné les habitans de Rabat de reprendre des possessions dont ils ne connoissent plus les limites, & dont les titres même ne sont plus en leur pouvoir.

Ce ne fut que dans le courant de 1774 que l'Empereur développa les projets qu'il avoit

ſecrètement médités. Il raſſembla alors, dans le centre de ſon Empire, des troupes, de l'artillerie & des munitions, &, après avoir déguiſé ſes vues ſous des prétextes d'hoſtilités, tantôt contre la ville de Fez, tantôt contre les Montagnards, il ſe mit en marche pour aller faire le ſiège de Mélille. Ce Prince prétendoit, telles furent ſes expreſſions, n'avoir la paix que par mer avec ſon ami *Don Carlos*, avec qui il déſiroit la maintenir, mais qu'il ne l'avoit pas par terre. Cette diſtinction, qui tenoit du caractère national, & qui n'étoit fondée que ſur l'eſpérance du ſuccès, offenſa vivement la Cour d'Eſpagne; elle envoya de prompts ſecours à la défenſe de cette place, & rompit toute liaiſon avec la Cour de Maroc. Sidi Mahomet auroit pu facilement s'emparer de Mélille, s'il l'eût attaquée d'abord avec quelque vigueur, parce que cette place, ſur la foi de la paix, n'avoit qu'une foible garniſon; mais le Général Sherlof, y étant entré avec ſept à huit cents hommes, fit une ſi belle défenſe que l'Empereur eut à ſe repentir d'une entrepriſe qui n'eut aucun ſuccès, qui lui coûta infiniment, & que les Maures, peut-être, déſapprouvoient ſecrètement. Ce Prince fut obligé d'éloigner ſon camp, foudroyé par le canon de la place & par les volées de quelques frégates,

qui, malgré le retréciſſement du local, firent d'habiles manœuvres. L'armée des Maures étoit ſi découragée que ſi les Eſpagnols avoient pu faire ſortir un gros détachement, ils l'auroient miſe en ſuite & lui auroient enlevé l'artillerie & les bagages.

Le ſiége de Mélille occaſionna des dépenſes & éprouva des obſtacles qu'on n'avoit pas aſſez prévus; il fallut faire tranſporter l'artillerie, & les munitions à travers le petit atlas, coupé de valons & de montagnes, où il y avoit à peine des ſentiers. Ce pays pierreux & mal cultivé, ne pouvant, d'autre part, ſuffire aux ſubſiſtances, on fut obligé d'y pourvoir à ſi gros frais que l'entretien d'un cheval coûtoit un écu par jour; il fallut encore encourager le ſoldat par des gratifications, & toutes ces dépenſes abſorbèrent plus de trente millions de livres, ce qui étoit immenſe pour un Etat pauvre & épuiſé. Ce Prince ſe vit forcé d'abandonner ce ſiège, & pour détourner l'impreſſion que ſa retraite pouvoit faire ſur l'eſprit des peuples, on répandit dans les provinces que le Roi d'Eſpagne devoit remettre Mélille dès qu'il ſeroit parvenu à aſſoupir la fermentation des Moines, qui marquoient une grande répugnance à la ceſſion de cette place. On fit des réjouiſſances ſur cet avis, & l'Empe-

reur se rendit à Miquenès au commencement de 1775, très-fâché de la démarche qu'il avoit faite, & d'autant plus inquiet, sur le ressentiment qu'il paroissoit en craindre, que la Cour d'Espagne préparoit alors l'armement formidable qu'elle fit passer à Alger. Sidi Mahomet, qui craignoit, avec raison, que cet orage ne vînt fondre sur ses Etats, étoit dans la plus grande perplexité, & il ne fut tranquille que quand il apprit la vraie destination de cette formidable armée, & ses foibles succès.

Après avoir provoqué le ressentiment de la Cour de Madrid, ce Souverain employa tous les moyens possibles pour ménager une réconciliation avec elle; mais cette cour conserva quelque tems la rancune qu'une conduite aussi équivoque lui avoit inspirée. Un changement dans les affaires de l'Europe ayant ramené les explications entre ces Cours, la paix se rétablit en 1780, & Sidi Mahomet mit à cette négociation toutes les prévenances qui pouvoient être agréables au Roi d'Espagne, & lui faire oublier le passé.

Lorsque Sidi Mahomet se préparoit pour le siége de Mélille, il déclara la guerre à la Hollande, qui n'avoit pas mis assez de magnificence à un présent extraordinaire qu'elle venoit de lui faire. On peut juger, par-là, de la confiance

qu'inſpire l'amitié d'un Prince qui, au gré de ſon intérêt & de ſa volonté, y met toujours un prix arbitraire. La Hollande fit bien des armemens pour protéger ſon commerce & ſa navigation; &, après avoir fait une guerre défenſive, qu'elle auroit pu mieux faire, elle renouvella la paix en 1778, & y mit de la généroſité.

Pendant le règne de Sidi Mahomet, les ſauterelles, qui ont ſi ſouvent affligé les climats méridionaux, ont fait des ravages dans cet Empire; mais le mal n'a jamais été auſſi général ni auſſi ſenſible qu'il le fut après l'année 1778. Dans l'été de cette même année, on vit venir, du côté du ſud, des nuages de ſauterelles qui obſcurciſſoient le ſoleil, & qui ravagèrent une partie des moiſſons; les germes qu'elles laiſſèrent ſur la terre, firent de plus grands dégâts encore. Les ſauterelles parurent & fécondèrent de nouveau l'année d'après; au printems la campagne en fut entièrement couverte, & elles rampoient les unes ſur les autres pour courir après leur ſubſiſtance. Il a été déja obſervé, en parlant du climat de Maroc, que ce ſont les jeunes ſauterelles qui font le plus de mal; il ſemble même impoſſible de pouvoir ſe délivrer du ravage de ces inſectes, quand une fois la campagne en eſt affligée: pour en garantir les jardins & les maiſons dans le

voiſinage des villes, on fait un foſſé de deux pieds de profondeur & autant de large; on paliſſade de roſeaux, fort près l'un de l'autre, & inclinés du côté du foſſé, les terreins que l'on veut garantir, & ces inſectes, ne pouvant grimper ſur le luiſant du roſeau, retombent dans le foſſé où ils ſe dévorent entr'eux. C'eſt par ce moyen que les jardins, les vignes de Rabat, & la ville elle-même, furent délivrés de ce fléau en 1779; le retranchement, qui avoit au moins une lieue de long, formoit un demi-cercle, depuis la mer juſqu'à la rivière, qui ſépare cette ville de celle de Salé; il s'y raſſembla une quantité ſi prodigieuſe de jeunes ſauterelles, qu'au troiſième jour on ne pouvoit en approcher à cauſe de la corruption. Tout fut dévoré dans la campage; l'écorce des figuiers, des grenadiers & des orangers, âpre, dure & corroſive, ne put échapper à la voracité de ces inſectes.

Les terres, ravagées dans toutes les provinces de la partie occidentale, ne produiſirent aucune moiſſon, & les Maures, réduits à vivre de leurs économies, que l'extraction des bleds, juſqu'en 1774, avoit abſorbées, éprouvèrent quelque beſoin; les beſtiaux, pour leſquels on ne fait aucun aproviſionnement, & qui n'ont d'autre ſubſiſtance, dans ces climats, que l'herbe qu'ils

 pâturent

pâturent journellement à la campagne, moururent de faim, & l'on ne put conserver que ceux qui étoient dans le voisinage des montagnes ou dans des terreins marécageux, où les pâturages renaissent avec plus de facilité.

L'année 1780 fut plus malheureuse encore : un hiver sec contraria les fruits de la terre, & procréa une nouvelle génération de sauterelles qui ravagea ce qui avoit échappé à l'intempérie de la saison ; le cultivateur ne moissonna pas ce qu'il avoit semé, & se trouva réduit à n'avoir ni nourriture, ni semences, ni bestiaux. Dans cette situation extrême, les peuples éprouvèrent toutes les horreurs de la famine ; on les voyoit errer dans la campagne pour dévorer des racines, & cherchant dans les entrailles de la terre des moyens de conserver leurs jours, ils les abrégeoient peut-être. Il mourut un monde infini de misère & de mauvaise nourriture. J'ai vu des campagnards dans les chemins, & dans les rues, morts d'inanition, qu'on mettoit en travers sur des ânes pour les aller enterrer; des pères vendoient leurs enfans; un mari, d'accord avec sa femme, alla la marier dans une autre province, comme si c'étoit sa sœur, & vint la réclamer ensuite, lorsqu'il se trouva plus à son aise. J'ai vu des femmes & des enfans courir après des

chameaux, chercher dans leurs excrémens quelque grain d'orge qui ne fût point digéré, & le dévorer avec avidité. Paſſons rapidement ſur le tableau des misères qui affligent l'humanité, & dont la plupart des hommes, endurcis par l'aiſance, n'ont aucune idée; le mal auroit été beaucoup plus grand, encore, ſi l'Eſpagne & le Portugal, où les récoltes avoient été aſſez abondantes, n'avoient permis l'extraction de l'huile, du beurre, des fruits ſecs & autres comeſtibles, & principalement des bleds du Nord, qui, heureuſement, abondoient à Cadix & à Lisbonne. Ce bled, ſouvent avarié, monta aux marchés de Salé à cent vingt livres la meſure, qui répond au ſétier de Paris; la mauvaiſe huile & le beurre rance, valoient 180 livres le quintal; les pois, les féves, les lentilles, qui abondent dans ces contrées, étoient devenus des objets de luxe dont on comptoit les grains; on en donnoit douze ou quinze pour la valeur d'un denier. Pendant trois ou quatre années de misère, le peuple mangeoit du pain que le mélange & la mauvaiſe qualité des grains rendoit lourd & difficile à digérer; le bon pain valoit douze à quinze ſous la livre, & les autres ſubſiſtances à proportion. Dans l'état de calamité où ſe trouvoit cet Empire, on ne pouvoit voir qu'avec étonnement

& respect la résignation de ces peuples malheureux à la Providence ; ils supportoient leur mal sans se plaindre, parce que, selon leur foi, tout est préparé par les décrets du Tout-Puissant, & que rien n'arrive que par sa volonté. Les Européens, moins confians, plus inquiets, peut-être, ou accoutumés à se reposer sur les soins d'une administration chargée de tout prévoir, ne supportent qu'avec humeur & impatience le renchérissement des denrées, &, sous prétexte des abus dont les soupçons peuvent quelquefois être fondés, ils s'en prennent aux Magistrats des révolutions qu'éprouvent les subsistances, quoiqu'elles dépendent toujours, dans le principe, ou de l'intempérie des saisons ou de quelque cause étrangère.

La misère qu'éprouva cet Empire par les maux dont je viens de rappeler le souvenir, mit les peuples dans l'impossibilité de payer les charges ; le commerce se ralentit en proportion, & les revenus de l'Etat diminuèrent de même. Il n'y eut bientôt aucune sûreté sur les chemins ; on ne pouvoit voyager qu'avec des escortes ; les provinces se faisoient une espèce de guerre pour s'enlever, réciproquement, ce qui avoit échappé aux ravages des sauterelles & au déréglement des saisons. Depuis la partie de Rabat & Salé jusqu'au

Morbeia, toute la province de Temſſena & de Tedla furent expoſées, pendant deux ou trois ans, à des déprédations que la misère du tems pouvoit excuſer, peut-être, puiſque l'eſprit de révolte n'y entroit pour rien; du reſte ces émotions, qui, comme les orages, n'ont qu'un effet paſſager, s'appaiſent d'elles-mêmes, quand l'abondance ramène la tranquillité, & met un frein à l'inquiétude des peuples & à leur rapacité.

Dans le courant de 1783, l'Empereur fit le voyage de Tafilet avec un détachement de troupes; cette Ville & ſes environs, habités par une population de Chérifs, jaloux de prédominer, étoient, depuis quelque tems, expoſés à des diviſions civiles, qui furent entièrement appaiſées par la préſence du Souverain. Ce Prince leva dans cette province, & ſur les bords orientaux du grand Atlas, de fortes contributions, pour punir l'inquiétude des peuples.

Sidi Mahomet étoit à Tafilet lorſque l'Empire de Maroc fit une perte dans la perſonne de Muley Ali, l'aîné de ſes enfans; ce Prince, qui mourut à Fez, à l'âge de quarante-quatre ans, des rechûtes d'une fièvre négligée ou mal ſoignée, avoit toutes les qualités propres à rendre les peuples heureux; il n'avoit point hérité de ſes ancêtres de ce caractère bouillant & impétueux,

qui, ſans faire le bonheur des Rois, contribue, preſque toujours, à faire le malheur des hommes. Nommé par ſon père au Gouvernement de Fez, qui eſt un des plus conſidérables, Muley Ali s'y conduiſit avec tant de réſerve & de déſintéreſſement, que l'Empereur voulant ſe faire rendre compte de ſes économies, la Ville de Fez conſentit au ſacrifice que le Souverain exigea, pour maintenir ce Prince dans ſon Gouvernement & dans les bonnes graces de ſon père.

Le déſintéreſſement de Muley Ali, qui étoit pour ce Prince d'une grande recommandation auprès des peuples, avoit, peut-être, affoibli l'affection de ſon père, qui n'a pas la même manière de penſer. Ce Souverain, ayant aſſigné ſur ſon fils une augmentation de penſion pour ſes frères, lui ordonna de reprendre cette ſomme ſur la communauté des Juifs, qui, n'étant point dans les voies du ſalut, ne méritoit aucune indulgence: *Seigneur*, lui répondit Muley Ali, *les Juifs ſont ſi pauvres, qu'ils ne ſont pas même en état de ſupporter les impôts ordinaires, & je ſuis dans l'impoſſibilité d'en exiger de nouveaux; votre Majeſté peut diſpoſer des revenus de mon Gouvernement, ſi elle le veut, au bénéfice de mes frères; mais je la ſupplie de ne pas exiger de moi de vexer ſes ſujets, & de me mettre dans le cas d'augmenter, par-là, leur*

misère. On voit par ces traits, combien les regrets que les peuples doivent à la perte de ce Prince, ſont légitimes; j'en connois moi-même tout le prix, la confiance dont il m'a honoré m'ayant mis ſouvent à portée d'éprouver ſes bontés & de juger de ſes diſpoſitions.

Portrait de l'Empereur régnant.

Sidi Mahomet, plein de pénétration & de juſteſſe d'eſprit, eût été ſuſceptible de toutes les qualités propres à gouverner les hommes, ſi la culture avoit pu perfectionner les diſpoſitions qu'il avoit reçues de la nature. Ce Prince, âgé d'environ ſoixante-ſeize ans (1), haut de cinq

(1) On n'eſt pas dans l'uſage, parmi les Maures, d'écrire la naiſſance des enfans, pas même celle des Princes; leur âge eſt fixé par des époques que les parens ſe tranſmettent de mémoire : un Maure dit, avec confiance, qu'il naquit l'année de la ſéchereſſe, celle de la grande pluie, ou de tel autre événement.

L'Empereur régnant étoit à la Mecque, en 1727, quand Muley Iſmaël mourut; il n'étoit pas marié; &, ce Prince ayant conſervé des idées préſentes de ce voyage, on eſt fondé à croire qu'il avoit alors ſeize à dix-huit ans; de ſorte qu'il doit être né en 1710. C'eſt d'après ces obſervations, que les plus anciens du pays ont trouvées juſtes, que j'ai fixé l'âge de ce Prince.

pieds huit pouces, eſt aſſez proportionné; il louche un peu d'un œil, ce qui donne à ſon regard quelque dureté. Son tempérament naturellement fort & ſa façon de vivre ſobre & frugale, l'ont rendu très-propre à la fatigue & à la vie laborieuſe qu'exige le gouvernement de ſon Empire. L'accès de ce Souverain eſt aſſez facile; il reçoit les étrangers avec politeſſe, & s'entretient volontiers avec eux; mais ſes prévenances & ſes démonſtrations ſont toujours dirigées par quelque motif perſonnel; ſon amitié n'eſt pas conſtante, c'eſt un ſentiment factice qui varie avec l'intérêt qui le détermine.

Quelqu'attachement que Sidi-Mahomet ait marqué pour les richeſſes, il a rarement employé les moyens que la violence & la cruauté auroient pu lui ſuggérer pour en accumuler. Ce Souverain ne laiſſera point, après lui, un tréſor auſſi riche que ſon goût pour l'économie ſembloit l'annoncer, parce que ſon règne a été expoſé à bien des dépenſes & que ſes états, inſenſiblement épuiſés, n'ont plus les mêmes reſſources: indépendamment des fonds conſidérables que le ſiège de Mazagan, celui de Melille & l'entretien des troupes, ont abſorbés, Sidi-Mahomet a fait conſtruire des villes & des fortereſſes; il a fait embellir ſes palais, il a fait bâtir des moſquées

& des marchés publics; il a fait racheter à Malte & en Italie en 1782, une quantité d'Esclaves Mahométans, dont le plus grand nombre n'étoient pas ses sujets; il a enfin fait passer à Constantinople, en 1784, plus de quatre millions de livres, qu'on suppose que, par respect pour sa religion, il destine au temple de la Mecque ou à la défense de l'Empire Ottoman, à qui il craint que l'ambition de ses voisins ne donne quelqu'inquiétude. Ce Prince, qui a paru avide de richesses, ne laissera à la postérité, que ces monumens de sa dévotion, de sa prévoyance & de sa charité. Plus doux, moins exigeant & plus accessible que ses ancêtres, Sidi-Mahomet a traité toujours avec humanité, les chrétiens que le sort des armes a faait tomber en son pouvoir, & il y en a eu, dans le nombre, auxquels il a donné des marques de confiance. Après la prise de Mazagan il envoya sans rançon au grand maître de Malte, trente-huit esclaves, sujets du grand Duc de Toscane, & le Grand-Maître lui renvoya le même nombre de Maures. Ce Prince, plein de pénétration, a souvent porté un jugement solide sur le caractère des nations, par la conduite des esclaves qui étoient auprès de lui, & qui avoient de l'accès auprès de sa personne; voyant l'activité que les François mettoient dans

leurs travaux, il les choisissoit de préférence pour un coup de main; il observoit en même temps qu'étant inquiets & turbulens, il falloit les occuper de peur qu'ils n'eussent querelle entr'eux ou avec les étrangers. On ne peut pas dire que sous l'Empire de ce Souverain, les esclaves aient été excédés par les travaux; on sent, d'ailleurs, que les Princes, qui comptent les rançons des esclaves au nombre de leurs revenus, ont intérêt de les ménager.

Depuis trente ans que Sidi-Mahomet est sur le trône, son règne a eu les plus heureux succès; il seroit téméraire de présager ce qui doit arriver après la mort de ce Prince; quelque rapport qu'il y ait dans les événemens qui ébranlent ou qui relevent les Empires, on ne doit pas toujours juger de l'avenir par le passé; la moindre différence dans les conjonctures, la plus légere nuance dans le caractère des hommes qui sont à la tête des révolutions, change l'état des choses & décide du sort des peuples. Quand on voit cependant à Maroc une foule de Princes jaloux de gouverner & qui ont à la couronne un droit légitime, on doit craindre, ce me semble, de voir renaître les mêmes divisions & les mêmes troubles qui ont déchiré les provinces sous les règnes précédens.

La ſucceſſion à l'Empire n'eſt établie, à Maroc, ni par la loi, ni par l'uſage; elle dépend entièrement des circonſtances. Il eſt bien reçu parmi les Maures que l'aîné des enfans doit hériter de la couronne, parce que ſon expérience le rend plus propre au gouvernement; mais comme il n'y a pas de loi fixe ſur ce point, & qu'il n'y a, à Maroc, ni Divan, ni Conſeil pour délibérer ſur les affaires de l'état : l'élection du Souverain y dépend entièrement du haſard, du caractère des aſpirans, de l'opinion des peuples, de l'influence des ſoldats, de l'appui des provinces, & eſſentiellement de la poſſeſſion du tréſor; parce qu'avec de l'argent on a des ſoldats, & on ſe fait craindre. Comme on a vu, ſous Muley Abdallah, une province, une faction élire un Souverain, quand une autre faction en proclamoit un autre; on doit preſque s'attendre à la même anarchie, toutes les fois qu'il y aura un nombre de concurrens, à moins que les Gouverneurs des provinces ne s'uniſſent pour protéger une élection : ce qui ne ſe voit guères chez les Maures, où les hommes ne ſont rien, & où la providence doit tout faire. De dix a douze enfans mâles dont l'Empereur eſt le père, il y en à pluſieurs qui ſont en état de gouverner, & je ne doute pas qu'inſtruits des révolutions dont cet Empire a été déchiré, ils n'aſ-

pirent tous, avec la même confiance, à une couronne à laquelle la naiſſance, le vœu des peuples & le ſecret des événements peuvent leur donner le même droit.

CHAPITRE SIXIEME.

Relations & intérêts de commerce entre les Nations Européennes & l'Empire de Maroc.

DÈS que l'eſprit d'induſtrie commença à opérer une révolution en Europe, ſur la puiſſance des nations & ſur les mœurs des peuples, les Souverains ſentirent la néceſſité de ſe faire reſpecter ſur mer, & d'aſſurer à leurs ſujets par des forces maritimes, le progrès de leur commerce & de leur navigation.

Avant la découverte de la route des Indes par le Cap de Bonne-Eſpérance, & même quelque tems après, l'Europe n'avoit de communication avec l'Aſie, que par la mer Méditerranée; elle feſoit, dans cette mer, un commerce aſſez étendu en Eſpagne, en France, en Italie, en Levant & ſur les bords ſeptentrionaux de l'Afrique, qui, dans ces momens même, avoient été envahis par une troupe de brigands. Tripoli,

Tunis, Alger, Maroc, usurpés par cette foule de soldats que la religion avoit armés, ennemis des chrétiens par fanatisme, le devinrent encore par intérêt. Ces peuples pauvres, & peu portés au travail, sans commerce, & sans industrie, Pirates par goût & par nécessité, ne pouvoient acquérir de considération que par la licence & le brigandage.

L'Europe, que le zèle de la religion avoit autrefois armée contre ces ennemis communs, se trouva bientôt divisée par des intérêts politiques; les nations ambitieuses de pouvoir, & de richesses, occupées de leur industrie & de l'échange de leurs productions, ne consultèrent que leur convenances particulières, & dans l'espoir d'acquèrir plus d'ascendant par le commerce & la navigation, elles se déterminèrent à ménager, avec ces usurpateurs des bords de l'Afrique, des traités qui ont été plus ou moins observés, selon l'opinion qu'inspirent leurs forces & la réciprocité de leurs intérêts.

Tels ont été, dans le principe, les motifs des liaisons entre les puissances Européennes & les régences de Barbarie; c'est de la rivalité ou de la foiblesse des nations commerçantes, que ces régences ont acquis, ensuite, ces moyens de puissance dont elles ont si souvent fait sentir les in-

convéniens & le poids, & quelles ont mis insensiblement, à leur amitié, des conditions qui ne servent qu'à la rendre plus fragile, plus onéreuse & plus humiliante.

C'est moins par les avantages qu'elles retirent de leurs échanges sur les bords septentrionaux de l'Afrique, que pour favoriser l'accroissement de leur navigation & de leur commerce extérieur, que les puissances Européennes ont fait des traités d'amitié avec les régences & avec l'Empire de Maroc. Cet Empire lui-même, quoique riche par ses productions, n'est pas susceptible d'un commerce bien étendu; l'instabilité de ses loix, d'une part, est un obstacle à l'industrie des sujets & à la confiance des étrangers; tandis que de l'autre, les besoins des peuples ne sont pas multipliés autant par les circonstances de leur éducation & par la température d'un climat peu exigeant, que par l'oppression du Gouvernement, qui, ne donnant au luxe aucune liberté, ralentit nécessairement l'activité du commerce, dont le luxe lui-même est le premier mobile; à quelque modique échange près, la franchise du pavillon est donc le seul lien qui ait rapproché les nations Européennes de l'Empire de Maroc. Je vais parler de leurs traités & de leurs intérêts, selon

l'ancienneté de leurs conventions, & je traiterai séparément de ceux de la France.

L'*Angleterre* est la première puissance qui ait fait, avec les Empereurs de Maroc, des traités d'amitié & de commerce. Maîtresse de Tanger, que la Cour de Portugal lui céda en 1662, elle éprouva de tems en tems l'inquiétude des Maures, qu'elle dissimula, & fit même des sacrifices pour pouvoir entretenir, avec plus de facilité, la garnison de cette place, qui, par son éloignement, devint enfin un fardeau pour la nation. Comme l'Angleterre avoit déjà un commerce maritime assez étendu, elle fit à Muley Ismaël, en 1675, des insinuations de paix, qui, par les bizarreries & les contradictions de ce Prince, n'eurent aucun succès. Elle fut cependant conclue pour quatre ans, en 1681; mais cette trève n'arriva pas à son terme : le Prince Maure prétendit que la paix n'ayant été faite qu'avec la garnison de Tanger, elle ne s'étendoit pas sur l'immunité du pavillon Britannique. Cette distinction, particulière à un climat consacré à la mauvaise foi, fit intervenir des explications; Muley Ismaël envoya des Ambassadeurs à Londres au commencement du siècle; ce fut un prétexte à de nouveaux présens, & le traité de paix fut enfin renouvellé avec *George premier*. Après la mort de Muley Ismaël, ce

traité fut confirmé, & renouvellé, en 1728, par Muley Achmet Debi, & peu de tems après par Muley Abdallah.

La navigation & le commerce immenſe des Anglois, étoit un motif aſſez intéreſſant pour les engager à ménager leur paix avec l'Empereur de Maroc ; ils y furent encore incités par un motif politique, pour pouvoir approviſionner & rafraîchir plus facilement la place de Gibraltar, qui, depuis le commencement du ſiècle, étoit en leur pouvoir. Sidi Mahomet, plus clairvoyant que ſes prédéceſſeurs, a tiré tout le parti poſſible de cette poſition délicate ; & la nation Angloiſe, fière, jalouſe, & toujours prête à s'offenſer, a diſſimulé & diſſimule encore toutes les inégalités que l'eſprit d'intérêt lui fait éprouver de la part de la Cour de Maroc.

Les Anglois ont, avec la côte de cet Empire, un commerce aſſez ſuivi ; ils y débitent quelques gros draps, des ſerges, des toiles, de l'étain, du plomb, des merceries & du fer que leurs navires prennent en Biſcaie. Ils retirent de cette côte, des huiles, par occaſion, des gommes, des cires, des dents d'éléphant, & ont ſouvent fait paſſer à Marſeille, ſur des navires François, des huiles, des cuirs en poil & des laines, dont la conſommation eſt plus courante dans nos pro-

vinces méridionales, qu'elle ne l'eſt dans le Nord. Ils ont extrait, dans le tems, une quantité de mules pour l'Amérique ſeptentrionale; mais, par l'aliénation de cette partie de leurs domaines, leur commerce avec cet Empire, qui n'étoit pas bien conſidérable, a perdu encore de ſon activité. L'Angleterre ne peut faire avec le Maroc qu'un commerce borné & ſouvent paſſif, en ce qu'elle n'a pas aſſez de débouchés pour les retours. Les convenances de commerce entre les nations, ne dépendent jamais que de la réciprocité de leurs beſoins, & des facilités qu'elles ont dans l'échange de leurs productions.

La République de Hollande reçut, en 1732, un Ambaſſadeur de Muley Abdallah, & fit alors ſa paix avec ce Souverain; mais les révolutions, dont le règne de ce Prince fut agité, donnèrent à ſes traités peu de ſtabilité. La Hollande fut la première Puiſſance qui renouvella la paix avec Sidi Mahomet, actuellement régnant, qui n'étoit alors que Prince & Gouverneur de Saffi, & qui, ſeul héritier de l'Empire, s'en étoit preſqu'arrogé l'autorité. Indépendamment de la ſûreté de ſa navigation, la Hollande avoit encore un intérêt politique, à s'aſſurer d'avance de la paix avec ce Souverain, pour pouvoir tirer meilleur parti de ſa neutralité pendant la guerre de 1755. L'Em-

 pereur

pereur de Maroc, ayant été informé que cette République traitoit la Régence d'Alger avec plus de générosité, s'en plaignit aux Etats Généraux; malgré les ménagemens qu'ils marquèrent à ce Souverain, à la fin de 1774, il leur déclara la guerre, sous prétexte qu'un présent extraordinaire, qu'ils venoient de lui faire & qu'il garda, n'étoit pas assez riche.

La République fit passer des armemens nombreux dans le détroit, pour la protection de son commerce & de sa navigation; il en parut peu sur la côte, & ils y parurent si rarement, que les corsaires du Maroc prirent trois navires Hollandois, dont deux à la sortie de San Laucar, à deux pas de Cadix. Ces avantages furent compensés par les pertes que fit l'empereur de Maroc; une frégate Hollandoise, qui ne donna qu'une demi-chasse à deux armemens de Salé, les fit naufrager, même sans les suivre, l'un à l'entrée de la rivière de l'Arrache, & l'autre à l'entrée de celle de la Mamore. La Hollande, en renouvellant la paix en 1778, y mit de la générosité, & elle pourra la prolonger par les mêmes moyens.

La Hollande fait, avec la côte de Maroc, un commerce assuré, & l'habitude y a presque rendu ses importations nécessaires; elle y consomme quantité de toiles de Silésie appelées platilles,

beaucoup de toiles communes de la Baltique & autres, peu d'épiceries, de drogues, de thé, des planches, du fer de Biſcaie, & quantité de coutellerie & de merceries d'Allemagne. La Hollande exporte de la côte de Maroc pour le Nord, des huiles par occaſion, des cires, des gommes, des dents d'éléphant; mais comme les retours qui conviennent aux Négocians Hollandois ſont inſuffiſans pour échanger la maſſe de leur commerce d'entrée, ils ont preſque toujours profité de la facilité que leur donnent les Ports François pour faire paſſer à Marſeille des huiles, des laines, & des cuirs en poil, qui s'y conſomment plus facilement que dans le Nord. Si la Hollande n'avoit pas tiré parti de cette tolérance, elle auroit été inſenſiblement forcée de renoncer à un commerce qui lui deviendroit déſavantageux dès qu'elle ne pourroit pas en réaliſer le produit.

La Cour de Danemarck entama ſes négociations avec Sidi Mahomet en 1755. Cette Cour, éloignée du Maroc, n'avoit pas de ce Gouvernement une juſte idée. Trompée par un Juif, qui fut l'organe & l'interprète de ſes négociations, elle avoit cru pouvoir, ſans inconvénient, faire conſtruire un Fort à Sainte-Croix pour y protéger un comptoir de commerce qu'elle ſe propoſoit d'y établir. Le Juif, agent de ce

traité, déguisa les intentions de la Cour de Danemarck, & on n'eut connoissance du Fort qu'elle désiroit construire, qu'au débarquement des matériaux. L'Empereur de Maroc offensé de se voir assimilé aux Princes du Sénégal, fit arrêter l'Ambassadeur de Danemarck avec sa suite, & prétendit les garder comme esclaves. Il se passa du tems pour débrouiller ce mal-entendu; la Cour de Danemarck reprit ses négociations en 1757, elle convint d'une rançon, fit de nouveaux présens & une nouvelle paix.

Le feu Roi de Danemarck, occupé de projets de commerce, donna son consentement, alors, pour l'établissement d'une Compagnie royale d'Afrique, qui, sous une redevance annuelle de cinquante mille piastres fortes, obtint de l'Empereur de Maroc le commerce exclusif de sa côte pour le terme de dix ans, par les ports de Salé & de Saffi, où elle forma deux établissemens. Cette compagnie n'eut que de mauvais succès, par les avanies & les embarras que cette exclusion lui suscita, par les dépenses qu'occasionnèrent les établissemens qu'elle forma, & par le peu d'économie de quelques Directeurs étrangers à qui elle avoit confié l'administration de ses intérêts. Son commerce d'autre part, qui n'étoit exclusif que par les ports de Saffi & de Salé, perdit de son activité, par l'établissement des ports

de Mogodor & de l'Arrache, où, par une diminution ſur les droits, le Prince avoit attiré les productions de ſon empire, qui formoient les retours du commerce d'Europe. Cette compagnie, d'ailleurs, feſoit un commerce entièrement paſſif, d'autant plus incertain dans ſes ſuccès, qu'il étoit mal vu dans ſes principes; le Danemark n'a, par lui-même, aucune production propre pour la côte de Maroc, & les productions de cette côte n'ont en Danemark aucun débouché, de ſorte que cette compagnie devenoit tributaire de l'induſtrie des nations intermédiaires, & n'avoit, en apparence de bénéfice, que le mouvement de quelques navires nationaux, qui arrivoient ſur la côte chargés, & qui, ſouvent, retournoient vuides. La compagnie Danoiſe vit abſorber, en peu de tems, ſes capitaux par des opérations faites à contre-tems, ou par les générofités que la facilité de ſes directeurs, & le beſoin de plaire au Roi de Maroc, ne firent que multiplier.

Cette compagnie s'occupa de ſa liquidation après l'avènement de *Chriſtian Sept* à la couronne de Danemark, & elle fut ſupprimée en 1767; cette Cour ſe libéra alors de la charge annuelle de cinquante mille piaſtres, qui étoit le prix d'un commerce excluſif, que la compagnie royale devoit faire, & qu'elle ne faiſoit pas; mais elle

n'obtint la continuation de la paix, que ſous une redevance annuelle de vingt-cinq mille piaſtres fortes. Le Danemark n'a, d'ailleurs, aucun commerce direct avec cette côte.

La Cour de Suède fit ſa paix avec l'Empereur de Maroc en 1763 ; elle fit alors des préſens diſtingués en canons, mâtures, & bois de conſtruction, & ſe ſoumit, en outre, à un préſent annuel de vingt mille piaſtres fortes, qu'elle entendoit payer en effets de ſon crû, & que l'Empereur a exigées en argent comptant, juſqu'en 1771. Le Roi *Guſtave Trois*, qui ſuccéda alors à la couronne de Suède, ſe refuſa à toute redevance, ſe réſervant la liberté de faire des préſens à ſa volonté, ſans en déterminer le tems ni la valeur. Il fut enfin convenu, comme un moyen de cimenter la bonne harmonie, que le Roi de Suède enverroit, tous les deux ans, à l'Empereur de Maroc un Ambaſſadeur & un préſent. Les Suédois ne font aucun commerce avec la côte de Maroc.

La République de Veniſe conclut ſa paix avec l'Empereur de Maroc en 1765 ; elle fit, en argent, un préſent diſtingué, & ſe ſoumit à une redevance annuelle, d'environ cent mille livres. Cette république ayant marqué à la régence d'Alger plus de magnificence, l'Empereur de Maroc s'offenſa de cette diſtinction, & envoya à Veniſe un Génois

qui étoit à son service, pour s'en plaindre; cet émissaire, ayant été froidement accueilli par le Sénat, & n'ayant point porté une réponse satisfaisante, *Sidi Mahomet*, en 1780, marqua son mécontentement à la république, &, sous des imputations arbitraires, il fit sortir son Consul de ses états; mais, en 1781, la république ayant acquiescé aux desirs de l'Empereur de Maroc, son Consul revint, & fut très-bien accueilli de ce Prince. La république de Venise n'a aucun commerce avec la côte de Maroc; &, ainsi que le Danemark & la Suède, la sûreté de leur navigation est le seul fruit que ces Cours retirent de la paix.

La Cour d'Espagne fit sa paix avec l'Empereur de Maroc en 1767, en même tems que la France; ce Souverain prévint cette Cour par une ambassade & affecta de lui marquer des préférences qui trompèrent sa confiance. Ce Prince, après avoir reçu les témoignages les plus marqués de la générosité de la Cour d'Espagne, & avoir presque disposé de ses arsenaux pour réparer ses navires, fit naître l'occasion de détruire la bonne harmonie qui existoit avec cette Cour. Sans entendre rompre la paix, qui, selon lui, se bornoit à la liberté de la navigation, il alla avec une armée, à la fin de 1774, mettre le siège devant Melille, qu'il crut que l'Espagne lui céderoit au

lieu de la défendre. Ce procédé, contraire à la foi des traités, fut un motif de rupture entre la Cour d'Espagne & celle de Maroc. Le Prince Maure, ayant échoué dans son entreprise, employa tous les moyens possibles pour rétablir la paix; mais la Cour de Madrid, grièvement offensée, ménagea ces dispositions, & se contenta de rester dans un état de trève.

La rupture entre la France & l'Angleterre ayant changé la situation politique de l'Europe, la Cour de Madrid crut le moment favorable pour s'assurer des dispositions de l'Empereur de Maroc; ce Prince renouvella la paix en 1780, par la médiation de Ben-Otman, son Ambassadeur, & se prêta, avec empressement, à tout ce que l'Espagne desira de lui. L'Empereur consentit, non-seulement à refuser des rafraîchissemens pour la place de Gibraltar, dont l'Espagne méditoit de faire le siège, mais encore les Espagnols furent, en quelque façon, maîtres de Tanger, d'où ils approvisionnoient leur armée, & qui servoit d'asyle à ceux de leurs armemens qui étoient en station dans ces parages. Leurs postes d'observation, au-dessus du château & jusques sur le cap Spartel, étoient si bien établis que leurs signaux, de proche en proche, se communiquoient avec toute la côte de l'Andalousie.

Il ne peut y avoir entre la côte d'Eſpagne & celle Maroc aucun commerce ſuivi, parce que la traite des grains, qui dépend des beſoins & des circonſtances, ne doit être conſidérée que comme un commerce d'occaſion. Les retours du Maroc, aux denrées près, n'ont aucun cours en Eſpagne; & l'Eſpagne n'a par elle-même que bien peu d'objets propres à la conſommation de cette côte, à l'exception de la cochenille, qu'on emploie à la teinture des marroquins, & dont l'Empereur s'eſt réſervé le commerce excluſif. On pourroit y importer le fer de Biſcaie & les mouchoirs de ſoie de Barcelonne, dont la conſommation eſt très-étendue; mais les étrangers prennent le premier article en échange de leurs productions; & le ſecond n'eſt pas aſſez conſidérable pour entretenir un commerce bien actif.

Dans les premières années de la paix, faite en 1767, les Eſpagnols, ayant eu de mauvaiſes récoltes, firent, ſur la côte de Maroc, des levées conſidérables de bled & d'orge; c'étoit pour eux un commerce forcé & purement paſſif; ils portoient de l'argent comptant pour acheter des denrées, des poules & des fruits, pour approviſionner l'Andalouſie, où, par la chaleur du climat, les hommes ſont peu portés au travail, &

où l'inégalité des ſaiſons rend les récoltes plus incertaines. Ce commerce, vu politiquement, n'étoit avantageux qu'à l'empereur de Maroc, puiſque l'Eſpagne, d'un côté, étoit à la merci de ce Prince pour ſes beſoins, tandis que, de l'autre, cette facilité dans les approviſionemens rendoit peut-être les cultivateurs Andalous plus pareſſeux encore; il en réſultoit enfin une grande circulation de piaſtres dans l'empire de Maroc, & peut-être deux millions de livres de revenu de plus en douanes. Depuis 1770 juſqu'en 1774, l'Eſpagne a encore retiré de la côte de Maroc quantité de bled & d'orge; mais elle a rendu au Maroc les mêmes ſecours depuis 1779, juſqu'en 1781, qu'une partie de cet empire fut déſolée par la famine.

La Cour de Portugal perdit en Février 1769, la ville de Mazagan, qu'elle avoit conſervée ſur la côte occidentale du Maroc, où les armes & le commerce des Portugais eurent de ſi heureux ſuccès dans le commencement du ſeizième ſiècle. Cette place, au centre d'une province abondante, fourniſſoit furtivement au Portugal quelques denrées & quelques beſtiaux. Après la perte de Mazagan, la cour de Liſbonne, deſirant ſe ménager les mêmes reſſources, donner à ſon pavillon plus de liberté, & ſe garantir des Corſaires Maroquins, que la paix avec l'Eſpagne pouvoit

rapprocher de ſes côtes, ſe détermina en 1773 à faire ſon traité avec l'empereur de Maroc. Le Portugal & le Maroc n'ont aucun commerce ſuivi & les liaiſons entre ces deux Cours ſe bornent à de ſimples politeſſes; l'empereur de Maroc fait paſſer des complimens & quelques chevaux à la cour de Lisbonne, qui répond à ces démonſtrations avec plus de magnificence.

L'empereur de Maroc a envoyé à la fin de 1782, un ambaſſadeur en *Toſcane*, qui de-là s'eſt rendu à *Vienne* en 1783, pour conclure la paix avec ces deux Cours. Il n'y a entre ces nations aucun commerce ſuivi, & ce traité n'a d'autre utilité, que d'aſſurer la navigation des navires Impériaux & Toſcans, & donner cette conſiſtance de plus au commerce maritime, que ces Puiſſances ont voulu encourager dans leurs États.

La République de Gênes n'eſt, avec le Roi de Maroc, que dans un état de trève les relations de ſes ſujets avec cet Empire, n'étant appuyées ſur aucun traité: un Juif, ſujet du Maroc, appelé Benamor, qui paſſa à Gênes par ordre de ſon maître, ménagea à un noble Génois des liaiſons avec l'empereur de Maroc, qui y mit lui-même des attentions ſéduiſantes; ce ſénateur forma une compagnie de commerce, & envoya ſes agents en 1769, avec des préſens diſtingués, & une ſuite

nombreuse. Cette compagnie eut un instant d'éclat, & n'a eu ensuite que peu de succès. Telle est la lumière d'un éclair qui paroît dans une nuit obscure.

L'empereur de Maroc, étant en paix avec les principales nations commerçantes, & desirant la faire avec toutes les Puissances chrétiennes dans l'espoir d'étendre le commerce de ses États, & de tirer meilleur parti de la rivalité des nations, fit manifester par des lettres en 1777, *qu'il accordoit à tous les pavillons la liberté de trafiquer & de communiquer avec ses ports, voulant avoir la paix avec tout le monde.* Cette notification ne produisit aucun effet, parce que les nations qu'elle pouvoit intéresser, n'eurent pas assez de confiance, ou parce qu'elles n'avoient, par elles-mêmes, ni navigation ni productions propres à entretenir des liaisons avec cette côte.

Quoique ce Prince eût manifesté qu'il entendoit avoir la paix avec l'Europe, il ne laissa pas de déclarer de bonne prise en 1779, un navire Ragusois, dont un de ses corsaires s'étoit emparé. La cargaison valant plus de cent mille livres, appartenoit à des Malthois, & fut confisquée; cependant, par un de ces caprices qu'on n'explique pas, les Malthois furent renvoyés libres, tandis que l'équipage Ragusois fut fait esclave. Cette

discussion, que cette diversité d'intérêts rendoit encore plus délicate, éprouva bien des lenteurs & bien des inconséquences. La Porte Ottomane réclama les Ragusois comme ses vassaux, &, sous ce même titre, protégea l'immunité de leur pavillon; les dépêches de la Porte écrites en Turc, furent reçues avec déférence, mais on ne sut pas les lire; cependant les Ragusois détenus en esclavage furent rendus à l'envoyé de cette République, & l'Empereur dicta la paix avec elle à des conditions gênantes, qu'elle ne put ni refuser ni accepter. L'incertitude & les inconvéniens qu'elle présentoit, donnèrent lieu à de nouvelles explications qui ne tranquilisèrent pas le sénat de Raguse, parce qu'une nation qui est dans une position aussi précaire, ne peut être assurée de rien.

Les Etats-Unis de l'Amérique septentrionale, après avoir raffermi leur indépendance par des loix sages, & avoir conclu des traités de commerce avec les puissances d'Europe, ont voulu procurer à leur industrie & à leur navigation de nouveaux moyens d'accroissement; en conséquence ils viennent de profiter, dans le courant de 1786, des dispositions pacifiques que l'Empereur de Maroc a annoncées à toutes les nations commerçantes, & ils ont fait un traité de paix avec ce Souverain.

Paix conclue entre la France & l'Empire de Maroc; relations de commerce entre les deux Nations.

La France, au commencement du ſiècle, avoit des colonies, des manufactures, des établiſſemens dans l'étranger, & un commerce maritime qui, dans ſa naiſſance, annonçoit tout l'accroiſſement dont l'induſtrie de la nation & la vigilance du Miniſtère devoient le rendre ſuſceptible; ſa navigation, enfin, commençoit à prendre du crédit par l'aſcendant qu'avoient pris ſes forces maritimes ſous le règne de *Louis quatorze*; mais les guerres qu'elle eut à ſoutenir pendant ce règne retardèrent les progrès de ſon commerce extérieur. Son accroiſſement fut ſi rapide ſous le régne ſuivant, que nos rivaux, jaloux de l'empire des mers, s'offensèrent de la proſpérité de notre navigation; le ſuccès des armes de Sa Majeſté vient d'effacer le ſouvenir de tous les revers que leur ambition nous fit éprouver alors; &, par l'influence qu'elles ont ſur les événemens, notre commerce maritime ſemble devoir ſe ranimer tous les jours.

Les premiers mouvemens de notre navigation excitèrent la cupidité des regences de Barbarie, voiſines de nos ports méridionaux; après avoir ſucceſſivement châtié leur témérité, la France

fit enfin la paix avec Alger, Tunis & Tripoli ; elle fut un inſtant en négociation avec Muley Iſmaël, mais il ne fut pas poſſible de fixer l'inconſtance de ce Prince, & d'obvier aux inconvéniens que l'on devoit craindre de ſon peu de bonne foi. Après la mort de ce Souverain, l'Empire de Maroc, en proie aux révolutions, changea à tout inſtant de maître. Les ports, d'autre part, ſe gouvernant par une adminiſtration particulière, il étoit d'autant plus difficile de traiter de la paix, que dans cet état d'anarchie, on ne pouvoit donner aux traités aucune ſtabilité. Tout changea de face, lorſque *Sidi Mahomet* fut maître de l'Empire ; & la France profita des diſpoſitions perſonnelles de ce Souverain, pour entamer des négociations : elles éprouvèrent, cependant, tant d'incertitude & de variation, que pour fixer ultérieurement les réſolutions du Prince Maure, elle ſe détermina en 1765 à envoyer un armement compoſé d'un vaiſſeau, huit frégates, trois chebecs, une barque & deux bombardes ſur la côte occidentale de Maroc. Cet armement, plus conſidérable encore qu'il ne le falloit, fut contrarié par un concours de circonſtances, qu'on ne prévit pas aſſez, parce qu'on n'avoit pas de cette côte aſſez de connoiſſance. Nos bombardes tirèrent ſur Rabat & ſur Salé, avec peu de ſuccès ; l'eſcadre

du Roi se porta, de-là, sur l'Arrache; nos frégates firent échouer un corsaire sur la côte, & les chaloupes de l'escadre, après avoir lutté, deux ou trois nuits, contre la diversité des opinions & les difficultés de la passe, entrèrent, enfin, dans la rivière de l'Arrache, & y brûlèrent un armement. Cet avantage fut compensé par la perte de bien de braves gens, qui furent forcés de combattre dans cette rivière contre une multitude de soldats Maures, qui, par les contrariétés qu'éprouva cette expédition, eurent le tems de s'y rassembler. Les François perdirent, dans cette affaire, près de deux cents hommes, dont quarante-cinq furent faits esclaves, sans compter un nombre de blessés; mais cette perte ne dédommagea pas l'Empereur de Maroc de celle qu'il fit lui-même de beaucoup de soldats. Ce Prince fut à portée de juger, par la défense que firent les François, que, dans quelqu'autre occasion, leur intrépidité pourroit avoir de plus heureux succès, & il fit proposer une suspension d'armes. On convint, enfin, d'une trève, qui fut prolongée pour se mieux expliquer; les préliminaires de paix en furent définitivement arrêtés à la fin de 1766, par l'entremise du Sieur Jean-Jacques Salva, Négociant François, établi à Saffi. Au printems de 1767, M. le Comte de Breugnon,

Capitaine de haut-bord, nommé Ambaſſadeur pour la concluſion de la paix, ſe rendit à Saffi avec la diviſion qui étoit ſous ſes ordres. Ce commandant portoit à l'Empereur de Maroc un préſent digne de la magnificence de Sa Majeſté ; le pavillon du Roi fut ſalué à Saffi de toute l'artillerie du château, & ſon Ambaſſadeur reçut, à terre & dans le reſte du voyage juſqu'à Maroc, l'accueil le plus diſtingué, ſelon l'uſage de ces peuples. Nous éprouvâmes cependant alors que, quoique le caractère des Nations puiſſe varier au gré des circonſtances, le fonds eſt toujours le même. Dans le moment où les Maures nous marquoient à Saffi cet empreſſement qu'une Cour intéreſſée témoigne toujours à de nouveaux amis, un corſaire de l'Empereur s'empara, dans le détroit, de trois navires marchands, dont la reſtitution éprouva quelque lenteur, ſans eſſuyer d'ailleurs aucune difficulté. L'Empereur déſavoua cette hoſtilité, & le corſaire qui la commit, fut démonté pour toujours. La ſignature de la paix fut elle-même ſuſceptible d'explications ; les préliminaires, convenus entre les deux Cours, qui avoient été remis à Verſailles, écrits en Arabe pour être ſignés, furent mis de côté, il fallut recommencer la beſogne, diſcuter, & défigurer preſque un traité ſur lequel on étoit déjà d'accord.

 Avant

Avant que nous fiſſions la paix avec l'empire de Maroc, il y avoit ſur cette côte deux établiſſemens nationaux, qui y réſidoient ſur la foi de l'aſyle. Après la paix, les établiſſemens ſe multiplièrent. C'eſt là le défaut des François; ils étoient en trop grand nombre en raiſon des exploitations dont cette côte étoit ſuſceptible. Cette concurrence, qui nuiſoit elle-même aux intérêts des commerçans, provoqua peut-être l'avidité du Souverain; jugeant des avantages de nos échanges par notre empreſſement, il voulut en retirer lui-même une plus grande utilité par un ſurhauſſement d'impôts; le mouvement du commerce ſe ralentit, & les négocians ſe rebutèrent par ces nouvelles entraves, par des opérations preſcrites par la prépotence & par la néceſſité d'obéir, par le tranſport des établiſſemens d'un port à l'autre, & par tous les moyens que l'abus du pouvoir, l'eſprit d'intérêt & des convenances momentanées pouvoient ſuggérer.

La France eſt la ſeule puiſſance, peut-être, qui, par une parité d'intérêts, puiſſe entretenir avec l'Empire de Maroc, des relations de commerce réciproquement utiles, puiſqu'elle a par elle-même tout ce qui peut ſatisfaire les beſoins de cet Empire, dont les productions ont à Marſeille un débit plus aſſuré qu'elles n'ont ailleurs. D'après les notions

les plus exactes, il est démontré que notre commerce sur la côte de Maroc, seroit, non seulement susceptible d'accroissement; mais encore les convenances que les deux États doivent trouver dans l'échange de leurs productions respectives, pourroient être considérées comme un moyen politique pour entretenir la paix avec cet Empire. Si la France, en conservant la bonne harmonie avec le Maroc, réunit aux avantages du commerce possible avec cette côte, celui d'assurer l'immunité de son pavillon, cet Empire, de son côté, doit retirer lui-même un bénéfice solide de nos liaisons par une plus grande facilité dans l'échange de ses productions, qui sont la seule richesse des peuples, & la vraie ressource de l'état. On doit convenir cependant qu'il ne seroit pas possible d'abord de donner aux opérations une sorte de stabilité par la difficulté de fixer les idées d'un despote, qui ne se décide jamais que sur les convenances du moment, mais le tems peut rémédier à ces abus; ce sont les besoins & les circonstances qui par-tout dictent les loix, & prescrivent tôt ou tard la nécessité de les observer.

La France feroit insensiblement le commerce exclusif de la côte de Maroc, si, se prévalant de ses avantages, elle l'assujettissoit aux mêmes loix qui lui assurent exclusivement & avec le

plus heureux succès, le commerce du Levant & celui de la Barbarie. Des vues d'amélioration, & l'esprit de nouveauté peut-être, ont fait élever en son tems la voix de la liberté contre ces loix prohibitives, qui peuvent avoir quelque vice dans des cas particuliers, qu'on ne doit pas confondre par une fausse application; mais elles peuvent convenir en général à une nation qui, ayant des productions & des colonies, une marine à conserver, des manufactures à entretenir, & un peuple d'ouvriers à occuper, est intéressée à s'assurer exclusivement les branches d'industrie & de commerce qui lui sont propres; elle agiroit contre ses intérêts, en partageant les avantages de ses exploitations avec ses concurrens, dès qu'elle ne jouit pas chez eux de la même réciprocité.

Les François consomment, sur la côte de Maroc, beaucoup de toiles de Bretagne & autres, quelques balles de soie pour les fabriques de Fez, des cotons en laine, peu de soiries, peu de draps, du fer de Biscaye, des merceries, du Tartas, des papiers communs, peu de sucre, peu de café, & enfin du soufre, autant qu'il est demandé par l'Empereur, qui s'en est réservé le commerce exclusif. Ils retirent de cette côte en échange, des laines, des huiles, des cuirs en poil, des cires, des gommes & des dents d'Éléphant; la masse de

nos importations en France, étant plus confidérable que celle de nos exportations, nous faifant la balance en piaftres d'Efpagne, ou bien en portant fur cette côte quelques productions de l'étranger. Quoique la balance avec la côte de Maroc paroiffe à notre défavantage, on ne doit pas regarder le commerce que nous y fefons, comme paffif, puifque nous n'en retirons pas des fabrications ni des jouiffances de luxe, mais des matières propres à alimenter nos manufactures, & à ranimer l'induftrie de la nation, en lui procurant de nouvelles occafions de réexportation, de commerce, & d'échanges.

Après avoir expofé les relations de commerce des Nations Européennes avec l'empire de Maroc, & les entraves qui réfultent de la nature du Gouvernement & des circonftances locales, j'ai cru devoir dire deux mots de l'ufage où font les empereurs de Maroc d'admettre au commerce de la côte les navires des nations qui font en guerre avec cet Empire; cette tolérance politique, dans le premier afpect, fait honneur aux Souverains du Maroc, mais il n'eft pas moins inconféquent de la part des Nations Européennes d'en profiter, en ce que le Maroc a fur elles l'avantage du commerce & celui de la courfe. Quoique l'Europe foit dans la même parité à cet égard, il y a cepen-

dant cette différence que l'empire de Maroc, qui ne peut se suffire à lui-même ; & qui fait avec l'Europe un commerce, dont la balance est à son avantage, ne se prête à la franchise de sa côte, que par nécessité & pour déboucher des productions dont il ne sauroit que faire, & recevoir des effets dont il ne peut se passer ; or il seroit bien plus conséquent que les nations Européennes, celles sur-tout qui consomment avec facilité les productions du Maroc, renonçassent à ces avantages, & qu'elles se prévalussent de ceux que l'Empire de Maroc retire de l'échange de ses productions pour contraindre cette couronne au maintien de la bonne harmonie ; en facilitant à une nation avec laquelle on est en guerre, un commerce qui n'est avantageux que pour elle, c'est, pour ainsi dire, lui payer un tribut sans avoir la paix.

Douanes, Monnoies, poids & mesures des Etats de Maroc.

Les douanes, les monnoies, les poids & les mesures à Maroc, sont presque sujets aux mêmes variations que les idées ; malgré cette instabilité, j'ai cru devoir terminer mes observations sur tout ce qui concerne cet Empire, en donnant une

idée de l'état actuel de ces divers objets.

La douane sur le commerce d'entrée ou de sortie, a beaucoup varié. Celle d'entrée qu'on paie en effets & non en argent, est montée depuis huit jusqu'à quinze pour cent, à l'exception du fer qui paie le quart ou le tiers de sa valeur. Celle de sortie, que j'ai vu hausser plusieurs fois, est entièrement arbitraire; tous les objets ne paient pas dans la même proportion, il est des articles qui paient autant de Douane que de premier achat.

Les navires marchands sont sujets à un droit d'ancrage, qui a essuyé aussi bien des variations; Ce droit n'est pas le même dans tous les ports de la côte, & ils ne jouissent pas tous également de la liberté du commerce & de la navigation.

Les Monnoies qui ont cours sur la côte de Maroc, sont celles du Prince & celles d'Espagne; la monnoie du Prince est en or, en argent & en cuivre; le titre des monnoies n'est point déterminé, & les variations qu'elles éprouvent, ne font pas la même révolution qu'elles font en Europe sur le prix des denrées & objets de commerce, dont les espèces sont la représentation.

Le ducat d'or qui est très-rare, & qui par-là entre pour peu dans la circulation, vaut 15 onces, ce qui répond à 10 livres de France.

La monnoie d'argent eſt le ducat courant, l'once & la blanquille.

Le ducat courant vaut 10 onces, l'once vaut 4 blanquilles, & la blanquille vaut 24 flus, le flus eſt la ſeule monnoie de cuivre qui ait cours, elle correſpond à nos deniers. La blanquille vaut 3 ſols 4 deniers de France; l'once vaut par conſéquent 13 ſ. 4 den. & le ducat 6 liv. 13 ſ. 4 d. la piaſtre d'Eſpagne a un cours ſuivi dans le commerce, &, en général, ſon prix eſt fixe; il peut cependant varier ſelon les convenances du Prince, & l'intérêt qu'il peut avoir de rendre les piaſtres plus rares, ou de les faire abonder.

Le poids auquel on vend & on achète à Maroc, eſt au pair du poids de Paris, c'eſt-à-dire, poids de marc, & les ſubdiviſions de la livre ſont les mêmes. Les marchandiſes ſe vendent en général au quintal de 100 livres; il en eſt qui ſe vendent au grand quintal, c'eſt-à-dire quintal & demi.

Les grains ſe meſurent de différentes façons ſur la côte de Maroc. Dans les Provinces du Sud, connues ſous le nom de Royaume de Maroc, on vend le bled à Garare & à Moud, qui eſt le modus des Anciens, dont nous avons fait muid. Il faut quarante moud pour une garare. Le moud pèſe 18 à 20 livres; de ſorte que la garare doit peſer près de 8 quintaux. Dans le Royaume de

Fez, depuis Salé jusqu'au Nord, le bled se vend par saffe, sahah & moud; il faut quatre moud pour une sahah, & 60 moud pour une saffe. Or le moud pesant 18 à 20 livres; il résulte que la saffe pèse 12 quintaux. Il faut 3 sahah ou 12 moud pour faire la charge de Marseille, qui correspond à peu-près au septier de Paris. Il est nécessaire d'observer que les mesures pour les grains peuvent varier selon la volonté du Prince.

La mesure à laquelle on vend les étoffes, draps, toiles, &c. s'appelle coude, c'est la coudée des Anciens; le coude, dont on se sert dans toute l'étendue de l'Empire, & il n'a point varié, a 19 pouces 4 lignes. Or l'aune de France ayant 44 pouces, il faut deux coudes & un quart pour faire une aune à une très-petite fraction près.

FIN.

TABLE
DES MATIERES
DU TROISIEME VOLUME.

A.

B.

D.

E.

F.

G.

H.

J.

L.

M.

N.

P.

Q.

R.

S.

T.

Z.

Fin de la Table des Matières.

APPROBATION.

J'ai lu par ordre de Monseigneur le Garde des Sceaux, un Manuscrit intitulé: *Recherches historiques sur les Maures & l'état présent de l'Empire de Maroc*, par M. de Chénier, chargé des affaires du Roi. Cet Ouvrage est le fruit d'un long séjour de l'Auteur dans les pays qu'il fait connoître. A portée d'être instruit de tout ce qu'ils offrent de curieux en histoire, en politique, en religion, il n'a négligé aucun détail intéressant sur un peuple dont l'existence date de la naissance du monde; il le suit dans tous les pays qu'il a parcourus ou conquis, & dans lesquels il a laissé les monumens les plus curieux pour les sciences & les arts. Cet Ouvrage ne doit point être confondu avec ces collections qu'on nous donne sous le nom de *Voyages*, & dont le but est moins d'éclairer le lecteur, que de l'amuser aux dépens même de la vérité. Le sage Auteur de cette Histoire présente sous le nom modeste de conjectures, tout ce qu'il n'a pas été dans le cas d'approfondir, & n'affirme que ce qui lui paroît appuyé sur des preuves raisonnables & solides.

A Paris, ce 20 janvier 1786.

GUIDI, Gentilhomme ordinaire du Roi, & Censeur Royal.

PRIVILEGE DU ROI.

Louis, par la grace de Dieu, Roi de France et de Navarre, à nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris;

Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans civils, & autres nos Justiciers qu'il apppartiendra : SALUT. Notre amé le sieur DE CHÉNIER, chargé de nos affaires, nous a fait exposer qu'il desireroit faire imprimer & donner au public un Ouvrage intitulé : *Recherches historiques sur les Maures & l'état présent de l'Empire de Maroc*, s'il nous plaisoit lui accorder nos Lettres de privilège pour ce nécessaires. A CES CAUSES voulant favorablement traiter l'Exposant, nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume; Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent privilège pour lui & ses hoirs à perpetuité, pourvu qu'il ne le rétrocède à personne ; & si cependant il justeoit à propos d'en faire la cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du privilège sïue de la cession; & alors, par le fait seul dela cession enregistrée, la durée du privilège sera réduite à celle de la vie de l'Exposant, ou à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décède avant l'expiration desdites dix années; le tout conformément aux articles IV & V de l'arrêt du Conseil du 30 août 1777, portant réglement sur la durée des privilèhes en Librairie. Faisons défenses à tous Imprimeurs, Libraires, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangère dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Exposant, ses hoirs ou ayans cause, à peine de saisie & de confiscation des exemplaires contrefaits, de six mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée pour la première fois, de pareille amende & de déchéance d'état, en cas de récidive; & de

tous dépens, dommages, intérêts, conformément à l'arrêt du Conſeil du 30 août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que les Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caractères, conformément aux règlemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilège ; qu'avant de l'expoſer en vente le manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'approbation y aura été donnée ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde des Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMESNIL, Commandeur de nos Ordres ; qu'il en ſera enſuite remis deux exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le ſieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMESNIL. Le tout à peine de nullité des Préſentes ; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit expoſant & ſes ayans cauſe pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie des préſentes, qui ſera imprimée tout au long au commencement ~~ou à la~~ fin dudit Ouvrage, ſoi tenue duement ſignifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conſeillers-Secrétaires, foi ſoit ajoutée comme à l'original. Commandons au premier notre Huiſſier ou Sergent ſur ce requis, de faire, pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & néceſſaires, ſans demander autre permiſſion, & nonobſtant clameur de Haro, Charte normande & Lettres à ce contraires. Car tel eſt notre plaiſir. Donné à Paris, le

dix-septième jour du mois de Janvier, l'an de grace mil sept cent quatre-vingt sept, & de notre règne le treizième.

Par le ROI, en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXIII de la Chambre royale & syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N°. 481. fol. 149. conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilège & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf exemplaires prescrits par l'arrêt du Conseil du 16 avril 1785. A Paris, le premier Février 1787.

NYON l'aîné, Adjoint.





